

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

numéro
CM_PV_200610_02

L'an deux mille vingt, le dix juin,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le quatre juin deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil de la Mairie de Lodève sous la Présidence de Pierre LEDUC. Le Président de séance a dûment procédé à l'appel et s'est assuré de l'obtention du quorum, soit du tiers des membres en exercice en respect de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	16
exprimés	22

Présents en salle du Conseil :

Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Ahmed KASSOUH, Gaëlle LÉVÊQUE, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME, Joana SINÈGRE

Présents en visioconférence :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Fadhila BENAMMAR-KOLY

Absents avec pouvoirs :

article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020

Raoul MILLAN à Anne GAUTIER, Ginette CLAPIER à Pierre LEDUC, Gérard LOSSON à Marie-Laure VERDOL, Sandrine MINERVA à Gaëlle LÉVÊQUE, Frédéric CARO à Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Bernadette TRANI à Marie-Laure VERDOL

Absents :

Cécile AUSSIBAL, Sonia ARRAZAT, Karim CHAOUA, Aline SERRES, Aly DIALLO, Damien ROUQUETTE, Pierre DELON

Pierre LEDUC souhaite la bienvenue et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Pierre LEDUC désigne Gilles MARRES comme secrétaire de séance et demande à l'assemblée de se prononcer.

Vote à l'unanimité

Pierre LEDUC soumet à l'assemblée l'ordre du jour.

Vote à l'unanimité

Pierre LEDUC rappelle les conditions dans lesquelles cette séance se déroule en respect de la réglementation liée à la crise sanitaire.

Gaëlle LÉVÊQUE expose un premier bilan de la gestion de la crise sanitaire sur la Ville de Lodève et remercie tous les lodévois de leur solidarité et leur investissement dans la gestion de cette crise. Gaëlle LÉVÊQUE remercie également Pierre LEDUC pour la poursuite de son mandat dans ces conditions.

Informations sur les décisions du Maire prises par délégation depuis le Conseil municipal du 14 janvier 2020

MLDC_200114_001	Marché de coordonnateur sécurité et protection de la santé pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "avenant n° 1"
MLDC_200114_002	Marché de contrôle technique pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "avenant n° 1"
MLDC_200114_003	Marché d'ordonnancement pilotage coordination pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "avenant n° 1"
MLDC_200114_004	Prestations de curage des ouvrages du réseau d'eaux usées de tout type et toute section et leur contrôle par inspections télévisées – lot

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

	n°1 – avenant n°1
MLDC_200115_005	Mise à disposition à la Communauté de communes Lodévois et Larzac de deux services civiques à l'espace jeunes et d'un service civique au service culture
MLDC_200116_006	Cotisation 2020 à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma
MLDC_200116_007	Cotisation 2020 à l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et à l'Association des maires de France de l'Hérault
MLDC_200116_008	Le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme pour l'installation d'une borne numérique interactive d'information publique sur la place du Rialto à Lodève
MLDC_200123_009	Convention de mise à disposition temporaire de l'immeuble cadastré AI526
MLDC_200127_010	Contrat de maintenance pour le sanitaire situé place du marché avec la société TOILITECH
MLDC_200130_011	Protocole de partenariat avec le Conseil départemental de l'Hérault pour favoriser l'éducation aux médias et à l'information en bibliothèque
MLDC_200210_012	Pôle culturel - Aménagement de l'école de musique - Mission CSPA
MLDC_200210_013	Pôle culturel - Aménagement de l'école de musique - Mission CT
MLDC_200220_014	Convention d'occupation temporaire du domaine public à la salle d'animation du Pôle culturel Confluence pour la Compagnie Caracol Théâtre
MLDC_200224_015	Réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "lot 2 GROS ŒUVRE" - Avenant n° 1
MLDC_200224_016	Réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "lot 4 CHARPENTE COUVERTURE" - Avenant n° 1
MLDC_200224_017	Réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "lot 13 CVC PLOMBERIE SANITAIRE" - Avenant n° 1
MLDC_200224_018	Réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "lot 14 Électricité" - Avenant n° 1
MLDC_200224_019	Convention d'occupation temporaire du domaine public du foyer/bar du Pôle culturel Confluence pour l'association Traits d'Union
MLDC_200224_020	Cession de véhicule - manitou
MLDC_200224_021	Cession de véhicule - renault immatriculation 905 ANM 34
MLDC_200224_022	Cession de véhicule - renault immatriculation AF 895 BL
MLDC_200224_023	Cession de véhicule - renault immatriculation BA 580 RS
MLDC_200224_024	Cession de véhicule - volkswagen immatriculation BA 326 RT
MLDC_200306_025	Attribution du marché "construction d'un préau au groupe scolaire prémerlet"
MLDC_200306_026	Attribution du marché "vérifications périodiques et réglementaires des bâtiments et équipements communaux - Lots 1 à 5"
MLDC_200310_027	Réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire "lot 5 menuiseries extérieures" - Avenant n° 1
MLDC_200312_028	Travaux de signalisation horizontale
MLDC_200320_029	Fixation d'une redevance d'occupation du domaine public – provision sur charge - eau et assainissement
dont les décisions prises pendant la période d'état d'urgence sanitaire conformément à l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 publiées sur le site internet de la Ville de Lodève :	
MLDC_200330_030	Cotisation à la fédération des festivals, carnivals et fêtes de France
MLDC_200402_031	Convention d'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de formation 2019/2020
MLDC_200402_032	Pôle culturel Confluence - aménagement de l'école de musique - Mission de maîtrise d'oeuvre
MLDC_200406_033	La fixation des tarifs de la piscine municipale Nautilia

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MLDC_200421_034	Convention de partenariat avec la Mairie de Lodève pour l'exposition de la cheminée monumentale « Les contes de la mère l'Oye » à la Halle Dardé
MLDC_200421_035	Ester en justice en vue de défendre les intérêts de la collectivité dans le cadre du contentieux avec Monsieur GUIRAUD Pierre
MLDC_200429_036	Attribution de subventions de fonctionnement aux associations 2020 – première répartition
MLDC_200429_037	Attribution de subventions exceptionnelles aux associations 2020 – première répartition
MLDC_200520_038	Réalisation d'un espace santé – Marché « Gros œuvre – démolition » Lot 2 – Avenant n°2
MLDC_200520_039	Réalisation d'un espace santé – Marché « Menuiseries extérieures bois » Lot 5 – Avenant n°2
MLDC_200520_040	Réalisation d'un espace santé – Marché « Menuiseries extérieures aluminium » Lot 6 – Avenant n°2
MLDC_200520_041	Réalisation d'un espace santé – Marché « Revêtements de sols durs faïences » Lot 7 – Avenant n°1
MLDC_200520_042	Réalisation d'un espace santé – Marché « Revêtements sols souples » Lot 8 – Avenant n°1
MLDC_200520_043	Réalisation d'un espace santé – Marché « Doublages, cloisons, faux plafonds » Lot 10 – Avenant n°1
MLDC_200520_044	Réalisation d'un espace santé – Marché « Menuiseries intérieures » Lot 11 – Avenant n°1
MLDC_200520_045	Réalisation d'un espace santé – Marché « Peinture » Lot 12 – Avenant n°1
MLDC_200520_046	Réalisation d'un espace santé – Marché « Portes coulissantes » Lot 15 - Avenant n°1
MLDC_200520_047	Réalisation d'un espace santé – Marché « VRD » Lot 18 – Avenant n°1
MLDC_200525_048	Convention de groupement de commandes publiques relative à la réalisation de la première phase de l'aménagement d'un cheminement doux entre le Collège Paul Dardé et le quartier Saint Martin le long de la route départementale n°35
MLDC_200525_049	Mise à disposition d'un agent à la Communauté de communes Lodévois et Larzac suite aux besoins exceptionnels dans la lutte contre le covid19
MLDC_200525_050	Mise à disposition d'agents au Centre intercommunal d'action social Lodévois et Larzac suite aux besoins exceptionnels dans la lutte contre le covid19
MLDC_200526_051	Demande de subvention au Conseil départemental de l'Hérault pour l'aménagement d'un trottoir avec mise aux normes accessibilité du quai de bus place du grand soleil
MLDC_200526_052	Demande de subvention au Conseil régional Occitanie pour l'aménagement d'un trottoir avec mise aux normes accessibilité du quai de bus place du grand soleil
MLDC_200526_053	Demande de subvention au Syndicat mixte Hérault Énergies dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public pour l'année 2020
MLDC_200604_054	Attribution de subventions exceptionnelles aux associations caritatives dans le cadre de la crise sanitaire

Informations des travaux de la Communauté de communes Lodévois et Larzac depuis le Conseil municipal du 14 janvier 2020

Conseil communautaire du 16 janvier 2020

CC_200116_01	Approbation du procès verbal du Conseil communautaire du 19 décembre 2019
CC_200116_02	Projet Territoires Zéro chômeur de longue durée : soutien à la démarche du Conseil citoyen et adhésion à l'association

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

CC_200116_03	Création de de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de Lodève, valant Site Patrimonial Remarquable
CC_200116_04	Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire de Lodève et sollicitation de Monsieur le Préfet
CC_200116_05	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil départemental de l'Hérault relative à la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°130 au hameau de Navacelles sur la commune de Saint Maurice-Navacelles
CC_200116_06	Convention d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique relative aux travaux de réaménagement du hameau de Navacelles avec Électricité De France et l'État sur la première phase de travaux
CC_200116_07	Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint Maurice-Navacelles dans le cadre de la requalification des espaces publics du Hameau de Navacelles
CC_200116_08	Première actualisation des autorisations de programme 2020
CC_200116_09	Réservation des aides communautaires dans le cadre de la campagne de mise en valeur des façades dans le cadre du dispositif régional
CC_200116_10	Réservation de subventions dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat défi travaux
CC_200116_11	Modification d'une attribution de subvention dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat défi travaux
CC_200116_12	Attribution de subventions aux projets portés par les acteurs culturels du territoire Lodévois et Larzac dans le cadre de l'édition 2020 de la manifestation du Printemps des poètes
CC_200116_13	Convention d'objectifs pour l'année 2020 avec l'Association Terre Contact et attribution d'une subvention
CC_200116_14	Convention d'objectifs pour l'année 2020 avec l'association Micro Crèche Les Boskinous et attribution d'une subvention
CC_200116_15	Demande de subvention à la Caisse d'allocations familiales pour l'amélioration de l'accueil des jeunes
CC_200116_16	Demande de subvention à la Caisse d'allocations familiales pour les travaux d'aménagements et de restructuration du multi accueil
CC_200116_17	Demande de subvention au Conseil départemental de l'Hérault pour la mise en place de bornes touristiques multimédia
CC_200116_18	Demande de subvention dans le cadre du fonds liaison entre actions de développement de l'économie rurale pour la mise en place de bornes touristiques multimédia
CC_200116_19	Convention de partenariat pour les actions menées dans le cadre de la coordination du développement touristique de la destination Pays Cœur d'Hérault au titre de l'année 2020
CC_200116_20	Convention départementale « France service »
CC_200116_21	Décision modificative n°2 du budget annexe Équipements touristiques 2019
CC_200116_22	Prise d'acte des attributions de compensation prévisionnelles pour l'année 2020
CC_200116_23	Convention de fonds de concours du Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodévois pour la préparation au transfert de compétences eau et assainissement
CC_200116_24	Création d'un poste de chargé de la gestion, du suivi de la facturation
CC_200116_25	Convention de mise à disposition du service municipal de Lodève des sports à la Communauté de communes Lodévois et Larzac
CC_200116_26	Approbation des mises à disposition d'agents

**DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 1 : ADOPTION DU RÈGLEMENT
COMPLÉMENTAIRE SPÉCIFIANT LES CONDITIONS D'ORGANISATION ET**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DU DÉROULEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, POUR TOUT OU PARTIE EN VISIOCONFÉRENCE

VU la délibération n°20141216001 du Conseil municipal du 16 décembre 2014, relative à l'approbation du règlement intérieur du Conseil municipal,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, les exécutifs locaux peuvent « *décider que la réunion de l'organe délibérant se tient par visioconférence* »,

CONSIDÉRANT que la convocation à la première réunion de l'organe délibérant à distance, précisant les modalités techniques de celle-ci et de l'organisation de la séance, a été transmise par Monsieur le Maire par voie dématérialisée, accompagnée de la note de synthèse et de ses annexes et imprimée sur demande sous format papier pour être remise sur rendez-vous,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire a décidé de réunir une première réunion de l'Assemblée délibérante, pour partie à distance par visioconférence, afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la collectivité durant l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid 19, tout en respectant les règles sanitaires,

CONSIDÉRANT que la solution technique retenue pour la tenue de cette séance à distance par visioconférence est l'application gratuite « Zoom », dont les modalités d'installation et d'usage ont été précisées dans une fiche annexée au dossier du Conseil municipal,

CONSIDÉRANT que comme indiqué dans la convocation, les conseillers municipaux ont confirmé leur présence à la séance, par visioconférence ou en salle, notamment pour ceux qui ne disposent pas des équipements ou connexion requis,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il appartient à l'Assemblée délibérante de préciser au cours de cette première réunion, les conditions de la tenue du Conseil à distance, et notamment :

- les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats,
- les modalités de scrutin,

et propose au Conseil municipal d'adopter le règlement complémentaire spécifiant les conditions d'organisation et du déroulement des séances du Conseil municipal, pour tout ou partie en visioconférence, annexé à la présente délibération : technologie retenue, identification des participants et prise de parole, déroulement du scrutin, conditions d'enregistrement et conservation des débats ainsi que modalités d'information et d'accessibilité du public aux séances de l'assemblée.

Oui l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le règlement complémentaire spécifiant les conditions d'organisation et du déroulement des séances du Conseil municipal, pour tout ou partie en visioconférence, annexé à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE :



**RÈGLEMENT INTÉRIEUR COMPLÉMENTAIRE
spécifiant les conditions d'organisation et du
déroulement des séances du Conseil municipal,
pour tout ou partie en visioconférence**

VU la délibération n°20141216001 du Conseil municipal du 16 décembre 2014, relative à l'approbation du règlement intérieur du Conseil municipal,

VU la délibération n°MLCM_200610_01 du Conseil municipal du 10 juin 2020, relative à l'adoption du règlement complémentaire spécifiant les conditions d'organisation et du déroulement des séances du Conseil municipal, pour tout ou partie en visioconférence,

ARTICLE 1 :

Pour toute situation nécessitant le déroulement d'une Assemblée délibérante dans un contexte mettant la sécurité ou la santé des participants (élus ou habitants) en danger, le Maire peut convoquer le Conseil municipal pour tout ou partie par visioconférence.

La technologie privilégiée sera toujours un outil numérique accessible au plus grand nombre.

Au moment de la convocation, sera transmise une fiche détaillant la technologie retenue la plus adaptée à ce moment-là, les modalités d'organisation et de déroulement de la séance.

ARTICLE 2 :

Seuls les Conseillers municipaux de la Ville de Lodève sont autorisés à se connecter à ces visioconférences. L'identification des participants se fera par appel nominal afin de considérer les participants comme présents à l'Assemblée délibérante.

Cela sera transcrit dans le compte rendu et le procès verbal de la séance.

Pour faciliter la qualité d'écoute et pour respecter les débats de l'Assemblée délibérante, les micros en salle comme dans l'application de visioconférence seront fermés en dehors des temps d'intervention. Ainsi, pour prendre la parole, le conseiller municipal en fera la demande au Président de séance en levant la main en salle ou en utilisant l'outil « lever la main » proposé par l'application de visioconférence.

ARTICLE 3 :

Le scrutin, sauf outil de vote électronique possible, se déroulera par appel nominal, à la fin du débat de chaque délibération.

ARTICLE 4 :

Les visioconférences seront enregistrées. Ces enregistrements seront conservés pour une durée équivalente au délai de recours et n'ont pas vocation à être communiqués. Les Conseillers municipaux participant par visioconférence ne pouvant signer les documents de l'Assemblée délibérante, les enregistrements seront conservés dans un but de contrôle éventuel a posteriori.

ARTICLE 5 :

Sauf préconisation contraire du Préfet, les séances resteront publiques. L'accès au public et aux médias sera limité sur réservation préalable, dont les modalités seront détaillées dans la convocation, en respect de la réglementation en vigueur à ce moment-là.

Ville de LODÈVE (Hérault)

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME, Joana SINÈGRE		
présents en visioconférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Frédéric CARO, Sandrine MINERVA, Bernadette TRANI		
TOTAL	22	0	0

Arrivée de Sonia ARRAZAT en visioconférence et d'Aline SERRES en visioconférence

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 2 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

Le Maire demande au Conseil municipal si des observations sont à formuler quant au procès verbal de la séance du 14 janvier 2020, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le procès verbal et pour ceux qui l'approuvent, de le signer.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le procès verbal du Conseil municipal du 14 janvier 2020,
- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE DISPONIBLE AU REGISTRE À LA DATE DE LA SÉANCE

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :*article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020*

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRÉS, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME, Joana SINÈGRE		
présents en visio-conférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Fadilha BENAMMAR-KOLY, SoniaARRAZAT, Aline SERRES		
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Frédéric CARO Sandrine MINERVA, Bernadette TRANI		
TOTAL	24	0	0

Départ de Sonia ARRAZAT qui donne pouvoir à Fadilha BENAMMAR-KOLY**DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_3 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales précisant :

- dans son nouvel article L.2312-1 (modifié par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 – article 107) que dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au Conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

- dans l'article L.2121-8, que le ROB donne lieu à un débat au Conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur et qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, portant notamment sur la suppression, pour l'exercice 2020, des délais maximums entre la date du débat d'orientations budgétaires et celle du vote du budget primitif public (point VIII de l'article 4 de l'ordonnance) ; exceptionnellement, en 2020, le débat d'orientations budgétaires peut avoir lieu lors de la séance d'adoption du budget primitif (mais préalablement à son adoption) (point VIII de l'article 4 de l'ordonnance),

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que le débat d'orientations budgétaires constitue une étape importante dans le cycle budgétaire annuel d'une collectivité locale : si l'action d'une collectivité est principalement conditionnée par le vote du budget primitif, le cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions et ce débat permet à l'assemblée de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

CONSIDÉRANT que le rapport sur les orientations budgétaires 2020 a été mis à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/tEWqasPLEf24xXC>

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de :

- prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020,
- prendre acte de l'existence du rapport relatif aux orientations budgétaires annexé à la présente délibération.

Oùï l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2020,
- **ARTICLE 2 : PREND ACTE** de l'existence du rapport relatif aux orientations budgétaires annexé à la présente délibération,
- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE :

10/06/2020

Rapport sur les Orientations budgétaires 2020

Article L. 2312-1 du CGCT

Commune de Lodève

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Table des matières

1. Rappel sur la présentation du budget	5
1.1 Contenu de la section de fonctionnement : dépenses et recettes de gestion courante de la commune	5
1.2 La section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours	6
2. Contexte économique général de la préparation budgétaire 2020	8
2.1 Les perspectives économiques mondiales 2020 et suivants	8
3. Loi de finances pour 2020 – mesures en faveur des collectivités territoriales	8
3.1 Dégrèvement progressif de la TH	8
3.2 Une DGF stabilisée avec une part péréquation en croissance	9
3.3 Des mesures nationales de soutien à l'investissement local reconduites	9
3.4 Modifications de la loi de finances 2020	9
4. Rétrospective financière et fiscale détaillée 2017-2019 : budget principal	11
4.1 LES RECETTES de fonctionnement	11
4.1.1 Atténuations de charges (chapitre 013)	11
4.1.2 Les produits des services (chapitre 70)	11
4.1.3 Impôts et taxes (chapitre 73)	12
4.1.4 Dotations et participations (chapitre 74)	13
4.1.5 Autres produits de gestion courante (chapitre 75)	14
4.1.6 Produits exceptionnels (chapitre 77)	15
4.1.7 Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)	15
4.2 LES DEPENSES de fonctionnement	15
4.2.1 Les dépenses de charges à caractère général (chapitre 011)	15
4.2.2 Les charges de personnel (chapitre 012)	16
4.2.3 Atténuations de produits (chapitre 014)	16
4.2.4 Autres charges de gestion courante (chapitre 65)	17
4.2.5 Charges financières (chapitre 66)	17
4.2.6 Charges exceptionnelles (chapitre 67)	17
4.2.7 Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)	17
4.3 RECAPITULATIF de la section de fonctionnement	18
4.4 LES DEPENSES d'investissement	19
4.4.1 Les A.P.C.P.	19
4.4.2 Les restes à réaliser dépenses	20
4.5 LES RECETTES d'investissement	21
4.5.1 Subventions d'investissement ayant fait l'objet de réalisations en 2019	21
4.5.2 Les restes à réaliser recettes	21
4.6 RECAPITULATIF de la section d'investissement	22
4.7 LA DETTE	24
4.7.1 Synthèse de la dette au 31/12/2019	24
4.7.2 Dette par risque	24
4.7.3 Dette par prêteur	25
4.7.4 Dette par année	26
4.7.5 Flux de remboursement	26
4.7.6 Evolution du capital restant dû	26
4.8 LA TRESORERIE	27
5. Niveaux d'épargne du budget principal	28
6. Contexte de la préparation budgétaire 2020 de la commune de Lodève	29

6.1	Situation financière fragile	29
6.2	Eléments d'évolution de la fiscalité et de la DGF	29
6.2.1	Revalorisation des bases fiscales	29
6.2.2	Dotation globale de fonctionnement.....	30
7.	Présentation des orientations du budget primitif 2020 – Budget principal.....	31
7.1	Les recettes de fonctionnement.....	31
7.1.1	Atténuation de charges (chapitre 013)	31
7.1.2	Produit des services (chapitre 70).....	31
7.1.3	Impôts et taxes (chapitre 73)	31
7.1.4	Dotations et participations (chapitre 74).....	32
7.1.5	Autres produits de gestion courante (chapitre75).....	32
7.1.6	Produits exceptionnels (chapitre 77).....	32
7.1.7	Opérations d'ordre entre sections recettes (chapitre 042).....	33
7.2	Les dépenses de fonctionnement.....	33
7.2.1	Atténuations de produits (chapitre 014)	33
7.2.2	Charges à caractère général (chapitre 011).....	33
7.2.3	Charges de personnel (chapitre 012).....	34
7.2.4	Autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	34
7.2.5	Charges financières (chapitre 66).....	35
7.2.6	Charges exceptionnelles (chapitre 67).....	35
7.2.7	Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)	35
7.3	Synthèse des propositions 2019 de la section de fonctionnement et équilibre	36
7.4	Prévisions d'investissement	37
7.4.1	Les opérations en AP/CP	37
7.4.2	Les subventions d'investissement.....	37
7.4.3	La dette prévisionnelle.....	38
7.5	Les niveaux d'épargne du BP 2019.....	38
8.	Présentations des orientations budgétaires 2019 – Budgets annexes	39
8.1	Le budget annexe du service de l'assainissement collectif.....	39
8.2	Le budget annexe lotissement (« les Gardies »).....	44

Préambule :

Ce rapport est établi en vertu de l'article L-2312-1 du Code des Collectivités Territoriales qui invite généralement les collectivités locales à engager un débat sur nos orientations budgétaires, dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Dans un contexte de crise sanitaire lié au COVID-19 depuis début 2020, des mesures d'urgence ont été prises par le gouvernement pour y faire face. Ces dernières portent sur de nombreux dispositifs organisationnels, dont des mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Vu les ordonnances du Conseil des ministres du 25 mars 2020 – Les collectivités territoriales et leurs groupements

Vu l'ordonnance du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid

Vu la notice explicative de l'ordonnance visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19

L'ordonnance du 25 mars 2020 sur les mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux prévoit plusieurs mesures pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

En matière budgétaire, plusieurs échéances prévues dans la loi sont reportées afin de laisser davantage de temps aux élus pour s'organiser :

→ L'adoption du budget primitif : date limite au 31 juillet 2020 contre le 15 ou le 30 avril 2020.

→ L'arrêt du compte administratif 2019 : date limite au 31 juillet 2020 contre le 30 juin 2020

→ *L'information budgétaire des élus locaux : les délais afférents à la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB) et à la tenue débat d'orientation budgétaire (DOB) sont suspendus. Ils pourront intervenir lors de la séance consacrée à l'adoption du budget primitif.*

Le Débat d'Orientation Budgétaire est l'occasion pour les membres du conseil municipal d'examiner l'évolution du budget, en recettes et dépenses, en fonctionnement et en investissement et de débattre de la stratégie financière et fiscale de la commune et de la politique d'équipement.

Pour permettre aux membres du Conseil Municipal de débattre, ce rapport, complété par un diaporama, a pour objet de préciser le contexte, les contraintes et les hypothèses de préparation du budget 2020.

Nécessité d'une délibération :

Obligatoire, la délibération permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

Compte-rendu de séance et publicité :

Le DOB est relaté dans un compte-rendu de séance. Le ROB des EPCI doit être transmis obligatoirement aux communes membres et, celui des communes au président de l'EPCI dont la commune est membre dans un délai de 15 jours.

Dans un délai de 15 jours suivants la tenue du DOB, il doit être mis à la disposition du public à la mairie, au département, à la région ou au siège de l'EPCI.

Le public doit être avisé de cette mise à disposition par tout moyen (site internet, publication).

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport adressé aux organes délibérants à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice doit être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe, dans un délai d'un mois après leur adoption.

1. Rappel sur la présentation du budget

1.1 Contenu de la section de fonctionnement : dépenses et recettes de gestion courante de la commune

En dépenses y figureront notamment :

- les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune et les frais de gestion des bâtiments communaux (**chapitre 011**)
- les frais de personnel comprenant les mises à disposition de personnel avec l'intercommunalité, le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) et le Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodévois (S.I.E.L.) (**chapitre 012**)
- les atténuations de produits telles que l'attribution de compensation négative et les dégrèvements sur la taxe d'habitation sur les locaux vacants (**chapitre 014**)
- les autres charges de gestion courante telles que les indemnités aux élus, le contingent versé au Service Départemental Incendie Secours (S.D.I.S.), la subvention d'équilibre versée au C.C.A.S., les subventions allouées aux associations..., (**chapitre 65**)
- les frais financiers : intérêts des emprunts et des lignes de trésorerie (**chapitre 66**)
- les dépenses exceptionnelles (**chapitre 67**)
- les opérations d'ordre telles que les amortissements et les provisions (**chapitre 042**)

En recettes, y figureront notamment :

- les redevances des services municipaux : service des sports et loisirs, médiathèque, cinéma et les produits de concessions de cimetière...mais également les remboursements de frais au titre des mises à disposition de moyens humains et matériels (**chapitre 70**)
- les recettes fiscales provenant des impôts directs et indirects locaux : taxes d'habitation et taxes foncières, et autres taxes telles que les droits de place, les droits de mutation, la taxe sur l'électricité (**chapitre 73**)

- les dotations de l'Etat comme la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) et les dotations complémentaires d'aménagement : Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.), Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) et Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.), les participations et subventions provenant d'autres organismes ou collectivités locales (**chapitre 74**)
- les revenus des immeubles comme les loyers et locations de salles municipales (**chapitre 75**)
- la reprise sur les provisions pour risques et charges constituées dans le cadre de la mise en jeu de la garantie d'emprunt ALAPED depuis 5 ans (**chapitre 78**)
- les opérations d'ordre telles que les études et travaux réalisés en régie par la direction des services techniques (**chapitre 040**)

Ainsi, la capacité d'autofinancement est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. L'excédent dégagé alimente la section d'investissement en recettes.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité pour remboursement du capital emprunté par la collectivité.

1.2 La section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours

Elle retrace les **dépenses** ponctuelles qui modifient la valeur du patrimoine comme :

- les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés (**chapitre 16**)
- les études (**chapitre 20**)
- les acquisitions mobilières et immobilières, ou les travaux nouveaux tels que la réhabilitation ou la construction d'un nouvel équipement (**chapitres 21 -23**)

Les recettes quant à elles sont constituées des recettes destinées au financement des dépenses d'équipement comme :

- l'affectation du résultat, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.), et le produit de la taxe d'aménagement (**chapitre 10**)

- les participations et subventions d'investissement reçues (**chapitre 13**)
- les emprunts nouveaux (**chapitre 16**)
- les produits de la vente du patrimoine (**chapitre 024**)

La section d'investissement a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les réalisations de dépenses nouvelles d'investissement peuvent être financées par :

- des subventions d'équipement à hauteur de 80% maximum du montant des dépenses éligibles HT
- de l'emprunt
- de l'autofinancement (constitué de l'épargne nette, des dotations aux amortissements, du produit de la taxe d'aménagement, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.), des produits de cessions et de l'affectation du résultat).

2. Contexte économique général de la préparation budgétaire 2020

2.1 Les perspectives économiques mondiales 2020 et suivants

Le contexte de crise sanitaire mondiale lié au COVID-19 remet totalement en question toutes les perspectives économiques mondiales envisagées avant cette crise, crise dont nous ne connaissons pas la fin.

3. Loi de finances pour 2020 – mesures en faveur des collectivités territoriales

Le contexte national ne devrait pas trop impacter nos équilibres financiers cette année :

•la suppression progressive de la taxe d'habitation, introduite par la loi de finances pour 2018, qui dispense de paiement 80% des contribuables en 2020, est neutre pour la ville :

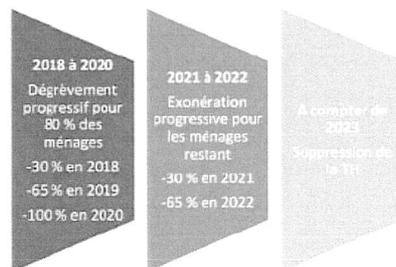
•la dotation globale de fonctionnement est stabilisée pour le bloc communal, pour la 3ème année consécutive, et la répartition entre ses différentes dotations devrait nous être plutôt favorable, puisque notre commune est éligible à la DSU;

•la loi de programmation des finances publiques encadre les dépenses des collectivités, en leur demandant de s'engager à maintenir l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à +1,2% par an, inflation comprise (soit +0,2% hors inflation), sur toute la période 2018-2022. Nous ne faisons toutefois pas partie des 340 plus grosses collectivités concernées par la contractualisation avec l'État sur le respect de cet objectif

•cet encadrement des dépenses vise à assurer les 13 Mrds € d'effort de désendettement supplémentaire qui est demandé aux collectivités en 2022. La capacité de désendettement des 340 plus grosses collectivités sus-visées est plafonnée à cet effet à 12 ans d'épargne brute.

3.1 Dégrèvement progressif de la TH

La loi de finances pour 2018 a instauré un nouveau dégrèvement d'office de la taxe d'habitation pour la résidence principale, qui devrait bénéficier à environ 80% des contribuables en 2020, par application d'un taux de dégrèvement progressif. La cotisation à la TH est en revanche maintenue pour les personnes dont les ressources excèdent les seuils de dégrèvement. Elle sera progressivement supprimée d'ici 2023 pour 100% des redevables.



Source : Caisse d'Epargne – DOB 2020

L'État prend en charge le coût de cette mesure pour les collectivités, en tenant compte des bases annuelles actualisées et des taux et abattements de 2017. Le conseil constitutionnel a estimé la perte de recette due à ce gel des taux de référence à environ 100 M€ pour les collectivités locales. La commune de Lodève n'ayant pas augmenté ses taux d'imposition en 2018-2019, n'est pas pénalisée par cette absence d'actualisation du taux.

Afin de compenser le manque à gagner pour les collectivités, un nouveau schéma de financement entrera en vigueur en 2021, qui transférera aux communes l'actuelle part départementale de taxe foncière, tandis que les intercommunalités et les départements percevront une part de la TVA.

Les conséquences de cette réforme fiscale sur les indicateurs financiers des collectivités, ainsi que sur la répartition des dotations et fonds de péréquation versés par l'État, sont en cours d'analyse. Les travaux devaient aboutir lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2021, avec une application à compter de la répartition des dotations de 2022.

3.2 Une DGF stabilisée avec une part péréquation en croissance.

La DGF est stabilisée en 2020, avec une baisse de sa part forfaitaire pour alimenter la hausse des parts de péréquation suivantes :

- la dotation de solidarité rurale (DSR) est augmentée à nouveau de 90M€ par la LFI 2020.
- la dotation de solidarité urbaine (DSU) est également augmentée à nouveau de 90M€.
- La dotation nationale de péréquation (DNP), qui vise à compenser les écarts de richesse entre les communes, est maintenue à l'identique à l'échelle nationale
- dotation de base (population) :

3.3 Des mesures nationales de soutien à l'investissement local reconduites

3.4 Modifications de la loi de finances 2020

Pour faire face à la crise sanitaire et à l'accroissement de ses conséquences sur la situation économique, deux lois de finances rectificatives pour 2020 successives ont depuis été adoptées.

Au final, pour préserver l'emploi et les entreprises, plus de 110 Md€ sont désormais destinés au plan d'urgence de soutien à l'économie. Ces mesures immédiates s'accompagnent du dispositif exceptionnel de garantie par l'État des prêts aux entreprises prévu par la première loi de finances rectificative, à hauteur de 300 Md€, et de la mobilisation de l'Union européenne, dont le plan d'aide s'élève à 540 Md€ pour soutenir les économies des États membres.

Le déficit public, à - 9,0 % du PIB, est en forte baisse par rapport au -2,2 % de la loi de finances initiale pour 2020. La dégradation du solde par rapport à la LFI pour 2020 s'explique par le solde conjoncturel et l'effet des mesures exceptionnelles et temporaires.

Le déficit budgétaire ressort en dégradation de 90,3 Md€ par rapport à la prévision de la loi de finances initiale pour 2020 et de 74,4 Md€ par rapport à la LFR1.

Solde budgétaire prévu en loi de finances initiale pour 2020	-93,1
Ouverture de crédits afin de financer les mesures d'urgence	-6,3
Révision à la baisse des recettes fiscales compte tenu de l'environnement macroéconomique	-10,7
Recettes exceptionnelles constatées depuis le vote de la LFI	3,5
Dégradation du solde du compte d'affectation spéciale "Participations financières de l'Etat"	-2,0
Avance au BACEA par le biais du compte d'avances à divers services de l'Etat	-0,5
Solde budgétaire prévu en loi de finances rectificatives n°1 pour 2020	-109,0
Ouverture supplémentaire de crédits - Fonds de solidarité pour les entreprises	-5,5
Ouverture supplémentaire de crédits - Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel	-10,5
Ouverture supplémentaire de crédits - Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	-2,5
Versement du budget général au CAS Participations financières de l'Etat	-20,0
Révision à la baisse de la charge de la dette	2,0
Révision à la hausse des prélèvements sur recettes au profit de l'Union européenne	-1,0
Révision à la baisse des recettes fiscales compte tenu de l'environnement macroéconomique	-32,0
Révision à la baisse des recettes non fiscales compte tenu de l'environnement macroéconomique	-2,2
Ouverture de crédits au titre des Prêts pour le développement économique et social	-0,9
Avance supplémentaire au BACEA par le biais du compte d'avances à divers services de l'Etat	-0,7
Baisse des recettes au BACEA	-0,2
Solde budgétaire du projet de loi de finances rectificatives n°2 pour 2020	-183,5

4. Rétrospective financière et fiscale détaillée 2017-2019 : budget principal

Données générales :

Les tableaux ci-après présentent les rétrospectives budgétaires de la commune, par section et en recettes et en dépenses, permettant d'appréhender les diverses évolutions par poste.

4.1 LES RECETTES de fonctionnement

4.1.1 Atténuations de charges (chapitre 013)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	269 739,07	109 061,70	205 888,86
Total chapitre 013		269 739,07	109 061,70	205 888,86

Le montant des recettes réalisées en 2019 se décompose comme suit :

Remboursement assurances SOFCAP : 41 375 €

Remboursement assurances PILIOT : 53 000 €

Indemnités journalières CPAM : 10 216 €

Indemnités congés paternité CDC : 6 284 €

Aides de l'Etat (ASP) : 21 677 €

Aide de la région pour le recensement : 14 385 €

Participation CDG 34 au titre des décharges d'activité pour l'exercice du droit syndical : 58 950€

4.1.2 Les produits des services (chapitre 70)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
70311	Concessions dans les cimetières	13 469,00	18 391,50	12 812,00
70323	Redevances d'occupation du domaine public communal	6 063,14	6 117,68	8 632,94
7062/70632	Redevances et droits des services à caractère culturel et de loisirs (médiathèque, école de musique, Luteva)	59 012,20	63 226,36	76 168,36
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel Cinéma	181 995,70	185 503,30	198 447,82
70631	Redevances des services à caractère sportif (piscine)	19 563,44	22 028,00	20 505,94
70841/70846/70876	Facturation des frais de personnel et autres frais (principalement) à la CCLL	137 249,65	142 668,09	169 680,77
70873/70878	Facturation d'autres frais à d'autres redevables	3 707,91	2 476,72	445,56
7088	Autres produits d'activités annexes (publicité cinéma)	371,36	1 764,75	625,50
Total chapitre 70		421 432,40	442 177,20	487 318,89

Les différentes augmentations des produits des services constatés en 2019 ont contribué à une hausse globale des recettes de 10,20 %.

4.1.3 Impôts et taxes (chapitre 73)

Article	Libelle	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 087 992,00	4 122 188,00	4 168 413,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	108 086,00	109 548,00	104 134,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 645,00	1 268,00	0,00
7336	Droits de place	48 964,55	67 654,13	72 609,72
7337	Droits de stationnement	7 211,20	6 421,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	6 251,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	178 171,42	160 287,53	163 116,54
7381	Taxe additionnelle droits de mutation ou publicité foncière	152 506,83	213 321,48	229 531,70
Total chapitre 73		4 584 577,00	4 680 688,14	4 744 055,96

L'augmentation des produits des taxes en 2019 est due principalement :

- à la perception de rôles complémentaires (46 000€)
- à une nette augmentation du produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (+ 16 000 €)

Le montant du FPIC a subi une baisse de 5 000 € de 2018 à 2019.

Evolution des 3 taxes de 2017 à 2019

TAXE D'HABITATION						
	Base d'imposition prévisionnelle	Produits attendus	Taux votés	Base d'imposition	Evolution en % des bases	Evolution en % du produit
2017	8 862 000	1 729 862	19,52 %	8 641 851	-1,63 %	-1,63 %
2018	8 812 000	1 720 102	19,52 %	8 745 438	1,20 %	1,20 %
2019	8 856 497	1 728 788	19,52 %	8 608 796	-1,56 %	-1,56 %

TAXE FONCIERE BATI						
	Base d'imposition prévisionnelle	Produits attendus	Taux votés	Base d'imposition	Evolution en % des bases	Evolution en % du produit
2017	6 870 000	2 326 869	33,87 %	6 904 295	2,42 %	2,42 %
2018	7 062 000	2 307 155	32,67 %	7 104 968	2,91 %	-0,86 %
2019	7 311 191	2 388 566	32,67 %	7 311 191	2,90 %	3,03 %

TAXE FONCIERE NON BATI						
	Base d'imposition prévisionnelle	Produits attendus	Taux votés	Base d'imposition	Evolution en % des bases	Evolution en % du produit
2017	39 100	50 439	129,00 %	39 360	3,98 %	3,98 %
2018	41 400	53 406	129,00 %	41 734	6,03 %	6,03 %
2019	41 954	54 121	129,00 %	41 954	0,53 %	0,53 %

Année	Produit attendu	Produit total des 3 taxes	Différence	Evolution du produit total en %
2017	4 107 170	4 076 194	-30 976	0,72 %
2018	4 080 664	4 079 323	-1 340	0,08 %
2019	4 171 475	4 123 124	-48 351	1,07 %

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Evolution du FPIC de 2017 à 2019

	Montant F.P.I.C. Lodève
2017	108 086
2018	109 548
2019	104 134

Evolution du produit de la taxe communale sur l'électricité de 2017 à 2019

PRODUIT DE LA TAXE COMMUNALE SUR L'ELECTRICITE			
	TOTAL	Evolution en euros	Taux d'évolution
2017	178 171,42 €	6 704,26 €	3,91 %
2018	160 287,53 €	-17 883,89 €	-10,04 %
2019	163 116,54 €	2 829,01 €	1,76 %

Evolution des taxes additionnelles – droits de mutation de 2017 à 2019

	2017	2018	Variation 2018/2017	2019	Variation 2019/2018
Montant Budget	140 000	150 000	7,14 %	160 000	6,67 %
Montant réalisé	152 507	213 321	39,88 %	229 532	7,60 %

4.1.4 Dotations et participations (chapitre 74)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
7411	dotation forfaitaire	1 098 909,00	1 103 145,00	1 105 688,00
74121	Dotation de solidarité rurale (DSR)	826 893,00	873 051,00	913 401,00
74123	Dotation de solidarité urbaine (DSU)	396 217,00	415 504,00	430 903,00
74127	Dotation nationale de péréquation (DNP)	314 600,00	328 060,00	334 806,00
74718	Subventions Etat (dont rythmes scolaires)	32 265,00	0,00	25 213,83
7473	Subvention département (école de musique)	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participations autres communes (scolarité)	31 091,54	30 139,35	35 602,20
74751	Subventions école de musique (CCLL)	17 402,00	23 353,00	28 260,00
7478	Subventions autres organismes (cinéma CNC C+ Orange+ FIPHFP)	38 830,16	39 171,48	12 399,79
7478	Autres subventions (politique ville / contrat enfance jeunesse . .)	15 766,19	0,00	0,00
7482/74833	Etat compensation de la CET / Perte taxe additionnelle	2 953,00	1 029,00	0,00
74834	Etat compensation - exonérations taxe foncière	22 603,00	21 376,00	0,00
74835	Etat compensation - exonérations taxe d'habitation	257 922,00	264 933,00	303 833,00
7485	Dotation Etat - Titres sécurisés	5 055,00	12 130,00	12 130,00
Total chapitre 74		3 072 506,89	3 123 891,83	3 214 236,82

Comme l'année précédente, le dispositif de péréquation est favorable à la commune en 2019 au regard des indicateurs de pauvreté qu'elle présente.

Evolution des dotations de l'Etat de 2017 à 2019

	2017	2018	2019	Evolution prévisionnelle 2018-2019 en %
Dotation Forfaitaire	1 098 909	1 103 145	1 105 688	0,2%
Dotation de Solidarité Rurale	826 893	873 051	913 401	4,6%
Dotation de Solidarité Urbaine	396 217	415 504	430 903	3,7%
Dotation Nationale de Péréquation	314 600	328 060	334 806	2,1%
FORFAITAIRE+DSU+DSR+DNP	2 636 619	2 719 760	2 784 798	2,4%

Evolutions des allocations compensatrices sur exonérations fiscales de 2017 à 2019

Année	Taxe habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	Taxe professionnelle (CFE)	Total des compensations sur exonérations	Evolution en valeur	Evolution en %
2017	257 922	17 604	4 959	2 928	283 413	36 150	14,62 %
2018	264 933	17 043	4 333	0	286 309	2 896	1,02 %
2019	282 413	17 444	4 331	0	304 188	17 879	6,24 %

4.1.5 Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
752	Redevances de locations de salles municipales et divers loyers	80 272,89	79 157,51	73 599,76
752	Autres loyers (photovoltaïque)	25 832,31	25 902,54	26 069,70
7588	Autres recettes de gestion	41 572,82	1 949,01	235,71
Total chapitre 75		147 678,02	107 009,06	99 905,17

Pour rappel, un remboursement de 41 572 € a été effectué au profit de la commune en 2017 dans le cadre d'un contentieux relatif au précédent marché de photocopieurs.

Suite au terme de plusieurs conventions courant 2019, les locaux correspondants ont été réaffectés à d'autres usages ou en attente de réhabilitation pour de nouvelles occupations, ce qui explique la baisse de recettes (logement du gardien, locaux APSH).

4.1.6 Produits exceptionnels (chapitre 77)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
7711	Dédits et pénalités perçues	0,00	0,00	28 800,00
775/7788	Produits de cessions d'immobilisation	6 000,00	120 000,00	26 450,00
7788	Produits exceptionnels divers (remboursement sur sinistres...)	70 241,16	8 135,06	33 905,55
7788	Mécénat (Corso, projet voile)	6 000,00	8 000,00	
Total chapitre 77		82 241,16	136 135,06	89 155,55

En 2019, les recettes exceptionnelles sont décomposées comme suit :

- Perception des pénalités appliquées sur les marchés de travaux de la médiathèque pour 28 800 €
- Cession de terrain pour 26 450 €
- Diverses indemnités de sinistres pour 33 905 €

4.1.7 Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
722	Travaux en régie valorisant le patrimoine communal (Maîtrise d'œuvre interne et travaux d'investissement réalisés par le CTM)	303 845,47	284 370,83	209 623,46
777	Étalements de subventions d'équipement transférables (subventions minibus / équipements numérisation cinéma...)	20 606,00	17 994,00	29 912,00
7761	Moins valeur des cessions d'immobilisations	6 867,00	0,00	0,00
Total chapitre 042		331 318,47	302 364,83	239 535,46

4.2 LES DEPENSES de fonctionnement

4.2.1 Les dépenses de charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général de la commune se déclinent comme suit :

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Dépenses afférentes à la gestion des bâtiments communaux (consommations eau, électricité, gaz, fioul, téléphonie, maintenance des équipements...)	531 925,15	530 352,22	560 654,29
Divers fournitures et services nécessaires au fonctionnement des services communaux	1 014 668,28	907 878,57	962 485,68
Taxe foncière et THLV des bâtiments communaux	14 284,00	25 030,00	27 851,00
Autres impôts (TSA Cinéma / Sacem / Redevance spéciale)	29 048,89	30 493,66	32 018,78
	1 589 926,32	1 493 754,45	1 583 009,75

Augmentation de 5.71 %, de 2018 à 2019, des dépenses de gestion des bâtiments communaux.

Augmentation de 6 %, de 2018 à 2019, des dépenses de fonctionnement des services, après une baisse importante constatée de 2017 à 2018 (-10.52%).

Taxe foncière augmentée en 2019 par la prise en compte de la maison de santé.

Le montant de la TSA du cinéma varie en même temps que les recettes d'entrées (en augmentation en 2019).

4.2.2 Les charges de personnel (chapitre 012)

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Salaires bruts chargés	4 513 162,95	4 233 187,94	4 418 931,92
Remboursement personnel mis à disposition	132 763,00	133 166,06	168 247,58
Cotisations CNFPT	40 921,92	40 723,03	36 320,33
Cotisations COS	32 636,35	31 685,28	31 046,27
Cotisations FIPHFP	0,00	0,00	0,00
Médecine du travail / expertises médicales	17 720,40	18 630,75	17 712,21
Cotisations pour assurance du personnel	94 243,15	78 903,12	65 645,19
Total chapitre 012	4 831 447,77	4 536 296,18	4 737 903,50

Détail de l'augmentation de la masse salariale brute chargée :

- Glissement Vieillesse Technicité
- Dispositif Parcours professionnels, carrières et rémunérations
- Dépenses supplémentaires liées à l'organisation du recensement
- Dépenses supplémentaires au titre des élections européennes
- Remplacements d'agents absents pour accident ou maladie
- Nouvelles mises à disposition de personnel entre la CCLL et la ville

4.2.3 Atténuations de produits (chapitre 014)

LIBELLE	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Attribution de compensation à verser à la CCLL	381 425,74	585 274,54	585 274,54
Dégrèvements THLV à la charge de la commune	0,00	47 160,00	25 000,00
Total chapitre 014	381 425,74	632 434,54	610 274,54

Les attributions de compensation négatives, versées à la CCLL, sont passées de 381 426 € à 585 274 € en 2018, suite au transfert de compétences politique de la ville.

Un montant prévisionnel de 25 000 € au titre de dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants sur l'exercice 2018, a été rattaché sur 2019, l'état correspondant des services fiscaux n'ayant toujours pas été notifié.

4.2.4 *Autres charges de gestion courante (chapitre 65)*

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Contingent SDIS	281 162,45	276 982,47	278 342,14
Subvention d'équilibre CCAS	40 000,00	40 000,00	50 300,00
Diverses subventions de fonctionnement	111 994,00	90 405,00	86 310,00
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	69 172,71	58 398,76	46 033,22
Indemnités et frais des élus	159 525,55	151 069,00	149 555,47
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées			3 329,03
Total chapitre 65	661 854,71	616 855,23	613 869,86

4.2.5 *Charges financières (chapitre 66)*

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Intérêts réglés à l'échéance	237 552,99	244 166,92	240 107,19
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	2 209,92	-808,47	7 421,38
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	4 211,68	10 453,51	7 725,01
Total chapitre 66	243 974,59	253 811,96	255 253,58

4.2.6 *Charges exceptionnelles (chapitre 67)*

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Annulation de titres émis sur exercice antérieur	19 106,86	569,88	5 721,52
Subventions exceptionnelles aux associations	94 420,00	12 660,00	23 460,00
Autres charges exceptionnelles	188,47	325,41	62,48
Total chapitre 67	113 715,33	13 555,29	29 244,00

Annulation de mécénat pour 4000 € et trop perçu de la CAF pour 1721,52 €.

Subventions exceptionnelles à la MJC en 2019 pour l'aide aux devoirs (10 000 €).

4.2.7 *Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)*

LIBELLE	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Dotations aux amortissements	418 998,00	436 638,00	454 297,00
Autres opérations d'ordre (liées aux cessions)	12 867,00	-	26 450,00
Total chapitre 042	431 865,00	436 638,00	480 747,00

4.3 RECAPITULATIF de la section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
013 Atténuation de charges	269 739,07	109 061,70	205 888,86
70 Produits des services et ventes diverses	421 432,40	442 177,20	487 318,89
73 Produits des impôts et taxes	4 584 577,00	4 680 688,14	4 744 055,96
74 Dotations et subventions	3 072 506,89	3 123 891,83	3 214 236,82
75 Autres produits de gestion courante	147 678,02	107 009,06	99 905,17
76 Produits Financiers	126,92	119,59	119,59
77 Produits exceptionnels	82 241,16	136 135,06	89 155,55
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 578 301,46	8 599 082,58	8 840 680,84
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 318,47	302 364,83	239 535,46
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	331 318,47	302 364,83	239 535,46
TOTAL	8 909 619,93	8 901 447,41	9 080 216,30

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
011 Charges à caractère général	1 589 926,32	1 493 754,45	1 583 009,75
012 Charges de personnel frais assimilés	4 831 447,77	4 536 296,18	4 737 903,50
014 Atténuation de recettes	381 425,74	632 434,54	610 274,54
65 Autres charges de gestion courante	661 854,71	616 855,23	613 869,86
66 Charges Financières	244 873,69	253 811,96	255 253,58
67 Charges exceptionnelles	113 715,33	13 555,29	29 244,00
68 Dotations aux provisions	60 000,00	45 000,00	45 000,00
022 Dépenses imprévues	-	-	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	7 883 243,56	7 591 707,65	7 874 555,23
023 Virement à la section d'investissement	-	-	-
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	431 865,00	436 638,00	480 747,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	431 865,00	436 638,00	480 747,00
TOTAL	8 315 108,56	8 028 345,65	8 355 302,23

Résultats d'exercice et de clôture

Année	CA 2017	CA 2018	CA 2019 prévisionnel
Recettes totales de fonctionnement de l'exercice	8 909 619,93	8 901 447,41	9 080 216,30
Dépenses totales de fonctionnement de l'exercice	8 315 108,56	8 028 345,65	8 355 302,23
Résultat d'exercice	594 511,37	873 101,76	724 914,07
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 536 359,47	849 998,44	1 144 923,62
Résultat de clôture	2 130 870,84	1 723 100,20	1 869 837,69

4.4 LES DEPENSES d'investissement

4.4.1 Les A.P.C.P

N° ET INTITULE DE L'AP	Total AP	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP réalisés au titre de l'exercice N (CA)	Restes à financer sur les exercices N+1 et suivants
1/ Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00	1 089 569,88	9 346,19	77 983,93
2/ Etude programmativité hôtel de ville	47 840,00	0,00	0,00	47 840,00
4/ Bâtiments insalubres	158 000,00	156 495,83	0,00	0,00
5/ Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00	32 000,00	0,00	351 385,00
6/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme	7 100 000,00	6 209 937,19	808 915,58	81 147,23
10/ La Bouquerie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00	1 602 713,02	0,00	72 286,98
11/ Travaux cathédrale	284 000,00	177 598,08	0,00	106 401,92
12/ Travaux de voirie suite aux intempéries	2 396 000,00	2 143 634,52	0,00	0,00
<i>Dont 12.1 Travaux voirie hors protection hôpital</i>	1 250 000,00	1 226 061,52	0,00	0,00
<i>Dont 12.2 Travaux voirie pour protection hôpital</i>	1 146 000,00	917 573,00	0,00	0,00
13/ Espace Santé	3 144 000,00	410 530,33	587 747,74	2 145 721,93
14/ Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	0,00	3 743 644,00
15/ Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont géoréférencement et module métier)	1 535 000,00	212 962,32	461 969,64	860 068,04
16/ Complexe André Beaumont – Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	76 991,23	2 057 688,77
17/ Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	76 178,90	228 821,10
18/ Travaux groupe scolaire Prémierlet	463 800,00	183 918,56	72 435,93	207 445,51
Nouvelles AP				
19/ Projet agricole sur le site de Campeyrroux	75 000,00	0,00	28 738,23	46 261,77
20/ Diagnostics amiante	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	0,00	438 000,00
TOTAUX	25 100 249,00	12 219 359,73	2 122 323,44	10 504 696,18

4.4.2 Les restes à réaliser dépenses

Chapitre	Nature	Libellé	Montant RAR
10	10226	TAXE D'AMENAGEMENT	2 756,57
20	202	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	1 120,00
20	2031	FRAIS D'ETUDES	10 689,94
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	28 662,00
204	2041511	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 728,00
21	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	11 278,03
21	21311	HOTEL DE VILLE	20 705,81
21	21312	BATIMENTS SCOLAIRES	484,88
21	21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	100,00
21	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	39 692,53
21	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	48 957,32
21	2151	RESEAUX DE VOIRIE	142 480,41
21	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	66 197,52
21	21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	34 352,33
21	21538	AUTRES RESEAUX	1 524,00
21	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	16 870,13
21	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	36 490,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 961,00
21	2184	MOBILIER	5 935,64
21	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 408,87
45	458101	PERIL IMMINENT 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
45	458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	11 654,40
Total			524 388,29

2048

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

4.5 LES RECETTES d'investissement

Les opérations d'investissement lancées dans le cadre des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (présentées ci-dessus), ont pu bénéficier de nombreuses aides financières de l'ensemble des partenaires publics (Europe, région, département, Ademe, Agence de l'Eau, CNC,...).

4.5.1 Subventions d'investissement ayant fait l'objet de réalisations en 2019

Article	Financiers	Libellé	Rappel montants éligibles HT	Rappel montants attribués	Réalisations antérieures à 2019	Réalisations 2019 (2)	Reste à encaisser
1311	A EAU	PPAPPH Agence de l'eau	72 375,00 €	57 900,00 €	- €	17 370,00 €	
1321	ETAT	SUBVENTION FRICHE FRAISSE 2011	314 861,00 €	91 067,00 €	61 416,39 €	11 437,20 €	18 212,80 €
1321	ETAT	Fonds de solidarité Intempéries 2015 VOIRIE	1 114 990,65 €	423 077,00 €	384 372,80 €	16 198,06 €	- €
1321	ETAT	Acquisition propriété C666 et C1890 Fonds Barrier	612 900,00 €	612 900,00 €	306 450,00 €	183 870,00 €	122 580,00 €
1322	REGION	Travaux sécurisation hôpital	790 490,00 €	158 098,00 €	55 271,06 €	71 207,34 €	- €
1322	REGION	Travaux d'isolation de l'école Maternelle Prémierlet	226 797,00 €	50 000,00 €	- €	35 000,00 €	10 000,00 €
1323	CD	Travaux de sécurisation contre les inondations - hôpital	790 490,00 €	118 574,00 €	42 096,70 €	59 560,29 €	
1323	CD	Travaux d'isolation de l'école Maternelle Prémierlet	226 797,00 €	80 000,00 €	- €	72 099,52 €	
1323	CD	Développement d'une agriculture familiale	66 690,00 €	12 000,00 €	- €	2 400,00 €	9 600,00 €
1328	HE	Travaux de l'école Maternelle Prémierlet - isolation des murs	53 161,00 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	
1328	HE	Travaux de l'école Maternelle Prémierlet - menuiseries	79 109,00 €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	
1328	AUTRE	Participation diocèse cloches 2&4+cloche 5			- €	5 238,00 €	
1328	CEE	CEE école Prémierlet			- €	127 731,78 €	
1328	AUTRE	Subvention carré militaire			- €	4 050,00 €	
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2019			4 348 660,65 €	1 615 616,00 €	849 606,95 €	618 162,19 €	160 392,80 €

4.5.2 Les restes à réaliser recettes

Chapitre	Nature	Libellé	Montant RAR
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	5 980,00
13	1312	REGIONS	2 128,00
13	1313	DEPARTEMENTS	25 000,00
13	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	689 532,80
13	1322	REGIONS	357 651,54
13	1323	DEPARTEMENTS	330 846,70
13	1327	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	448 600,00
13	1328	AUTRES	45 000,00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	750 000,00
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 793,00
21	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	7 304,49
45	458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
45	458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	18 440,40
Total			2 699 615,84

4.6 RECAPITULATIF de la section d'investissement

Depenses d'investissement	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)			-
16 Emprunts et dettes assimilées	729 718,44	693 960,37	2 117 833,58
20 Immobilisations incorporelles	56 681,94	38 197,00	54 213,58
204 Subventions d'équipement versées	2 880,00	-	4 088,66
21 Immobilisations corporelles	3 776 277,42	5 265 775,67	2 461 770,80
23 Immobilisations en cours	179 783,50	276 005,76	631 459,74
26			
27 Autres immobilisations financières	45 391,57	44 363,35	43 719,78
45 Opérations pour compte de tiers (45811)			6 786,00
<i>RAR dépenses</i>			
Total des dépenses réelles d'investissement	4 790 732,87	6 318 302,15	5 319 872,14
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 318,47	302 364,83	239 535,46
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			
041 Opérations patrimoniales	1 419 840,86	57 734,32	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 751 159,33	360 099,15	239 535,46
<i>001 resultat n-1</i>			
TOTAL	6 541 892,20	6 678 401,30	5 559 407,60

Recettes d'investissement	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	301 210,70	773 115,35	891 320,03
1068 excédent de fonctionnement capitalisé		1 280 872,40	578 176,58
13 Subventions (sauf 138)	1 168 229,87	2 430 198,80	612 924,19
16 Emprunts et dettes	1 600 000,00	1 800 000,00	1 533 000,00
21 Immobilisations corporelles			9 235,06
23 Immobilisations corporelles	25 867,71	11 308,24	
27 Autres immobilisations	45 391,57	44 363,35	43 719,78
45 Opérations pour compte de tiers			
024 Produits de cessions d'immobilisation	-		
<i>RAR recettes</i>			
Recettes réelles d'investissement	3 176 061,21	6 339 858,14	3 668 375,64
021 Virement de la section de fonctionnement	-		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	431 865,00	436 638,00	480 747,00
041 Opérations patrimoniales	1 419 840,86	57 734,32	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 851 705,86	494 372,32	480 747,00
TOTAL	5 027 767,07	6 834 230,46	4 149 122,64

20/46

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Résultat d'investissement de l'exercice	CA 2017	CA prévisionnel 2018	CA prévisionnel 2019
Dépenses totales d'investissement	6 541 892,20	6 678 401,30	5 559 407,60
Recettes totales d'investissement	5 027 767,07	6 834 230,46	4 149 122,64
Résultat d'investissement de l'exercice	-1 514 125,13	155 829,16	-1 410 284,96
001 Résultat d'investissement reporté pour résultat CA	-518 363,60	-2 032 488,73	-1 876 659,57
001 Résultat d'investissement reporté pour résultat CA			
Résultat de clôture	-2 032 488,73	-1 876 659,57	-3 286 944,53

Résultat de clôture	-3 286 944,53
RAR dépenses	524 388,29
RAR recettes	2 699 615,84
Solde RAR	2 175 227,55
Besoin de financement 1068	1 111 716,98
Résultat d'exercice cumulé de fonctionnement	1 869 837,69
Solde 002	758 120,71

4.7 LA DETTE

Les tableaux présentés ci-dessous intègrent les emprunts mobilisés au cours de l'exercice 2019.

4.7.1 Synthèse de la dette au 31/12/2019

Eléments de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Dettes globales	9 669 119,27 €	10 398 952,85 €	↓
Taux moyen	2,47 %	2,38 %	→
Durée résiduelle moyenne	13,89 ans	12,86 ans	↗
Durée de vie moyenne	7,58 ans	6,97 ans	↗

L'encours de dette au 1/1/2019 comprenait 2 prêts relais pour un montant cumulé mobilisé de 1 400 000 € :

- 600 000 € du crédit agricole débloqués pour préfinancer l'opération médiathèque dans l'attente des versements des subventions
- 800 000 € de la caisse d'épargne débloqués pour préfinancer le FCTVA relatifs aux dépenses d'investissement 2018

Suite aux encaissements du FCTVA et de subventions en 2018 et 2019, les 1,4 millions de ces prêts relais ont été remboursés par anticipation fin 2019.

Au 31/12/2019, il reste encore en encours de prêt relai :

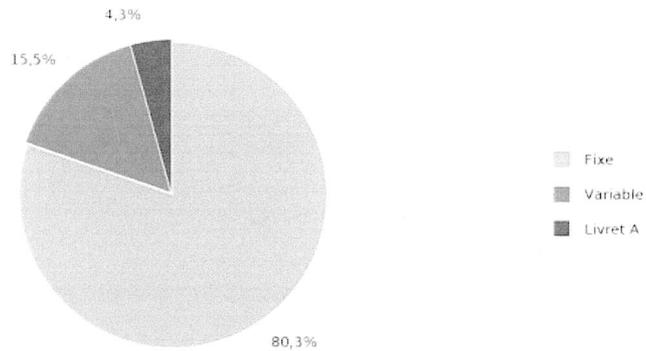
- 165 000 euros au titre du solde du prêt relai de la Caisse d'Epargne 2018
- 500 000 € au titre du prêt relai souscrit en 2019 auprès de la Caisse d'Epargne pour le pré-financement du FCTVA des investissements 2019

L'encours de dette long terme au 31/12/2019 (déduction faite des prêts relais à hauteur de 665 000 s'élève à 9 004 119 € (soit 1163 € / habitant).

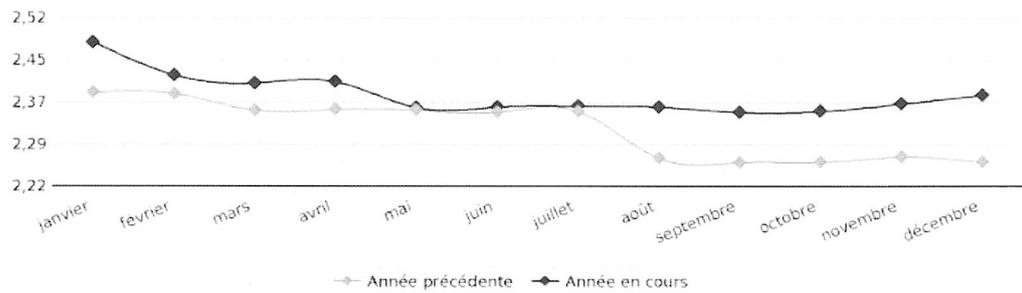
4.7.2 Dette par risque

Type	Capital Restant D0	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 763 369,01 €	80,29 %	2,9
Variable	1 494 500,26 €	15,46 %	0,0
Livret A	411 250,00 €	4,25 %	1,7
Ensemble des risques	9 669 119,27 €	100,00 %	2,4

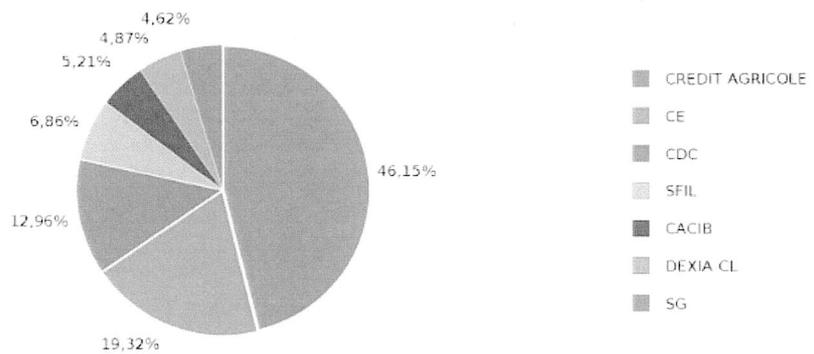
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



Évolution annuelle du taux moyen (%)



4.7.3 Dette par prêteur



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

4.7.4 Dette par année

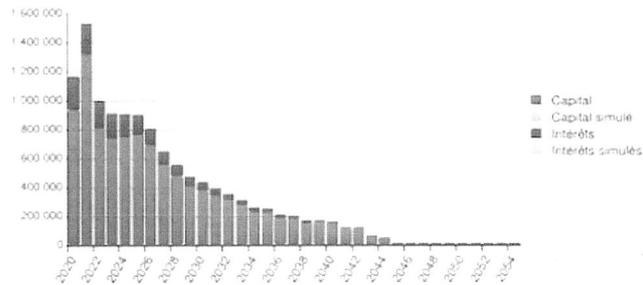
Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2020	9 669 119,27 €	928 518,36 €	236 508,37 €	1 165 027,23 €	9 490 600,41 €
2021	3 490 600,41 €	1 311 845,20 €	218 361,71 €	1 530 206,91 €	3 179 655,21 €
2022	3 179 655,21 €	801 420,44 €	196 509,97 €	997 930,41 €	1 377 234,77 €
2023	1 377 234,77 €	732 693,21 €	177 624,23 €	910 307,44 €	6 644 551,56 €
2024	6 644 551,56 €	747 531,39 €	158 212,38 €	905 993,77 €	5 896 970,17 €
2025	5 896 970,17 €	763 103,59 €	138 704,62 €	901 808,21 €	5 133 866,58 €

Le remboursement prévu du prêt relais en 2021 (pour un montant global de 500 000 €) fait baisser fortement l'encours de la dette entre 2020 et 2022.

La dette passe de 9 669 119 € fin 2019 à 7 377 234 € en 2022.

4.7.5 Flux de remboursement

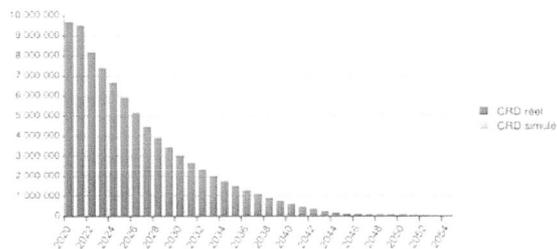
Flux de remboursement



Les remboursements des 2 prêts relais en cours sont présentés sur 2020 (date buttoir) pour 165 000€ et 2021 pour 500 000 €. En 2021, la commune percevra l'ensemble du FCTVA relatif aux dépenses de l'espace santé.

4.7.6 Evolution du capital restant dû

Evolution du CRD



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

4.8 LA TRESORERIE

Au 31/12/2019, le montant des contrats de trésorerie de la commune s'élevait à 2 200 000 €, soit 850 000 € pour la gestion courante et 1 350 000 € pour le préfinancement des dépenses de l'espace santé en attendant l'encaissement des subventions attribuées. Les intérêts correspondants s'élevaient à 7 725 €.

5. Niveaux d'épargne du budget principal

EPARGNE BRUTE : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et notamment au remboursement de la dette.

EPARGNE NETTE : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette hors gestion active de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette

L'épargne nette présente la marge d'autofinancement disponible suite au remboursement des emprunts. Pour les analystes du secteur bancaire, il ne s'agit pas de porter un jugement sur la qualité de la situation financière de la collectivité, mais d'identifier une capacité d'endettement supplémentaire.

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019
70 Produits des services et ventes diverses	421 432,40	442 177,20	487 317,89
73 Produits des impôts et taxes	4 584 577,00	4 680 688,14	4 744 055,96
74 Dotations et subventions	3 072 506,89	3 123 891,83	3 214 236,82
75 Autres produits de gestion courante	147 678,02	107 009,06	99 905,17
013 Atténuation de charges	269 739,07	109 061,70	205 888,86
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 495 933,38	8 462 827,93	8 751 404,70
011 Charges à caractère général	1 589 926,32	1 493 754,45	1 583 009,75
012 Charges de personnel	4 831 447,77	4 536 296,18	4 737 903,50
65 Autres charges de gestion courante	661 854,71	616 855,23	613 869,86
014 Atténuation de produits	381 425,74	632 434,54	610 274,54
Depenses courantes de fonctionnement hors interets et hors charges exceptionnelles(2)	7 464 654,54	7 279 340,40	7 545 067,65
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 031 278,84	1 183 487,53	1 206 347,05
Charges financières (66)	244 873,69	253 811,96	255 253,58
Produits financiers (76)	126,92	119,59	119,59
Resultat financier (4)	-244 746,77	-253 692,37	-255 133,99
Charges exceptionnelles (67)	113 715,33	13 555,29	29 244,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	76 241,16	16 135,06	62 705,55
Resultat exceptionnel (5)	-37 474,17	2 579,77	33 461,55
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	749 057,90	932 374,93	984 674,61
Remboursement du capital de la dette hors renegociation de la dette (7) hors prêts court terme	729 718,44	693 960,37	717 833,58
Epargne Nette ou autofinancement courant (8) = (6) -(7)	19 339,46	238 414,56	266 841,03

Hormis les recettes de loyer, tous les postes de recettes courantes ont connu une augmentation de 2018 à 2019.

Augmentation des dépenses courantes, notamment pour les charges à caractère général et les charges de personnel. Les nouveaux équipements tels que la médiathèque et la halle de sport ont entraîné des charges induites supplémentaires.

Au regard du niveau des recettes et dépenses 2019, il peut être constaté une légère amélioration de l'épargne de gestion de 2018 à 2019.

6. Contexte de la préparation budgétaire 2020 de la commune de Lodève

6.1 Situation financière fragile

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place des procédures de gestion rigoureuse pour améliorer son épargne (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement). Pour rappel l'épargne nette négative à - 1.2 millions en 2008, a pu être remontée par des mesures fortes dès 2010 à - 372 761 euros puis améliorée très progressivement par un travail de fond, permettant de redevenir positive en 2015 (+90 055€) puis atteindre 266 000€ en 2019. Cela a permis de dégager des excédents de fonctionnement conséquents depuis déjà plusieurs années. Ces excédents ont contribué significativement au financement d'une politique forte d'investissements qui visait un rattrapage des retards d'équipements accumulés antérieurement (bâtiments, voiries, réseaux et équipements publics...) en évitant de dégrader le niveau de dette à long terme de la commune qui se maintient constant (les variations de dette d'une année sur l'autre sont principalement liées au recours aux prêts court terme nécessaires pour avancer les montants de subventions et de FCTVA recouverts 1 à 2 ans après réalisation des dépenses).

2020 doit marquer l'achèvement de plusieurs de ces programmes d'investissements.

Cependant, la situation financière de la commune a été impactée depuis 2017, par l'arrêt brutal du dispositif des contrats aidés qui a réduit les recettes, masquant pour partie le fruit des efforts réalisés et sera impactée en 2020 par d'autres pertes de recettes conséquentes et quelques dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire en cours.

Consciente du contexte national contraint, la commune reste vigilante, privilégiant une approche budgétaire prudente intégrant par anticipation tous les risques déjà identifiés et met tout en œuvre pour garder des finances stables.

6.2 Éléments d'évolution de la fiscalité et de la DGF

6.2.1 *Revalorisation des bases fiscales*

Pour rappel, l'article 17 dernier alinéa de la Loi de Finances Rectificative pour 2017, stipule qu'à partir de 2018, les valeurs locatives seront majorées par application d'un coefficient égal à 1 majoré du quotient, lorsque celui-ci est positif, entre d'une part, la différence de la valeur de l'indice des prix à la consommation harmonisé du mois de novembre de l'année précédente et la valeur du même indice au titre du mois de novembre de l'antépénultième année.

En 2020, il sera appliqué deux coefficients de revalorisation des bases fiscales soit :

- Taxe d'habitation sur les résidences principales : 1,009
- Taxes foncières bâties et non bâties et taxe d'habitation résidences secondaires : 1,012

Considérant également la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les taux communaux de la taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux 2019, ce qui conduit les communes à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020.

Evolution des dotations de l'Etat versées à la commune de 2017 à 2020
--

	2017	2018	2019	2020	Evolution previsionnelle 2019-2020 en %
Dotation Forfaitaire	1 098 909	1 103 145	1 105 688	1 104 087	-0,14 %
Dotation de Solidarité Rurale	826 893	873 051	913 401	968 013	5,98 %
Dotation de Solidarité Urbaine	396 217	415 504	430 903	447 833	3,93 %
Dotation Nationale de Péréquation	314 600	328 060	334 806	331 288	-1,05 %
FORFAITAIRE+DSU+DSR+DNP	2 636 619	2 719 760	2 784 798	2 851 221	2,39 %

Les dotations 2020 ont été notifiées à la commune comme précisées ci-dessus.

Le dispositif de péréquation voté par l'Etat, continue à être favorable pour la commune en 2020, au regard de ses indicateurs de pauvreté.

7. Présentation des orientations du budget primitif 2020 – Budget principal

7.1 Les recettes de fonctionnement

7.1.1 Atténuation de charges (chapitre 013)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	269 739,07	109 061,70	205 888,86	58 500,00
	Total chapitre 013	269 739,07	109 061,70	205 888,86	58 500,00

Les atténuations de charges sont principalement composées en 2020, du remboursement du centre de gestion des salaires des agents au titre de l'exercice du droit syndical et du solde des derniers contrats aidés.

7.1.2 Produit des services (chapitre 70)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
70311	Concessions dans les cimetières	13 469,00	18 391,50	12 812,00	13 000,00
70323	Redevances d'occupation du domaine public communal	6 063,14	6 117,68	8 632,94	10 263,00
7062/70632	Redevances et droits des services à caractère culturel et de loisirs (médiathèque, école de musique, Luteva)	59 012,20	63 226,36	76 168,36	69 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel Cinéma	181 995,70	185 503,30	198 447,82	120 000,00
70631	Redevances des services à caractère sportif (piscine)	19 563,44	22 028,00	20 505,94	20 000,00
70841/70846/70876	Facturation des frais de personnel et autres frais (principalement) à la CCLL	137 249,65	142 668,89	169 680,77	149 800,00
70878	Facturation d'autres frais à d'autres redevables	3 707,91	2 476,72	445,56	400,00
7088	Autres produits d'activités annexes (publicité cinéma)	371,36	1 764,75	625,50	1 000,00
	Total chapitre 70	421 432,40	442 177,20	487 318,89	383 463,00

Dans ce contexte de crise sanitaire, de nombreux services publics sont impactés.

La fermeture de nombreux établissements sportifs et culturels sur plusieurs mois va forcément impacter le niveau des recettes attendues d'ici la fin de l'année. Une estimation des pertes de recettes est intégré aux prévisions budgétaires.

7.1.3 Impôts et taxes (chapitre 73)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 087 992,00	4 122 188,00	4 168 413,00	4 259 858,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	108 086,00	109 548,00	104 134,00	104 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 645,00	1 268,00	0,00	1 268,00
7336	Droits de place	48 964,55	67 654,13	72 609,72	64 000,00
7337	Droits de stationnement	7 211,20	6 421,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	6 251,00	6 200,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	178 171,42	160 287,53	163 116,54	165 000,00
7381	Taxe additionnelle droits de mutation ou publicité foncière	152 506,83	213 321,48	229 531,70	100 000,00
	Total chapitre 73	4 584 577,00	4 680 688,14	4 744 055,96	4 700 326,00

Les bases 2020 ayant été notifiées par les services fiscaux, le produit attendu à taux constant s'élève à 4 259 858 €.

Par prudence, suite à la crise sanitaire et au gel des opérations immobilières pendant plusieurs mois, les recettes de taxe additionnelle sur les droits de mutation ont été estimées à 100 000 €.

7.1.4 Dotations et participations (chapitre 74)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
7411	dotations forfaitaire	1 098 909,00	1 103 145,00	1 105 688,00	1 104 087,00
74121	Dotations de solidarité rurale (DSR)	826 093,00	873 051,00	913 401,00	968 013,00
74123	Dotations de solidarité urbaine (DSU)	396 217,00	415 504,00	430 903,00	447 833,00
74127	Dotations nationales de péréquation (DNP)	314 600,00	328 060,00	334 806,00	331 288,00
74718	Subventions Etat	32 265,00	0,00	25 213,83	65 000,00
7473	Subvention département (école de musique)	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participations autres communes (scolaire)	31 091,54	30 139,35	35 602,20	33 000,00
74751	Subventions école de musique (CCLL)	17 402,00	23 353,00	28 260,00	28 260,00
7478	Subventions autres organismes (cinéma CNC C+ Orange+ FIPHPF + CAF centre social)	38 830,16	39 171,48	12 399,79	72 433,00
7478	Autres subventions (politique ville / contrat enfance jeunesse ...)	15 766,19	0,00	0,00	0,00
7482/74833	Etat compensation de la CET / Perte taxe additionnelle	2 953,00	1 029,00	0,00	1 029,00
74834	Etat compensation - exonérations taxe foncière	22 603,00	21 376,00	0,00	12 678,00
74835	Etat compensation - exonérations taxe d'habitation	257 922,00	264 933,00	303 833,00	301 170,00
7485	Dotations Etat - Titres sécurisés	5 055,00	12 130,00	12 130,00	12 130,00
	Total chapitre 74	3 072 506,89	3 123 891,83	3 214 236,82	3 388 921,00

Le dispositif de péréquation des dotations de l'Etat est toujours favorable en 2020 et permet à la commune de bénéficier de 66 423 € de dotations supplémentaires par rapport à 2019.

7.1.5 Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
752	Redevances de locations de salles municipales et divers loyers	80 272,89	79 157,51	73 599,76	114 763,00
752	Autres loyers (photovoltaïque)	25 832,31	25 902,54	26 069,70	26 250,00
7588	Autres recettes de gestion	41 572,82	1 949,01	235,71	0,00
	Total chapitre 75	147 678,02	107 009,06	99 905,17	141 013,00

La commune encaissera en 2020 les premiers loyers de l'Espace Santé, d'où l'augmentation des recettes du chapitre 75 en 2020.

7.1.6 Produits exceptionnels (chapitre 77)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
7711	Dédits et pénalités perçues	0,00	0,00	28 800,00	0,00
775/7788	Produits de cessions d'immobilisation	6 000,00	120 000,00	26 450,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers (remboursement sur sinistres ...)	70 241,16	8 135,06	33 905,55	2 030,00
7788	Mécénat (Corso, projet voile)	6 000,00	8 000,00	0,00	0,00
	Total chapitre 77	82 241,16	136 135,06	89 155,55	2 030,00

Seules les recettes d'indemnisation de sinistres déjà constatées sont inscrites en 2020.

L'annulation de manifestations tel que le Corso entraîne également l'annulation des mécénats correspondant

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

7.1.7 Opérations d'ordre entre sections recettes (chapitre 042)

Article	Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
722	Travaux en régie valorisant le patrimoine communal (Maîtrise d'œuvre interne et travaux d'investissement réalisés par le CTM)	303 845,47	284 370,83	209 623,46	200 000,00
777	Étalonnages de subventions d'équipement transférables (subventions minibus / équipements numérisation cinéma)	20 606,00	17 994,00	29 912,00	32 361,00
7761	Moins valeur des cessions d'immobilisations	6 867,00	0,00	0,00	
Total chapitre 042		331 318,47	302 364,83	239 535,46	232 361,00

7.2 Les dépenses de fonctionnement

7.2.1 Atténuations de produits (chapitre 014)

LIBELLE	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
Attribution de compensation à verser à la CCLL	381 425,74	585 274,54	585 274,54	585 275,00
Dégrèvements THLV à la charge de la commune	0,00	47 160,00	25 000,00	40 000,00
Total chapitre 014	381 425,74	632 434,54	610 274,54	625 275,00

La commune a estimé un montant de dégrèvement sur la THLV sur la base des montants connus sur 2016 et 2017, car les années suivantes n'ont toujours pas été refacturées par les services fiscaux. Cependant, en conséquence de la mise en œuvre du programme d'amélioration de l'habitat certains dégrèvements peuvent disparaître au profit de nouvelles recettes de taxe d'habitation (nouveaux logements réhabilités et occupés).

7.2.2 Charges à caractère général (chapitre 011)

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
Dépenses affectées à la gestion des bâtiments communaux (consommations eau, électricité, gaz, fioul, téléphonie, maintenance des équipements...)	531 925,15	530 352,22	560 654,29	622 052,00
Divers fournitures et services nécessaires au fonctionnement des services communaux	1 014 668,28	907 878,57	962 485,68	1 081 134,00
Taxe foncière et THLV des bâtiments communaux	14 284,00	25 030,00	27 851,00	28 800,00
Autres impôts (TSA Cinéma / Sacem / Redevance spéciale)	29 048,89	30 493,66	32 018,78	17 226,00
	1 589 926,32	1 493 754,45	1 583 009,75	1 747 212,00

Augmentation des énergies et fluides :

- Du aux nouvelles augmentations tarifaires 2020
- au regard des nouveaux bâtiments en gestion communale (halle des sports et nouvelle médiathèque) sur une année pleine, tout en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire

Augmentation des dépenses d'entretien et produits sanitaires liée au COVID.

7.2.3 Charges de personnel (chapitre 012)

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
Salaires bruts chargés	4 513 162,95	4 233 187,94	4 418 931,92	4 382 750,00
Remboursement personnel mis à disposition	132 763,00	133 166,06	168 247,58	223 200,00
Cotisations CNFPT	40 921,92	40 723,03	36 320,33	41 000,00
Cotisations COS	32 636,35	31 685,28	31 046,27	32 000,00
Cotisations FIPHFP	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecine du travail / expertises médicales	17 720,40	18 630,75	17 712,21	35 000,00
Cotisations pour assurance du personnel	94 243,15	78 903,12	65 645,19	68 100,00
Total chapitre 012	4 831 447,77	4 536 296,18	4 737 903,50	4 782 050,00

Des réorganisations opportunistes des services optimisées notamment par le développement de la mutualisation avec la communauté de communes permettent une stabilisation globale de la masse salariale malgré les facteurs d'augmentation 2020 suivants :

Glissement Vieillesse Technicité

Dépenses supplémentaires au titre des élections municipales

Dispositif du P.P.C.R. (*Parcours professionnels, carrières et rémunérations*)

Mise en place du RIFSEEP en 2020

Nouvelles mises à disposition de personnel entre la CCLL et la ville

7.2.4 Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
Contingent SDIS	281 162,45	276 982,47	278 342,14	276 700,00
Subvention d'équilibre CCAS	40 000,00	40 000,00	50 300,00	50 000,00
Diverses subventions de fonctionnement	111 994,00	90 405,00	86 310,00	90 000,00
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	69 172,71	58 398,76	46 033,22	120 100,00
Indemnités et frais des élus	159 525,55	151 069,00	149 555,47	173 500,00
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées	-	-	3 329,03	40 000,00
Total chapitre 65	661 854,71	616 855,23	613 869,86	750 300,00

Augmentation de la participation financière de la commune aux dépenses de scolarité de l'école privée Saint Joseph au titre des maternelles (+ 65 000 €) et prévisions d'une enveloppe pour les admissions en non-valeur qui seraient accordées aux commerçants ou d'autres redevables (activités luteva...) dans le cadre de la crise sanitaire.

7.2.5 Charges financières (chapitre 66)

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
Intérêts réglés à l'échéance	237 552,99	244 166,92	240 107,19	245 855,98
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	2 209,92	-808,47	7 421,38	-6 255,98
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	4 211,68	10 453,51	7 725,01	20 000,00
Total chapitre 66	243 974,59	253 811,96	255 253,58	259 600,00

Prévision d'une période de mobilisation de la ligne de trésorerie plus longue, du fait du volume des investissements conséquents prévus en 2020.

7.2.6 Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions BP 2020
Annulation de titres émis sur exercice antérieur	19 106,86	569,88	5 721,52	3 100,00
Subventions exceptionnelles aux associations	94 420,00	12 660,00	23 460,00	27 000,00
Autres charges exceptionnelles	188,47	325,41	62,48	3 350,00
Total chapitre 67	113 715,33	13 555,29	29 244,00	33 450,00

Prévision d'une enveloppe plus conséquente en 2020 pour les attributions de subventions exceptionnelles aux associations en difficulté.

7.2.7 Opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)

LIBELLE	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
Dotations aux amortissements	418 998,00	436 638,00	454 297,00	503 930,00
Autres opérations d'ordre (liées aux cessions)	12 867,00	-	26 450,00	-
Total chapitre 042	431 865,00	436 638,00	480 747,00	503 930,00

7.3 Synthèse des propositions 2020 de la section de fonctionnement et équilibre

Recettes de fonctionnement	BP 2019	Propositions BP 2020
013 Atténuation de charges	56 000,00	58 500,00
70 Produits des services et ventes diverses	440 043,00	383 463,00
73 Produits des impôts et taxes	4 691 134,00	4 700 326,00
74 Dotations et subventions	3 180 498,00	3 388 921,00
75 Autres produits de gestion courante	409 813,00	141 013,00
76 Produits Financiers		-
77 Produits exceptionnels	27 600,00	2 030,00
78 Reprise sur provision (semi-budgétaires)		240 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 805 088,00	8 914 253,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00	232 361,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	330 000,00	232 361,00
TOTAL	9 135 088,00	9 146 614,00
002 Résultat de fonctionnement	1 144 923,62	758 120,71
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	10 280 011,62	9 904 734,71

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	Propositions BP 2020
011 Charges à caractère général	1 612 900,00	1 747 212,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	4 782 050,00
014 Atténuation de recettes	610 275,00	625 275,00
65 Autres charges de gestion courante	627 850,00	750 300,00
66 Charges Financières	278 697,30	259 600,00
67 Charges exceptionnelles	17 950,00	33 450,00
68 Dotations aux provisions	45 000,00	-
022 Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 003 672,30	8 247 887,00
023 Virement à la section d'investissement	1 821 339,32	1 152 917,71
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 000,00	503 930,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 276 339,32	1 656 847,71
TOTAL	10 280 011,62	9 904 734,71

7.4 Prévisions d'investissement

Le projet de budget 2020 intégrera principalement en investissement les opérations déjà validées dans le cadre des autorisations de programme.

7.4.1 *Les opérations en AP/CP*

Poursuite ou solde des opérations dans le cadre des Autorisations de Programme en cours, comme présenté précédemment.

Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE
Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme
La Bouquerie Réseau pluvial et voirie
Travaux cathédrale
Espace Santé
Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg
Programmation pluriannuelle Eclairage public
Travaux groupe scolaire Prémertet
Projet agricole sur le site de Campeyroux
Etudes et travaux de réhabilitation du site Gambetta – Réalisation d'une école de musique

7.4.2 *Les subventions d'investissement*

Le montant des subventions déjà attribuées à inscrire au budget 2020 au regard des dépenses d'équipement prévues s'élève à 2 042 080 €, détaillé comme suit :

- Etat : 678 900 €
- Région : 64 360 €
- Département : 673 870 €
- Europe (ATI) : 544 000 €
- CCLL : 28 950 €
- Autres organismes (Ademe, Hérault Energie...) : 52 000 €

Au regard du programme prévisionnel d'investissement 2020, la commune envisage d'inscrire en dette provisionnelle 1 288 003 € décomposé comme suit :

- 475 337 € dans le cadre de la souscription d'un prêt relai pour préfinancer le montant du FCTVA qui devrait être encaissé en 2021 en fonction des dépenses provisionnelles 2020
- 172 666 € au titre des nouvelles recettes de subventions attendues au cours du 1^{er} semestre 2019 (dossiers en cours et en attente d'attributions)

Ce montant d'inscription de dette n'aura pas lieu d'être contractualisé. Cette recette sera compensée par décision modificative dès lors que les confirmations attendues seront obtenues.

- 640 000 € au titre du montant d'emprunt d'équilibre, à recalibrer en fin d'année en fonction de l'avancement des investissements. Montant d'emprunt maximum qui permet à la collectivité de maintenir son endettement.

7.5 Les niveaux d'épargne du BP 2020

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA prévisionnel 2019	Propositions 2020
70 Produits des services et ventes diverses	421 432,40	442 177,20	487 317,89	383 463,00
73 Produits des impôts et taxes	4 584 577,00	4 680 688,14	4 744 055,96	4 700 326,00
74 Dotations et subventions	3 072 506,89	3 123 891,83	3 214 236,82	3 388 921,00
75 Autres produits de gestion courante	147 678,02	107 009,06	99 905,17	141 013,00
013 Atténuation de charges	269 739,07	109 061,70	205 888,86	58 500,00
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 495 933,38	8 462 827,93	8 751 404,70	8 672 223,00
011 Charges à caractère général	1 589 926,32	1 493 754,45	1 583 009,75	1 747 212,00
012 Charges de personnel	4 831 447,77	4 536 296,18	4 737 903,50	4 782 050,00
65 Autres charges de gestion courante	661 854,71	616 855,23	613 869,86	750 300,00
014 Atténuation de produits	381 425,74	632 434,54	610 274,54	625 275,00
Depenses courantes de fonctionnement hors interets et hors charges exceptionnelles(2)	7 464 654,54	7 279 340,40	7 545 057,65	7 904 837,00
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 031 278,84	1 183 487,53	1 206 347,05	767 386,00
Charges financières (66)	244 873,69	253 811,96	255 253,58	259 600,00
Produits financiers (76)	126,92	119,59	119,59	0,00
Resultat financier (4)	-244 746,77	-253 692,37	-255 133,99	-259 600,00
Charges exceptionnelles (67)	113 715,33	13 555,29	29 244,00	33 450,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	76 241,16	16 135,06	62 705,55	2 030,00
Resultat exceptionnel (5)	-37 474,17	2 579,77	33 461,55	-31 420,00
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	749 057,90	932 374,93	984 674,61	476 366,00
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette (7) hors prêts court terme	729 718,44	693 960,37	717 833,58	770 000,00
Epargne Nette ou autofinancement courant (8) = (6) -(7)	19 339,46	238 414,56	266 841,03	-293 634,00

Le niveau de l'épargne de gestion apparaît dégradé en 2020 du fait de prévisions en dépenses comme en recettes très prudentes au regard des incertitudes qui pèsent sur ce budget. L'épargne réelle à la fin 2020 devrait être améliorée, comme pour chaque fin d'exercice (l'épargne nette prévue au BP 2019 était de 136 415 € et a finalement atteint 266 841 € en fin d'exercice).

8. Présentations des orientations budgétaires 2020 – Budgets annexes

8.1 Le budget annexe du service de l'assainissement collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service de l'assainissement collectif est exploité en régie directe.

Résultats prévisionnels 2019

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019
70	PRODUITS DES SERVICES	700 600,00	671 909,66
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	32 000,00	35 154,43
75	PRODUITS FINANCIERS	-	0,33
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	1,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 547,00	17 543,94
002	EXCEDENT EXPLOITATION REPORTE	94 085,79	
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	844 232,79	724 609,36

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	399 132,00	307 493,65
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	175 615,00	149 700,15
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	45 718,00	45 718,00
66	CHARGES FINANCIERES	17 943,65	17 032,07
67	EXCEPTIONNELLES	1 500,00	341,07
023	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	87 079,14	
042	OPERATIONS PATRIMONIALES	117 245,00	117 245,00
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	844 232,79	637 529,94

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'EXPLOITATION	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2019	724 609,36
DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	637 529,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 079,42
EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1	94 085,79
RESULTAT DE CLOTURE 2019	181 165,21

39/46

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019 prévisionnel	Reste à réaliser
10	AFFECTATION DU RESULTAT	106 602,18	106 602,18	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 900,00	18 900,00	10 668,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	1 358 322,86	800 000,00	
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	117 245,00	117 245,00	
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	87 079,14		
TOUS	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	1 688 149,18	1 042 747,18	10 668,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019 prévisionnel	Reste à réaliser
16	EMPRUNTS ET DETTES	24 500,00	24 181,07	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 385,50	14 303,60	22 805,50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 018 736,79	343 759,60	233 455,44
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	410 012,00	114 049,50	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 547,00	17 543,94	
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	100 967,89	-	
TOUS	TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	1 688 149,18	513 837,71	256 260,94

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2019	1 042 747,18
DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	513 837,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	528 909,47
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-100 967,89
RESULTAT DE CLOTURE 2019	427 941,58
RESTES A REALISER RECETTES	10 668,00
RESTES A REALISER DEPENSES	256 260,94
SOLDE D'EXECUTION DES RAR (Restes à Réaliser)	-245 592,94
SOLDE D'EXECUTION DE CLOTURE 2019	182 348,64

Bilan d'exploitation 2019

Une situation qui continue de s'améliorer

Les nombreux travaux sur le réseau ont permis de réduire considérablement les entrées d'eaux parasites et donc d'améliorer nettement le fonctionnement de la station, permettant de lever la menace d'amende européenne par rapport à la mise en conformité de la station d'épuration (débit).

De nombreuses interventions de curage ont été réalisées sur les réseaux des rivières, réduisant ainsi les risques de dysfonctionnement de ces derniers. Une amélioration de la qualité de l'eau des cours d'eau a pu être observée en conséquence.

4/10

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Bilan des investissements 2019

Etudes sur la STEP et le réseau assainissement : 14 303 €
Etudes de renouvellement du poste de déshydratation des boues : 9 585 €
Travaux STEP : 57 817 €
Travaux sur le réseau : 361 038 €
Divers équipements 15 065 €

Les prévisions d'exploitation en 2020

Les prévisions des principaux postes de dépenses d'exploitation :

- Consommation d'électricité de la STEP : 52 000 €
- Consommation du bâtiment et carburant : 3 000 €
- Transport et compostage des boues : 120 000 €
- Diverses prestations sur réseaux (astreintes, curage...) 157 000 €
- Fournitures et habillement : 8 850 €
- Autres prestations (entretien, maintenance, études...) : 61 750 €
- Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau : 55 500€
- Frais de personnel : 171 800 €
- Amortissements : 115 466 €
- Intérêts d'emprunt : 23 943 €
- Intérêts de ligne de trésorerie 4 000 €

Les prévisions des principaux postes de recettes d'exploitation :

- Produit de la redevance, PFAC, refacturation des travaux de branchement, remboursement de personnel mis à disposition pour un total de : 687 600 €
- Prime épuration de l'Agence de l'Eau : 30 000 €

Une année contrainte du fait :

- de la baisse progressive de la prime épuration versée par l'Agence de l'Eau,
- d'une augmentation du montant des amortissements due aux premières dépenses d'équipement dans le cadre de la régie
- des charges de personnel plus importantes (personnel embauché en cours d'année N-1), mais qui seront remboursées en partie par le SIEL et la CCLL dans le cadre du dispositif de mutualisation du personnel

Les investissements 2020

Acquisition de terrain à côté de la STEP 5000 €
Acquisition véhicule 5 000 €
Acquisition matériel informatique 2 000 €
Acquisition outillage 25 000 €
Nouveaux branchements 25 000 €
Etudes et travaux de mise à niveau de la STEP 137 800 €
Autres études et diagnostic réseaux: 50 000
Reprise étanchéité réseau Soulondre 14 000 €
Rechemisage Soulondre 205 000 €
Suppression réseau amiante rive droite Soulondre 250 000 €
Suppression réseau en contrebas piscine 300 000 €
Travaux renouvellement €poste déshydratation des boues 214 000 €
Autres travaux réseaux 208 320 €

Tarification 2020

Au regard du renforcement du programme de travaux en 2020 et l'objectif d'atteinte de bon niveau de qualité de l'eau et des milieux, une augmentation tarifaire de 0.9 % a été appliquée sur les parts suivantes :

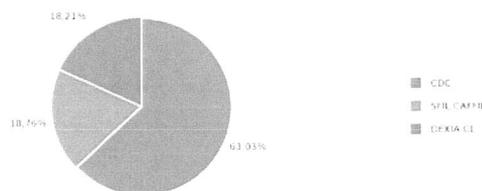
- part fixe indépendante de la consommation : soit 43.89 euros hors taxes par an et par unité de logement,
 - part proportionnelle liée à la consommation : soit 0.93 euros hors taxes par m³,
- les autres tarifs restant inchangés.

Dettes du service de l'assainissement collectif au 31/12/2019

Elements de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Dettes globales	1 172 744,21 €	396 925,28 €	↗
Taux moyen	1,99 %	3,08 %	→
Durée résiduelle moyenne	34,74 ans	17,84 ans	↗
Durée de vie moyenne	19,05 ans	10,05 ans	↗

Répartition de la dette par prêteur

5 emprunts répartis auprès de 3 établissements prêteurs.



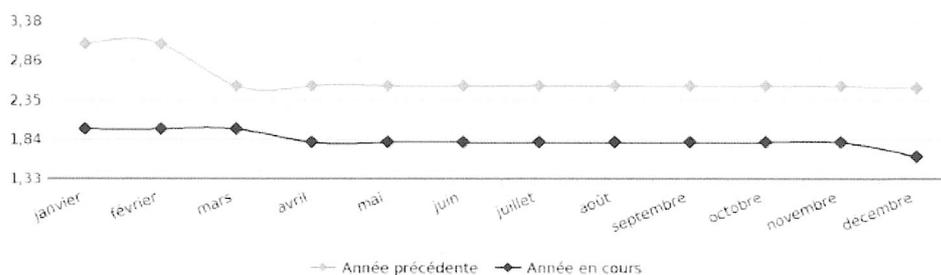
40/48

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

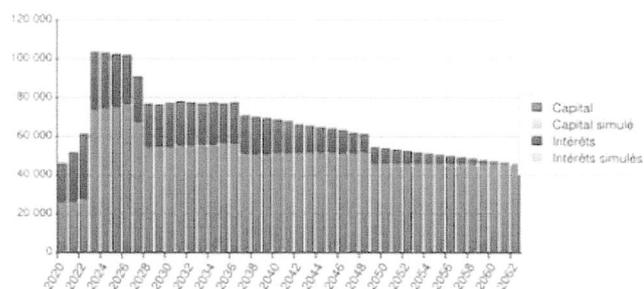
Dettes par type de risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx Annuel)
Fixe	226 740,09 €	19,33 %	4,0
Variable	0,00 €	0,00 %	0,0
Livret A	946 004,12 €	80,67 %	1,5
Ensemble des risques	1 172 744,21 €	100,00 %	1,9

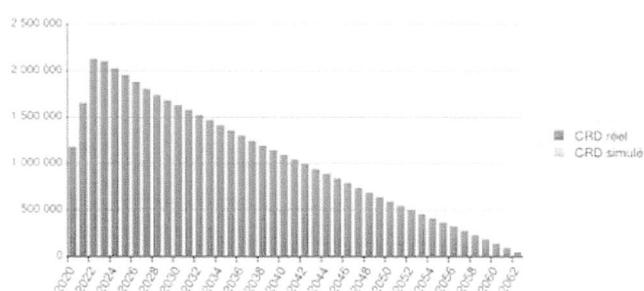
Évolution annuelle du taux moyen (%)



Flux de remboursement



Evolution du CRD



Très peu d'emprunts ont été réalisés avant 2018 du fait du faible niveau des dépenses d'équipements.

Un emprunt de 1.8 millions d'euros a été souscrit en 2018 auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour financer l'ensemble du programme pluriannuel 2018-2021 comprenant les opérations suivantes :

- lutte contre les eaux parasites météoriques
- aménagement d'accès
- réseaux en encorbellement
- travaux à la STEP
- diverses études (filière boue et Step)
- lutte contre les eaux parasites permanentes
- renouvellement de réseaux

8.2 Le budget annexe lotissement (« les Gardies »)

Il est prévu au budget lotissement 2020 de procéder aux dernières ventes de parcelles dans le cadre de l'opération des Roucans, celles-ci n'ayant pu se réaliser depuis 2013, de par la situation conjoncturelle relativement défavorable.

Synthèse des orientations 2020

Finalisation des actions initiées

Développer les dispositifs de mutualisation des moyens humains et matériels entre la ville et la communauté de communes

Faciliter l'accès aux soins et aux différents services de santé

L'espace santé en cours de construction, s'inscrit dans un schéma d'offre de soins global

Résorber l'habitat insalubre en centre bourg, en partenariat avec la SPL Territoire 34 et le concours des différents partenaires institutionnels (ETAT, Conseil régional, Conseil départemental, FNADT, EPF, ANAH, EPARECA,...) et en complémentarité des actions d'amélioration de l'habitat portées par la communauté de communes

Améliorer le cadre de vie des Lodévois (éclairage public, aménagement des espaces publics, propreté, sécurité...)

Poursuivre les investissements structurants

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÉQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME, Joana SINÈGRE		
présents en visio-conférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	24	0	0

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_4 : VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales précisant,

VU l'article 17 dernier alinéa de la loi de finances rectificative pour 2017, qui stipule qu'à partir de 2018, les valeurs locatives seront majorées par application d'un coefficient égal à 1 majoré du quotient, lorsque celui-ci est positif, entre d'une part, la différence de la valeur de l'indice des prix à la consommation harmonisé du mois de novembre de l'année précédente et la valeur du même indice au titre du mois de novembre de l'antépénultième année,

VU la délibération n°MLCM_190326_05 du Conseil Municipal du 26 mars 2019 relative au vote des taux de fiscalité directe locale 2019

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant le report de la date limite de vote des taux et tarifs par les collectivités territoriales, les collectivités à statut particulier et les EPCI à fiscalité propre au 3 juillet 2020, au lieu du 15 ou 30 avril, pour plusieurs impôts dont les taxes foncières,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que l'état 1259 communiqué par les services fiscaux présente les bases

prévisionnelles 2020 de la ville de Lodève comme suit :

- taxe d'habitation :9 002 000 euros,
- taxe foncier bâti :7 495 000 euros,
- taxe foncier non bâti :41 900 euros,

CONSIDÉRANT que les taux appliqués en 2019 étaient les suivants :

- taxe d'habitation :19,52%,
- taxe foncier bâti :32,67%,
- taxe foncier non bâti :129,00%,

CONSIDÉRANT la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les taux communaux de la taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux 2019, ce qui conduit les communes à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020,

CONSIDÉRANT que les produits attendus à taux constants sont les suivants :

- taxe d'habitation :1 757 190 euros,
- taxe foncier bâti :2 448 617 euros,
- taxe foncier non bâti :54 051 euros,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de reconduire ces taux pour 2020, soit :

- taxe foncier bâti :32,67%,
- taxe foncier non bâti :129,00%.

Oùï l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : VOTE** les taux de la fiscalité directe locale 2020 comme suit :

- taxe foncier bâti :32,67%,
- taxe foncier non bâti :129,00%,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME	Joana SINÈGRE	
présents en visio-conférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	23	1	0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

**DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610_5 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019
DU BUDGET PRINCIPAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-31,
VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le **compte administratif 2019** peut être arrêté au plus tard le **31 juillet 2020** (au lieu du 30 juin habituellement) ; la date limite de transmission du **compte de gestion** par le comptable public est également reportée du 1^{er} juin au **1^{er} juillet 2020**,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2019 du budget principal établi par Monsieur le Trésorier de Lodève est conforme au compte administratif 2019 de la commune,

CONSIDÉRANT qu'après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que Monsieur le Trésorier a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion présente donc les résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2019 du budget principal dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Monsieur le Maire précise que Monsieur le Trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juillet comme la loi lui en fait l'obligation.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ENTEND, DÉBAT et ARRÊTE** le compte de gestion 2019 du budget principal de Lodève dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRÉS, Gaëlle LÉVÊQUE,		Joana SINÈGRE, Françoise WALTER-MARTIN- -DUPONT, Isabelle MACEDO

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

	Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS, Sébastien ROME		
présents en visio- conféren ce	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, SoniaARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	20	0	4

**DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 6 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019
DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-31,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le **compte administratif 2019** peut être arrêté au plus tard le **31 juillet 2020** (au lieu du 30 juin habituellement). La date limite de transmission du **compte de gestion** par le comptable public est également reportée du 1er juin au **1^{er} juillet 2020**,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2019 du budget du service assainissement établi par Monsieur le Trésorier de Lodève est conforme au compte administratif 2019,

CONSIDÉRANT qu'après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que Monsieur le Trésorier a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion présente donc les résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2019 du budget annexe du service de l'assainissement dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Monsieur le Maire précise que Monsieur le Trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juillet comme la loi lui en fait l'obligation.

Oùï l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

- **ARTICLE 1 : ENTEND, DÉBAT et ARRÊTE** le compte de gestion 2019 du budget annexe du service assainissement dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Joana SINÈGRE, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Isabelle MACEDO
présents en visio-conférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	20	0	4

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_7 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-31,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le **compte administratif 2019** peut être arrêté au plus tard le **31 juillet 2020** (au lieu du 30 juin habituellement). La date limite de transmission du **compte de gestion** par le comptable public est également reportée du 1er juin au **1^{er} juillet 2020**,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion 2019 du budget annexe Les Gardies établi par Monsieur le Trésorier de Lodève est conforme au compte administratif 2019 de la commune,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

CONSIDÉRANT qu'après rapprochement du compte de gestion et du compte administratif, il apparaît que Monsieur le Trésorier a bien repris, dans ses écritures, le montant du solde figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que le compte de gestion présente donc les résultats concordants avec ceux de l'ordonnateur,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'entendre, de débattre et d'arrêter le compte de gestion 2019 du budget annexe les Gardies dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Monsieur le Maire précise que Monsieur le Trésorier a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1^{er} juillet comme la loi lui en fait l'obligation.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ENTEND, DÉBAT et ARRÊTE** le compte de gestion 2019 du budget annexe Les Gardies dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :
article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Joana SINÈGRE, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Isabelle MACEDO
présents en visio-conférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, SoniaARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	20	0	4

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 8 : ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE POUR LES DÉLIBÉRATIONS RELATIVES AUX COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL, DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le compte administratif 2019 peut être arrêté au plus tard le 31 juillet 2020 (au lieu du 30 juin habituellement). La date limite de transmission du compte de gestion par le comptable public est également reportée du 1er juin au 1^{er} juillet 2020,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article L. 2121-14 susvisé, lors des séances où les comptes administratifs de la commune sont débattus, le Conseil municipal élit son président ; le Maire peut alors assister au débat mais doit se retirer au moment du vote,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de désigner comme présidente de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies, Madame la première adjointe, Gaëlle LÉVÊQUE.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : DÉSIGNE** Madame Gaëlle LÉVÊQUE, première adjointe, comme Présidente de séance pour les délibérations relatives aux comptes administratifs du budget principal, du budget annexe du service assainissement et du budget annexe Les Gardies,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRÉS, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME, Joana SINÈGRE		
présents en visio-conférence	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants	Raoul MILLAN,		

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

par procurati on	Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	24	0	0

Sortie de Pierre LEDUC (et retrait du pouvoir de Ginette CLAPIER) pour les votes des comptes administratifs

**DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_9 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
DU BUDGET PRINCIPAL**

VU les dispositions de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,

VU l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le **compte administratif 2019** peut être arrêté au plus tard le **31 juillet 2020** (au lieu du 30 juin habituellement). La date limite de transmission du **compte de gestion** par le comptable public est également reportée du 1er juin au **1^{er} juillet 2020**,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

CONSIDÉRANT qu'il est exposé aux membres du Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2019 du budget principal de la ville, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	REC EXC
RESULTATS REPORTES		1 144 923,62	1 876 659,57		1 876 659,57	1 1
OPERATIONS DE L'EXERCICE	8 355 302,23	9 080 216,30	5 559 407,60	4 149 122,64	13 914 709,83	13 2
TOTAUX	8 355 302,23	10 225 139,92	7 436 067,17	4 149 122,64	15 791 369,40	14 3
RESULTATS DEFINITIFS		1 869 837,69	3 286 944,53		1 417 106,84	

CONSIDÉRANT que les restes à réaliser sont les suivants :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

- dépenses :524 388,29 euros,
- recettes :2 699 615,84 euros,
- soit un excédent de restes à réaliser de :2 175 227,55 euros,

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le compte administratif 2019 du budget principal de la ville est soumis à l'approbation du Conseil municipal, hors la vue du Maire,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/tEWqasPLEf24xXC>

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le compte administratif 2019 du budget principal de la ville,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ouï l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est annexée à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,

- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Note synthétique

Conseil Municipal du 10 juin 2020

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la commune.

COMMUNE DE LODEVE

Table des matières

1	LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL	2
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
	Les dépenses courantes de fonctionnement	4
2.1.1	Les charges à caractère général (chapitre 011)	4
2.1.2	Les dépenses de personnel (chapitre 012)	5
2.1.3	Les atténuations de produits (chapitre 014)	5
2.1.4	Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)	6
2.1.5	Les frais financiers (chapitre 66)	6
2.1.6	Les charges exceptionnelles (chapitre 67)	6
2.1.7	Les dotations aux provisions (chapitre 68)	6
2.1.8	Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)	7
	Les recettes courantes de fonctionnement	7
2.1.9	Les atténuations de charges (chapitre 013)	7
2.1.10	Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)	8
2.1.11	La fiscalité (chapitre 73)	8
2.1.12	Dotations et participations (chapitre 74)	9
2.1.13	Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)	9
2.1.14	Les produits exceptionnels (chapitre 77)	10
2.1.15	Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)	10
 Erreur ! Signet non défini.	
3	L'EPARGNE	11
4	LES RATIOS	12
5	LA DETTE	13
5.1.1	Synthese de la dette au 31/12/2019	13
5.1.2	Dettes par risque	13
5.1.3	Dettes par prêteur	14
5.1.4	Dettes par année	14
5.1.5	Flux de remboursement	15
5.1.6	Evolution du capital restant dû	15
5.1.7	LA TRESORERIE	15
6	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16
	Les dépenses d'investissement	16
	Les recettes d'investissement	18
7	LES BUDGETS ANNEXES	22
	Les résultats du budget annexe du service « Assainissement collectif »	22
	Les résultats du budget annexe Les Gardies	25

COMMUNE DE LODEVE

1 LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 652 807,52	1 583 009,75
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 821 000,00	4 737 903,50
014	ATTENUATION DE PRODUITS	610 275,00	610 274,54
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	621 180,00	613 869,86
66	CHARGES FINANCIERES	278 697,30	255 253,58
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 662,48	29 244,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	45 000,00	45 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	30 000,00	-
023	VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	1 821 339,32	
042	OPERATIONS PATRIMONIALES	455 000,00	480 747,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		10 362 961,62	8 355 302,23

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019
013	ATTENUATION DE CHARGES	129 500,00	205 888,86
70	PRODUITS DES SERVICES	440 043,00	487 318,89
73	IMPOTS ET TAXES	4 691 134,00	4 744 055,96
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82	3 214 236,82
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	409 813,00	99 905,17
76	PRODUITS FINANCIERS	-	119,59
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 050,00	89 155,55
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	
042	TRAVAUX EN REGIE VOIRIE et AUTRES	330 000,00	239 535,46
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 144 923,62	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		10 396 700,44	9 080 216,30

RESULTATS DE CLOTURE SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2019	9 080 216,30
DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	8 355 302,23
RESULTAT DE L'EXERCICE	724 914,07
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 144 923,62
RESULTAT DE CLOTURE 2019 - FONCTIONNEMENT	1 869 837,69

COMMUNE DE LODEVÉ

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019	Reste à réaliser
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	2 756.57		2 756.57
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 170 000.00	2 117 833.58	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	139 671.29	54 213.58	40 471.94
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	8 816.66	4 088.66	1 728.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 529 952.48	2 461 770.80	451 438.47
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 180 549.00	631 459.74	-
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	50 000.00	43 719.78	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	200 000.00	6 786.00	27 993.31
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	330 000.00	239 535.46	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	72 500.00	-	
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 876 659.57		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		10 560 905.57	5 559 407.60	524 388.29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019	Reste à réaliser
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	1 497 209.58	1 469 466.61	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 138 744.10	612 924.19	1 904 739.04
16	EMPRUNTS ET DETTES	3 167 995.25	1 533 000.00	750 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 793.00		2 793.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 324.32	9 235.06	7 304.49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	50 000.00	43 719.78	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	200 000.00	-	34 779.31
024	OPERATIONS PATRIMONIALES	148 000.00		-
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	1 821 339.32		
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	455 000.00	480 747.00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	72 500.00	-	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		10 560 905.57	4 149 122.64	2 699 615.84

RESULTATS DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2019	4 149 122.64
DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	5 559 407.60
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 410 284.96
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	-1 876 659.57
RESULTAT DE CLOTURE 2019 - INVESTISSEMENT	-3 286 944.53
RESTES A REALISER RECETTES	2 699 615.84
RESTES A REALISER DEPENSES	524 388.29
SOLDE D'EXECUTION DES RAR (Restes à Réaliser)	2 175 227.55
SOLDE D'EXECUTION DE CLOTURE 2019	-1 111 716.98

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses courantes de fonctionnement

Les dépenses courantes de fonctionnement ont été réalisées pour un montant de 7 545 057 € en 2019 soit une hausse de 3.65 % par rapport au CA 2018 (7 279 340 €).

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
011 Charges à caractère général	1 493 754,45	1 583 009,75
012 Charges de personnel	4 536 296,18	4 737 903,50
65 Autres charges de gestion courante	616 855,23	613 869,86
014 Atténuation de produits	632 434,54	610 274,54
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles(2)	7 279 340,40	7 545 057,65

2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Dépenses afférentes à la gestion des bâtiments communaux (consommations eau, électricité, gaz, fioul, téléphonie, maintenance des équipements...)	530 352,22	560 654,29
Divers fournitures et services nécessaires au fonctionnement des services communaux	907 878,57	962 485,68
Taxe foncière et THLV des bâtiments communaux	25 030,00	27 851,00
Autres impôts (TSA Cinéma / Sacem / Redevance spéciale)	30 493,66	32 018,78
	1 493 754,45	1 583 009,75

Augmentation de 5.71 %, de 2018 à 2019, des dépenses de gestion des bâtiments communaux.

Augmentation de 6 %, de 2018 à 2019, des dépenses de fonctionnement des services, après une baisse importante constatée de 2017 à 2018 (-10.52%).

Taxe foncière augmentée en 2019 par la prise en compte de la maison de santé.

Le montant de la TSA du cinéma varie en même temps que les recettes d'entrées (en augmentation en 2019).

COMMUNE DE LODEVE

2.1.2 Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Salaires bruts chargés	4 233 187,94	4 418 931,92
Remboursement personnel mis à disposition	133 166,06	168 247,58
Cotisations CNFPT	40 723,03	36 320,33
Cotisations COS	31 685,28	31 046,27
Cotisations FIPHFP	0,00	0,00
Médecine du travail / expertises médicales	18 630,75	17 712,21
Cotisations pour assurance du personnel	78 903,12	65 645,19
Total chapitre 012	4 536 296,18	4 737 903,50

Détail de l'augmentation de la masse salariale brute chargée :

- Glissement Vieillesse Technicité
- Dispositif Parcours professionnels, carrières et rémunérations
- Dépenses supplémentaires liées à l'organisation du recensement
- Dépenses supplémentaires au titre des élections européennes
- Remplacements d'agents absents pour accident ou maladie
- Nouvelles mises à disposition de personnel entre la CCLL et la ville

2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)

LIBELLE	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Attribution de compensation à verser à la CCLL	585 274,54	585 274,54
Dégrèvements THLV à la charge de la commune	47 160,00	25 000,00
Total chapitre 014	632 434,54	610 274,54

Les attributions de compensation négatives, versées à la CCLL, sont passées de 381 426 € à 585 274 € en 2018, suite au transfert de compétences politique de la ville.

Un montant prévisionnel de 25 000 € au titre de dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants sur l'exercice 2018, a été rattaché sur 2019, l'état correspondant des services fiscaux n'ayant toujours pas été notifié.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.4 Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Contingent SDIS	276 982,47	278 342,14
Subvention d'équilibre CCAS	40 000,00	50 300,00
Diverses subventions de fonctionnement	90 405,00	86 310,00
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	58 398,76	46 033,22
Indemnités et frais des élus	151 069,00	149 555,47
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées		3 329,03
Total chapitre 65	616 855,23	613 869,86

2.1.5 Les frais financiers (chapitre 66)

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Intérêts réglés à l'échéance	244 166,92	240 107,19
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	-808,47	7 421,38
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	10 453,51	7 725,01
Total chapitre 66	253 811,96	255 253,58

2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
Annulation de titres émis sur exercice antérieur	569,88	5 721,52
Subventions exceptionnelles aux associations	12 660,00	23 460,00
Autres charges exceptionnelles	325,41	62,48
Total chapitre 67	13 555,29	29 244,00

Annulation de mécénat pour 4000 € et trop perçu de la CAF pour 1721,52 €.

Subventions exceptionnelles à la MJC en 2019 pour l'aide aux devoirs (10 000 €).

2.1.7 Les dotations aux provisions (chapitre 68)

Des provisions ont été réalisés en 2019 au titre de la garantie d'emprunt ALAPED pour 45 000 €

COMMUNE DE LODEVE

2.1.8 Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)

Ce chapitre comprend les dotations aux amortissements pour 480 747 € en 2019.

Les recettes courantes de fonctionnement

Les recettes courantes de fonctionnement ont été réalisées pour un montant de 8 751 404 € en 2019, en augmentation de 3.41 % par rapport au CA 2018 (8 462 827 €).

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
70 Produits des services et ventes diverses	442 177,20	487 317,89
73 Produits des impôts et taxes	4 690 688,14	4 744 055,96
74 Dotations et subventions	3 123 891,83	3 214 236,82
75 Autres produits de gestion courante	107 009,06	99 905,17
013 Atténuation de charges	109 061,70	205 888,86
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 462 827,93	8 751 404,70

2.1.9 Les atténuations de charges (chapitre 013)

Article	Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	109 061,70	205 888,86
Total chapitre 013		109 061,70	205 888,86

Le montant des recettes réalisées en 2019 se décompose comme suit :

Remboursement assurances SOFCAP : 41 375 €

Remboursement assurances PILIOT : 53 000 €

Indemnités journalières CPAM : 10 216 €

Indemnités congés paternité CDC : 6 284 €

Aides de l'Etat (ASP) : 21 677 €

Aide de la région pour le recensement : 14 385 €

Participation CDG 34 au titre des décharges d'activité pour l'exercice du droit syndical : 58 950€

COMMUNE DE LODEVE

2.1.10 Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Article	Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
70311	Concessions dans les cimetières	18 391,50	12 812,00
70323	Redevances d'occupation du domaine public communal	6 117,68	8 632,94
7062/70632	Redevances et droits des services à caractère culturel et de loisirs (médiathèque, école de musique, Luteva)	63 226,36	76 168,36
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel Cinéma	185 503,30	198 447,82
70631	Redevances des services à caractère sportif (piscine)	22 028,00	20 505,94
70841/70846/70876	Facturation des frais de personnel et autres frais (principalement) à la CCLL	142 668,89	169 680,77
70878	Facturation d'autres frais à d'autres redevables	2 476,72	445,56
7088	Autres produits d'activités annexes (publicité cinéma)	1 764,75	625,50
Total chapitre 70		442 177,20	487 318,89

L'augmentation du montant réalisé de 2018 à 2019 est due en partie :

- Aux dépenses refacturées de la ville à la CCLL
- à une augmentation de produits de certains services (près de 26 000€ entre le cinéma, l'école de musique et la médiathèque)

2.1.11 La fiscalité (chapitre 73)

Article	Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 122 188,00	4 168 413,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	109 548,00	104 134,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00	0,00
7336	Droits de place	67 654,13	72 609,72
7337	Droits de stationnement	6 421,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	6 251,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	160 287,53	163 116,54
7381	Taxe additionnelle droits de mutation ou publicité foncière	213 321,48	229 531,70
Total chapitre 73		4 680 688,14	4 744 055,96

L'augmentation du montant réalisé de 2018 à 2019 est due en partie :

- à la perception de rôles complémentaires (environ 46 000€)
- à une nette augmentation du produit de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (+ 16 000 €)
- aux produits des droits de place

COMMUNE DE LODEVE

2.1.12 Dotations et participations (chapitre 74)

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
dotation forfaitaire	1 103 145,00	1 105 688,00
Dotation de solidarité rurale (DSR)	873 051,00	913 401,00
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	415 504,00	430 903,00
Dotation nationale de péréquation (DNP)	328 060,00	334 806,00
Subventions Etat	0,00	25 213,83
Subvention département (école de musique)	12 000,00	12 000,00
Participations autres communes (scolarité)	30 139,35	35 602,20
Subventions école de musique (CCLL)	23 353,00	28 260,00
Subventions autres organismes (cinéma CNC C+ Orange+ FIPHFP + CAF centre social)	39 171,48	12 399,79
Autres subventions (politique ville / contrat enfance jeunesse ...)	0,00	0,00
Etat compensation de la CET / Perte taxe additionnelle	1 029,00	0,00
Etat compensation - exonérations taxe foncière	21 376,00	0,00
Etat compensation - exonérations taxe d'habitation	264 933,00	303 833,00
Dotation Etat - Titres sécurisés	12 130,00	12 130,00
TOTAL CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 123 891,83	3 214 236,82

Comme l'année précédente, le dispositif de péréquation est favorable à la commune en 2019 au regard des indicateurs de pauvreté qu'elle présente.

2.1.13 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Article	Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
752	Redevances de locations de salles municipales et divers loyers	79 157,51	73 599,76
752	Autres loyers (photovoltaïque)	25 902,54	26 069,70
7588	Autres recettes de gestion	1 949,01	235,71
Total chapitre 75		107 009,06	99 905,17

Suite au terme de plusieurs conventions courant 2019, les locaux correspondants ont été réaffectés à d'autres usages ou en attente de réhabilitation pour de nouvelles occupations, ce qui explique la baisse de recettes (logement du gardien, locaux APSH).

COMMUNE DE LODEVE

2.1.14 Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Article	Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
7711	Dédits et pénalités perçues	0,00	28 800,00
775/7788	Produits de cessions d'immobilisation	120 000,00	26 450,00
7788	Produis exceptionnels divers (remboursement sur sinistres...)	8 135,06	33 905,55
7788	Mécénat (Corso, projet voile)	8 000,00	0,00
Total chapitre 77		136 135,06	89 155,55

En 2019, les recettes exceptionnelles sont décomposées comme suit :

- Perception des pénalités appliquées sur les marchés de travaux de la médiathèque pour 28 800 €
- Cession de terrain pour 26 450 €
- Diverses indemnités de sinistres pour 33 905 €

2.1.15 Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042)

Article	Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
722	Travaux en régie valorisant le patrimoine communal (Maitrise d'œuvre interne et travaux d'investissement réalisés par le CTM)	284 370,83	209 623,46
777	Etalements de subventions d'équipement transférables (subventions minibus / équipements numérisation cinéma...)	17 994,00	29 912,00
7761	Moins value des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
Total chapitre 042		302 364,83	239 535,46

COMMUNE DE LODEVE

3 L'ÉPARGNE

L'épargne de gestion, solde entre les recettes réelles de fonctionnement, hors produits exceptionnels et financiers, et les dépenses réelles de fonctionnement avant intégration des intérêts de la dette et des charges exceptionnelles, mesure la capacité de la commune sur son fonctionnement courant à dégager des ressources pour investir.

Libellé	CA 2018	CA prévisionnel 2019
70 Produits des services et ventes diverses	442 177,20	487 317,89
73 Produits des impôts et taxes	4 680 688,14	4 744 055,96
74 Dotations et subventions	3 123 891,83	3 214 236,82
75 Autres produits de gestion courante	107 009,06	99 905,17
013 Atténuation de charges	109 061,70	205 888,86
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 462 827,93	8 751 404,70
011 Charges à caractère général	1 493 754,45	1 583 009,75
012 Charges de personnel	4 536 296,18	4 737 903,50
65 Autres charges de gestion courante	616 855,23	613 869,86
014 Atténuation de produits	632 434,54	610 274,54
Depenses courantes de fonctionnement hors interets et hors charges exceptionnelles(2)	7 279 340,40	7 545 057,65
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	1 183 487,53	1 206 347,05
Charges financières (66)	253 811,96	255 253,58
Produits financiers (76)	119,59	119,59
Résultat financier (4)	-253 692,37	-255 133,99
Charges exceptionnelles (67)	13 555,29	29 244,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	16 135,06	62 705,55
Résultat exceptionnel (5)	2 579,77	33 461,55
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	932 374,93	984 674,61
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette (7) hors prêts court terme	693 960,37	717 833,58
Epargne Nette ou autofinancement courant (8) = (6) -(7)	238 414,56	266 841,03

Amélioration de l'épargne de gestion de 23 000 € de 2018 à 2019.

Augmentation de toutes les recettes courantes, hors loyers.

Augmentation des charges courantes (+ 265 000 €) due à l'augmentation des charges à caractère générale et des charges de personnel.

4 LES RATIOS

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Population DG 7683 hab

1) Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) / population

* DRF-travaux en régie

CA 2019

DRF/pop =	7 874 555	-	209 623	/	7 683
DRF/pop =	7 664 931,77	/	7683 hab		
DRF/pop =	997,65	/	hab		

2) Produits impôts directs (I / population (TH / TF / TFNB)

CA 2019

PID/pop =	4 744 056	/	7683 (hab)
PID/pop =	617,47	/	hab

3) Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) / population

CA 2019

RRF/pop =	8 840 681	/	7683 (hab)
RRF/pop =	1 150,68	/	hab

4) Dépenses d'équipement brut (DEB) / population

chap 20+21+2 040 (travaux régie) + ' C/458 (opération pour compte de tiers)/pop

CA 2019

DEB/pop =	3 154 230,12	209623,46 /	7683 hab
DEB/pop =	436,95	/	hab

5) Encours de dette (ED) / population

CA 2019

ED / pop =	9 669 119,27	/	7683 hab
ED / pop =	1 258,51	/	hab

6) DGF/population

CA 2019

DGF/POP =	2 784 798,00	/	7683 hab
DGF/POP =	362,46	/	hab

5 LA DETTE

Les tableaux présentés ci-dessous intègrent les emprunts mobilisés au cours de l'exercice 2019.

5.1.1 Synthèse de la dette au 31/12/2019

Eléments de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Dettes globales	9 669 119,27 €	10 398 952,85 €	↓
Taux moyen	2,47 %	2,38 %	→
Durée résiduelle moyenne	13,89 ans	12,86 ans	↗
Durée de vie moyenne	7,58 ans	6,97 ans	↗

L'encours de dette au 1/1/2019 comprenait 2 prêts relais pour un montant cumulé mobilisé de 1 400 000 € :

- 600 000 € du crédit agricole débloqués pour préfinancer l'opération médiathèque dans l'attente des versements des subventions
- 800 000 € de la caisse d'épargne débloqués pour préfinancer le FCTVA relatifs aux dépenses d'investissement 2018

Suite aux encaissements du FCTVA et de subventions en 2018 et 2019, les 1.4 millions de ces prêts relais ont été remboursés par anticipation fin 2019.

Au 31/12/2019, il reste encore en encours de prêt relais :

- 165 000 euros au titre du solde du prêt relais de la Caisse d'Epargne 2018
- 500 000 € au titre du prêt relais souscrit en 2019 auprès de la Caisse d'Epargne pour le pré-financement du FCTVA des investissements 2019

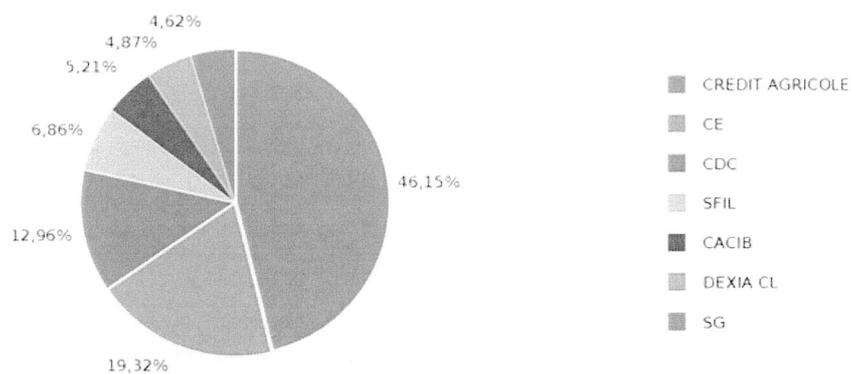
L'encours de dette long terme au 31/12/2019 (déduction faite des prêts relais à hauteur de 665 000 s'élève à 9 004 119 € (soit 1163 € / habitant).

5.1.2 Dette par risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 763 369,01 €	80,29 %	2,9
Variable	1 494 500,26 €	15,46 %	0,0
Livret A	411 250,00 €	4,25 %	1,7
Ensemble des risques	9 669 119,27 €	100,00 %	2,4



5.1.3 Dette par prêteur



5.1.4 Dette par année

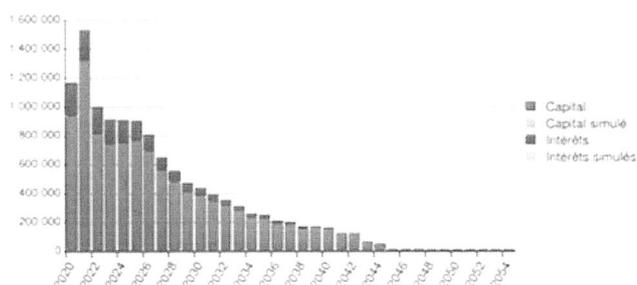
Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2020	9 669 119,27 €	928 618,96 €	236 508,37 €	1 165 327,23 €	9 490 600,41 €
2021	9 490 600,41 €	1 311 945,20 €	218 351,71 €	1 530 296,91 €	8 179 655,21 €
2022	8 179 655,21 €	801 420,44 €	196 609,97 €	897 930,41 €	7 377 234,77 €
2023	7 377 234,77 €	732 663,21 €	177 624,23 €	910 307,44 €	6 644 571,56 €
2024	6 644 571,56 €	747 681,39 €	168 412,38 €	906 993,77 €	5 896 970,17 €
2025	5 896 970,17 €	763 103,33 €	178 194,62 €	901 608,21 €	5 133 866,58 €

Le remboursement prévu du prêt relais en 2021 (pour un montant global de 500 000 €) fait baisser fortement l'encours de la dette entre 2020 et 2022.

La dette passe de 9 669 119 € fin 2019 à 7 377 234 € en 2022.

5.1.5 Flux de remboursement

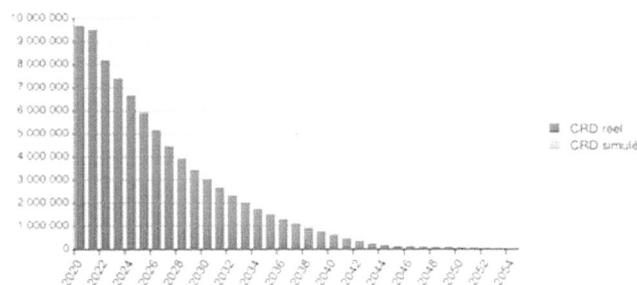
Flux de remboursement



Les remboursements des 2 prêts relais en cours sont présentés sur 2020 (date butoir) pour 165 000€ et 2021 pour 500 000 €. En 2021, la commune percevra l'ensemble du FCTVA relatif aux dépenses de l'espace santé.

5.1.6 Evolution du capital restant dû

Evolution du CRD



5.1.7 LA TRESORERIE

Au 31/12/2019, le montant des contrats de trésorerie de la commune s'élevait à 2 200 000 €, soit 850 000 € pour la gestion courante et 1 350 000 € pour le préfinancement des dépenses de l'espace santé en attendant l'encaissement des subventions attribuées. Les intérêts correspondants s'élevaient à 7 725 €.

COMMUNE DE LODEVÉ

6 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019	Reste à réaliser
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RÉSERVES	2 756 57		2 756 57
16	EMPRUNTS ET DETTES	2 170 000,00	2 117 833 58	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	139 671,29	54 213 58	40 471 94
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	8 816 66	4 088 66	1 728 00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 529 952 48	2 461 770 80	451 438 47
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 180 549 00	631 459 74	-
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	50 000 00	43 719 78	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	200 000 00	6 786 00	27 993 31
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	330 000 00	239 535 46	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	72 500 00	-	
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 876 659 57		
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	10 560 905,57	5 559 407,60	524 388,29

Bilan des A.P.C.P 2019

N° ET INTITULE DE L'AP	Total AP	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP réalisés au titre de l'exercice N (CA)	Restes à financer sur les exercices N-1 et suivants
1/ Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraïsse	1 176 900,00	1 089 569,88	9 346,19	77 983,93
2/Etude programmativie hôtel de ville	47 840,00	0,00	0,00	47 840,00
4/ Bâtiments insalubres	158 000,00	156 495,83	0,00	0,00
5/ Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00	32 000,00	0,00	351 385,00
6/Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme	7 100 000,00	6 209 937,19	808 915,58	81 147,23
10/ La Bouquetterie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00	1 602 713,02	0,00	72 286,98
11/ Travaux cathédrale	284 000,00	177 598,08	0,00	106 401,92
12/ Travaux de voirie suite aux intempéries	2 396 000,00	2 143 634,52	0,00	0,00
Dont 12.1 Travaux voirie hors protection hôpital	1 250 000,00	1 226 061,52	0,00	0,00
Dont 12.2 Travaux voirie pour protection hôpital	1 146 000,00	917 573,00	0,00	0,00
13/ Espace Santé	3 144 000,00	410 530,33	587 747,74	2 145 721,93
14/ Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	0,00	3 743 644,00
15/ Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont géoréférencement et module métier)	1 535 000,00	212 962,32	461 969,64	860 068,04
16/ Complexe André Beaumont - Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	76 991,23	2 057 688,77
17/ Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	76 178,90	228 821,10
18/ Travaux groupe scolaire Prémierlet	463 800,00	183 928,56	72 435,93	207 445,51
Nouvelles AP				
19/ Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 000,00	0,00	28 738,23	46 261,77
20/ Diagnostics amiante	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	0,00	438 000,00
TOTAUX	25 100 249,00	12 219 359,73	2 122 323,44	10 504 696,18

COMMUNE DE LODEVE

Les restes à réaliser dépenses

Chapitre	Nature	Libellé	Montant RAR
10	10226	TAXE D'AMENAGEMENT	2 756,57
20	202	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	1 120,00
20	2031	FRAIS D'ETUDES	10 689,94
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	28 662,00
204	2041511	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 728,00
21	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	11 278,03
21	21311	HOTEL DE VILLE	20 705,81
21	21312	BATIMENTS SCOLAIRES	484,88
21	21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	100,00
21	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	39 692,53
21	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	48 957,32
21	2151	RESEAUX DE VOIRIE	142 480,41
21	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	66 197,52
21	21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	34 352,33
21	21538	AUTRES RESEAUX	1 524,00
21	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	16 870,13
21	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	36 490,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 961,00
21	2184	MOBILIER	5 935,64
21	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 408,87
45	458101	PERIL IMMINENT 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
45	458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	11 654,40
Total			524 388,29

Chapitre 27 – Cautionnements

CA 2019 : 43 719,78 €

Mise en jeu de la garantie d'emprunt ALAPED

Réalisé également en dépense au même chapitre.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

CA 2019 : 239 535,46 €

Ce chapitre comprend :

- Les études et travaux en régie : 209 623 €
- Les subventions d'équipement étalées : 29 912 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Ce chapitre comprend les écritures d'intégration au patrimoine.

Montant réalisé en dépenses et en recettes sur le même chapitre 041 : 0 €

COMMUNE DE LODEVÉ

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019	Reste à réaliser
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	1 497 209,58	1 469 496,61	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 138 744,10	612 924,19	1 904 739,04
16	EMPRUNTS ET DETTES	3 167 995,25	1 533 000,00	750 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 793,00	-	2 793,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 324,32	9 235,06	7 304,49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-
27	AUTRES IMMOBILISATIONS	50 000,00	43 719,78	-
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	200 000,00	-	34 779,31
024	OPERATIONS PATRIMONIALES	148 000,00	-	-
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	1 821 339,32	-	-
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	455 000,00	480 747,00	-
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	72 500,00	-	-
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		10 560 905,57	4 149 122,64	2 699 615,84

Chapitre 10 – Recettes financières

CA 2019: 1 469 496,61 €

Dont :

Affectation du résultat : 578 176,58

FCTVA : 851 499,72 €

Produits TLE : 1 937 €

Produits TAM : 32 645,31 €

Don de la paroisse (cloches saint Fulcran) : 5238 €

Chapitre 13 – Participations et subventions

CA 2019 : 618 162,19 €

Les opérations d'investissement lancées dans le cadre des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (présentées ci-dessus), ont pu bénéficier de nombreuses aides financières de l'ensemble des partenaires publics (Europe, Etat, région, département)

COMMUNE DE LODEVE

Subventions d'investissement ayant fait l'objet de réalisations en 2019

Article	Financiers	Libellé	Rappel montants éligibles HT	Rappel montants attribués	Realisations antérieures à 2019	Realisations 2019 (2)	Reste à encaisser
1311	A EAU	PPAPPH Agence de l'eau	72 375,00 €	57 900,00 €	- €	17 370,00 €	
1321	ETAT	SUBVENTION FRICHE FRAISSE 2011	314 861,00 €	91 067,00 €	61 416,39 €	11 437,20 €	18 212,80 €
1321	ETAT	Fonds de solidarité Intempéries 2015 VOIRIE	1 114 990,65 €	423 077,00 €	384 372,80 €	16 198,06 €	- €
1321	ETAT	Acquisition propriété C866 et C1890 Fonds Barriet	612 900,00 €	612 900,00 €	306 450,00 €	183 870,00 €	122 580,00 €
1322	REGION	Travaux sécurisation hôpital	790 490,00 €	158 098,00 €	55 271,06 €	71 207,34 €	- €
1322	REGION	Travaux d'isolation de l'école Maternelle Prémerlet	226 797,00 €	50 000,00 €	- €	35 000,00 €	10 000,00 €
1323	CD	Travaux de sécurisation contre les inondations - hôpital	790 490,00 €	118 574,00 €	42 096,70 €	59 560,29 €	
1323	CD	Travaux d'isolation de l'école Maternelle Prémerlet	226 797,00 €	80 000,00 €	- €	72 099,52 €	
1323	CD	Développement d'une agriculture familiale	66 690,00 €	12 000,00 €	- €	2 400,00 €	9 600,00 €
1328	HE	Travaux de l'école Maternelle Prémerlet- isolation des murs	53 161,00 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	
1328	HE	Travaux de l'école Maternelle Prémerlet- menuiseries	79 109,00 €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	
1328	AUTRE	Participation diocèse cloches 2&4+cloche 5			- €	5 238,00 €	
1328	CEE	CEE école Prémerlet			- €	127 731,78 €	
1328	AUTRE	Subvention carré militaire			- €	4 050,00 €	
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2019			4 348 660,65 €	1 615 616,00 €	849 606,95 €	618 162,19 €	160 392,80 €

Chapitre 16 – Dette

CA 2019 : 1 533 000 €

Chapitre 27 – Cautionnements

CA 2019 : 43 719,78 €

Montant inscrit dans le cadre de la mise en jeu de la garantie d'emprunt ALAPED

Prévu également en dépenses au même chapitre

Chapitre 040 – Dotations aux amortissements

CA 2019 : 480 747 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Ce chapitre comprend les écritures d'intégration au patrimoine.

Pas de réalisation en 2019.

COMMUNE DE LODEVÉ

Les restes à réaliser recettes

Chapitre	Nature	Libellé	Montant RAR
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	5 980,00
13	1312	REGIONS	2 128,00
13	1313	DEPARTEMENTS	25 000,00
13	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	689 532,80
13	1322	REGIONS	357 651,54
13	1323	DEPARTEMENTS	330 846,70
13	1327	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	448 600,00
13	1328	AUTRES	45 000,00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	750 000,00
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 793,00
21	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	7 304,49
45	458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
45	458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	18 440,40
Total			2 699 615,84

RECAPITULATIF de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	CA 2018	CA prévisionnel 2019
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)		-
16 Emprunts et dettes assimilées	693 960,37	2 117 833,58
20 Immobilisations incorporelles	38 197,00	54 213,58
204 Subventions d'équipement versées	-	4 088,66
21 Immobilisations corporelles	5 265 775,67	2 461 770,80
23 Immobilisations en cours	276 005,76	631 459,74
26		
27 Autres immobilisations financières	44 363,35	43 719,78
45 Opérations pour compte de tiers (45811)		6 786,00
<i>RAR dépenses</i>		
Total des dépenses réelles d'investissement	6 318 302,15	5 319 872,14
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	302 364,83	239 535,46
041 Opérations patrimoniales	57 734,32	-
Total des dépenses d'ordre d'investissement	360 099,15	239 535,46
001 resultat n-1		
TOTAL	6 678 401,30	5 559 407,60

COMMUNE DE LODEVE

Recettes d'investissement	CA 2018	CA prévisionnel 2019
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	773 115,35	891 320,03
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	1 280 872,40	578 176,58
13 Subventions (sauf 138)	2 430 198,80	612 924,19
16 Emprunts et dettes	1 800 000,00	1 533 000,00
21 Immobilisations corporelles		9 235,06
27 Autres immobilisations	44 363,35	43 719,78
45 Opérations pour compte de tiers		
024 Produits de cessions d'immobilisation		
<i>RAR recettes</i>		
Recettes réelles d'investissement	6 339 858,14	3 668 375,64
021 Virement de la section de fonctionnement		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 638,00	480 747,00
041 Opérations patrimoniales	57 734,32	-
Total des recettes d'ordre d'investissement	494 372,32	480 747,00
TOTAL	6 834 230,46	4 149 122,64

Résultat d'investissement de l'exercice	CA prévisionnel 2018	CA prévisionnel 2019
Dépenses totales d'investissement	6 678 401,30	5 559 407,60
Recettes totales d'investissement	6 834 230,46	4 149 122,64
Résultat d'investissement de l'exercice	155 829,16	-1 410 284,96
001 Résultat d'investissement reporté pour résultat CA	-2 032 488,73	1 876 659,57
001 Résultat d'investissement reporté pour résultat CA		
Résultat de clôture	-1 876 659,57	-3 286 944,53

7 LES BUDGETS ANNEXES

Les résultats du budget annexe du service « Assainissement collectif »

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	399 132,00	307 493,65
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	175 615,00	149 700,15
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	45 718,00	45 718,00
66	CHARGES FINANCIERES	17 943,65	17 032,07
67	EXCEPTIONNELLES	1 500,00	341,07
023	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	87 079,14	
042	OPERATIONS PATRIMONIALES	117 245,00	117 245,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		844 232,79	637 529,94

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019
70	PRODUITS DES SERVICES	700 600,00	671 909,66
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	32 000,00	35 154,43
75	PRODUITS FINANCIERS	-	0,33
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	1,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 547,00	17 543,94
002	EXCEDENT EXPLOITATION REPORTE	94 085,79	
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		844 232,79	724 609,36

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'EXPLOITATION	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2019	724 609,36
DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	637 529,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 079,42
EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1	94 085,79
RESULTAT DE CLOTURE 2019	181 165,21

Bilan d'exploitation 2019

Une situation qui continue de s'améliorer

Les nombreux travaux sur le réseau ont permis de réduire considérablement les entrées d'eaux parasites et donc d'améliorer nettement le fonctionnement de la station, permettant de lever la menace d'amende européenne par rapport à la mise en conformité de la station d'épuration (débit).

De nombreuses interventions de curage ont été réalisées sur les réseaux des rivières, réduisant ainsi les risques de dysfonctionnement de ces derniers. Une amélioration de la qualité de l'eau des cours d'eau a pu être observée en conséquence.

COMMUNE DE LODEVÉ

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019 prévisionnel	Reste à réaliser
16	EMPRUNTS ET DETTES	24 500,00	24 181,07	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 385,50	14 303,60	22 805,50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 018 736,79	343 759,60	233 455,44
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	410 012,00	114 049,50	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 547,00	17 543,94	
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	100 967,89		
TOUS	TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	1 688 149,18	513 837,71	256 260,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	CA 2019 prévisionnel	Reste à réaliser
10	AFFECTATION DU RESULTAT	106 602,18	106 602,18	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 900,00	18 900,00	10 668,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	1 358 322,86	800 000,00	
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	117 245,00	117 245,00	
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	87 079,14		
TOUS	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	1 688 149,18	1 042 747,18	10 668,00

RESULTATS DE CLOTURE

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
RECETTES DE L'EXERCICE 2019	1 042 747,18
DEPENSES DE L'EXERCICE 2019	513 837,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	528 909,47
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-100 967,89
RESULTAT DE CLOTURE 2019	427 941,58
RESTES A REALISER RECETTES	10 668,00
RESTES A REALISER DEPENSES	256 260,94
SOLDE D'EXECUTION DES RAR (Restes à Réaliser)	-245 592,94
SOLDE D'EXECUTION DE CLOTURE 2019	182 348,64

Bilan des investissements 2019

Etudes sur la STEP et le réseau assainissement : 14 303 €
 Etudes de renouvellement du poste de déshydratation des boues : 9 585 €
 Travaux STEP : 57 817 €
 Travaux sur le réseau : 361 038 €
 Divers équipements 15 065 €

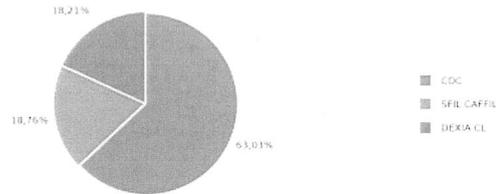
Dette du service de l'assainissement collectif au 31/12/2019

Eléments de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Dette globale	1 172 744,21 €	396 925,28 €	↗
Taux moyen	1,99 %	3,08 %	→
Durée résiduelle moyenne	34,74 ans	17,84 ans	↗
Durée de vie moyenne	19,05 ans	10,05 ans	↗

COMMUNE DE LODEVE

Répartition de la dette par prêteur

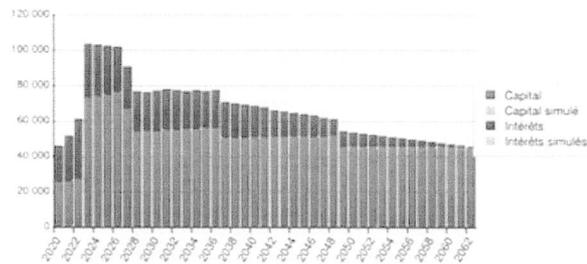
5 emprunts répartis auprès de 3 établissements prêteurs.



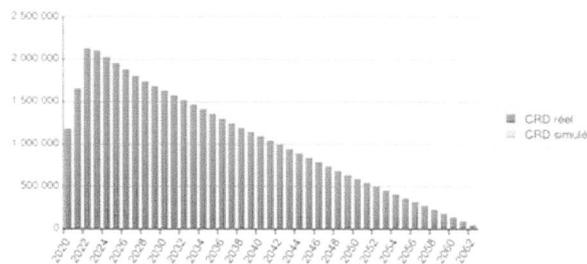
Dette par type de risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx Annuel)
Fixe	226 740.09 €	19,33 %	4,0
Variable	0.00 €	0,00 %	0,0
Livret A	946 004.12 €	80,67 %	1,5
Ensemble des risques	1 172 744.21 €	100,00 %	1,9

Flux de remboursement



Evolution du CRD



COMMUNE DE LODEVE

Très peu d'emprunts ont été réalisés avant 2018 du fait du faible niveau des dépenses d'équipements.

Un emprunt de 1,8 millions d'euros a été souscrit en 2018 auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour financer l'ensemble du programme pluriannuel 2018-2021 comprenant les opérations suivantes :

- lutte contre les eaux parasites météoriques
- aménagement d'accès
- réseaux en encorbellement
- travaux à la STEP
- diverses études (filière boue et Step)
- lutte contre les eaux parasites permanentes
- renouvellement de réseaux

Les résultats du budget annexe Les Gardies

Aucune réalisation au CA 2019

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	Réalisé
70	PRODUITS DES SERVICES...	97 420,48	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 000,00	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		98 420,48	-

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	Réalisé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
66	CHARGES FINANCIERES	1 000,00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82	
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 000,00	
002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	23 189,66	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		98 420,48	-

Résultat d'exercice 0 €

Déficit de fonctionnement – 23 189,66 €

Résultat de clôture – 23 189,66 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	réalisé
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		73 230,82	-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget prévu	réalisé
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		
001	DEFICIT ANTÉRIEUR REPORTÉ	73 230,82	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		73 230,82	-

Résultat d'exercice 0 €

Déficit d'investissement – 73 230,82 €

Résultat de clôture – 73 230,82 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	47
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	48
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	50
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	52
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	53
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	54
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Detail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	56
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	60
A10.3 - Opérations liées aux cessions	61
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	62
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	64
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	67
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	68
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	69
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	71
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emplet des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	73
C1.2 - Actions de formation des élus	76
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	77
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	78
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	79
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	80
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	81
C3.6 - Identification des flux croisés	84
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	85
D2 - Arrêté et signatures	86

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB*237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE	CA 2019
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7683
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	199
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3753085.00	5006422.00	635.17	1074.30

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	997.65	1037.00
2	Produit des impositions directes/population	617.47	478.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1150.68	1167.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	436.95	298.00
5	Encours de dette/population	1258.51	849.00
6	DGF/population	362.46	151.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'ou sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>POUR MEMOIRE⁽¹⁾</p> <p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (5) :</p>

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 355 302,23	G	9 080 216,30
	Section d'investissement	B	5 559 407,60	H	4 149 122,64

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 144 923,62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 876 659,57 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	15 791 369,40	= G+H+I+J	14 374 262,56
---	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	524 388,29	L	2 699 615,84
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	524 388,29	= K+L	2 699 615,84

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 355 302,23	= G+I+K	10 225 139,92
	Section d'investissement	= B+D+F	7 960 455,46	= H+J+L	6 848 738,48
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 315 757,69	= G+H+I+J+K+L	17 073 878,40

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 524 388,29	L 2 699 615,84
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 904 739,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	750 000,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	40 471,94	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	1 728,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	451 438,47	7 304,49
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (2)	16 338,91	0,00
458102	Opération pour compte de tiers n° 02 - PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (2)	11 654,40	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (2)	0,00	16 338,91
458202	Opération pour compte de tiers n° 02 - PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (2)	0,00	18 440,40

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 642 220,00	1 405 650,74	177 359,01	0,00	59 210,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 821 000,00	4 737 692,89	10,61	0,00	83 096,50
014	Atténuations de produits	610 275,00	585 274,54	25 000,00	0,00	0,46
65	Autres charges de gestion courante	631 480,00	613 869,86	0,00	0,00	17 610,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 704 975,00	7 342 688,03	202 369,62	0,00	159 917,35
66	Charges financières	278 697,30	255 253,58	0,00	0,00	23 443,72
67	Charges exceptionnelles	29 450,00	29 044,00	200,00	0,00	206,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	45 000,00	45 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 088 122,30	7 671 985,61	202 569,62	0,00	213 567,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 821 339,32				
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	455 000,00	480 747,00			-25 747,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 276 339,32	480 747,00			1 795 592,32
TOTAL		10 364 461,62	8 152 732,61	202 569,62	0,00	2 009 159,39
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	129 500,00	129 888,86	76 000,00	0,00	-76 388,86
70	Produits services, domaine et ventes div	441 543,00	398 534,82	88 784,07	0,00	-45 775,89
73	Impôts et taxes	4 691 134,00	4 713 528,83	30 527,17	0,00	-52 921,96
74	Dotations et participations	3 180 498,00	3 185 976,82	28 260,00	0,00	-33 738,82
75	Autres produits de gestion courante	409 813,00	93 705,17	6 200,00	0,00	309 907,83
Total des recettes de gestion courante		8 852 488,00	8 521 634,50	229 771,20	0,00	101 082,30
76	Produits financiers	0,00	119,59	0,00	0,00	-119,59
77	Produits exceptionnels	37 050,00	89 165,55	0,00	0,00	-52 105,55
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 889 538,00	8 610 909,64	229 771,20	0,00	48 857,16
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (2)	330 000,00	239 535,46			90 464,54
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		330 000,00	239 535,46			90 464,54
TOTAL		9 219 538,00	8 850 445,10	229 771,20	0,00	139 321,70
Pour information		(3) 1 144 923,62				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 + RI 021 ; DI 040 + RF 042 ; RI 040 + DF 042 ; DI 041 + RI 041 ; DF 043 + RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de libré (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	139 671,29	54 213,58	40 471,94	44 985,77
204	Subventions d'équipement versées	8 816,66	4 088,66	1 728,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 529 952,48	2 461 770,80	451 438,47	616 743,21
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 180 549,00	631 459,74	0,00	1 549 089,26
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 858 989,43	3 151 532,78	493 636,41	2 213 818,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00	2 756,57	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	2 117 833,58	0,00	52 166,42
18	Compte de liaison - affectat° (BA.régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	43 719,78	0,00	6 280,22
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 222 756,57	2 161 553,36	2 756,57	58 446,64
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	200 000,00	6 786,00	27 993,31	165 220,69
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 281 746,00	5 319 872,14	524 388,29	2 437 485,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	330 000,00	239 535,46		90 464,54
041	Opérations patrimoniales (1)	72 500,00	0,00		72 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	402 500,00	239 535,46		162 964,54
	TOTAL	8 684 246,00	5 559 407,60	524 388,29	2 600 450,11
	Pour information	⁽²⁾ 1 876 659,57			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 109 244,10	612 924,19	1 904 739,04	591 580,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 197 495,25	1 533 000,00	750 000,00	914 495,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 324,32	9 235,06	7 304,49	-9 215,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 316 856,67	2 155 159,25	2 664 836,53	1 496 860,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	919 033,00	891 320,03	0,00	27 712,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	578 176,58	578 176,58	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	43 719,78	0,00	6 280,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 695 209,58	1 513 216,39	0,00	181 993,19
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	200 000,00	0,00	34 779,31	165 220,69
	Total des recettes réelles d'investissement	8 212 066,25	3 668 375,64	2 699 615,84	1 844 074,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 821 339,32			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	455 000,00	480 747,00		-25 747,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	72 500,00	0,00		72 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 348 839,32	480 747,00		1 868 092,32
TOTAL		10 560 905,57	4 149 122,64	2 699 615,84	3 712 167,09
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 583 009,75		1 583 009,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 737 903,50		4 737 903,50
014	Atténuations de produits	610 274,54		610 274,54
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	613 869,86		613 869,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	255 253,58	0,00	255 253,58
67	Charges exceptionnelles	29 244,00	26 450,00	55 694,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	45 000,00	454 297,00	499 297,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 874 555,23	480 747,00	8 355 302,23
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 912,00	29 912,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 117 833,58	0,00	2 117 833,58
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	54 213,58	0,00	54 213,58
204	Subventions d'équipement versées	4 088,66	0,00	4 088,66
21	Immobilisations corporelles (6)	2 461 770,80	209 623,46	2 671 394,26
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	631 459,74	0,00	631 459,74
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	43 719,78	0,00	43 719,78
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	6 786,00	0,00	6 786,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 319 872,14	239 535,46	5 559 407,60
Pour information				1 876 659,57
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	205 888,86		205 888,86
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	487 318,89		487 318,89
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		209 623,46	209 623,46
73	Impôts et taxes	4 744 055,96		4 744 055,96
74	Dotations et participations	3 214 236,82		3 214 236,82
75	Autres produits de gestion courante	99 905,17	0,00	99 905,17
76	Produits financiers	119,59	0,00	119,59
77	Produits exceptionnels	89 155,55	29 912,00	119 067,55
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 840 680,84	239 535,46	9 080 216,30
Pour information				1 144 923,62
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	891 320,03	0,00	891 320,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	578 176,58		578 176,58
13	Subventions d'investissement	612 924,19	0,00	612 924,19
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 533 000,00	0,00	1 533 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et regul. d'opérations		26 450,00	26 450,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	9 235,06	0,00	9 235,06
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	43 719,78	0,00	43 719,78
28	Amortissement des immobilisations		454 297,00	454 297,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rep. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 668 375,64	480 747,00	4 149 122,64
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 642 220,00	1 405 650,74	177 359,01	0,00	59 210,25
60611	Eau et assainissement	49 271,00	47 956,06	542,60	0,00	772,34
60612	Energie - Electricité	229 918,45	188 901,23	40 922,81	0,00	94,41
60618	Autres fournitures non stockables	41 850,00	35 477,54	6 369,72	0,00	2,74
60621	Combustibles	103 615,00	100 781,98	0,00	0,00	2 833,02
60622	Carburants	42 550,52	39 254,43	3 150,35	0,00	145,74
60623	Alimentation	16 952,04	14 413,90	0,00	0,00	2 538,14
60628	Autres fournitures non stockées	59,80	0,00	59,80	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	22 143,99	20 551,68	77,45	0,00	1 514,86
60632	Fournitures de petit équipement	16 826,12	13 720,02	6 381,94	0,00	-3 275,84
60633	Fournitures de voirie	30 724,77	27 837,56	1 505,74	0,00	1 381,47
60636	Vêtements de travail	31 269,57	31 282,77	871,91	0,00	-685,11
6064	Fournitures administratives	17 823,20	13 355,50	1 062,72	0,00	3 404,98
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 320,05	8 074,36	287,55	0,00	958,14
6067	Fournitures scolaires	23 071,52	17 752,24	5 187,46	0,00	131,82
6068	Autres matières et fournitures	170 938,37	155 196,62	11 782,49	0,00	3 959,26
611	Contrats de prestations de services	97 168,62	67 752,49	15 379,67	0,00	14 036,46
6135	Locations mobilières	104 465,84	98 010,88	585,06	0,00	5 869,90
614	Charges locatives et de copropriété	2 550,00	844,61	443,00	0,00	1 262,31
61521	Entretien terrains	4 496,00	3 152,81	843,19	0,00	500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 915,26	4 719,42	235,27	0,00	1 960,57
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	600,00	0,00	-600,00
615231	Entretien, réparations voiries	18 984,52	15 946,86	834,00	0,00	2 203,66
615232	Entretien, réparations réseaux	43 850,42	27 991,46	19 973,96	0,00	-4 115,00
61551	Entretien matériel roulant	21 291,69	19 443,65	925,27	0,00	922,77
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 109,88	2 042,67	1 830,00	0,00	3 237,21
6156	Maintenance	97 431,16	76 162,17	5 862,44	0,00	15 406,55
6161	Multirisques	12 230,00	12 237,94	0,00	0,00	-7,94
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 150,00	13 225,98	0,00	0,00	-75,98
6166	Autres primes d'assurance	11 610,00	11 658,73	18,58	0,00	67,31
617	Etudes et recherches	542,58	542,58	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 555,17	3 634,15	0,00	0,00	921,02
6184	Versements à des organismes de formation	2 986,00	3 860,00	3 048,64	0,00	-3 922,64
6188	Autres frais divers	22 017,87	17 296,23	3 568,18	0,00	1 153,46
6226	Honoraires	12 196,00	6 945,09	2 160,00	0,00	3 090,91
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 464,00	10 926,00	2 844,00	0,00	-2 306,00
6228	Divers	15 750,09	13 308,15	1 413,08	0,00	1 028,86
6231	Annonces et insertions	5 620,00	7 312,68	612,00	0,00	-2 304,68
6232	Fêtes et cérémonies	54 376,40	48 676,65	914,40	0,00	4 785,35
6236	Catalogues et imprimés	24 019,60	18 126,07	4 094,88	0,00	1 798,65
6238	Divers	1 955,44	1 955,44	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 000,00	624,50	0,00	0,00	375,50
6247	Transports collectifs	34 050,18	30 658,42	1 025,00	0,00	2 366,76
6251	Voyages et déplacements	0,00	4 315,28	0,00	0,00	-4 315,28
6256	Missions	290,00	131,64	0,00	0,00	68,36
6257	Réceptions	17 883,08	19 283,87	362,52	0,00	-1 763,31
6261	Frais d'affranchissement	48 441,64	37 113,55	3 630,10	0,00	7 697,99
6262	Frais de télécommunications	22 097,00	21 771,56	200,84	0,00	34,60
627	Services bancaires et assimilés	5 400,00	7 029,12	16,21	0,00	-1 645,33
6281	Concours divers (cotisations)	7 152,06	7 095,89	0,00	0,00	56,17
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 900,00	2 218,20	0,00	0,00	681,80
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	26 762,70	21 398,55	1 018,88	0,00	4 345,27
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 098,00	9 788,24	5 445,00	0,00	-4 135,24
6288	Autres services extérieurs	4 250,00	4 250,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	23 289,00	0,00	0,00	-3 289,00
63513	Autres impôts locaux	6 211,69	-6 719,00	11 281,00	0,00	1 649,69
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 668,71	392,76	653,00	0,00	622,95
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 124,00	22 680,56	9 338,22	0,00	-1 894,78

MAIRIE DE LODEVÉ - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVÉ - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 821 000,00	4 737 892,89	10,61	0,00	83 096,50
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	126 000,00	115 181,05	0,00	0,00	10 818,95
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	53 066,53	0,00	0,00	-38 066,53
6333	Particip. employeurs formal" prof. cont.	47 795,00	36 320,33	0,00	0,00	11 474,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 000,00	41 852,75	0,00	0,00	-852,75
64111	Rémunération principale titulaires	2 635 211,00	2 152 603,85	0,00	0,00	482 607,15
64112	NBI SFT, indemnité résidence	67 200,00	67 780,97	0,00	0,00	-580,97
64118	Autres indemnités titulaires	247 200,00	371 562,25	0,00	0,00	-124 362,25
64131	Rémunérations non tit.	324 450,00	478 116,23	0,00	0,00	-153 666,23
64162	Emplois d'avenir	35 964,00	19 173,06	0,00	0,00	16 790,94
64168	Autres emplois d'insertion	10 200,00	11 513,25	0,00	0,00	-1 313,25
6451	Cotisations à PU R.S.S.A.F	458 000,00	516 383,75	0,00	0,00	-58 383,75
6453	Cotisations aux caisses de retraites	672 000,00	693 281,20	0,00	0,00	-21 281,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 000,00	19 833,17	0,00	0,00	-4 833,17
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 100,00	65 645,19	0,00	0,00	2 454,81
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 880,00	31 046,27	0,00	0,00	1 833,73
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	3 975,35	0,00	0,00	-3 975,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	17 701,60	10,61	0,00	7 287,79
6488	Autres charges	0,00	42 862,09	0,00	0,00	42 862,09
014	Atténuations de produits	610 275,00	585 274,54	25 000,00	0,00	0,46
7391172	Dégrever taxe habitat" sur logements vaca	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	585 275,00	585 274,54	0,00	0,00	0,46
65	Autres charges de gestion courante	631 480,00	613 869,86	0,00	0,00	17 610,14
6531	Indemnités	145 000,00	143 456,45	0,00	0,00	1 543,55
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	6 099,02	0,00	0,00	900,98
6535	Formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 330,00	3 329,03	0,00	0,00	0,97
6553	Service d'incendie	278 350,00	278 342,14	0,00	0,00	7,86
657362	Subv. fonct. CCAS	50 300,00	50 300,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat", personnes privée	80 000,00	86 310,00	0,00	0,00	-6 310,00
65888	Autres	65 000,00	46 033,22	0,00	0,00	18 966,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		7 704 975,00	7 342 688,03	202 369,62	0,00	159 917,35
66	Charges financières (b)	278 697,30	255 253,58	0,00	0,00	23 443,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	262 199,23	240 107,19	0,00	0,00	22 092,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 501,93	7 421,38	0,00	0,00	-10 923,31
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	7 725,01	0,00	0,00	12 274,99
67	Charges exceptionnelles (c)	29 450,00	29 044,00	200,00	0,00	206,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 100,00	5 721,52	0,00	0,00	-3 621,52
6748	Autres subventions exceptionnelles	24 000,00	23 260,00	200,00	0,00	540,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 350,00	62,48	0,00	0,00	3 287,52
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	30 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 088 122,30	7 671 985,61	202 569,62	0,00	213 567,07
023	Virement à la section d'investissement	1 821 339,32	0,00			1 821 339,32
042	Opérat" ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	455 000,00	480 747,00			-25 747,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	26 450,00			-26 450,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	455 000,00	454 297,00			703,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 276 339,32	480 747,00			1 795 592,32
043	Opérat" ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 276 339,32	480 747,00			1 795 592,32

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 364 461,62	8 152 732,61	202 569,62	0,00	2 009 159,39
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	54 900,70
Montant des ICNE de l'exercice N-1	47 479,32
= Différence ICNE N - ICNE N-1	7 421,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 - RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	129 500,00	129 888,86	76 000,00	0,00	-76 388,86
6419	Remboursements rémunérations personnel	129 500,00	129 888,86	76 000,00	0,00	-76 388,86
70	Produits services, domaine et ventes div	441 543,00	398 534,82	88 784,07	0,00	-45 775,89
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	11 881,00	931,00	0,00	2 188,00
70323	Redev. occupat ^o domaine public communal	6 243,00	8 632,94	0,00	0,00	-2 389,94
7062	Redevances services à caractère culturel	225 400,00	241 213,25	8 905,50	0,00	-24 718,75
70631	Redevances services à caractère sportif	21 000,00	20 505,34	0,00	0,00	494,06
70632	Redevances services à caractère loisir	21 500,00	24 497,43	0,00	0,00	-2 997,43
70841	Mise à dispo personnel B.A. . régies	5 000,00	-21 766,80	28 364,57	0,00	-1 597,77
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	116 000,00	79 217,54	50 583,00	0,00	-13 800,54
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	33 282,46	0,00	0,00	-3 282,46
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	443,56	0,00	0,00	-43,56
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	625,50	0,00	0,00	374,50
73	Impôts et taxes	4 691 134,00	4 713 528,83	30 527,13	0,00	-52 921,96
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 180 387,00	4 168 413,00	0,00	0,00	11 974,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	112 979,00	104 134,00	0,00	0,00	8 845,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00	0,00	0,00	0,00	1 268,00
7336	Droits de place	64 500,00	70 082,59	2 527,13	0,00	-8 109,72
7338	Autres taxes	7 000,00	6 251,00	0,00	0,00	749,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 000,00	135 116,54	28 000,00	0,00	1 883,46
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	160 000,00	229 531,70	0,00	0,00	-69 531,70
74	Dotations et participations	3 180 498,00	3 185 976,82	28 260,00	0,00	-33 738,82
7411	Dotation forfaitaire	1 105 688,00	1 105 688,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	913 401,00	913 401,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	430 903,00	430 903,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	334 806,00	334 806,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	25 213,83	0,00	0,00	-25 213,83
7473	Participat ^o Départements	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat ^o Autres communes	31 000,00	35 602,20	0,00	0,00	-4 602,20
74751	Participat ^o GFP de rattachement	23 353,00	0,00	28 260,00	0,00	-4 907,00
7478	Participat ^o Autres organismes	12 000,00	12 399,79	0,00	0,00	-399,79
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 029,00	0,00	0,00	0,00	1 029,00
74834	Etat - Compens. exonérat ^o taxes foncière	21 775,00	0,00	0,00	0,00	21 775,00
74835	Etat - Compens. exonérat ^o taxe habitat ^o	282 413,00	303 833,00	0,00	0,00	-21 420,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	409 813,00	93 705,17	6 200,00	0,00	309 907,83
752	Revenus des immeubles	109 813,00	93 469,46	6 200,00	0,00	10 143,54
7588	Autres produits div. de gestion courante	300 000,00	235,71	0,00	0,00	299 764,29
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		8 852 488,00	8 521 634,50	229 771,20	0,00	101 082,30
76	Produits financiers (b)	0,00	119,59	0,00	0,00	-119,59
7688	Autres	0,00	119,59	0,00	0,00	-119,59
77	Produits exceptionnels (c)	37 050,00	89 155,55	0,00	0,00	-52 105,55
7711	Dépôts et pénalités perçus	5 250,00	28 800,00	0,00	0,00	-23 550,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	26 450,00	0,00	0,00	-26 450,00
7788	Produits exceptionnels divers	31 800,00	33 905,55	0,00	0,00	-2 105,55
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 889 538,00	8 610 909,64	229 771,20	0,00	48 857,16
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	330 000,00	239 535,46			90 464,54
722	Immobilisations corporelles	300 000,00	209 623,46			90 376,54
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 000,00	29 912,00			88,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 000,00	239 535,46			90 464,54

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 219 538,00	8 850 445,10	229 771,20	0,00	139 321,70
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 144 923,62				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = D1 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	139 671,29	54 213,58	40 471,94	44 985,77
202	Frais réalisat° documents urbanisme	1 120,00	0,00	1 120,00	0,00
2031	Frais d'études	90 916,29	41 269,58	10 689,94	38 956,77
2051	Concessions, droits similaires	47 635,00	12 944,00	28 662,00	6 029,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	8 816,66	4 088,66	1 728,00	3 000,00
2041511	GFP rat. Bien mobilier, matériel	1 728,00	0,00	1 728,00	0,00
2041512	GFP rat. Bâtiments, installations	7 088,66	4 088,66	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 529 952,48	2 461 770,80	451 438,47	616 743,21
2111	Terrains nus	0,00	6 820,00	0,00	-6 820,00
2115	Terrains bâtis	22 570,00	2 567,07	0,00	20 002,93
2128	Autres agencements et aménagements	69 149,24	33 517,71	11 278,03	24 353,50
21311	Hôtel de ville	34 994,31	13 419,02	20 705,81	869,48
21312	Bâtiments scolaires	304 950,71	85 740,23	484,88	218 725,60
21316	Equipements du cimetière	113 900,00	76 178,90	100,00	37 621,10
21318	Autres bâtiments publics	621 128,54	734 999,89	39 692,53	46 434,12
2132	Immeubles de rapport	35 100,00	12 040,07	0,00	23 059,93
2135	Installations générales, agencements	16 677,03	13 182,09	0,00	3 494,94
2138	Autres constructions	569 340,82	414 666,41	48 957,32	105 717,09
2151	Réseaux de voirie	373 597,68	225 855,19	142 480,41	5 262,08
2152	Installations de voirie	82 531,31	14 038,68	66 197,52	2 295,11
21534	Réseaux d'électrification	585 831,42	490 102,32	34 352,33	61 176,77
21538	Autres réseaux	9 017,29	7 329,86	1 524,00	163,43
21568	Autres matériels, outillages incendie	9 930,00	7 692,42	0,00	2 237,58
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 700,00	10 616,00	0,00	84,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	93 048,36	64 288,23	16 870,13	11 890,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	96 130,00	50 028,00	36 490,00	9 612,00
2183	Matériel de bureau et informatique	45 788,00	39 295,60	2 961,00	3 531,40
2184	Mobilier	104 427,69	82 297,14	5 935,64	16 194,91
2188	Autres immobilisations corporelles	126 342,08	75 095,97	23 408,87	27 837,24
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 180 549,00	631 459,74	0,00	1 549 089,26
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 180 549,00	631 459,74	0,00	1 549 089,26
Total des dépenses d'équipement		5 858 989,43	3 151 532,78	493 638,41	2 213 818,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00	2 756,57	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 756,57	0,00	2 756,57	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	2 117 833,58	0,00	52 166,42
1641	Emprunts en euros	2 170 000,00	2 117 833,58	0,00	52 166,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	43 719,78	0,00	6 280,22
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	50 000,00	43 719,78	0,00	6 280,22
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 222 756,57	2 161 553,36	2 756,57	58 446,64
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (3)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
458101	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (3)	20 000,00	0,00	16 338,91	3 661,09
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (3)	150 000,00	6 786,00	11 654,40	131 559,60
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		200 000,00	6 786,00	27 993,31	165 220,69
TOTAL DEPENSES REELLES		8 281 746,00	5 319 872,14	524 388,29	2 437 485,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	330 000,00	239 535,46		90 464,54
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	30 000,00	29 912,00		88,00
13911	Etat et établissements nationaux	28 700,00	28 662,00		38,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13912	Sub. transf. cpte. résult. Régions	700,00	654,00		46,00
13918	Autres subventions d'équipement	600,00	596,00		4,00
	Charges transférées (6)	300 000,00	209 623,46		90 376,54
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	23 460,26		-23 460,26
21312	Bâtiments scolaires	0,00	10 717,53		-10 717,53
21316	Équipements du cimetière	0,00	6 094,31		-6 094,31
21318	Autres bâtiments publics	0,00	72 300,84		-72 300,84
2138	Autres constructions	0,00	14 151,21		-14 151,21
2151	Réseaux de voirie	0,00	26 353,10		-26 353,10
21534	Réseaux d'électrification	0,00	49 010,23		-49 010,23
21538	Autres réseaux	0,00	7 535,98		-7 535,98
2313	Constructions	300 000,00	0,00		300 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	72 500,00	0,00		72 500,00
2151	Réseaux de voirie	72 500,00	0,00		72 500,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	402 500,00	239 535,46		162 964,54
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 684 246,00	5 559 407,60	524 388,29	2 600 450,11
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	1 876 659,57			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état II B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre. Df 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. Df 041= Rf 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 109 244,10	612 924,19	1 904 739,04	591 580,87
1311	Subv. transf. Etat et etabl. Nationaux	20 980,00	17 370,00	5 980,00	-2 370,00
1312	Subv. transf. Régions	2 128,00	0,00	2 128,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	1 236 020,00	211 505,26	689 532,80	334 981,94
1322	Subv. non transf. Régions	481 716,54	106 207,34	357 651,54	17 957,66
1323	Subv. non transf. Départements	674 419,56	134 059,81	330 846,70	209 513,05
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	260 000,00	0,00	448 600,00	-188 600,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	408 980,00	143 781,78	45 000,00	220 198,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 197 495,25	1 533 000,00	750 000,00	914 495,25
1641	Emprunts en euros	3 052 495,25	1 388 000,00	750 000,00	914 495,25
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	145 000,00	145 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 793,00	0,00	2 793,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 324,32	9 235,06	7 304,49	-9 215,23
21318	Autres bâtiments publics	0,00	9 235,06	0,00	-9 235,06
2135	Installations générales, agencements	7 324,32	0,00	7 304,49	19,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 316 856,67	2 155 159,25	2 564 836,53	1 496 860,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 497 209,58	1 469 496,61	0,00	27 712,97
10222	FCTVA	851 133,00	851 499,72	0,00	-366,72
10223	T.I.F.	0,00	1 937,00	0,00	-1 937,00
10226	Taxe d'aménagement	67 900,00	32 645,31	0,00	35 254,69
10251	Dons et legs en capital	0,00	5 238,00	0,00	-5 238,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	578 176,58	578 176,58	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	43 719,78	0,00	6 280,22
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	50 000,00	43 719,78	0,00	6 280,22
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00		0,00	
Total des recettes financières		1 695 209,58	1 513 216,39	0,00	181 993,19
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (2)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (2)	20 000,00	0,00	16 338,91	3 661,09
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (2)	150 000,00	0,00	18 440,40	131 559,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		200 000,00	0,00	34 779,31	165 220,69
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 212 066,25	3 668 375,64	2 699 615,84	1 844 074,77
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 821 339,32			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4)	455 000,00	480 747,00		-25 747,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	26 450,00		-26 450,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 200,00	4 151,00		49,00
28051	Concessions et droits similaires	33 790,00	33 696,00		94,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	195,00		5,00
28128	Autres aménagements de terrains	96 490,00	96 329,00		161,00
28132	Immeubles de rapport	4 690,00	4 595,00		95,00
28135	Installations générales, agencements,	16 100,00	16 056,00		44,00
28138	Autres constructions	3 690,00	3 573,00		117,00
28152	Installations de voirie	7 790,00	7 652,00		138,00

MAIRIE DE LODEVÉ - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVÉ - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
281534	Réseaux d'électrification	106 290,00	106 115,00		85,00
281538	Autres réseaux	2 090,00	1 979,00		21,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 390,00	1 234,00		66,00
281571	Matériel roulant	1 490,00	1 365,00		35,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	390,00	289,00		11,00
28158	Autres installat ² , matériel et outillage	46 190,00	46 097,00		3,00
28181	Installations générales, aménage ³ divers	290,00	168,00		32,00
28182	Matériel de transport	44 500,00	44 488,00		12,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 490,00	20 383,00		17,00
28184	Mobilier	35 590,00	35 445,00		55,00
28188	Autres immo. corporelles	30 600,00	30 527,00		73,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 276 339,32	480 747,00		1 795 592,32
041	Opérations patrimoniales (5)	72 500,00	0,00		72 500,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	72 500,00	0,00		72 500,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 348 839,32	480 747,00		1 868 092,32
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 560 905,57	4 149 122,64	2 699 615,84	3 712 167,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Operations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Depenses réelles	2 161 553	205 089	21 300	134 231	855 037	161 029	67	0	0	1 781 535	0	5 519 672
- Equipements municipaux (2)		205 089	21 300	134 231	855 037	161 029	67	0	0	1 778 721	0	3 147 444
- Equip. non municipaux (C204)(3)		0	0	0	0	0	0	0	0	4 089	0	4 089
- Operations financières	2 161 553											2 161 553
Depenses d'ordre	29 912											29 912
Solde d'exécution reporté de N-1	1 875 659											1 875 659
Total dépenses	4 068 125	230 840	28 636	144 949	909 891	173 751	67	0	0	1 885 419	0	7 436 067
Total recettes	3 342 143	15 467	0	216 831	14 473	0	0	0	0	530 188	0	4 149 123
Solde d'investissement	-725 982	-215 352	-28 636	101 982	-894 608	-173 751	-67	0	0	-1 350 231	0	-3 286 945
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	78 637	1 524	5 693	34 387	72 753	0	0	0	331 394	0	524 388
Total RAR recettes	750 000	73 300	0	20 800	616 545	30 535	0	0	0	1 299 236	0	2 699 616
SOLDE RAR investissement	750 000	-5 337	-1 524	14 307	582 158	42 218	0	0	0	877 842	0	2 175 228

FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	1 372 935	2 846 956	748 413	905 738	766 952	758 332	15 921	50 300	0	1 285 033	5 516	8 355 302
Total recettes	9 164 855	461 753	52 007	35 022	333 314	70 335	0	0	0	34 644	72 610	10 225 140
Solde de fonctionnement	7 791 920	-2 384 805	-896 406	-470 136	-433 238	-687 977	-15 921	-50 300	0	-1 250 394	67 094	1 869 838
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les casiers des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le classement par fonction est fait à un ordre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le classement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-16, L1 et R. 5211-14 et R. 5211-2 du CGCT)

(2) Ou, biens de la structure intercommunale

(3) Ou, biens ne relevant pas de la structure intercommunale

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1.1)	Libelle	01 Operations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Securité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-------	---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		4 041 125	309 477	30 360	150 842	943 408	246 505	67	0	0	2 211 813	0	7 960 455
<i>Depenses réelles</i>													
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 161 553	283 726	22 824	139 925	889 394	235 783	67	0	0	2 112 889	0	5 864 260
10/206	Taxe d'aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 757	0	2 757
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 757	0	2 757
16	Emprunts et dettes assimilées	2 117 834	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 117 834
16/1	Emprunts en euros	2 117 834	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 117 834
18	Compte de liaison "affectat" (BA.regie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	51 117	11 760	0	0	0	0	0	0	31 806	0	94 683
20/2	Frais réaffectat documents urbanisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 120	0	1 120
20/31	Frais d'études	0	9 911	11 760	0	0	0	0	0	0	30 686	0	51 960
20/41	Concessions, droits assimilés	0	41 606	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 606
20/4	Subventions d'équipement versées	0	1 728	0	0	0	0	0	0	0	4 689	0	5 817
20/4/1/11	GFP rat - Bien mobilier (mobilier)	0	1 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 728
20/4/1/12	GFP rat - Bâtements installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 689	0	4 689
21	Immobilisations corporelles	0	230 881	11 064	96 213	889 394	235 783	67	0	0	1 451 806	0	2 915 209
21/11	Terrains nus	0	0	0	0	6 820	0	0	0	0	0	0	6 820
21/15	Terrains bâtis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 567	0	2 567
21/28	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	4 559	0	0	0	40 237	0	44 796
21/311	Hôtels de ville	0	34 125	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 125
21/312	Bâtements scolaires	0	0	0	86 225	0	0	0	0	0	0	0	86 225
21/316	Équipements du cimetière	0	76 279	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 279
21/318	Autres bâtiments publics	0	9 346	0	0	7 04 224	61 123	0	0	0	0	0	774 662
21/32	Immueables de rattach	0	12 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 040
21/35	Installations générales, agencements	0	13 182	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 182

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Act. (1)	Libellé	01 Operations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et santé publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2136	Autres constructions	0	1 776	0	0	23 023	99 106	0	0	0	339 719	0	463 624
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	368 336	0	368 336
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 236	0	60 236
2153	Réseaux d'alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	524 455	0	524 455
2153B	Autres réseaux	0	0	8 854	0	0	0	0	0	0	8 854	0	8 854
2156B	Autres matériels outillages incendie	0	488	0	335	269	556	67	0	0	5 768	0	7 692
2157B	Autre matériel et outillage de voirie	0	10 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 616
2158	Autres inst. matériel outill. techniques	0	14 829	0	0	7 228	23 400	0	0	0	35 792	0	81 158
2161	Canalis et objets d'art	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	2 000
2182	Matériel de transport	0	32 388	0	0	0	0	0	0	0	54 130	0	86 518
2183	Matériel de bureau et informatique	0	11 801	2 210	2 272	19 378	5 937	0	0	0	659	0	42 257
2184	Blocifier	0	10 258	0	864	70 610	6 302	0	0	0	0	0	88 233
2186	Autres immobilisations corporelles	0	3 543	0	5 517	57 644	30 601	0	0	0	0	0	98 525
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisables en cours	0	0	0	43 712	0	0	0	0	0	567 748	0	631 460
23B	Avances versées commandes immo	0	0	0	43 712	0	0	0	0	0	387 748	0	631 460
26	Participat. et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	43 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 720
2761	Créances avancées en garanties	43 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 720
	Emprunt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Operations financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Operations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
469101	PERU D'AMBIENT IMMEUBLE 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 330	0	16 330
469102	RUE GARIBOLDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 440	0	18 440
	PERU D'AMBIENT 10 RUE DE LA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dotations d'Etat	29 912	25 751	7 536	10 718	54 074	12 722	0	0	0	96 624	0	239 535
469	Opérat. entre transferts entre sections	29 912	25 751	7 536	10 718	54 074	12 722	0	0	0	96 624	0	239 535
13911	Etat et établissements subordonnés	28 662	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 662
13912	Sub. transf. entre résul. Régions	654	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	654
13918	Autres subventions d'équipement	506	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	506
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 460	0	29 460
21312	Établissements subordonnés	0	0	0	10 718	0	0	0	0	0	0	0	10 718

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
21316	Emplacements de camelote	0	6 094	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 094
21318	Autres bâtiments publics	0	19 636	0	0	52 644	0	0	0	0	0	0	72 301
2138	Autres constructions	0	0	0	0	1 429	17 722	0	0	0	0	0	14 151
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 353	0	26 353
21534	Réseaux d'alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 010	0	49 010
21536	Autres réseaux	0	0	7 536	0	0	0	0	0	0	0	0	7 536
047	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde à exécution reporté de N-1	1 876 560	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 876 560

RECETTES													
Total recettes d'investissement		4 092 143	88 787	0	265 831	631 018	30 635	0	0	0	1 739 424	0	6 848 738
Recettes locales		3 611 246	88 787	0	265 831	631 018	30 635	0	0	0	1 739 424	0	6 367 951
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 429 676	0	0	0	5 238	0	0	0	0	34 582	0	1 469 497
1022	FCTVA	851 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	851 500
10223	TLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 937	0	1 937
10226	Taxe d'aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 645	0	32 645
10251	Dotis et legs en capital	0	0	0	0	5 238	0	0	0	0	0	0	5 238
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	578 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	578 177
13	Subventions d'investissement	0	78 600	0	265 831	6 76 945	30 635	0	0	0	1 525 862	0	2 517 663
1311	Subv transf Etat et étab. Nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 500	0	23 500
1312	Subv transf Régions	0	0	0	0	2 128	0	0	0	0	0	0	2 128
1313	Subv transf Départements	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0	0	25 000
1321	Subv non transf. Etat, étab. nationaux	0	29 650	0	0	120 000	0	0	0	0	761 368	0	901 018
1322	Subv non transf. Régions	0	0	0	48 000	209 417	8 235	0	0	0	201 207	0	468 859
1323	Subv non transf. Départements	0	44 960	0	72 100	0	22 300	0	0	0	325 517	0	464 917
1327	Subv non transf. Budget communautaire	0	0	0	0	250 000	0	0	0	0	168 600	0	418 600
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	4 050	0	149 732	0	0	0	0	0	35 000	0	188 782
16	Emprunts et dettes assimilées	2 138 000	0	0	0	0	0	0	0	0	145 000	0	2 283 000
1641	Emprunts en euros	2 138 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 138 000

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et santé publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
18378	Dettes - Autres organismes, Particuliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 000	0	145 000
18	Compte de liaison "affiliat" (B&G) (p)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
2091	Concessions, droits similaires	0	2 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	7 304	0	0	9 235	0	0	0	0	0	0	16 540
2131B	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	9 235	0	0	0	0	0	0	9 235
2135	Installations générales, agencements	0	7 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 304
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	43 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 720
2761	Créances avisées en garanties d'emprunt	43 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 720
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 779	0	34 779
453201	PERIL IMBIBENT RAMEURLE 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 339	0	16 339
453202	RUE GARIBOLDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 440	0	16 440
	REPUBLIQUE	460 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460 747
	Receives d'ours	460 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460 747
192	Plus ou moins-values sur cession d'emp	26 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 450
2692	Frais liés à la réalisation des d'actant	4 191	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 191
26957	Concessions et droits similaires	33 636	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 636
28121	Pratifications d'abus et d'abusés	193	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	193
28126	Autres aménagements de terrains	96 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 329
28132	Revenues de rapport	4 595	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 595
28136	Installations générales, agencements	16 056	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 056
28138	Autres constructions	3 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 573
28152	Installations de vote	7 652	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 652

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - CA - 2019

Art. (1)	Libelle	01 Opérations non verifiables	0 Services général administrat publics	1 Securite et salubrite publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage et services urbains, environnement	9 Action economique	TOTAL
287524	Rezeaux d'electrification	106 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 115
287538	Autres rezeaux	1 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 979
287568	Autres materiel, outillages agricole	1 234	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 234
287577	Mobilier roulant	1 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 365
287578	Autre materiel et outillage de voie	289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	289
28758	Autre materiel - exterieur et outillage	46 097	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 097
28781	Installations generales, aménage mecs	168	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168
28782	Moyens de transport	44 488	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 488
28783	Matériels Bureau et informatiques	20 383	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 383
28784	Mobilier	35 445	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35 445
28788	Autres memo. corporelles	30 527	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 527
047	Operations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
007Salde d'exercice reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses de fonctionnement		1 372 935	2 846 558	748 413	505 738	786 952	756 332	15 921	50 300	0	1 265 038	5 516	8 355 302
Dépenses nettes		802 386	2 846 558	748 413	506 738	786 952	756 332	15 921	50 300	0	1 265 038	5 516	7 874 565
011 Charges à caractère général		6 600	697 343	45 252	172 794	224 654	189 153	7 614	0	0	240 025	5 516	1 500 010
60511	Eau et assainissement	0	6 103	0	8 857	3 702	17 686	0	0	0	12 151	0	48 499
60512	Energie - Electrice	0	30 360	2 922	16 082	36 479	44 892	0	0	0	93 583	5 516	229 824
60518	Autres fournitures non stockables	0	14 634	0	11 185	6 873	9 155	0	0	0	0	0	41 847
60521	Combustibles	0	27 696	0	32 664	0	40 222	0	0	0	0	0	106 782
60522	Carburants	0	42 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 405
60523	Alimentation	0	897	0	2	13 915	0	0	0	0	0	0	14 414
60528	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	69	0	0	0	0	0	69
60531	Fournitures d'inventaire	0	4 058	544	5 047	2 001	7 717	315	0	0	846	0	20 629
60532	Fournitures de petit équipement	0	9 759	1 756	14 629	1 350	1 648	0	0	0	1 959	0	29 102
60533	Fournitures de voirie	0	63	0	0	0	0	0	0	0	29 280	0	29 343
60536	Vêtements de travail	0	20 442	6 944	0	0	3 659	0	0	0	1 112	0	32 155
6054	Fournitures administratives	0	8 840	836	1 107	2 180	626	0	0	0	200	0	14 418
6055	Livres, disques, ... (media) (culture)	0	0	523	933	6 906	0	0	0	0	0	0	8 362
6057	Fournitures scolaires	0	0	22 940	0	0	0	0	0	0	0	0	22 940
6058	Autres matériels et fournitures	0	113 096	1 123	10 277	5 659	7 546	0	0	0	29 277	0	156 979

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Operations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et santé publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
611	Contrats de prestations de services	0	55 916	11 582	0	4 144	11 490	0	0	0	0	0	83 132
6135	Locations mobilières	0	15 847	481	1 416	77 930	1 622	0	0	0	1 321	0	98 566
614	Charges locatives et de copropriété	0	1 212	0	0	0	0	0	0	0	76	0	1 288
61521	Entretien locaux	0	3 388	0	0	0	438	0	0	0	0	0	3 826
615221	Entretien réparations bâtiments publics	0	1 046	0	2 156	853	0	0	0	0	0	0	4 055
615228	Entretien réparations autres bâtements	0	900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900
615231	Entretien réparations voiries	0	4 988	0	0	0	0	0	0	0	11 813	0	16 791
615232	Entretien réparations réseau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 965	0	47 965
61551	Entretien matériel roulant	0	12 030	0	0	0	386	0	0	0	7 552	0	20 368
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	1 238	159	0	458	1 596	0	0	0	162	0	3 873
6156	Maintenance	0	44 712	4 471	7 066	14 997	9 994	274	0	0	500	0	82 025
6161	Multirisques	0	12 238	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 238
6162	Assur. obligatoire dommages-catastrophes	0	13 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 226
6168	Autres primes d'assurance	0	11 610	67	0	0	0	0	0	0	0	0	11 677
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	543	0	0	0	0	0	543
6182	Documentation générale et technique	0	1 563	544	0	407	700	0	0	0	0	0	3 614
6184	Versements à des organismes de formation	0	5 406	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0	6 906
6186	Autres frais divers	0	264	9 080	11 511	0	0	0	0	0	0	0	20 854
6226	Honoraires	0	8 654	451	0	0	0	0	0	0	0	0	9 105
6227	Frais d'achat et de contentieux	0	13 770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 770
6228	Divers	0	0	0	0	0 314	0	5 407	0	0	0	0	14 021
6231	Approches et missions	0	7 853	0	0	0	0	0	0	0	72	0	7 925
6232	Frais et cotisations	0	48 540	0	0	69	2 992	0	0	0	0	0	49 591
6236	Catalogues et imprimés	0	16 861	101	0	4 844	449	0	0	0	26	0	22 221
6236	Divers	0	0	119	0	0	1 636	0	0	0	0	0	1 955
6241	Transports de biens	0	0	0	0	625	0	0	0	0	0	0	625
6247	Transports collectifs	0	0	0	29 613	0	2 070	0	0	0	0	0	31 683
6251	Voyages et déplacements	0	1 459	1 274	0	824	45	0	0	0	675	0	4 315
6256	Missions	0	132	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132
6257	Receptions	0	15 465	0	270	2 068	1 393	0	0	0	0	0	19 646
6261	Frais d'affranchissement	0	40 744	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 744
6262	Frais de télécommunications	0	4 151	1 630	8 019	2 405	4 690	1 617	0	0	0	0	21 912

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - CA - 2019

Art.(1)	Libelle	01 Opérations non vérifiables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
627	Services bancaires et assimilés	6 660	0	0	0	386	0	0	0	0	0	0	7 045
6281	Courcour divers (cotisations)	0	5 952	0	0	1 144	0	0	0	0	0	0	7 096
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	756	0	0	1 462	0	0	0	0	0	0	2 218
6287b	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	22 417	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 417
6287b	Remb. frais à d'autres organismes	0	790	0	0	0	14 423	0	0	0	0	0	15 213
6288	Autres services extérieurs	0	4 250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 250
63512	Taxes foncières	0	23 289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 289
63513	Autres impôts locaux	0	4 562	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 562
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	363	0	0	0	0	0	0	0	653	0	1 016
637	Autres impôts, taxes (taux organisés)	0	7 945	322	0	23 377	395	0	0	0	0	0	32 019
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 667 719	4 24 616	285 253	541 698	506 616	6 586	0	0	1 045 014	0	4 737 934
6216	Personnel effectif par GFP de rattachement	0	63 322	0	0	40 673	0	0	0	0	1 986	0	115 181
6218	Autre personnel extérieur	0	40 907	0	0	0	0	0	0	0	12 760	0	53 667
6333	Particip. employeurs-format. prof. conf.	0	21 465	12 760	0	0	2 095	0	0	0	0	0	36 320
6336	Cotisations CNFT et CDGFPT	0	15 029	3 597	2 800	4 962	5 487	58	0	0	9 190	0	41 653
64111	Rémunération principale titulaire	0	759 442	217 634	162 609	205 964	269 897	4 258	0	0	493 399	0	2 152 634
64112	NEL, SFT, indemnité résidence	0	25 632	9 089	5 113	1 445	6 442	7	0	0	17 853	0	67 781
64118	Autres indemnités titulaire	0	146 807	74 422	13 249	24 670	42 728	216	0	0	69 492	0	371 622
64131	Rémunérations non-til.	0	145 754	0	16 646	112 626	66 103	0	0	0	136 881	0	478 110
64162	Emplois d'avoir	0	0	0	0	0	5 631	0	0	0	13 342	0	19 173
64168	Autres emplois d'insertion	0	1 725	0	0	0	8 977	0	0	0	811	0	11 513
6451	Cotisations à l'UR S S A F	0	18 7 814	36 634	30 345	71 638	69 757	678	0	0	120 338	0	516 364
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	262 364	71 835	52 765	61 306	62 731	1 335	0	0	160 176	0	693 281
6454	Cotisations aux A.S.E D.L.C.	0	5 229	674	674	4 597	3 281	0	0	0	6 095	0	19 833
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	60 369	208	832	632	1 288	24	0	0	1 992	0	65 645
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	31 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 048
64731	Allocations chômage versées directement	0	0	0	0	3 975	0	0	0	0	0	0	3 975
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	17 712	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 712
6488	Autres charges	0	42 862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 862
014	Atténuations de produits	585 275	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	610 275

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et santé publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
731172	Dégrèver taxe habitat sur logements vanc	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
732211	Affectations de compensation	585 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	585 275
65	Autres charges de gestion courante	0	239 189	276 342	46 032	0	0	0	58 300	0	0	0	613 671
6531	Indemnités	0	143 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 456
6533	Collations de retraite	0	0 099	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 099
6541	Créances admises en non-valeur	0	3 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 329
6555	Service incendie	0	0	276 342	0	0	0	0	0	0	0	0	276 342
657662	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	0	58 300	0	0	0	58 300
6574	Subv. fonct. Aboumar' personnes	0	86 310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 310
65886	Autres	0	2	0	46 032	0	0	0	0	0	0	0	46 032
659	Frais fonctionnement des groupes scellés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	255 254	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 254
66111	Intérêts réglés à l'échéance	240 107	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 107
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	7 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 421
6615	Intérêts comptes courants et de séjour	7 725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 725
67	Charges exceptionnelles	0	23 900	0	1 600	0	2 662	1 722	0	0	0	0	29 284
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	1 500	0	0	0	2 500	1 722	0	0	0	0	5 722
6746	Autres subventions exceptionnelles	0	21 600	0	1 600	0	0	0	0	0	0	0	23 480
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	62	62	0	0	0	0	62
68	Dot. aux amortissements et provisions	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
6885	Dot. prov. risques et charges financiers	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
Données et état													
042	Opérat. ordre transfert entre sections	480 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 747
6761	Dotations aux réalisations (produit)	26 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 400
6811	Dot. amort. et prov. amort. incorporables	484 297	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	484 297
6843	Opérat. ordre interne de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Art. (1)	Libelle	01 Operations non ventilables	0 Services généraux administrat publiques	1 Securite et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action economique	TOTAL
	002 Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	9 164 855	461 753	52 087	35 602	333 314	70 355	0	0	0	34 844	72 610	10 225 140
	Recettes usées	7 760 396	461 753	52 087	35 602	333 314	70 355	0	0	0	34 844	72 610	8 840 081
013	Atténuations de charges	0	149 375	46 756	0	0	2 772	0	0	0	7 986	0	205 889
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	149 375	46 756	0	0	2 772	0	0	0	7 986	0	205 889
70	Produits des services, du domaine, vente	0	102 763	0	0	250 744	45 003	0	0	0	0 809	0	487 319
70311	Concessions aménagements (produit net)	0	12 872	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 872
70323	Région occupat' domaine public communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 633	0	8 633
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	250 119	0	0	0	0	0	0	250 119
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	20 506	0	0	0	0	0	20 506
70632	Redevances services à caractère locatif	0	0	0	0	0	24 497	0	0	0	0	0	24 497
70841	Mise à dispo personnel B.A. - régies	0	6 598	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 598
70846	Mise à dispo personnel GFP	0	129 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 601
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	33 262	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 262
70878	Remb. frais par d'autres redevables (rattachements)	0	270	0	0	0	0	0	0	0	176	0	446
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	626	0	0	0	0	0	0	626
73	Impôts et taxes	4 665 955	0	6 251	0	0	0	0	0	0	0	72 610	4 744 056
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 168 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 168 413
73223	Fonds péréquation réas. com. et studecom	104 134	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	104 134
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 610	72 610
73188	Autres taxes	0	0	6 251	0	0	0	0	0	0	0	0	6 251
7351	Taxe consommation finale (électricité)	163 117	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	163 117

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et santé publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7381	Taxes additionnelles divers de mobilier	229 532	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	229 532
74	Dotations et participations	3 066 631	18 575	0	35 602	53 560	0	0	0	0	17 849	0	3 214 237
7411	Dotations forfaitaire	1 105 688	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 105 688
74121	Dotations de solidarité rurale	913 401	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	913 401
74123	Dotations de solidarité urbaine	430 903	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 903
74127	Dotations nationales de péréquation	334 806	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	334 806
74718	Autres participations Etat	0	6 445	0	0	920	0	0	0	0	17 849	0	25 214
7473	Participat. Départements	0	0	0	0	12 000	0	0	0	0	0	0	12 000
74748	Participat. Autres communes	0	0	0	35 902	0	0	0	0	0	0	0	35 902
74751	Participat. GPP de rattachement	0	0	0	0	28 260	0	0	0	0	0	0	28 260
7476	Participat. Autres organismes	0	0	0	0	12 400	0	0	0	0	0	0	12 400
74835	Etat - Compens. exonérat. taxe habitat	303 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	303 833
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	12 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 130
75	Autres produits de gestion courante	0	77 141	0	0	184	22 580	0	0	0	0	0	99 905
752	Revenus des aménagements	0	76 905	0	0	184	22 580	0	0	0	0	0	99 669
7586	Autres produits div. de gestion courante	0	236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236
76	Produits financiers	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
7686	Autres	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
77	Produits exceptionnels	26 450	33 899	0	0	28 806	0	0	0	0	0	0	89 156
7711	Droits et pénalités perçus	0	0	0	0	28 806	0	0	0	0	0	0	28 806
775	Produits des cessions immobilisations	26 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 450
7786	Produits exceptionnels divers	0	33 899	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 899
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions d'œuvre		239 535	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 535
042	Opérat. ordre transfert entre sections	239 535	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 535
722	Transférations courantes	239 623	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 623
777	Quote-part sur amén. invest. cycle total	29 912	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 912

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Art. (1)	Libelle	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
04J	Opérat° ordre Intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 144 924	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 144 924

114.e croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
5013344155	24/06/2019	1 350 000,00	700 000,00	550,75	0,00	700 000,00
50023319149	07/10/2019	850 000,00	850 000,00	7 160,26	0,00	850 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 200 000,00	1 550 000,00	7 725,01	0,00	1 550 000,00

(1) Circulaire n° NOR: INT896071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe de tutelle (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau du taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 471 214,68									
1641 Emprunts en euros (Total)					16 031 214,68									
00000167536	CREDIT AGRICOLE	26/12/2014	26/08/2015	22/06/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 3,16 %	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
00000351763	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	03/08/2016	03/10/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,800	2,800	EUR	T	P	O	A-1
0000224813	CREDIT AGRICOLE	12/12/2017	06/04/2018	30/06/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,17 %	2,170	2,190	EUR	T	P	O	A-1
0002813132	CREDIT AGRICOLE	16/11/2018	16/11/2018	17/08/2020	723 000,00	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
006029	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	23/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,770	EUR	T	P	O	A-1
2001	SFIL CAFFIL	05/07/2000	26/07/2000	01/10/2002	1 650 714,68	V	Taux fixe à 4,00 % sur Euribor 3M + 0,15 sur Euribor 3M + 0,15	3,000	3,700	EUR	T	P	O	A-1
2004	DEXIA CL	05/11/2004	31/02/2005	01/11/2006	1 155 000,00	C	Taux fixe à 3,71 % à court terme 5,25 % sur Euribor	3,710	3,760	EUR	A	P	O	A-1
2007	SOCIETE GENERALE	30/07/2007	30/07/2007	30/10/2007	1 154 000,00	F	Taux fixe à 3,80 % (Marge de 0,09%)	3,890	4,020	EUR	T	C	O	A-1
2008-1	CREDIT AGRICOLE	04/11/2008	04/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
4635564	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2015	29/03/2016	25/09/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2,68 %	2,680	2,710	EUR	T	P	O	A-1
4801954	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	14/04/2017	25/04/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,190	EUR	A	P	O	A-1
5166835	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016	03/04/2017	01/01/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6413	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/02/2014	18/02/2014	01/03/2015	470 000,00	V	Liens A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
A17180N0	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2018	25/10/2018	25/11/2020	965 000,00	F	Taux fixe à 0,81 %	0,810	0,810	EUR	X	F	O	A-1
A1719050000	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2019	05/07/2019	25/07/2021	500 000,00	F	Taux fixe à 0,84 %	0,840	0,840	EUR	X	F	O	A-1
GG0490	CREDIT AGRICOLE	24/11/2016	23/01/2017	19/06/2017	600 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0,85) - Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,850	0,850	EUR	X	F	O	A-1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
PE2009	CREDIT AGRICOLE	07/12/2009	10/12/2009	10/09/2010	850 000,00	V	Eurobor 3M + 0,55	1,270	1,280	EUR	T	C	O	A-1	
PE2010	CREDIT AGRICOLE	01/12/2010	02/02/2011	02/09/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3,14 %	3,140	3,150	EUR	T	C	O	A-1	
PE2010.2	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	27/01/2011	25/04/2011	250 000,00	V	Moyenne de Eurobor 3M + 0,51	1,530	1,540	EUR	T	C	O	A-1	
PE2011	CREDIT AGRICOLE	23/08/2011	28/08/2011	28/08/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 %	4,390	4,440	EUR	S	C	O	A-1	
PE2012	CAISSE D'EPARGNE COOPERATIVE	03/07/2012	04/07/2012	29/06/2013	400 000,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,930	EUR	S	C	O	A-1	
PE2012.2	CAISSE DES DEPOTS ET COOPERATIVES	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1	
PE2013	CAISSE D'EPARGNE SFIL CAFFIL	20/08/2013	18/09/2013	25/03/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 4,03 %	4,030	4,110	EUR	T	C	O	A-1	
PRESAME2006	SFIL CAFFIL	02/10/2006	01/12/2006	01/03/2007	823 500,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,250	4,320	EUR	T	P	O	A-1	
BAR 2014	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	15/03/2015	25/07/2015	250 000,00	F	Taux fixe à 2,96 %	2,960	2,990	EUR	T	P	O	A-1	
163 Emprunts et dettes (Total)					0,00										
164.1 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (Total)					1 440 000,00										
2005 CRCA CALYON US2010/14PR - Truque 3,71%	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/03/2006	08/12/2005	30/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,710	3,600	EUR	S	C	O	A-1	
2005 CRCA CALYON US2010/14PR - Truque 2,23%	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/12/2005	08/12/2005	31/03/2007	440 000,00	V	(TMM)Positif/Eur -0,09 sur 14M(Positive) + 0,09	2,160	2,230	EUR	S	C	O	A-1	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
167.1 Avaries consolidées du Trésor (Total)					0,00										
167.2 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00										
167.5 Dettes pour DETP et FPP (Total)					0,00										
168 Dettes envers lesataires-acquéreurs (Total)					0,00										

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Cate- gorie d'em- prunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme régularisés (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					17 471 214,88												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer le mode d'amortissement : C : pour amortissement constant ; P : pour amortissement progressif ; F : pour en fine ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB) 01/0077C du 29 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		Capital
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 669 119,27					238 830,69	0,00	54 900,70	
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		9 165 119,27					224 256,64	0,00	51 502,31	
00000167586	N	0,00	A-1	390 444,51	20,48	F	Taux fixe à 3,10 %	3,150	12 972,87	0,00	0 443,20	
00000794761	N	0,00	A-1	174 594,72	16,51	F	Taux fixe à 2,6 %	2,750	8 063,78	0,00	1 161,42	
00000224913	N	0,00	A-1	947 661,33	23,25	F	Taux fixe à 2,17 %	2,160	31 025,38	0,00	0,00	
00000819132	N	0,00	A-1	723 000,00	24,03	F	Taux fixe à 2,23 %	2,770	6 001	0,00	11 922,75	
0000029	N	0,00	A-1	356 335,58	13,89	F	Taux fixe à 4,69 %	4,680	17 026,40	0,00	1 810,48	
2001	N	0,00	A-1	293 834,20	2,90	V	Euribor 3M Floor à 0,15 sur Euribor 3M à 0,15	0,050	99 950,63	0,00	0,00	
2004	N	0,00	A-1	476 416,66	5,63	V	(Euribor 12M Floor 0,09 sur Euribor 12M) + 0,09	0,600	65 866,67	0,00	0,00	
2007	N	0,00	A-1	447 175,00	7,75	F	Taux fixe à 3,69 %	3,930	57 700,00	0,00	48,32	
2008-1	N	0,00	A-1	568 846,57	8,79	F	Taux fixe à 4,65 %	4,840	49 533,16	0,00	5 748,73	
4600084	N	0,00	A-1	120 172,04	11,46	F	Taux fixe à 2,68 %	2,670	8 608,67	0,00	44,73	
4801064	N	0,00	A-1	372 171,30	22,32	F	Taux fixe à 1,19 %	1,180	13 596,75	0,00	3 014,07	
5700060	N	0,00	A-1	540 000,00	17,00	F	Taux fixe à 0 %	0,650	30 030,00	0,00	0,00	
6413	N	0,00	A-1	411 250,00	34,17	V	Level A + 1	1,750	11 750,00	0,00	5 977,41	
A1718080	N	0,00	A-1	165 000,00	9,90	F	Taux fixe à 0,81 %	0,690	800 000,00	0,00	438,19	
A1710050000	N	0,00	A-1	500 000,00	13,7	F	Taux fixe à 0,64 %	0,630	0,00	0,00	1 366,56	
6000030	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Moyenne Euribor 3M + 0,83 Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,640	600 000,00	0,00	0,00	
PE2009	N	0,00	A-1	436 625,00	10,11	V	Euribor 3M + 0,55	0,270	42 530,00	0,00	91,36	
PE2010	N	0,00	A-1	226 000,00	11,09	F	Taux fixe à 3,14 %	3,130	20 030,00	0,00	1 138,25	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Nature (Pour chaque type, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt apres couverture eventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
PE20102	N	0,00	A-1	140 626,00	11,07	V	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	0,189	12 500,00	286,22	0,00	23,87
PE2011	N	0,00	A-1	500 000,00	12,16	F	Taux fixe à 4,38 %	4,370	40 000,00	23 267,50	0,00	7 377,84
PE2012	N	0,00	A-1	260 000,00	12,90	F	Taux fixe à 4,87 %	4,860	20 000,00	13 302,50	0,00	1 231,03
PE20122	N	0,00	A-1	302 341,52	7,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,940	31 627,91	13 191,58	0,00	982,03
PE2013	N	0,00	A-1	245 000,00	13,88	F	Taux fixe à 4,63 %	4,620	17 500,00	11 840,92	0,00	167,56
PRESAVE2006	N	0,00	A-1	369 653,97	6,92	F	Taux fixe à 4,25 %	4,240	44 433,08	16 896,78	0,00	1 205,55
BAR 2014	N	0,00	A-1	205 852,67	15,32	F	Taux fixe à 2,95 %	2,950	10 322,92	6 284,92	0,00	1 100,17
1643 Emprunts en avances (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total)(8)		0,00		504 000,00					72 000,00	14 572,05	0,00	3 318,39
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tranche 3,71%	N	0,00	A-1	350 000,00	6,75	F	Taux fixe à 3,71 %	3,750	50 000,00	14 572,05	0,00	3 318,39
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Tranche 1,94%	N	0,00	A-1	154 000,00	6,75	V	(14MPositive)-Floor -0,09 sur 143(Positive) + 0,59	0,000	22 000,00	0,00	0,00	0,00
165 Depôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assumés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
1897 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 669 119,27					2 117 833,58	238 830,69	0,00	54 900,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A.1 ref. la classification des emprunts suivant le type de la circulaire DGB/01/07/05 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui tient pas seulement de son caractère de simple ou double mais aussi de son mode de calcul en point ou pourcentage)
 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux applicable sur l'année
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 60711 « Intérêts restes à l'exercice » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 608.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 759.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

	IV
	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indices zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 08111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 088.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice(s) sous-jacent(s)	(1) Indice zone euro	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indice hors zone euro et écart(s) d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	27	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 680 119,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES **IV**
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE **A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Reference de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement de taux)	Notional de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer 3/1 s'agit d'un swap d'une option (cap, floor, zero), swap/orn.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture										Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture			Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Produits c/768			
Taux fixe (total)								0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00	0,00		
Total								0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule des taux.

(6) Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FCCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

IV

A2.6

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil et amort.		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du	Capital refinancé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Indice (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au 31/12/16 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au 31/12/16 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouveau emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le numéro unique de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant refinancement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après éparpillement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'emprunt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (basé sur un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux considéré à la date de refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'endettement de refinancement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour amortissement dans le taux du nouveau emprunt, D pour allègement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'adjudicataire et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et contractualisés à l'article 0611 = Intérêts décaissés, et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et contractualisés à l'article 066.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		
		A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat et emprunt	Date es- cription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Capital restant fin au 31/12/N	ICM de renégocia- tion	Annuités payées dans l'exercice (N) (3)		
					Contrat initial			Contrat renégocia-					Capital renégocia-	Intérêts	
					Type de taux (1)	Index (4)	Taux fixe (1)	Type de taux (1)	Index (4)	Taux fixe (1)					
Total													0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fixe, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

11) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public, adhérent de principe en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

12) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 6511 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et capitalisés à l'article 668.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS	2	21/12/2009
	APPAREILS DE LEVAGE, ASCENSEURS	20	21/12/2009
	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	21/12/2009
	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	21/12/2009
	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	21/12/2009
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	21/12/2009
	PLANTATIONS	15	21/12/2009
	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	21/12/2009
	BATIMENTS LEGERS, ABRIS	10	21/12/2009
	AGENC. & AMENAGEMENT DE BAT. INSTALLAT ⁿ ELECT ET TEL	15	21/12/2009
	VOITURE	7	21/12/2009
	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	8	21/12/2009
	MOBILIER	10	21/12/2009
	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	21/12/2009
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2009
	MATERIELS CLASSIQUES	6	21/12/2009
	COFFRE FORT	20	21/12/2009
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	21/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 202 756,57	2 147 745,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 170 000,00	2 117 833,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 170 000,00	2 117 833,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ¹ afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 756,57	29 912,00
10 ...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 ...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 756,57	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 000,00	29 912,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 147 745,58	524 388,29	1 876 659,57	4 548 793,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 393 372,32	1 384 098,81
Ressources propres externes de l'année (a)		969 033,00	929 801,81
10222	FCTVA	851 133,00	851 499,72
10223	TLE	0,00	1 937,00
10226	Taxe d'aménagement	67 900,00	32 645,31
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	50 000,00	43 719,78
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 424 339,32	454 297,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	4 200,00	4 151,00
28051	Concessions et droits similaires	33 700,00	33 656,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	195,00
28128	Autres aménagements de terrains	96 400,00	96 329,00
28132	Immeubles de rapport	4 600,00	4 595,00
28135	Installations générales, agencements, ...	16 100,00	16 056,00
28138	Autres constructions	3 600,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	7 700,00	7 652,00
281534	Réseaux d'électrification	106 200,00	106 115,00
281536	Autres réseaux	2 000,00	1 979,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 300,00	1 234,00
281571	Matériel roulant	1 400,00	1 365,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	300,00	289,00
28158	Autres installat ^o , matériel et outillage	46 100,00	46 097,00
28181	Installations générales, aménagements divers	200,00	168,00
28182	Matériel de transport	44 500,00	44 488,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 400,00	20 383,00
28184	Mobilier	35 500,00	35 445,00
28188	Autres immo. corporelles	30 600,00	30 527,00
29...	Prov. pour dépréciat ^o immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ^o des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	1 821 339,32	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 384 098,81	2 699 615,84	0,00	578 176,58	4 661 891,23

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 548 793,44
Ressources propres disponibles	IV 4 661 891,23
Solde	V = IV - II (3) 113 097,79

(1) Les comptes 15, 159, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/02/2019	LYCEE J VALLOT SITE GAMBETTA	748 311,21	0,00	0
05/02/2019	HOTEL DE VILLE	13 419,02	0,00	0
05/02/2019	RESEAUX DE VOIRIE	163 162,23	0,00	0
05/02/2019	DVD NOUVELLE MEDIATHEQUE 1ER EQUIPEMENT	6 610,99	0,00	0
05/02/2019	LIVRES NOUVELLE MEDIATHEQUE 1ER EQUIPEMENT	16 719,20	0,00	0
05/02/2019	CD NOUVELLE MEDIATHEQUE 1ER EQUIPEMENT	5 234,53	0,00	0
05/02/2019	2 CHARS CORSO FAC. 1 DU 23/10/201	800,00	0,00	1
05/02/2019	BENNE RETOUR DOCUMENTS FAC. 3144878 DU 27/	717,28	0,00	1
05/02/2019	PLAQUE PLEXI ENTREE USINE BATE FAC. 201125 DU 20/1	172,56	0,00	1
05/02/2019	DECORATION NOEL	89,15	0,00	1
05/02/2019	ORDI PORTABLE RH FAC. FC51728 DU 10/	1 189,00	0,00	5
05/02/2019	LUXMETRE	386,88	0,00	1
05/02/2019	PENNY FARTHING PREM FAC. 8R017826 DU 21	199,00	0,00	1
05/02/2019	TROTINETTE PREM FAC. 8R017826 DU 21	148,80	0,00	1
05/02/2019	TAPIS SPORT MATER. PREMIERLET FAC. FC00218-100268	396,80	0,00	1
05/02/2019	CHEVALET C.VINAS FAC. FC00218-100598	49,40	0,00	1
05/02/2019	SECHE DESSIN GD MODELE FAC. FC00218-100504	153,50	0,00	1
05/02/2019	PLANCHE ROULETTE FAC. FC00218-100504	91,60	0,00	1
05/02/2019	CERCLE BASKET+BALLES FAC. FC00218-100504	51,50	0,00	1
05/02/2019	MATELAS CHUTE SMS FAC. FM69044 DU 12/	494,00	0,00	1
05/02/2019	BANCS TOUCHE FAC. FM68952 DU 15/	493,01	0,00	1
07/02/2019	CAMPEYROUX	44 562,58	0,00	0
07/02/2019	GS PREMIERLET	80 626,42	0,00	0
07/02/2019	RESEAU VIDEOSURVEILLANCE	14 865,64	0,00	15
07/02/2019	RESEAUX D'ELECTRIFICATION (2013005)	539 112,55	0,00	0
07/02/2019	TERMINAL TPE CB CINE FAC. 190100006 DU 0	811,20	0,00	1
07/02/2019	2 ECRANS 22" PM +VIDEOPROTECT FAC. FC 52 068 DU 1	230,00	0,00	1
07/02/2019	RADIATEUR BAIN D'HUILE LUTEVA FAC. 181226 DU 31/1	89,30	0,00	1
07/02/2019	ORDI PM +VIDEOPROTECTION FAC. FC 52 068 DU 1	1 701,00	0,00	5
07/02/2019	8NO GLUTTON ELECTRIC PACK FAC. 54406904 DU 13	17 582,89	0,00	6
07/02/2019	FORD TRANSIT CCB 350MJ 2.4TDI FAC. F001230 DU 15/	16 680,00	0,00	8
07/02/2019	FIAT DUCATO DBLE CAB BENNE FAC. 2018001129 DU	12 960,00	0,00	8
07/02/2019	ECRAN 32" PM +VIDEOPROTECTION FAC. FC 52 068 DU 1	279,00	0,00	1
18/02/2019	SIGNALETIQUE INTERIEURE CONFLUENCE FAC. FA-9092	10 761,60	0,00	0
18/02/2019	5 ECRANS 22 PCES ORDI NVLLE MED	595,00	0,00	1
18/02/2019	JEUX PS4 ESPACE MULTIMEDIA MED FAC. 1812012 DU 05/	542,40	0,00	1
18/02/2019	MATERIEL HI FI SALLE IMAGE ET SON MEDIATHEQUE	1 675,20	0,00	5
18/02/2019	MATERIEL HI FI POSTE LECTURE CD MEDIATHEQUE	249,60	0,00	1
18/02/2019	MATERIEL HI FI SALLE ANIMATION MEDIATHEQUE	5 614,00	0,00	5
18/02/2019	MATERIEL HI FI ZONE TV MEDIATHEQUE	1 788,00	0,00	5
18/02/2019	TV-CONSOLES+JEUX NOUVELLE MED FAC. 1812011 DU 05/	3 886,40	0,00	5

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
18/02/2019	PORTABLE ASUS DGA POLE RESS FAC. FC 51 727 DU 1	1 189,00	0,00	5
18/02/2019	5 ORDINATEURS NVLLE MEDIATHEQUE	2 339,00	0,00	5
18/02/2019	TABLEAU BLANC H 45X L 60 CM VINAS	37,72	0,00	1
18/02/2019	ECRAN MANUEL SUM-SCREEN PROJECTA VINAS	145,61	0,00	1
18/02/2019	TAPIS GRATTANT A PICOTS 60X80CM VINAS	75,39	0,00	1
18/02/2019	BANC MATERNELLE PREMIERLET FAC. FC00218-102546	180,49	0,00	1
25/02/2019	ACQ IMMOBILIERE LIEU DIT LA SOLITUDE C1890-C866 (2013025)	335 899,18	0,00	0
25/02/2019	ACQUISITION PARCELLES A628/628@30/651 LE CASTEL	6 820,00	0,00	0
28/02/2019	STADE BEAUMONT	95 257,06	0,00	0
28/02/2019	RESEAUX CHAUFFAGE	13 182,09	0,00	0
28/02/2019	ESPACES PUBLICS DIVERS (2013009)	12 415,39	0,00	0
28/02/2019	DESHUMIDIFICATEURS FLEURY FAC. 96542317 DU 3	490,68	0,00	0
28/02/2019	10 DISQUES DURS SSD MED FAC. FC 52 346 DU 2	390,00	0,00	1
28/02/2019	LOGICIEL SUFFRAGE WEB FAC. LS1900933 DU 2	2 144,00	0,00	2
28/02/2019	LOT MOBILIER CONFORT MED FAC. FA1802957 DU 2	58 140,54	0,00	10
19/03/2019	MOBILIER SPECIFIQUE RAYONNAGE NVLLE MEDIATHEQUE	10 231,20	0,00	10
19/03/2019	PORTABLE ASUS DIRST FAC. FC 52 236 DU 1	1 168,00	0,00	5
19/03/2019	PLATEFORME MAGASINAGE FAC. 28021674 DU 29	1 194,00	0,00	6
19/04/2019	CINEMA	243,00	0,00	0
19/04/2019	LOT 2 POTEAUX ENROULEURS FAC. FA1905589 DU 0	803,16	0,00	1
19/04/2019	TAPIS NVLLE MEDIATHEQUE FAC. 50463897 DU 14	497,50	0,00	1
19/04/2019	MATERIEL MENAGE MED FAC. 50463496 DU 14	826,45	0,00	1
19/04/2019	AUTOLAVEUSE NVLLE MED FAC. 50464161 DU 27	6 226,64	0,00	6
19/04/2019	SOUFFLEUR ELEC AIRION FAC. 3209529 DU 20	702,00	0,00	1
30/04/2019	DEFIBRILATEUR HALLE SPORT FAC. 190018371 DU 2	1 026,42	0,00	1
30/04/2019	VITRINES HALLE SPORT FAC. FC00219-109955	178,80	0,00	1
30/04/2019	MAT RACCORDEMENT HALLE SPORT FAC. 190401719 DU 0	882,80	0,00	1
30/04/2019	FAC. 0419-02449 DU 04/04/2019 SIGNALÉTIQUE ACCUEIL	360,00	0,00	1
30/04/2019	FAC. FC00218-889596 31/10/2018 CISAIL CESAR VINAS	342,00	0,00	1
30/04/2019	TABLEAU EMAIL FLEURY FAC. FC00218-100871	499,00	0,00	1
17/05/2019	SALLE POLYVALENTE RAMADIER (2013006)	15 526,93	0,00	0
18/06/2019	7 VITRINES HALLE SPORT FAC. FC00219-108588	1 251,60	0,00	10
18/06/2019	6 GRILLES EXPO MED FAC. 139135 DU 18/0	478,34	0,00	1
18/06/2019	PLAQUE ACRYLIQUE MEDIATHEQUE FAC. 0419-02452 DU	432,00	0,00	1
18/06/2019	LAVE VAISSELLE CAB FAC. 50466-69-29570	199,00	0,00	1
18/06/2019	4 CASQUES SS FIL ESP ECRAN MED FAC. 1905025 DU 20/	888,00	0,00	1
18/06/2019	SUPPORTS AFFICHAGE MED FAC. 139148 DU 18/0	207,96	0,00	1
22/07/2019	CENTRE TECHNIQUE FRAISSE	29 002,60	0,00	0
22/07/2019	ACQUISITION LOCAL RUE FLEURY SECTION AB N°512	2 567,07	0,00	0
23/07/2019	PORTANT+TAPIS MED FAC. IX195433 DU 17	725,75	0,00	1
23/07/2019	POMPE KAN AUTO AMORCANTE PISCINE FAC. FA0013844 DU	2 812,68	0,00	10
23/07/2019	PANNEAU REGULATION TERE0-POMPE DOSEUSE SYCLOPE	5 466,68	0,00	10
23/07/2019	TOILE PORTRAIT G DINART HALLE FAC. 2019-002 DU 24	2 000,00	0,00	0
23/07/2019	COMBINAISON ANTI FRELON CTM FAC. 9014 DU 27/06/	494,00	0,00	1
23/07/2019	80 TABLES PLIANTES FAC+CHARIOTS FAC. FA0006529 DU	5 097,60	0,00	10

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/07/2019	104 TABLES PLIANTES RAMADIER FAC FA00005529 DU	5 116,80	0,00	10
23/07/2019	MOBI BLOCS CTM FAC E2019/032 DU 2	4 122,00	0,00	20
23/07/2019	BARRIERES TITANS FAC FA0158 DU 03/0	6 900,00	0,00	20
25/07/2019	CIMETIERE (2013003)	82 273,21	0,00	0
25/07/2019	EXTINCTEUR CINEMA FAC 128898 DU 01/0 (2013028)	67,00	0,00	1
25/07/2019	EXTINCTEURS ATELIERS FAC 128892 DU 01/0	285,26	0,00	1
25/07/2019	EXTINCTEURS CESAR VINAS FAC 128891 DU 01/0	133,89	0,00	1
25/07/2019	EXTINCTEUR BAIN DOUCHE FAC 128890 DU 01/0	67,00	0,00	1
25/07/2019	EXTINCTEURS RAMADIER FAC 128889 DU 01/0	133,89	0,00	1
25/07/2019	REMPLE EXTINCTEURS PISCINE FAC 128887 DU 01/0	421,66	0,00	1
25/07/2019	REMPLE EXTINCTEURS PROSPER GELY FAC. 128886 DU 01/0	200,99	0,00	1
25/07/2019	REMPLE EXTINCTEURS CATHEDRALE FAC 128885 DU 01/0	200,99	0,00	1
25/07/2019	EXTINCTEURS HDV FAC 12884 DU 01/07	413,14	0,00	1
02/08/2019	RESEAU PLUVIAL (2013007)	118 215,94	0,00	0
13/08/2019	MATERNELLE PASTEUR	14 967,34	0,00	0
13/08/2019	PISTOLET SPECIAL NID FRELON FAC. RJ000047 DU 10	325,76	0,00	1
06/09/2019	MODULE WIFI LUTEVA FAC. FC 52611 DU 28	139,00	0,00	1
06/09/2019	ELEMENTS DECORS ESPACE ENFANCE FAC. 0003/2019 DU 2	800,00	0,00	1
06/09/2019	COUSSINS ESPACE IMAGE&SON MED FAC. FA1900347 DU 0	662,40	0,00	1
06/09/2019	CAISSONS BUREAU MED FAC FA1900196 DU 2	364,00	0,00	1
06/09/2019	10 CHAISES+CHARIOT MED FAC FA1900154 DU 2	1 386,32	0,00	10
06/09/2019	FLAMMES+ROLL UP COM VILLE FAC FA19-5440 DU 2	569,88	0,00	1
06/09/2019	SONO PORTABLE FAC. 1907-05001 DU	1 127,00	0,00	1
06/09/2019	CORBEILLES MED FAC FA1907595 DU 3	276,40	0,00	1
06/09/2019	PRESENTOIRS FLYERS MED FAC. 0012133511 DU	531,60	0,00	1
13/09/2019	LAVE LINGE ASC FAC 38384 DU 14/08	299,00	0,00	1
13/09/2019	LAVE LINGE SHARP HALLE SPORTS FAC. 104021961 DU 2	410,00	0,00	1
13/09/2019	REFRIGERATEUR HALLE SPORTS FAC. 104021961 DU 2	368,00	0,00	1
13/09/2019	TONDEUSE ISEKI SF3704 FAC. 20 DU 11/08/20	23 400,00	0,00	8
30/09/2019	AMPLIFICATEUR QSC RMX 1450A	772,80	0,00	1
30/09/2019	BARRIERES MINIT FAC FA1292 DU 10/0	655,20	0,00	1
30/09/2019	10 CORBEILLES PROPRETE FAC. FA1293 DU 10/0	2 533,20	0,00	20
10/10/2019	LOGICIEL CIVIL NET RH	10 800,00	0,00	2
10/10/2019	FAC. 9504019 DU 31/08/2019 OUTILLAGE ESP VERTS	500,88	0,00	1
10/10/2019	PANNEAUX SECU CHANTIERS MOBILE FAC. FAC396426 DU 1	4 117,68	0,00	6
10/10/2019	SOUFFLEUR STHILL SCE PROPRETE FAC. 15 DU 17/09/20	439,00	0,00	1
10/10/2019	2 ECRANS PROJECTION VINAS FAC. FAC19A1001728	249,60	0,00	1
10/10/2019	BORNES HYGIENE CANINE FAC. FA1296 DU 10/0	483,48	0,00	1
28/10/2019	DALLE PLOMBANTE CTM FAC. 19F02007 DU 26	5 194,80	0,00	6
28/10/2019	4 PACKS ALTICE S61 FAC. F1950130 DU 31	504,00	0,00	1
28/10/2019	RENAULT MASTER EE332NF FAC. 2019000796 DU	20 388,00	0,00	8
14/11/2019	DIABLE HALLE SPORT FAC. FC00219-121030	100,80	0,00	1
14/11/2019	PRESENTOI HALLE SPORT FAC. FC00219-121030	238,80	0,00	1
14/11/2019	SOUFFLEUR ELEC AIRION 3 FAC. 3210162 DU 09/	702,00	0,00	1
25/11/2019	AUTOLAVEUSE HALLE SPORT FAC. 1S120113 DU 30	6 541,20	0,00	6
26/11/2019	PORTATIFS RELAIS RADIO PCS FAC FC7581 DU 23/0	10 616,00	0,00	6
09/12/2019	PLASTIFIEUSE MATER. PREMIERLET FAC FC00219-123477	224,00	0,00	1

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/12/2019	FAC. FC00219-1226051 DU 31/10/2019 FOURN MAT PAST	166,00	0,00	1
09/12/2019	TRICYCLE MATERNELLE PASTEUR FAC. FC000219-123866	208,00	0,00	0
17/12/2019	RESEAU CARTE WIFI MED FAC. FC 52211 DU 11	220,00	0,00	1
17/12/2019	RESEAU SWITCH à PORTS MED FAC. FC 51743 DU 13	30,00	0,00	1
17/12/2019	REFRIGERATEUR CONGEL VALBERG	239,98	0,00	1
17/12/2019	REFRIGERATEUR 1 P VALBERG	249,98	0,00	1
17/12/2019	MICRO ONDE VALBERG FAC. 27112019 DU 27	49,97	0,00	1
17/12/2019	CAVE A VIN VALBERG	359,98	0,00	1
17/12/2019	BLENDER FAC. 27112019 DU 27	22,97	0,00	1
17/12/2019	SODASTREAM FAC. 27112019 DU 27	47,97	0,00	1
17/12/2019	SIERGE BUREAU ERGO AFG FAC. 1532955 DU 19	392,27	0,00	1
17/12/2019	ENSEMBLE AMPLI+GUITARE FAC. FC-0000169 DU	499,00	0,00	1
17/12/2019	PORTABLE ASUS CINE FAC. FC S4 354 DU 0	849,00	0,00	1
17/12/2019	PORTABLE ASUS HUP FAC. FC 51344 DU 29	659,00	0,00	1
17/12/2019	ORDINATEURS CTM FAC. FC 53446 DU 08	5 427,00	0,00	5
17/12/2019	3 UNITES CENTRALES RH FAC. FC 53590 DU 28	2 139,00	0,00	5
17/12/2019	GRUPE ELECTROGENE PERFORM FAC. 694 054 DU 24	1 095,60	0,00	6
17/12/2019	FAC. 8713652 DU 30/11/2019 PERCEUSE ATELIER PL	186,05	0,00	1
17/12/2019	TRANSPALETTE FOURCHE CTM FAC. 5108011 DU 30	548,40	0,00	1
17/12/2019	APPAREILS PHOTOS 3CLASSES PREM FAC. 48542 DU 05/12	269,98	0,00	1
17/12/2019	RADIO CD USB FLEURY FAC. 48548 DU 05/12	59,99	0,00	1
17/12/2019	ENCEINTE JBL PREM PRIMAIRE FAC. 48545 DU 05/12	104,98	0,00	1
17/12/2019	PAIRE BARRES FOOT A 8 BEAUMONT FAC. 190 544 DU 25/1	1 701,00	0,00	10
19/12/2019	IMMEUBLE RAPPORT RTE DU CAYLAR SOUMONT	12 040,07	0,00	0
19/12/2019	RESEAU POTEAUX INCENDIE	5 768,40	0,00	0
19/12/2019	8 ECRANS PC LUTEVA NAUTILIA FAC. FC 50053 DU 05	714,00	0,00	1
19/12/2019	2 ECRANS 40 PCES HALLE SPORT FAC. FC 52711 DU 11	696,50	0,00	1
19/12/2019	8 PC LUTEVA NAUTILIA CLAVIER+S FAC. FC 50053 DU 05	2 964,00	0,00	5
19/12/2019	ORDINATEUR HALLE SPORT FAC. FC 52711 DU 11	741,00	0,00	1
31/12/2019	CATHEDRALE ST FULCRAN	1 429,41	0,00	0
31/12/2019	SALLE DU TRIUMPH	15 742,92	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 718 305,04	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
20/11/2019	PARCELLE AD358 LIEU DIT VERSAILLES BIEN HISTORIQUE (2013029)	0,00	0	0,00	0,00	-26 450,00	-26 450,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
11/10/2019	LYCEE J VALLOT SITE GAMBETTA (P)	6 783 712,81	0	0,00	6 783 712,81	9 235,06	-6 774 477,75
TOTAL GENERAL		6 783 712,81					-6 800 927,75

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	26 450,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	29 204,99	
6068	Fournitures techniques	29 204,99	
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 418,47	
64111	personnel technique	180 418,47	
72	Travaux en régie		209 623,46
722	TRAVAUX EN REGIE		209 623,46
TOTAL GENERAL		209 623,46	209 623,46

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 623,46
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	23 460,26
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	10 717,53
21316	EQUIPMENTS DU CIMETIERE	6 094,31
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	72 300,84
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	14 151,21
2151	RESEAUX DE VOIRIE	26 353,10
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	49 010,23
21538	AUTRES RESEAUX	7 535,98
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		209 623,46

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 640.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (1)	209 623,46
Recettes réelles de fonctionnement	8 840 680,84
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	2,37 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Designation du Bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Indices (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Indices (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0.00	0.00										0.00	0.00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 404 236.89	1 834 516.56										34 231.78	73 800.65	
ALAPED	2006	P		CDC	761 406.89	395 705.47	10.31	A	V	Loiret A + 1.15	3.400	Loiret A + 1.15	1.890	A-1	EUR	8 193.40	35 526.38	
CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE	2012	P		Crédit Financier	1 642 750.00	1 438 811.09	24.08	I	V	Loiret A + 1.03	3.320	Loiret A + 1.03	1.780	A-1	EUR	26 038.38	38 274.27	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 552 775.06	3 165 755.67										65 326.00	123 352.10	
ERLIA	2007	P		CDC	600 382.41	467 357.87	22.83	A	V	Loiret A + 1.15	4.150	Loiret A + 1.15	1.800	A-1	EUR	9 168.44	16 066.15	
ERLIA	2007	P		CDC	281 665.10	260 489.34	37.83	A	V	Loiret A + 1.15	4.150	Loiret A + 1.15	3.650	A-1	EUR	9 687.20	4 649.49	
ERLIA	2007	P		CDC	70 601.61	53 641.65	22.83	A	V	Loiret A + 0.7	3.700	Loiret A + 0.7	1.450	A-1	EUR	806.71	1 360.59	
ERLIA	2007	P		CDC	34 680.27	30 424.72	37.83	A	V	Loiret A + 0.7	3.700	Loiret A + 0.7	1.450	A-1	EUR	448.02	597.21	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2009	P		CDC	386 936,50	213 363,06	9,00	A	V	Level A+	4,250	V	Level A+	1,000	EUR	2 369,71	23 567,64	
ERILIA	1999	P		CDC	16 015,64	964,21	0,67	A	V	Level A+	3,800	V	Level A+	2,040	EUR	40,29	981,32	
ERILIA	1999	P		CDC	33 048,93	2 338,21	0,67	A	V	Level A+	3,800	V	Level A+	2,040	EUR	95,73	2 331,34	
F D1+4B1AT	1991	P		CDC	35 942,33	14 259,49	0,50	A	V	Level A+	8,900	V	Level A+	1,940	EUR	304,89	1 383,03	
OPH HÉRAULT HABITAT	2005	P		CDC	563 090,35	385 275,40	20,75	A	V	Level A+	2 250	V	Level A+	1,000	EUR	4 016,90	18 414,64	
OPH HÉRAULT HABITAT	2005	P		CDC	159 913,00	132 730,17	35,75	A	V	Level A+	2 250	V	Level A+	1,000	EUR	1 357,89	3 050,92	
OPH HÉRAULT HABITAT	2005	P		CDC	234 507,75	163 171,15	20,75	A	V	Level A+	2 250	V	Level A+	1,000	EUR	1 700,23	9 351,86	
OPH HÉRAULT HABITAT	2007	P		CDC	541 914,25	389 134,43	22,33	A	V	Level A+	3 200	V	Level A+	1,100	EUR	4 988,52	14 992,24	
OPH HÉRAULT HABITAT	2007	P		CDC	275 647,75	214 314,49	27,33	A	V	Level A+	3 350	V	Level A+	1,050	EUR	2 319,73	6 554,99	
OPH HÉRAULT HABITAT	2011	P		CDC	243 959,33	183 868,64	16,42	A	F	Taux fixe à 0,91 %	0,910	F	Taux fixe à 0,91 %	3,640	EUR	6 993,81	7 989,13	
OPH HÉRAULT HABITAT	2011	P		CDC	759 627,64	644 177,94	22,40	I	V	Level A+	2 700	V	Level A+	3,220	EUR	21 125,31	16 851,45	
TOTAL GENERAL					6 657 912,75	5 000 272,23										99 557,78	197 162,75	

(1) Indiquer G pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour un fixe, X pour autres la préciser

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini contrairement à la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index : EURIBOR 3 mois, I :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

(6) Taux annuel, tous frais compris

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCEB0156377C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts nets au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 « Intérêts reçus à l'échéance » (intérêts décaissés).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	108 032,43
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	296 740,53
Provisions pour garanties d'emprunts	D	240 000,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	164 772,96
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 840 681,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,86

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ACPG CATM	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
ADMIR DE LODEVE	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
AFM	850,00	Subvention exceptionnelle 2019
AIKIDO LODEVOIS	600,00	Subvention de fonctionnement 2019
AMIS DES HOPITAUX	600,00	Subvention de fonctionnement 2019
ARAC	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
ARTE VITALIS	500,00	Subvention exceptionnelle 2019
AS LODEVE	3 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
ASS LE SOUVENIR FRANCAIS	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
ASS LODEVE BASKET CLUB	1 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
ASS SPORTIVE AUTOMOBILE MONTPELL	3 500,00	Subvention exceptionnelle 2019
ASS SPORTIVE VAGUE LODEVOISE	1 200,00	Subvention de fonctionnement 2019
ASSO POUR LA SAUVEGARDE DE ST FU	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
ASSOC GENEALOGIQUE DU LODEVOIS	500,00	Subvention de fonctionnement 2019
ASSOCIATION PHILATELIQUE LODEVOI	400,00	Subvention de fonctionnement 2019
ATHLETIC CLUB LODEVOIS	9 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
ATHLETIC CLUB LODEVOIS	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
BATIDA VIVA	400,00	Subvention de fonctionnement 2019
BATIDA VIVA	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
BATIDA VIVA	800,00	Subvention exceptionnelle 2019
CERCLE OCCITAN DU LODEVOIS	400,00	Subvention de fonctionnement 2019
CGT UNION LOCALE	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
CHOEUR REGIONAL DU LODEVOIS	400,00	Subvention de fonctionnement 2019
COMPAGNIE DES JEUX	1 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
COMPAGNIE LES PETITES CHIPIES	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
CROIX ROUGE FRANCAISE	900,00	Subvention de fonctionnement 2019
CROIX ROUGE FRANCAISE	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
DES AMIS DES ORGUES	1 200,00	Subvention de fonctionnement 2019
DIANE LODEVOISE	500,00	Subvention de fonctionnement 2019
ECOLE DE BUDO TRADITIONNEL DE LO	800,00	Subvention de fonctionnement 2019
FER ROULANT LODEVOIS	3 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
FER ROULANT LODEVOIS	500,00	Subvention exceptionnelle 2019
FNACA LODEVE	250,00	Subvention de fonctionnement 2019
FRANCE ALZHEIMER	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
KODOKAN LODEVOIS JUDO	800,00	Subvention de fonctionnement 2019
L&A SCOUBIDOU	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
L'OUSTALITE	500,00	Subvention de fonctionnement 2019
LA SOULE SAUVAGE	3 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
LE CYGNE	400,00	Subvention de fonctionnement 2019
LE GESTE ET LA MATIERE	1 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
LE RECYCLAGE LODEVOIS	1 200,00	Subvention de fonctionnement 2019
LES PETITS CHASSEURS DU LODEVOIS	1 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
LES PETITS CHASSEURS DU LODEVOIS	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
LES PETITS CHASSEURS DU LODEVOIS	500,00	Subvention exceptionnelle 2019
LODEVE ENGLISH LIBRARY	200,00	Subvention de fonctionnement 2019
LODEVOIS ART CLUB	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
MJC ILL	10 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
MJC ILL	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
MJC ILL	10 000,00	Subvention exceptionnelle 2019
OEUVRE D'EAU	800,00	Subvention de fonctionnement 2019
PAR CI PAR LA	1 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
PAR CI PAR LA	850,00	Subvention exceptionnelle 2019
PAYSARBRE	800,00	Subvention de fonctionnement 2019
PAYSARBRE	2 000,00	Subvention exceptionnelle 2019
RADIO LODEVE	4 350,00	Subvention de fonctionnement 2019

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RANDO LUTEVA	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
REVEIL LODEVOIS	7 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
REVEIL LODEVOIS	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
RUGBY CLUB OLYMPIQUE DU SALAGOU	7 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
SECOURS CATHOLIQUE	900,00	Subvention de fonctionnement 2019
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
SHANTIDAS	1 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
SMLH	300,00	Subvention exceptionnelle 2019
SNEMM	200,00	Subvention de fonctionnement 2019
SPIRIDON CLUB LODEVOIS	4 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
TENNIS CLUB LODEVOIS	2 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
TERRE EN PARTAGE	1 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
TET EN L'AIR	700,00	Subvention de fonctionnement 2019
TWIRLING BATON LODEVOIS	4 500,00	Subvention de fonctionnement 2019
UNION NATIONALE COMBATTANTS	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
UNPRG	300,00	Subvention de fonctionnement 2019
VELO CLUB LODEVOIS	1 000,00	Subvention de fonctionnement 2019
WESTERN STYLE DANSE	200,00	Subvention exceptionnelle 2019
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
Collège Paul Darce	200,00	Subvention voyage itinérant en vélo de Maza à Aigues Mortes
Lycée Joseph Valot	240,00	Subvention voyage Valencia
Lycée Joseph Valot	340,00	Subv voyage « PARIS ville mondiale »
Lycée Joseph Valot	220,00	Subvention participation Congrès MATH
<u>Departements</u>		
Collège Paul Darce	660,00	Subvention voyage Espagne Croisée des civilisations
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC, ...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	109 770,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16 Complexe André Beaumont – Projet de requalification des espaces	230 000,00	1 904 680,00	2 134 680,00	0,00	187 340,00	76 991,23	2 057 688,77
14 Concession d'aménagement pour la revalorisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	0,00	0,00	3 743 644,00
5 Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00	0,00	383 385,00	32 000,00	351 385,00	0,00	351 385,00
20 Diagnostic amiante	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	8 000,00	0,00	40 000,00
13 Espace Santa	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	410 530,33	1 600 000,00	987 747,74	2 145 721,93
6 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque	7 000 000,00	100 000,00	7 100 000,00	6 209 937,19	869 964,00	808 915,58	81 147,23
Tranche Ferme							
21 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	0,00	438 000,00	438 000,00	0,00	15 000,00	0,00	438 000,00
2 Etude programmativ	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	0,00	47 840,00
hôtel de ville							
10 La Bouquerie Réseau clovial et voirie	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	1 602 713,02	72 000,00	0,00	72 286,98
15 Programmation pluriannuelle éclairage public	1 500 000,00	35 000,00	1 535 000,00	212 962,32	969 538,00	461 969,64	960 058,04
19 Projet agricole sur le site de Campseyroux	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	30 000,00	29 738,23	46 261,77
1 Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 089 569,88	8 860,00	9 346,19	77 983,93
11 Travaux cathédrale	184 000,00	100 000,00	284 000,00	177 598,08	102 524,00	0,00	106 401,92

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - CA - 2019

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17 Travaux cimetières (refection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	0,00	113 800,00	76 176,90	228 821,10
18 Travaux groupe scolaire Prémieret	433 800,00	30 000,00	463 800,00	183 918,56	274 700,00	72 435,93	207 445,51

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent centre technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptable	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire de direction	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent affaires scolaires	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent centre technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice arts plastiques	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice danse jazz gym	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice gymnastique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent médiathèque	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur musique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Professeur musique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		90,00	26,00	116,00	106,00	0,00	106,00

(1) Les grades et emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB6500140C du 23 mars 1966. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - CA - 2019

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'Assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la somme de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,32 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, réajustement à mi-année) correspond à 0,2 ETPT (0,8 * 0,5 * 12).

(5) Par exemple, emplois dont les masses ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » regis par l'article 138 bis de la loi n° 84-50 du 26 janvier 1984 etc.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES A, B et C
- (2) SECTEUR ADM - Administratif
 I - Informatique
 UR - Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S - Social
 MS - Médico-social
 Sp - Médico-technique
 Sp - Médico-technique
 CMT - Culturel
 ANM - Animation
 P - Police
 OPA - Missions non rattachées à une filière
- (3) REMUNERATION - Référence à un indice but indiquant le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)
- (4) CONTRAT - Mont de contrat (5) du 26 janvier 2012 (modifié)
 3.a - article 3 - 1er alinéa - recrutement temporaire d'actuels
 3.b - article 3 - 2ème alinéa - recrutement temporaire d'actuels
 3.c - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.d - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.e - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.f - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.g - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.h - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.i - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.j - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.k - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.l - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.m - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.n - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.o - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.p - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.q - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.r - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.s - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.t - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.u - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.v - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.w - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.x - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.y - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
 3.z - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie...)
- (5) Indique si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être précisés (« A. autres » et éventuellement « Contrats adés »)
- (6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-6 et 47 de la loi n° 84-531 du 26 juillet 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat a été conclu comme référence de rémunération un tableau hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 du décret 85-1168 du 20 octobre 1985.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	ALAPEU		Association	431 231,84
-	F D I HABITAT		OPH	15 635,52
-	CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE		Association	1 477 055,36
-	OPH HERAULT HABITAT		OPH	2 194 485,25
-	FRILIA		SA HLM	1 079 017,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Lodevois et Larzac	01/01/2009	TPU	585 274,54
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodevois	01/01/2007	Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service assainissement collectif	Service assainissement collectif		-	21340142500189	SPIC	Non
Lotissement	Lotissement Les Gardes		-	21340142500185	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 560 905,57	5 559 407,60	524 388,29	4 477 109,68
RECETTES	10 560 905,57	4 149 122,64	2 699 615,84	3 712 167,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 364 461,62	8 355 302,23	0,00	2 009 159,39
RECETTES	10 364 461,62	9 080 216,30	0,00	1 284 245,32

(1) Y compris les rattachements

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21340142500169				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 688 149,18	513 837,71	256 260,94	918 050,53
RECETTES	1 688 149,18	1 042 747,18	10 668,00	634 734,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	844 232,79	637 539,94	0,00	206 692,85
RECETTES	844 232,79	724 609,36	0,00	119 623,43

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES / N°SIRET : 21340142500185				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
RECETTES	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	98 420,48	0,00	0,00	98 420,48
RECETTES	98 420,48	0,00	0,00	98 420,48

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique

(2) Y compris les rattachements

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 322 285,57	6 073 245,31	780 649,23	5 468 391,03
RECETTES	12 322 285,57	5 191 869,82	2 710 283,84	4 420 131,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 307 114,89	8 992 842,17	0,00	2 314 272,72
RECETTES	11 307 114,89	9 804 825,66	0,00	1 502 289,23
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	23 629 400,46	15 066 087,48	780 649,23	7 782 663,75
TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 629 400,46	14 996 695,48	2 710 283,84	5 922 421,14

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 322 285,57	6 073 245,31	780 649,23	5 468 391,03
RECETTES	12 322 285,57	5 191 869,82	2 710 283,84	4 420 131,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 307 114,89	8 992 842,17	0,00	2 314 272,72
RECETTES	11 307 114,89	9 804 825,66	0,00	1 502 289,23
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	23 629 400,46	15 066 087,48	780 649,23	7 782 663,75
TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 629 400,46	14 996 695,48	2 710 283,84	5 922 421,14

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	8 812 000.00	0.00	19.52	0.00	1 720 102.00	0.00
TFPS	7 062 000.00	0.00	32.67	-3.54	2 307 155.00	-3.54
TFPNB	41 400.00	0.00	128.00	0.00	53 406.00	0.00
CFE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00			0.00	0.00

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :
article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS	Joana SINÈGRE	Sébastien ROME, Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT,
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, SoniaARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	16	1	5

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 10 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU les dispositions de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « *Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le **compte administratif 2019** peut être arrêté au plus tard le **31 juillet 2020** (au lieu du 30 juin habituellement). La date limite de transmission du **compte de gestion** par le comptable public est également reportée du 1er juin au **1^{er} juillet 2020**,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

CONSIDÉRANT qu'il est exposé aux membres du Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2019 du Budget annexe du service assainissement, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
RESULTATS REPORTEES		94 085,79	100 967,89		100 967,89	94 085,79
OPERATIONS DE L'EXERCICE	637 539,94	724 609,36	513 837,71	1 042 747,18	1 151 377,65	1 767 356,54
TOTAUX	637 539,94	818 695,15	614 805,60	1 042 747,18	1 252 345,54	1 861 442,33
RESULTATS DEFINITIFS		181 155,21		427 941,58		609 096,79

CONSIDÉRANT que les restes à réaliser sont les suivants :

- dépenses :256 260,94 euros,
- recettes : 10 668 euros,
- soit un déficit de restes à réaliser de :245 592,94 euros,

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le compte administratif 2019 du budget annexe du service assainissement est soumis à l'approbation du Conseil municipal, hors la vue du Maire,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/tEWqasPLEf24xXC>

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du service assainissement,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Oui l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe du service assainissement, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est annexée à la présente délibération,
- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE DISPONIBLE À LA DÉLIBÉRATION N°CM_200610_09

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340142500169	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus MAIRIE DE LODEVE
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LODEVE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

[1] Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

[2] Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 33

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 34

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Detail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 35

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 37

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements domés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 38

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 39

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 41

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2019

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du)

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	637 539,94	G	724 609,36	G-A	87 069,42
	Section d'investissement	B	513 837,71	H	1 042 747,18	H-B	528 909,47

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	94 085,79 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	100 967,89 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 252 345,54	Q= G+H+I+J	1 861 442,33	=Q-P	609 096,79

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	256 260,94	L	10 668,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	256 260,94	= K+L	10 668,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	637 539,94	= G+I+K	818 695,15		181 155,21
	Section d'investissement	= B+D+F	871 066,54	= H+J+L	1 053 415,18		182 348,64
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 508 606,48	= G+H+I+J+K+L	1 872 110,33		363 503,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	256 260,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	10 668,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ¹ (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	22 805,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 455,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ² et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	399 132,00	264 088,23	43 405,42	0,00	91 638,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	175 615,00	65 323,66	83 386,49	0,00	26 904,85
014	Atténuations de produits	45 718,00	45 718,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		620 465,00	375 129,89	126 791,91	0,00	118 543,20
66	Charges financières	17 943,65	17 032,07	0,00	0,00	911,58
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	1 341,07	0,00	0,00	158,93
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		639 908,65	393 503,03	126 791,91	0,00	119 613,71
023	Virement à la section d'investissement (4)	87 079,14				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	117 245,00	117 245,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		204 324,14	117 245,00			87 079,14
TOTAL		844 232,79	510 748,03	126 791,91	0,00	206 692,85
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	700 600,00	664 459,66	7 450,00	0,00	28 690,34
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 000,00	5 154,43	30 000,00	0,00	-3 154,43
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
Total des recettes de gestion courante		732 600,00	669 614,42	37 450,00	0,00	25 535,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		732 600,00	669 615,42	37 450,00	0,00	25 534,58
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	17 547,00	17 543,94			3,06
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 547,00	17 543,94			3,06
TOTAL		750 147,00	687 159,36	37 450,00	0,00	25 537,64
Pour information		94 085,79				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	116 385,50	14 303,60	22 805,50	79 276,40
21	Immobilisations corporelles	1 018 736,79	343 759,60	233 455,44	441 521,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	410 012,00	114 049,50	0,00	295 962,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 545 134,29	472 112,70	256 260,94	816 760,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 500,00	24 181,07	0,00	318,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	24 500,00	24 181,07	0,00	318,93
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 569 634,29	496 293,77	256 260,94	817 079,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	17 547,00	17 543,94		3,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	17 547,00	17 543,94		3,06
	TOTAL	1 587 181,29	513 837,71	256 260,94	817 082,64
	Pour information	100 967,89			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	18 900,00	18 900,00	10 668,00	-10 668,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 358 322,86	800 000,00	0,00	558 322,86
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 377 222,86	818 900,00	10 668,00	547 654,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	106 602,18	106 602,18	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	106 602,18	106 602,18	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 483 825,04	925 502,18	10 668,00	547 654,86
021	Virement de la section d'exploitation (2)	87 079,14			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	117 245,00	117 245,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	204 324,14	117 245,00		87 079,14
	TOTAL	1 688 149,18	1 042 747,18	10 668,00	634 734,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2019

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés
- (2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043
- (3) À servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	307 493,65		307 493,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	148 710,15		148 710,15
014	Atténuations de produits	45 718,00		45 718,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	17 032,07	0,00	17 032,07
67	Charges exceptionnelles	1 341,07	0,00	1 341,07
68	Dot. Amortist, dépréciat ⁿ provisions	0,00	117 245,00	117 245,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		520 294,94	117 245,00	637 539,94

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	637 539,94
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 543,94	17 543,94
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 181,07	0,00	24 181,07
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	14 303,60	0,00	14 303,60
21	Immobilisations corporelles (6)	343 759,60	0,00	343 759,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	114 049,50	0,00	114 049,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		496 293,77	17 543,94	513 837,71

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	100 967,89
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	614 805,60
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
 (2) Voir liste des opérations d'ordre
 (3) Permet de restituer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49
 (5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement »
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	671 909,66		671 909,66
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	35 154,43		35 154,43
75	Autres produits de gestion courante	0,33		0,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1,00	17 543,94	17 544,94
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	707 065,42	17 543,94	724 609,36

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	94 085,79
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	818 695,15
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 900,00	0,00	18 900,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		117 245,00	117 245,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	818 900,00	117 245,00	936 145,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	106 602,18
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 042 747,18
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	399 132,00	264 088,23	43 405,42	0,00	91 638,35
6021	Matières consommables	2 500,00	2 282,47	0,00	0,00	217,53
60221	Combustibles et carburants	4 500,00	1 207,42	213,90	0,00	3 079,68
60226	Vêtements de travail	1 500,00	621,77	0,00	0,00	878,23
60228	Autres fournitures consommables	850,00	324,00	0,00	0,00	526,00
604	Achats d'études, prestations de services	237 173,06	150 931,01	18 245,99	0,00	67 996,06
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	43 000,00	43 046,44	9 833,55	0,00	-9 879,99
6062	Produits de traitement	7 361,18	5 097,60	0,00	0,00	2 263,58
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 158,82	5 355,73	711,98	0,00	91,11
6064	Fournitures administratives	1 000,00	148,80	0,00	0,00	851,20
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	4 249,96	248,88	0,00	1,16
611	Sous-traitance générale	1 320,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 326,94	47 336,44	678,70	0,00	2 311,80
61551	Entretien matériel roulant	2 274,39	1 909,36	582,42	0,00	-217,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	140,38	0,00	0,00	-140,38
6156	Maintenance	660,00	270,00	390,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	7 475,52	0,00	0,00	7 524,48
618	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 145,61	0,00	0,00	0,00	1 145,61
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 353,01	0,00	0,00	646,99
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	337,67	0,00	0,00	162,33
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 080,00	2 180,65	0,00	0,00	-1 100,65
6287	Remboursements de frais	1 500,00	-12 500,00	12 500,00	0,00	1 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	282,00	0,00	0,00	0,00	282,00
6378	Autres taxes et redevances	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	175 615,00	65 323,66	83 386,49	0,00	26 904,85
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	10 000,00	-21 266,80	28 364,57	0,00	2 902,23
6218	Autre personnel extérieur	76 800,00	-1 997,25	55 021,92	0,00	23 775,33
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	308,87	0,00	0,00	-308,87
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	0,00	1 012,80	0,00	0,00	-1 012,80
6411	Salaires, appointements, commissions	88 815,00	55 133,29	0,00	0,00	33 681,71
6413	Primes et gratifications	0,00	7 195,25	0,00	0,00	-7 195,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	19 446,02	0,00	0,00	-19 446,02
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 557,29	0,00	0,00	-2 557,29
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 501,79	0,00	0,00	-2 501,79
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	432,40	0,00	0,00	-432,40
014	Atténuations de produits (4)	45 718,00	45 718,00	0,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat* agence eau	45 718,00	45 718,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		620 465,00	375 129,89	126 791,91	0,00	118 543,20
66	Charges financières (b) (5)	17 943,65	17 032,07	0,00	0,00	911,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	14 053,63	0,00	0,00	946,37
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 056,35	-397,01	0,00	0,00	-659,34
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	3 375,45	0,00	0,00	624,55
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	1 341,07	0,00	0,00	158,93
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 340,75	0,00	0,00	159,25
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,32	0,00	0,00	-0,32
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		639 908,65	393 503,03	126 791,91	0,00	119 613,71

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	87 079,14				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	117 245,00	117 245,00			0,00
6611	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	117 245,00	117 245,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		204 324,14	117 245,00			87 079,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		204 324,14	117 245,00			87 079,14
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		844 232,79	510 748,03	126 791,91	0,00	206 692,85
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 597,62
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 541,27
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-397,01

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6813 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	700 600,00	664 459,66	7 450,00	0,00	28 690,34
704	Travaux	45 060,00	31 132,10	7 450,00	0,00	6 417,90
70611	Redevance d'assainissement collectif	558 850,00	557 840,17	0,00	0,00	1 009,83
706121	Redevance modernisation des réseaux	58 350,00	55 417,28	0,00	0,00	2 932,72
7084	Mise à disposition de personnel facturée	38 400,00	20 070,11	0,00	0,00	18 329,89
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 000,00	5 154,43	30 000,00	0,00	-3 154,43
741	Primes d'épuration	32 000,00	5 154,43	30 000,00	0,00	-3 154,43
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
7588	Autres	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		732 600,00	669 614,42	37 450,00	0,00	25 535,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		732 600,00	669 615,42	37 450,00	0,00	25 534,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 547,00	17 543,94			3,06
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 547,00	17 543,94			3,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 547,00	17 543,94			3,06
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		750 147,00	687 159,36	37 450,00	0,00	25 537,64
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		94 085,79				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

* Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
 (6) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libelle (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	116 385,50	14 303,60	22 805,50	79 276,40
2031	Frais d'études	115 661,90	13 580,00	22 805,50	79 276,40
2051	Concessions et droits assimilés	723,60	723,60	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 018 736,79	343 759,60	233 455,44	441 521,75
2118	Autres terrains	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	907 007,79	329 031,74	233 455,44	344 520,61
2155	Outils industriel	25 280,00	6 467,32	0,00	18 812,68
21562	Service d'assainissement	15 000,00	7 672,54	0,00	7 327,46
2182	Matériel de transport	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 449,00	449,00	0,00	1 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	139,00	0,00	9 861,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	410 012,00	114 049,50	0,00	295 962,50
2313	Constructions	390 012,00	114 049,50	0,00	275 962,50
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 545 134,29	472 112,70	256 260,94	816 760,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 500,00	24 181,07	0,00	318,93
1641	Emprunts en euros	24 500,00	24 181,07	0,00	318,93
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		24 500,00	24 181,07	0,00	318,93
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 569 634,29	496 293,77	256 260,94	817 079,58
040	Operat* ordre transfert entre sections (5)	17 547,00	17 543,94		3,06
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	17 547,00	17 543,94		3,06
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	13 925,00	13 923,11		1,89
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	518,00	517,33		0,67
13918	Autres subventions d'équipement	3 104,00	3 103,50		0,50
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 547,00	17 543,94		3,06
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 587 181,29	513 837,71	256 260,94	817 082,64
Pour information		100 967,89			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III 53 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	18 900,00	18 900,00	10 668,00	-10 668,00
13111	Subv. équipt Agence de feau	18 900,00	18 900,00	10 668,00	-10 668,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 358 322,86	800 000,00	0,00	558 322,86
1641	Emprunts en euros	1 358 322,86	800 000,00	0,00	558 322,86
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 377 222,86	818 900,00	10 668,00	547 654,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	106 602,18	106 602,18	0,00	0,00
1068	Autres réserves	106 602,18	106 602,18	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		106 602,18	106 602,18	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 483 825,04	925 502,18	10 668,00	547 654,86
021	Virement de la section d'exploitation	87 079,14			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)/(5)	117 245,00	117 245,00		0,00
28031	Frais d'études	3 588,00	3 588,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	192 918,00	192 918,00		0,00
28155	Outilsage industriel	4 719,00	4 719,00		0,00
281562	Service d'assainissement	802,00	802,00		0,00
28182	Matériel de transport	2 760,00	2 760,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 012,00	1 012,00		0,00
28184	Mobilier	1 446,00	1 446,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		204 324,14	117 245,00		87 079,14
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		204 324,14	117 245,00		87 079,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 688 149,18	1 042 747,18	10 668,00	634 734,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de certificat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
00003361510	07/10/2019	400 000,00	250 000,00	3 375,45	0,00	250 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	250 000,00	3 375,45	0,00	250 000,00

(1) Circulaire n° H08 - 01/18/95/00/10-00/2302/1889

(2) Indiquer la date de la délibération des assemblées autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGOCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6611 et non pour les tirages de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6638.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de codes)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Categorie d'emprunt (8)
							Niveau de flux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 347 500,00									
1641 Emprunts en euros (Total)				2 347 500,00									
5237623	19/11/2018	19/11/2018	01/12/2023	1 800 000,00	V	Level A + 0,75%Floor 0 sur Level A	1,500	1,500	EUR	X	C	O	A-1
72824	21/12/2017	05/01/2018	01/07/2019	150 000,00	V	Level A + 0,75%Floor 0 sur Level A	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
A2065	14/12/2005	19/12/2005	01/07/2007	147 500,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
A2106	02/10/2006	02/11/2006	01/03/2007	90 000,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,420	EUR	T	P	O	A-1
AP42012	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	150 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
165 Emprunts en devises (Total)				0,00									
16541 Emprunts assortis d'une option de traque sur ligne de trésorerie (Total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1676 Dettes pour RIETP et FFP (Total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)				0,00									

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Service Assainissement - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
106 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1061 Autres emprunts (Total)					0,00									
1062 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1067 Autres dettes (Total)					0,00									
Total général					2 347 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme à simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A.1.07 : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB 101047C du 25 juin 2010) sur les produits financiers affectés aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Amortissement de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 172 744,21					24 181,07	14 053,63	0,00	6 597,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 172 744,21					24 181,07	14 053,63	0,00	6 597,63
527823	N	0,00	A-1	800 000,00	42,92	V	(Livret A + 0,75)/Floor 0 sur Livret A	1,430	0,00	1 944,93	0,00	1 453,37
72824	N	0,00	A-1	146 004,12	26,00	V	(Livret A + 0,75)/Floor 0 sur Livret A	1,500	3 995,98	2 225,16	0,00	2 183,99
A2005	N	0,00	A-1	64 308,39	6,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,760	7 908,58	2 724,84	0,00	2 419,95
A2006	N	0,00	A-1	71 689,23	16,92	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	2 780,64	3 201,23	0,00	251,72
APE2012	N	0,00	A-1	90 702,47	7,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,940	9 466,57	3 967,47	0,00	288,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16431 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour AETP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après ouverture eventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (6884)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		1 172 744,21					24 181,07	14 953,63	0,00	
											6 597,63	

(9) S'agissant des emprunts, associés d'une ligne de trésorerie, à faire faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couvertures, il convient de compléter le tableau « dettes des opérations de couverture ».
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple : A, T et F, la classification des emprunts selon le type de la créance (OCB 1016070 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêt : après opérations de couverture : F - fixe ; V - variable simple ; C - complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et contractualisés à l'article 687 (1) - Intérêts réglés à l'échéance - (intérêts décaissés) et intérêts éventuels et contractualisés à l'article 688.
 (16) Indiquer, les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et contractualisés au 788.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plateforme (cap) ou encadre (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à long terme. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices taux zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66117 et/ou intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 668.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
IV – ANNEXES		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure	Indices sous-jacents	Indice zone euro					
		Indice zone euro	Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart(s) d'indices zone euro	Indice(s) hors zone euro et écart(s) d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart(s) d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (barrière).	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% des encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 172 744,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple - Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% des encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture										Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage

(3) Indiquer 5/1 s'agit d'un swap, d'une option (call, floor, bonus, savagiers)

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768 Charges c/668
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668				
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB161637C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Années de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Dates du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital reamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICM de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 165 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt anticipé d'un rattachement de crédit suivi de la souscription d'un nouveau emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/165 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant le rattachement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après rattachement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en flux, A pour arithmétique, S pour arithmétique.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A - annuelle, T - trimestrielle, M - mensuelle, B - bimestrielle, S - semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F - fixe, V - variable simple, C - complexe (révisable) ou un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux nettes opératoire de concurrence éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux contractuel à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'emprunt de remboursement anticipé qui remplace l'emprunt qu'il remplace.

(11) Indiquer A pour anticipation, C pour capitalisation, T pour amortissement dans le cas du nouveau emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie anticipé en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 0611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'article 056.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée restant en années		Taux (2)			Nominal		Parts d'amortissement et périodes de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N		ICM de renégociation		Annuité payée dans l'exercice (1) (100)		
				Con- trat initial	Con- trat ré-né-gocié	Con- trat initial	Type de taux (3)	Taux de taux (4)	Taux act	Capital initial	Capital renégocié (5)	Capital initial	Capital renégocié	ICM de renégociation	ICM de renégociation	Intérêts	Capital		
																		Type de taux (3)	Taux de taux (4)
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fi fixe, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BIEN DE FAIBLE VALEUR INFERIEUR A 1 000€	1	20/12/2017
L	RESEAUX	60	20/12/2017
L	GENIE CIVIL BATIMENTS	60	20/12/2017
L	OUVRAGES COURANTS (BASSIN DECANTAT/POSTE RELEV)	30	20/12/2017
L	EQUIP TRAITEMENT, POMPES, EQUIP ELECT&ELECTRONIQ	10	20/12/2017
L	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10	20/12/2017
L	CHAUFFAGE, INSTALLATIONS DE VENTILATION	10	20/12/2017
L	ORGANES DE REGULATION (ELECTRONIQUE, CAPTEURS..)	4	20/12/2017
L	BATIMENTS DURABLES	50	20/12/2017
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	20/12/2017
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	10	20/12/2017
L	AGENCEMENT DE TERRAINS	10	20/12/2017
L	MOBILIER DE BUREAU	10	20/12/2017
L	VEHICULES	8	20/12/2017
L	FRAIS ETUDE ET INSERTION NON SUIVIS DE REALISAT ⁹	5	20/12/2017
L	OUTILLAGE	5	20/12/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46
Restes à recouvrer	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46

(1) Provisions nouvelles ou abatement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; ... provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR.N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		42 047,00	41 725,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		24 500,00	24 181,07
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 500,00	24 181,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ⁿ afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 547,00	17 543,94
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	17 547,00	17 543,94
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	41 725,01	256 260,94	100 967,89	398 953,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		204 324,14	117 245,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		204 324,14	117 245,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 588,00	3 588,00
281532	Réseaux d'assainissement	102 918,00	102 918,00
28155	Outils industriels	4 719,00	4 719,00
281562	Service d'assainissement	802,00	802,00
28182	Matériel de transport	2 760,00	2 760,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 012,00	1 012,00
28184	Mobilier	1 446,00	1 446,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	87 079,14	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	117 245,00	10 668,00	0,00	106 602,18	234 515,18

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 398 953,84
Ressources propres disponibles	IV 234 515,18
Solde	V = IV - II (3) -164 438,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/02/2019	STATION EPURATION	70 463,26	0,00	35
11/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMT LERGUE RIVE GAUCHE SECTEUR 1	990,00	0,00	0
11/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR3	140 842,32	0,00	0
11/02/2019	APPAREIL PHOTO PANASONIC FAC. FC 3314 DU 05/	449,00	0,00	1
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERGUE RIVE DROITE SECTEUR1	16 220,04	0,00	0
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERGUE RIVE DROITE SECTEUR2	21 253,80	0,00	0
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERGUE RIVE GAUCHE SECTEUR4	29 157,91	0,00	0
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE DROITE SECTEUR2	20 252,78	0,00	0
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISST SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR 2	420,00	54,00	0
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISST SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR4	54 273,43	0,00	0
18/02/2019	RESEAUX ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR5	420,00	0,00	0
18/02/2019	BRANCHEMENT CH ROUSSEURS FAC. 4857 DU 18/12/	1 176,00	0,00	60
12/03/2019	CAMERA CASE+TOURET FAC. 20S000218-5124	2 016,00	0,00	10
12/03/2019	RECEPTEUR DXL3+SONDE FAC. 20S000218-5124	900,00	0,00	1
12/03/2019	BALANCE PRECISION OHAUS FAC. 20S000218-5124	480,00	0,00	1
12/03/2019	ETUVE VWR TYPE DRY LINE FAC. 20S000218-5124	600,00	0,00	1
24/06/2019	CONGELATEUR STEP FAC. 32505 DU 15/05	139,00	0,00	1
16/07/2019	LOT BALLONS OBTURATEURS+ POMPE	3 681,60	0,00	10
16/07/2019	EQUIPEMENTS SECURITE FAC. FCP100004162 DU	3 990,94	0,00	10
16/07/2019	SONDE OXYMETRIQUE FAC. 6019405884 DU	2 327,68	0,00	4
12/08/2019	RESEAU ASSAINISSEMT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR1	7 356,00	0,00	0
12/08/2019	BRANCHT EU RUE CHATEAUDUN FAC. 2018070020-0008	1 890,00	0,00	60
12/08/2019	BRANCHT EU CHEMIN DES CHENES	3 780,00	0,00	60
12/09/2019	INTERFACE COMMUNICATION FAC. 240940 DU 26/0	723,60	0,00	1
13/12/2019	BRANCHEMENT ROUTE DE MAYRES	1 350,00	0,00	60
13/12/2019	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT CORNICHE DE FONTBONNE	2 196,00	0,00	60
13/12/2019	BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT RTE OLMET	3 624,00	0,00	60
17/12/2019	PRINCE DE CHARGEMENT 55 CM FAC. 19120521 DU 12	143,64	0,00	1
19/12/2019	BRANCHMT CHEMIN FONTBONNE FAC. 13000R11901495	4 011,00	0,00	60
19/12/2019	BRANCHMT RUE NEUVE DES MARCH FAC. 13000R11901772	2 917,20	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		398 051,20	54,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
3.0 Programmation des travaux 2015-2034 Schéma directeur d'assainissement des eaux usées	6 721 962,00	0,00	6 721 962,00	128 287,08	1 015 100,00	6 369 423,76	224 251,16
1.0 Réseau assainissement La Bouquene	450 000,00	0,00	450 000,00	411 051,25	0,00	38 948,75	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV
C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELLS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Electromécanicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien assainissement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quote de travail prévue par la délibération concernée.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'achèvement des agents, mesurés par leur quote de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quote de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 * 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, = emplois spécifiques = eggs par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (6)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Electromecanicien	B	TECH	429	0,00	3-3-1*	CDI
Technicien assainissement	B	TECH	404	0,00	A article 20 de la loi n°2005-443 du 26/07/2005	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 S : Services
 SUT : Service d'Urbanisme (dont aménagement urbain)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 ST : Spécial
 CUI : CUI
 ANH : Animation
 PV : Police
 GTR : Missions non rattachables à une fonction

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (incluant l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (le 01 du 26 janvier 1984 modifiée)
 3-1 : contrat à durée déterminée
 3-2 : article 17, Zonne zinnica - recrutement saisonnier d'école
 3-3 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou intérimaire (matinale, maternité, ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 3-3-1 : emplois du secteur A, lesquels les fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-2 : emplois du secteur B, lesquels les fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-3 : emplois du secteur C, lesquels les fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une assemblée qui s'appuie sur la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une assemblée qui s'appuie sur la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-547 - contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel
 3-5 : article 38 (travailleurs handicapés catégorie C)
 4 : article 47 (recrutements directs sur emplois formations)
 4-1 : recrutement direct sur emplois formations
 1-10-1 : collaborateurs de groupes d'élus
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être précisés (« A. autres » et devant l'objet d'une précision (ex : « Contrats aides »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-511 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-110 et 110-1.

(8) Si un contrat (sur contre référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret 85-1158 du 20 octobre 1985.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :
article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Ali BENAMEUR, Sébastien ROME, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS		Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES, Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	17	0	5

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 11 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU les dispositions de l'article L.1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que l'arrêt des comptes est constitué par le vote de l'assemblée délibérante sur le Compte Administratif (CA) du Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, du Compte de Gestion (CG) établi par le comptable de la collectivité : ces documents doivent être concordants,

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « *Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.* »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant que le **compte administratif 2019** peut être arrêté au plus tard le **31 juillet 2020** (au lieu du 30 juin habituellement). La date limite de transmission du **compte de gestion** par le comptable public est également reportée du 1er juin au **1^{er} juillet 2020**,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que la séparation de l'ordonnateur et du comptable induit la coexistence d'une double comptabilité, celle du Maire et celle du comptable public,

CONSIDÉRANT qu'il est exposé aux membres du Conseil municipal le compte administratif de l'exercice 2019 du Budget annexe Les Gardies, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
RESULTATS REPORTES	23 189,66		73 230,82		96 420,48	-
OPERATIONS DE L'EXERCICE					-	-
TOTAUX	23 189,66	-	73 230,82	-	96 420,48	-
RESULTATS DEFINITIFS	23 189,66		73 230,82		96 420,48	

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le compte administratif 2019 du budget annexe Les Gardies est soumis à l'approbation du Conseil municipal, hors la vue du Maire,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/tEWqasPLEf24xXC>

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe les Gardies,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Oùï l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est annexée à la présente délibération,
- **ARTICLE 2 : RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARTICLE 3 : ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE DISPONIBLE À LA DÉLIBÉRATION N°CM_200610_09

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE LODEVE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.).

(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE LOTISSEMENTS LES GARDIES	CA 2019
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	
2	Produit des impositions directes/population	0,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	
5	Encours de dette/population	0,00	
6	DGF/population	0,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'ou sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants:
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	23 189,66 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	73 230,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	96 420,48	= G+H+I+J	0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	23 189,66	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	73 230,82	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	96 420,48	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	73 230,82	0,00			73 230,82
043	Opérat° ordre inférieur de la section (2)	1 000,00	0,00			1 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 230,82	0,00			74 230,82
TOTAL		75 230,82	0,00	0,00	0,00	75 230,82
Pour information		(3) 23 189,66				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre inférieur de la section (2)	1 000,00	0,00			1 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL		98 420,48	0,00	0,00	0,00	98 420,48
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 - RI 021 - DI 040 - RF 042 - RI 040 - DF 042 - DI 041 - RI 041 - DF 043 - RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat ⁿ (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	(2) 73 230,82			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat ⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la suct ⁿ de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (1)	73 230,82	0,00		73 230,82

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		73 230,82	0,00		73 230,82
TOTAL		73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisées pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir la détail Annexe IV A5)

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				23 189,66
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				73 230,82
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AB).

(8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁽⁶⁾ (BA,régie)	0,00		0,00
19	Neutral et régul d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat ⁽⁷⁾ immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat ⁽⁸⁾ des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 ...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3 ...	Stocks	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	73 230,82	0,00			73 230,82
71355	Variant° stocks terrains aménagés	73 230,82	0,00			73 230,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73 230,82	0,00			73 230,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	1 000,00	0,00			1 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		74 230,82	0,00			74 230,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 230,82	0,00	0,00	0,00	75 230,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		23 189,66				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	1 000,00	0,00			1 000,00
796	Transferts charges financières	1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		98 420,48	0,00	0,00	0,00	98 420,48
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = 07 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		73 230,82			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre: DF 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DF 041=AF 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ³ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁴ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	0,00			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (3) (4)	73 230,82	0,00		73 230,82
3355	Travaux	73 230,82	0,00		73 230,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		73 230,82	0,00		73 230,82
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		73 230,82	0,00		73 230,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :*article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020*

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Ali BENAMEUR, Sébastien ROME, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS		Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES, Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	17	0	5

Retour de Pierre LEDUC (et du pouvoir de Ginette CLAPIER) pour les votes des comptes administratifs

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_12 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

VU la délibération n°MLCM_200610_09 du Conseil municipal de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2019 du budget principal, dont, conformément au compte de gestion, les résultats sont les suivants :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2019	724 914,07	A
Report à nouveau	1 144 923,62	B
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2019	1 869 837,69	A+B

Section d'Investissement

Solde d'exécution avec les résultats antérieurs	-3 286 944,53	C
---	---------------	---

Restes à réaliser		Solde des restes à réaliser	2 175 227,55	D
Dépenses	Recettes			
524 388,29	2 699 615,84			

Besoin de financement à la section d'investissement	1 111 716,98	E = C+D
---	--------------	---------

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

1/ couverture du besoin de financement de la section d'investissement par le vote au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés" la somme de	1 111 716,98	F
2/ surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 "excédent de fonctionnement reporté"	758 120,71	G

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : AFFECTE** les résultats de l'exercice 2019 tels que définis ci-dessus,
- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS		Sébastien ROME, Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Ginette CLAPIER, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	18	0	6

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_13 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VU l'article L.2121-14 du CGCT : « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

VU la délibération n°MLCM_200610_10 du Conseil municipal de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2019 du budget annexe du service assainissement, dont, conformément au compte de gestion, les résultats sont les suivants :

Section d'exploitation

Résultat de l'exercice 2017	87 069,42	A
Report à nouveau	94 085,79	B
Résultat d'exploitation cumulé au 31/12/2017	181 155,21	A+B

Section d'Investissement

Solde d'exécution avec les résultats antérieurs	427 941,58	C
---	------------	---

Restes à réaliser				D
Dépenses	Recettes			
256 260,94	10 668,00	Solde des restes à réaliser	-245 592,94	

Besoin de financement à la section d'investissement	-	E = C+D
---	---	---------

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'au regard des résultats 2019 de la section d'investissement du budget annexe du service assainissement, il n'y a pas lieu d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : PREND ACTE** qu' il n'y a pas lieu d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019
- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

POUR	CONTRE	ABSTENTION
------	--------	------------

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Ginette CLAPIER, SoniaARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	19	0	5

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_14 : AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2311-3 autorisant les communes à utiliser la procédure des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (APCP) dans le but de permettre une meilleure transcription budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles :

Le vote de l'Autorisation de Programme est accompagné d'une répartition prévisionnelle par exercice des Crédits de Paiement ; les Crédits de Paiement votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des Autorisations de Programme correspondantes, l'équilibre annuel s'appréciant en tenant compte des seuls Crédits de Paiement inscrits au Budget,

En outre, chaque autorisation doit faire l'objet d'une révision lorsque l'enveloppe initiale doit être réajustée à la hausse ou à la baisse et de même, les Autorisations de programme sont actualisées chaque année pour prendre en compte le rythme de consommation des Crédits de Paiement,

Enfin, chaque année, le projet de budget est accompagné d'une situation du 1^{er} janvier de l'exercice considéré des Autorisations de Programme votées antérieurement et de l'état des Crédits de correspondants et de même, au moment du vote du Compte Administratif, une annexe présente la situation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement arrêté au 31 décembre,

VU la délibération n°MLCM_190423_28 du Conseil municipal du 23 avril 2019 relative aux APCP 2019 du Budget principal,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de Covid-19,

CONSIDÉRANT que le montant de l'autorisation de programme relatif à l'opération de travaux de la médiathèque (AP n°6) doit être ajusté en 2020 au regard des notifications définitives des révisions de prix sur chaque lot de travaux,

CONSIDÉRANT que sur cette même opération, ont été appliquées des pénalités financières à hauteur de 28 800 euros et que celles-ci ne figurent pas dans l'AP concernée car le montant du patrimoine en serait impacté : elles sont inscrites en recettes exceptionnelles de fonctionnement au chapitre 77,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver les modifications des APCP 2020 du Budget Principal, telles que présentées dans l'annexe jointe à la présente délibération :

- La modification du montant de l'Autorisation de Programme suivante :
n° 6 relative aux études et travaux de réhabilitation du site Gambetta - réalisation d'une médiathèque tranche ferme
- La révision de la répartition des Crédits de Paiement sur les exercices 2020 et suivants.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** les modifications des APCP 2020 du Budget Principal, telles que présentées dans l'annexe jointe à la présente délibération :

- La modification du montant de l'Autorisation de Programme suivante :
n° 6 relative aux études et travaux de réhabilitation du site Gambetta - réalisation d'une médiathèque tranche ferme
- La révision de la répartition des Crédits de Paiement sur les exercices 2020 et suivants

- **ARTICLE 2 : PRÉCISE** que les reports de crédits de paiement se feront sur les crédits de paiement de l'année n+1 automatiquement,

- **ARTICLE 3 : DIT** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget en fonction des notifications des arrêtés et de l'avancement des travaux,

- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE :

N° ET INTITULE DE L'AP	OK			OK			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N (BP)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices>N+1)
1/ Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	77 983,93	0,00
2/Etude programmatique hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	47 840,00	0,00
5/ Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00		383 385,00	32 000,00	143 000,00	208 385,00	0,00
6/Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme	7 100 000,00	55 000,00	7 155 000,00	7 018 852,77	134 116,00	2 031,23	0,00
10/ La Bouquerie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00		1 675 000,00	1 602 713,02	48 505,60	23 781,38	0,00
11/ Travaux cathédrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	63 000,00	43 401,92	0,00
13/ Espace Santé	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	998 278,07	2 145 721,00	0,93	0,00
14/ Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	136 960,00	415 960,00	3 190 724,00
15/ Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont géoréférencement et module métier)	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	674 931,96	528 000,00	332 068,04	0,00
16/ Complexe André Beaumont – Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	76 991,23	0,00	210 000,00	1 847 688,77
17/ Travaux cimetière (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	76 178,90	0,00	129 000,00	99 821,10
18/ Travaux groupe scolaire Prémerlet	463 800,00	0,00	463 800,00	256 354,49	145 000,00	62 445,51	0,00
19/ Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 000,00	0,00	75 000,00	28 738,23	36 260,00	10 001,77	0,00
20/ Diagnostic amiante	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	8 000,00	12 000,00	20 000,00
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	438 000,00	0,00	66 000,00	372 000,00	0,00
TOTAUX	22 546 249,00	55 000,00	22 601 249,00	12 041 552,82	3 454 562,60	1 946 899,71	5 158 233,87

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :
article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN- -DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	22	0	2

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 15 : AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment l'article L2311-3 autorisant les communes à utiliser la procédure des Autorisations de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP), pour, entre autres, permettre une meilleure transcription

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles,

VU la délibération n°MLCM_190423_29 du Conseil municipal du 23 avril 2019 relative aux APCP 2019 du Budget annexe du service assainissement,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la préparation du budget primitif 2020 du service de l'assainissement collectif, il convient d'actualiser les montants des CP en fonction des réalisations constatées sur l'exercice 2019,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver les APCP 2020 comme suit :

Annexe à la délibération du 10/6/2020 – APCP BP 2020 - Budget assainissement

N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1
1/ Réseau assainissement La Bouquerie	450 000,00	0,00	450 000,00	411 051,25	0,00	38 948,75
3/ Programmation des travaux 2015-2021 Schéma directeur d'assainissement des eaux usées	6 721 962,00		6 721 962,00	352 538,24	1 307 620,00	5 061 803,76
3.1 Amélioration et réhabilitation réseaux Centre Ville			3 068 362,00	23 556,30	728 000,00	2 316 805,70
3.2 Amélioration filière boue de la station d'épuration			955 700,00	9 585,96	214 000,00	732 114,04
3.3 Remise à niveau et amélioration de la station d'épuration			318 800,00	118 731,10	137 800,00	62 268,90
3.4 Travaux rivières			2 379 100,00	200 664,88	227 820,00	1 950 615,12
TOTAUX	7 171 962,00	0,00	7 171 962,00	763 589,49	1 307 620,00	5 100 752,51

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** les APCP 2020 du budget annexe du service de l'assainissement collectif telles que détaillées dans le tableau ci-dessus,
- **ARTICLE 2 : PRÉCISE** que les reports de crédits de paiement se feront sur les crédits de paiement de l'année n+1 automatiquement,
- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service de contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRÉS, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH,		Joana SINÈGRE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

	Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN- -DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME		
présents en visio- conféren- ce	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procurati- on	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	22	0	2

**DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 16 : ÉTALEMENT DES CHARGES SUR LE
BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT POUR LA
PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME D'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE INTERCOMMUNAL SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU la délibération n°B_20170629_012 du Bureau communautaire du Lodévois et Larzac 29 juin 2017 relatif à l'appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) sur la mise à niveau des services dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement,

VU que la Communauté de communes a été retenue pour avoir la maîtrise d'ouvrage de cet appel à projet pour l'élaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) intercommunal dédié à l'eau et à l'assainissement,

VU que le SIG intercommunal est financé à 80 % par l'AERMC,

VU la délibération n° CC_190207_10 du Conseil communautaire du Lodévois et Larzac du 7 février 2019, relative à la répartition du coût de l'élaboration du SIG au prorata de la population des communes et des Syndicats,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49, qui prévoit que les subventions d'équipement versées doivent être imputées en section d'exploitation,

CONSIDÉRANT qu'à ce jour la Communauté de communes n'est pas compétente en eau et assainissement et n'a donc pas à assumer le coût financier restant à charge lié à l'élaboration du SIG et à la numérisation des réseaux eau et assainissement,

CONSIDÉRANT que l'élaboration du SIG peut être mutualisée entre les communes et les Syndicats assumant la compétence eau potable, le SIVOM du Larzac et le Syndicat Intercommunal des Eaux du Lodévois,

CONSIDÉRANT que la partie numérisation des réseaux a un coût qui dépend de facteurs techniques : longueur des réseaux, connaissance des réseaux, existence de plans numérisés,

CONSIDÉRANT que le montant de la participation correspondante du budget assainissement de la commune de Lodève s'élève à 16 600 euros,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la participation de la commune de Lodève au SIG intercommunal sur l'assainissement collectif, la subvention correspondante doit être imputée au budget annexe de l'assainissement collectif, en section d'exploitation, au chapitre 67, en recettes exceptionnelles,

CONSIDÉRANT qu'afin de ne pas grever l'équilibre de la section d'exploitation, financée

principalement par les contributions des usagers, il convient de recourir au mécanisme comptable de l'étalement de charges,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter pour le budget annexe de l'assainissement collectif ce mécanisme d'étalement de cette charge sur plusieurs exercices et propose la durée de 5 ans soit 3 320 euros par an, participation de la commune de Lodève au SIG intercommunal,

Il est précisé que les crédits correspondant aux écritures comptables sont inscrits au budget et feront l'objet des écritures suivantes sur l'exercice 2020:

- Titres au chapitre 042 recettes – article 791 d'un montant de 16 600 euros,
- Mandats au chapitre 040 dépenses – article 4818 d'un montant de 16 600 euros,

Il est précisé également que les opérations comptables suivantes devront être inscrites aux budgets et réalisées sur les exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 :

- Mandat au chapitre 042 dépenses – article 6812 d'un montant de 3 320 euros,
- Titre au chapitre 040 recettes – article 4818 d'un montant de 3 320 euros.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** pour le budget annexe de l'assainissement collectif le mécanisme d'étalement de cette charge sur plusieurs exercices et propose la durée de 5 ans soit 3 320 euros par an,

- **ARTICLE 2 : PRÉCISE** que les crédits correspondant aux écritures comptables sont inscrits au budget principal et feront l'objet des écritures suivantes sur l'exercice 2020 :

- Titres au chapitre 042 recettes – article 791 d'un montant de 16 600 euros,
- Mandats au chapitre 040 dépenses – article 4818 d'un montant de 16 600 euros,

- **ARTICLE 3 : DIT** que les opérations comptables ci-après devront être réalisées sur les exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 :

- Mandat au chapitre 042 dépenses – article 6812 d'un montant de 3 320 euros,
- Titre au chapitre 040 recettes – article 4818 d'un montant de 3 320 euros,

- **ARTICLE 4 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA,		

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

	Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	22	0	2

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_17 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant notamment que le budget primitif 2020 pouvait être adopté jusqu'au 31 juillet 2020,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

VU la délibération n°MLCM_200610_09 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'approbation du compte administratif 2019 du budget principal,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/tEWqasPLEf24xXC>

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2020 de la ville de Lodève, annexé à la présente délibération et accompagné de la note synthétique, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 9 904 734,71 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 13 090 563,42 euros,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1 après le vote du compte administratif n-1.

Ouï l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2020 de la ville de Lodève, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est annexée à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

> ANNEXE SUIVANTE :

BUDGET PRIMITIF 2020

Note synthétique

Conseil Municipal du 10 juin 2020

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la commune.

V160419

Table des matières

1	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	3
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
	Les dépenses réelles de fonctionnement	5
2.1.1	Les charges à caractère général (chapitre 011)	5
2.1.2	Les dépenses de personnel (chapitre 012)	6
2.1.3	Les atténuations de produits (chapitre 014)	6
2.1.4	Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)	6
2.1.5	Les frais financiers (chapitre 66).....	7
2.1.6	Les charges exceptionnelles (chapitre 67).....	7
2.1.7	Les dotations aux provisions (chapitre 68).....	Erreur ! Signet non défini.
	Les recettes réelles de fonctionnement.....	8
2.1.8	Les atténuations de charges (chapitre 013).....	8
2.1.9	Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70).....	8
2.1.10	La fiscalité (chapitre 73).....	9
2.1.11	Dotations et participations (chapitre 74).....	10
2.1.12	Les autres produits de gestion courante (chapitre 75).....	11
3	L'EPARGNE	12
4	LA DETTE	13
	Composition de l'encours de dette au 1 ^{er} janvier 2019	13
	Annuité.....	14
5	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	15
	Les dépenses d'investissement	15
	Les recettes d'investissement.....	18
6	LES BUDGETS ANNEXES	20
	Le budget annexe du service « Assainissement collectif »	20
	Le budget annexe lotissement.....	23

PREAMBULE

Le débat d'orientations budgétaires de cette même séance du conseil a décrit le contexte exceptionnel découlant de la crise sanitaire COVID 19, dans lequel le budget primitif devait être élaboré.

Afin de garantir une capacité d'autofinancement suffisante pour permettre la mise en œuvre et le financement du programme pluriannuel d'investissement, il est indispensable de contenir les dépenses de la collectivité, et notamment les charges de personnel.

Le budget primitif se caractérise par :

- la poursuite des démarches de mutualisation du personnel et des moyens,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- la poursuite de la mise en œuvre des Autorisations de Programme Crédits de Paiement

Cependant, les incertitudes budgétaires découlant de la crise sanitaire actuelle, vont contribuer à fragiliser le niveau des épargnes prévisionnelles, en espérant que la dégradation attendue soit atténuée d'ici la fin de l'exercice.

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place des procédures de gestion rigoureuse pour améliorer son épargne (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement). Pour rappel l'épargne nette négative à - 1.2 millions en 2008, a pu être remontée par des mesures fortes dès 2010 à - 372 761 euros puis améliorée très progressivement par un travail de fond, permettant de redevenir positive en 2015 (+90 055€) puis atteindre 266 000€ en 2019. Cela a permis de dégager des excédents de fonctionnement conséquents depuis déjà plusieurs années. Ces excédents ont contribué significativement au financement d'une politique forte d'investissements qui visait un rattrapage des retards d'équipements accumulés antérieurement (bâtiments, voiries, réseaux et équipements publics...) en évitant de dégrader le niveau de dette à long terme de la commune qui se maintient constant (les variations de dette d'une année sur l'autre sont principalement liées au recours aux prêts court terme nécessaires pour avancer les montants de subventions et de FCTVA recouverts 1 à 2 ans après réalisation des dépenses).

2020 doit marquer l'achèvement de plusieurs de ces programmes d'investissements.

Cependant, la situation financière de la commune a été impactée depuis 2017, par l'arrêt brutal du dispositif des contrats aidés qui a réduit les recettes, masquant pour partie le fruit des efforts réalisés et sera impactée en 2020 par d'autres pertes de recettes conséquentes et quelques dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire en cours.

Consciente du contexte national contraint, la commune reste vigilante, privilégiant une approche budgétaire prudente intégrant par anticipation tous les risques déjà identifiés et met tout en œuvre pour garder des finances stables.

COMMUNE DE LODEVE

1 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2020 du budget principal est équilibré à hauteur de 22 995 298,13 € dont 9 904 734,71 € pour la section de fonctionnement et 13 090 563,42 € pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	Propositions BP 2020
011 Charges à caractère général	1 612 900,00	1 747 212,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	4 782 050,00
014 Atténuation de recettes	610 275,00	625 275,00
65 Autres charges de gestion courante	627 850,00	750 300,00
66 Charges Financières	278 697,30	259 600,00
67 Charges exceptionnelles	17 950,00	33 450,00
68 Dotations aux provisions	45 000,00	-
022 Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 003 672,30	8 247 887,00
023 Virement à la section d'investissement	1 821 339,32	1 152 917,71
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 000,00	503 930,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 276 339,32	1 656 847,71
TOTAL	10 280 011,62	9 904 734,71

Recettes de fonctionnement	BP 2019	Propositions BP 2020
013 Atténuation de charges	56 000,00	58 500,00
70 Produits des services et ventes diverses	440 043,00	383 463,00
73 Produits des impôts et taxes	4 691 134,00	4 700 326,00
74 Dotations et subventions	3 180 498,00	3 388 921,00
75 Autres produits de gestion courante	409 813,00	141 013,00
76 Produits Financiers	-	-
77 Produits exceptionnels	27 600,00	2 030,00
78 Reprise sur provision (semi-budgétaires)	-	240 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 805 088,00	8 914 253,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00	232 361,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	330 000,00	232 361,00
TOTAL	9 135 088,00	9 146 614,00

002 Résultat de fonctionnement	1 144 923,62	758 120,71
TOTAL DES RECETTES CUMULEES	10 280 011,62	9 904 734,71

BUDGET PRIMITIF 2020

3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

COMMUNE DE LODEVE

La section d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2019	Propositions BP 2020
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	2 756,57	-
16 Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	935 000,00
20 Immobilisations incorporelles	102 940,00	91 400,00
204 Subventions d'équipement versées	3 000,00	380,00
21 Immobilisations corporelles	2 961 512,00	2 070 480,60
23 Immobilisations en cours	2 180 549,00	2 362 649,00
26		
27 Autres immobilisations financières	50 000,00	136 960,00
45 Opérations pour compte de tiers (45811)	200 000,00	150 000,00
<i>RAR dépenses</i>	<i>605 778,43</i>	<i>524 388,29</i>
Total des dépenses réelles d'investissement	8 276 536,00	6 271 257,89
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00	232 361,00
041 Opérations patrimoniales	72 500,00	3 300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	402 500,00	3 532 361,00
001 résultat n-1	1 876 659,57	3 286 944,53
TOTAL	10 555 695,57	13 090 563,42

Recettes d'investissement	BP 2019	Propositions BP 2020
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	919 033,00	395 000,00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	578 176,58	1 111 716,98
13 Subventions (sauf 138)	1 865 218,00	2 042 080,00
16 Emprunts et dettes	2 539 667,25	1 288 003,89
21 Immobilisations corporelles	2 500,00	2 500,00
27 Autres immobilisations	50 000,00	-
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00	150 000,00
024 Produits de cessions d'immobilisation	148 000,00	444 800,00
<i>RAR recettes</i>	<i>1 904 261,42</i>	<i>2 699 615,84</i>
Recettes réelles d'investissement	8 206 856,25	8 133 716,71
021 Virement de la section de fonctionnement	1 821 339,32	1 152 917,71
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 000,00	503 929,00
041 Opérations patrimoniales	72 500,00	3 300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 348 839,32	4 956 846,71
TOTAL	10 555 695,57	13 090 563,42

BUDGET PRIMITIF 2020

4

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2019	Propositions BP 2020	Evolution en %
011 Charges à caractère général	1 612 900,00	1 747 212,00	8,33 %
012 Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	4 782 050,00	0,44 %
014 Atténuation de recettes	610 275,00	625 275,00	2,46 %
65 Autres charges de gestion courante	627 850,00	750 300,00	19,50 %
66 Charges Financières	278 697,30	259 600,00	-6,85 %
67 Charges exceptionnelles	17 950,00	33 450,00	86,35 %
68 Dotations aux provisions	45 000,00	-	-100,00 %
022 Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	0,00 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 003 672,30	8 247 887,00	3,05 %

2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

Libelle	Propositions 2020
Dépenses afférentes à la gestion des bâtiments communaux (consommations eau, électricité, gaz, fioul, téléphonie, maintenance des équipements...)	622 052,00
Divers fournitures et services nécessaires au fonctionnement des services communaux	1 081 134,00
Taxe foncière et THLV des bâtiments communaux	26 800,00
Autres impôts (TSA Cinéma / Sacem / Redevance spéciale)	17 226,00
	1 747 212,00

Augmentation des énergies et fluides :

- Du aux nouvelles augmentations tarifaires 2020
- au regard des nouveaux bâtiments en gestion communale (halle des sports et nouvelle médiathèque) sur une année pleine, tout en tenant compte de l'impact de la crise sanitaire

Augmentation des dépenses d'entretien et produits sanitaires liée au COVID.

COMMUNE DE LODEVÉ

2.1.2 Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Budget prévisionnel 2020 : 4 782 050 €

Facteurs d'augmentation 2020 :

Glissement Vieillesse Technicité

Arrêt des contrats aidés en 2017, qui a contribué à l'augmentation de la masse salariale sur certains services depuis 2018

Dépenses supplémentaires au titre des élections municipales

Dispositif du P.P.C.R. (*Parcours professionnels, carrières et rémunérations*)

Mise en place du RIFSEEP en 2020

Nouvelles mises à disposition de personnel entre la CCLL et la ville

2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)

LIBELLE	Propositions 2020
Attribution de compensation à verser à la CCLL	585 275,00
Dégrèvements THLV à la charge de la commune	40 000,00
Total chapitre 014	625 275,00

La commune a estimé un montant de dégrèvement sur la THLV sur la base des montants connus sur 2016 et 2017, car les années suivantes n'ont toujours pas été refacturées par les services fiscaux. Cependant, en conséquence de la mise en œuvre du programme d'amélioration de l'habitat, certains dégrèvements peuvent disparaître au profit de nouvelles recettes de taxe d'habitation (nouveaux logements réhabilités et occupés).

2.1.4 Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Libellé	Propositions BP 2020
Contingent SDIS	276 700,00
Subvention d'équilibre CCAS	50 000,00
Diverses subventions de fonctionnement	90 000,00
Autres participations (dont Saint Joseph) et charges diverses de gestion	120 100,00
Indemnités et frais des élus	173 500,00
Admission en non valeur sur créances irrécouvrées	40 000,00
Total chapitre 65	750 300,00

BUDGET PRIMITIF 2020

6

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.5 Les frais financiers (chapitre 66)

Libellé	Propositions BP 2020
Intérêts réglés à l'échéance	245 855,98
Intérêts courus non échus (différentiel N/N-1)	-6 255,98
Intérêts des comptes courants (ligne de trésorerie)	20 000,00
Total chapitre 66	259 600,00

Les frais financiers s'élèvent à 259 600 € et comprennent :

- les charges d'intérêts des emprunts en cours avec les Intérêts Courus Non Echus (ICNE)
- les charges d'intérêts de la ligne de trésorerie

Prévision d'une période de mobilisation de la ligne de trésorerie plus longue, du fait du volume des investissements conséquents prévus en 2020.

2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	Propositions BP 2020
Annulation de titres émis sur exercice antérieur	3 100,00
Subventions exceptionnelles aux associations	27 000,00
Autres charges exceptionnelles	3 350,00
Total chapitre 67	33 450,00

Prévision d'une enveloppe plus conséquente en 2020 pour les attributions de subventions exceptionnelles aux associations en difficulté.

COMMUNE DE LODEVE

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 914 253 €, en augmentation de 1,24 % par rapport au BP 2019.

Recettes de fonctionnement	BP 2019	Propositions BP 2020	Evolution en %
013 Atténuation de charges	56 000,00	58 500,00	4,46 %
70 Produits des services et ventes diverses	440 043,00	383 463,00	12,86 %
73 Produits des impôts et taxes	4 691 134,00	4 700 326,00	0,20 %
74 Dotations et subventions	3 180 498,00	3 388 921,00	6,55 %
75 Autres produits de gestion courante	409 813,00	141 013,00	-65,59 %
76 Produits Financiers		-	
77 Produits exceptionnels	27 600,00	2 030,00	-92,64 %
78 Reprise sur provision (semi-budgétaires)		240 000,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 805 088,00	8 914 253,00	1,24 %
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00	232 361,00	-29,59 %
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	330 000,00	232 361,00	-29,59 %
TOTAL	9 135 088,00	9 146 614,00	0,13 %

2.1.7 Les atténuations de charges (chapitre 013)

58 500 € sont prévus au budget 2020, correspondant principalement aux remboursements du CDG au titre de l'exercice du droit syndical, aux remboursements des assurances au titre de longues maladies et au solde des derniers contrats aidés.

2.1.8 Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les prévisions du chapitre 70 s'élèvent à 383 463 € pour 2020, comme détaillées ci-dessous :

Article	Libellé	Propositions BP 2020
70311	Concessions dans les cimetières	13 000,00
70323	Redevances d'occupation du domaine public communal	10 263,00
7062/70632	Redevances et droits des services à caractère culturel et de loisirs (médiathèque école de musique Lodeve)	69 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel Cinéma	120 000,00
70631	Redevances des services à caractère sportif (piscine)	20 000,00
70841/70846/70876	Facturation des frais de personnel et autres frais (principalement) à la CCLL	149 800,00
70878	Facturation d'autres frais à d'autres redevables	400,00
7088	Autres produits d'activités annexes (publicité cinéma)	1 000,00
	Total chapitre 70	383 463,00

BUDGET PRIMITIF 2020

8

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.9 La fiscalité (chapitre 73)

Article	Libellé	Propositions BP 2020
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 259 858,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	104 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00
7336	Droits de place	64 000,00
7337	Droits de stationnement	0,00
7338	Autres taxes	6 200,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	165 000,00
7381	Taxe additionnelle droits de mutation ou publicité foncière	100 000,00
Total chapitre 73		4 700 326,00

La fiscalité directe : perspective d'évolution

Pour rappel, l'article 17 dernier alinéa de la Loi de Finances Rectificative pour 2017, stipule qu'à partir de 2018, les valeurs locatives seront majorées par application d'un coefficient égal à 1 majoré du quotient, lorsque celui-ci est positif, entre d'une part, la différence de la valeur de l'indice des prix à la consommation harmonisé du mois de novembre de l'année précédente et la valeur du même indice au titre du mois de novembre de l'antépénultième année.

En 2020, il sera appliqué deux coefficients de revalorisation des bases fiscales soit :

- Taxe d'habitation sur les résidences principales : 1,009
- Taxes foncières bâties et non bâties et taxe d'habitation résidences secondaires : 1,012

Considérant également la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les taux communaux de la taxe d'habitation sont gelés en 2020 à hauteur des taux 2019, ce qui conduit les communes à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020.

Les bases 2020 ayant été notifiées par les services fiscaux, le produit attendu à taux constant s'élève à 4 259 858 €.

Le Fonds intercommunal de péréquation

Le montant du FPIC 2020 est estimé à 104 000 €.

Les taxes pour utilisation des services publics et du domaine

Régie droit de place : prévision 2020 : 64 000 €

Droits de stationnement : prévision 2020 : 6 200 €

Taxe sur la consommation finale d'électricité

Prévision 2020 : 165 000 € (163 116 € au CA 2019)

COMMUNE DE LODEVÉ

Taxe additionnelle droits de mutation

Par prudence, suite à la crise sanitaire et au gel des opérations immobilières pendant plusieurs mois, les recettes de taxe additionnelle sur les droits de mutation ont été estimées à 100 000 €.

2.1.10 Dotations et participations (chapitre 74)

Article	Libellé	Propositions BP 2020
7411	dotation forfaitaire	1 104 087,00
74121	Dotation de solidarité rurale (DSR)	968 013,00
74123	Dotation de solidarité urbaine (DSU)	447 833,00
74127	Dotation nationale de péréquation (DNP)	331 288,00
74718	Subventions Etat	65 000,00
7473	Subvention département (école de musique)	12 000,00
74748	Participations autres communes (scolarité)	33 000,00
74751	Subventions école de musique (CCLL)	28 260,00
7478	Subventions autres organismes (cinéma CNC C+ Orange+ FIPHFP + CAF centre social)	72 433,00
7478	Autres subventions (politique ville / contrat enfance jeunesse)	0,00
7482/74833	Etat compensation de la CET / Perte taxe additionnelle	1 029,00
74834	Etat compensation - exonérations taxe foncière	12 678,00
74835	Etat compensation - exonérations taxe d'habitation	301 170,00
7485	Dotation Etat - Titres sécurisés	12 130,00
Total chapitre 74		3 388 921,00

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par la Dotation Globale de Fonctionnement et les compensations fiscales
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services

Le dispositif de péréquation des dotations de l'Etat est toujours favorable en 2020 et permet à la commune de bénéficier de 66 423 € de dotations supplémentaires par rapport à 2019.

Evolution des dotations de l'Etat versées à la commune de 2017 à 2020

	2017	2018	2019	2020	Evolution prévisionnelle 2019-2020 en %
Dotation Forfaitaire	1 098 909	1 103 145	1 105 688	1 104 087	-0,14 %
Dotation de Solidarité Rurale	826 893	873 051	913 401	968 013	5,98 %
Dotation de Solidarité Urbaine	396 217	415 504	430 903	447 833	3,93 %
Dotation Nationale de Péréquation	314 600	328 060	334 806	331 288	-1,05 %
FORFAITAIRE+DSU+DSR+DNP	2 636 619	2 719 760	2 784 798	2 851 221	2,39 %

COMMUNE DE LODEVE

Les compensations fiscales

EVOLUTION DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES SUR EXONERATIONS FISCALES DE 2017 A 2019							
Année	Taxe habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	Taxe professionnelle (CFE)	Total des compensations sur exonérations	Evolution en valeur	Evolution en %
2017	257 922	17 604	4 959	2 928	283 413	36 150	14,62 % ^b
2018	264 933	17 043	4 333	0	286 309	2 896	1,02 % ^b
2019	282 413	17 444	4 331	0	304 188	17 879	6,24 % ^b
2020	301 170	8 364	4 314	0	313 848	9 660	3,18 % ^b

Les autres participations

Détaillées comme suit :

Participation des communes à la scolarité : 33 000 €

Ecole de musique : 40 260 € (Département 12 000 € + CCLL 28 260 €)

Cinéma : 12 800 € (CNC)

Titres sécurisés : 12 130 € (Etat)

2.1.11 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les autres produits de gestion courante, soit 141 013 € en 2020 comprennent principalement :

- Le produit des loyers
- Le produit des mises à disposition des installations sportives
- Le produit des locations de salles municipales

La commune encaissera en 2020 les premiers loyers de l'Espace Santé, d'où l'augmentation des recettes du chapitre 75 en 2020.

COMMUNE DE LODEVE

3 L'ÉPARGNE

L'épargne de gestion, solde entre les recettes réelles de fonctionnement, hors produits exceptionnels et financiers, et les dépenses réelles de fonctionnement avant intégration des intérêts de la dette et des charges exceptionnelles, mesure la capacité de la commune sur son fonctionnement courant à dégager des ressources pour investir.

Libellé	Propositions 2020
70 Produits des services et ventes diverses	383 463,00
73 Produits des impôts et taxes	4 700 326,00
74 Dotations et subventions	3 388 921,00
75 Autres produits de gestion courante	141 013,00
013 Atténuation de charges	58 500,00
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 672 223,00
011 Charges à caractère général	1 747 212,00
012 Charges de personnel	4 782 050,00
65 Autres charges de gestion courante	750 300,00
014 Atténuation de produits	625 275,00
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles(2)	7 904 837,00
Epargne de gestion (3) = (1) - (2)	767 386,00
Charges financières (66)	259 600,00
Produits financiers (76)	0,00
Résultat financier (4)	-259 600,00
Charges exceptionnelles (67)	33 450,00
Produits exceptionnels hors cessions, et transferts de charges (77 et 79)	2 030,00
Résultat exceptionnel (5)	-31 420,00
Epargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	476 366,00
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette (7) hors prêts court terme	770 000,00
Epargne Nette ou autofinancement courant (8) = (6) -(7)	-293 634,00

Le niveau de l'épargne de gestion apparaît dégradé en 2020 du fait de prévisions en dépenses comme en recettes très prudentes au regard des incertitudes qui pèsent sur ce budget. L'épargne réelle à la fin 2020 devrait être améliorée, comme pour chaque fin d'exercice (l'épargne nette prévue au BP 2019 était de 136 415 € et a finalement atteint 266 841 € en fin d'exercice).

4 LA DETTE

Au regard du programme prévisionnel d'investissement 2020, la commune envisage d'inscrire en dette prévisionnelle 1 288 003 € décomposé comme suit :

- 475 337 € dans le cadre de la souscription d'un prêt relai pour préfinancer le montant du FCTVA qui devrait être encaissé en 2021 en fonction des dépenses prévisionnelles 2020
- 172 666 € au titre des nouvelles recettes de subventions attendues au cours du 1^{er} semestre 2019 (dossiers en cours et en attente d'attributions)

Ce montant d'inscription de dette n'aura pas lieu d'être contractualisé. Cette recette sera compensée par décision modificative dès lors que les confirmations attendues seront obtenues.

- 640 000 € au titre du montant d'emprunt d'équilibre, à recalibrer en fin d'année en fonction de l'avancement des investissements. Montant d'emprunt maximum qui permet à la collectivité de maintenir son endettement.

Composition de l'encours de dette au 1^{er} janvier 2020

Elements de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Dette globale	9 669 119 27 €	10 398 952 85 €	↓
Taux moyen	2.47 %	2.38 %	→
Durée résiduelle moyenne	13.89 ans	12.86 ans	↗
Durée de vie moyenne	7.58 ans	6.97 ans	↗

L'encours de dette au 1/1/2019 comprenait 2 prêts relais pour un montant cumulé mobilisé de 1 400 000 € :

- 600 000 € du crédit agricole débloqués pour préfinancer l'opération médiathèque dans l'attente des versements des subventions
- 800 000 € de la caisse d'épargne débloqués pour préfinancer le FCTVA relatifs aux dépenses d'investissement 2018

Suite aux encaissements du FCTVA et de subventions en 2018 et 2019, les 1,4 millions de ces prêts relais ont été remboursés par anticipation fin 2019.

Au 31/12/2019, il reste encore en encours de prêt relai :

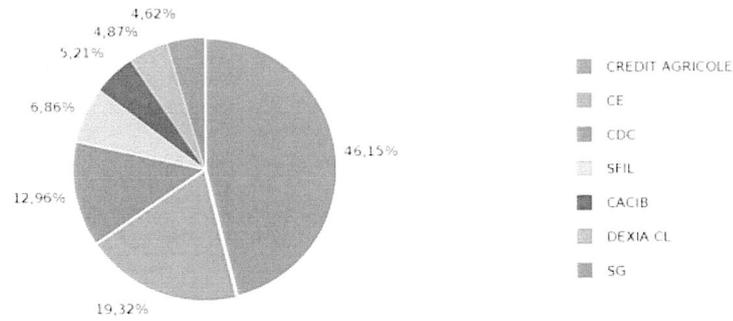
- 165 000 euros au titre du solde du prêt relai de la Caisse d'Epargne 2018
- 500 000 € au titre du prêt relai souscrit en 2019 auprès de la Caisse d'Epargne pour le pré-financement du FCTVA des investissements 2019

L'encours de dette long terme au 31/12/2019 (déduction faite des prêts relais à hauteur de 665 000 s'élève à 9 004 119 € (soit 1163 € / habitant).

COMMUNE DE LODEVE

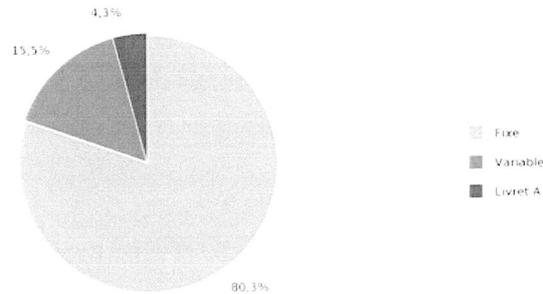
Répartition de la dette globale du budget principal par prêteur

La dette de la commune est contractée auprès de sept établissements prêteurs.



Répartition de la dette globale du budget principal par type de risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	7 763 369.01 €	80,29 %	2,9
Variable	1 494 500.26 €	15,46 %	0,0
Livret A	411 250.00 €	4,25 %	1,7
Ensemble des risques	9 669 119.27 €	100,00 %	2,4



Annuité

L'annuité prévisionnelle pour l'année 2019 des emprunts contractés à ce jour sur le budget principal s'établit à 2 432 199.23 € dont :

- 770 000 € pour le remboursement en capital des prêts long terme
- 165 000 € de remboursement de prêt relais souscrits pour le préfinancement du FCTVA
- 245 855.98 € pour le paiement des charges d'intérêts

5 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2019	Propositions BP 2020
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	2 756,57	-
16 Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	935 000,00
20 Immobilisations incorporelles	102 940,00	91 400,00
204 Subventions d'équipement versées	3 000,00	380,00
21 Immobilisations corporelles	2 961 512,00	2 070 480,60
23 Immobilisations en cours	2 180 549,00	2 362 649,00
26		
27 Autres immobilisations financières	50 000,00	136 960,00
45 Opérations pour compte de tiers (45811)	200 000,00	150 000,00
<i>RAR dépenses</i>	<i>605 778,43</i>	<i>524 388,29</i>
Total des dépenses réelles d'investissement	8 276 536,00	6 271 257,89
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	330 000,00	232 361,00
041 Opérations patrimoniales	72 500,00	3 300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	402 500,00	3 532 361,00
001 resultat n-1	1 876 659,57	3 286 944,53
TOTAL	10 555 695,57	13 090 563,42

Chapitre 16 – Dette

BP 2020 : 935 000 €

Chapitres 20/204/21/23 – Dépenses d'équipement

BP 2020 : 4 524 909 €

Poursuite et solde des opérations dans le cadre des Autorisations de Programme en cours :

Construction d'une halle de sport pour le collège Paul DARDE

Étude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme

La Bouquerie Réseau pluvial et voirie

Travaux cathédrale

Espace Santé

Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg

Programmation pluriannuelle Eclairage public

Travaux groupe scolaire Prémertet

Projet agricole sur le site de Campeyrroux

Études et travaux de réhabilitation du site Gambetta – Réalisation d'une école de musique

COMMUNE DE LODEVE

Opérations en Autorisations de Programme Crédits de Paiement

N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Revision de l'exercice N	Total cumulé y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N (BP)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices N-1)
1/ Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraise	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	77 983,93	0,00
2/ Etude programmatrice hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	47 840,00	0,00
5/ Construction d'une salle de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00		383 385,00	32 000,00	343 000,00	208 385,00	0,00
6/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque Tranche Ferme	7 100 000,00	55 000,00	7 155 000,00	7 018 852,77	1 34 116,00	2 031,23	0,00
10/ La Bouquerie Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00		1 675 000,00	1 602 713,02	48 905,60	23 281,38	0,00
11/ Travaux cathédrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	63 000,00	43 401,92	0,00
13/ Espace Santé	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	998 278,07	2 145 721,00	0,93	0,00
14/ Concession d'aménagement pour la réhabilitation du centre Bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	136 860,00	415 960,00	3 190 724,00
15/ Programmation pluriannuelle Eclairage public (dont géoréférencement et module meter)	1 545 000,00	0,00	1 545 000,00	674 931,96	328 000,00	342 068,04	0,00
16/ Complexe André Bazumont - Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	76 991,28	0,00	210 000,00	1 847 688,72
17/ Travaux cimetières (refection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	76 178,50	0,00	129 000,00	99 821,50
18/ Travaux groupe scolaire Prémieret	463 800,00	0,00	463 800,00	256 254,39	245 000,00	62 445,51	0,00
19/ Projet agricole sur le site de Campeyrax	75 000,00	0,00	75 000,00	28 738,28	36 260,00	10 001,72	0,00
20/ Diagnostic amiante	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	8 000,00	22 000,00	10 000,00
21/ Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	438 000,00	0,00	66 000,00	372 000,00	0,00
TOTAUX	22 546 249,00	55 000,00	22 601 249,00	12 041 552,82	3 454 562,60	1 946 999,71	5 158 233,87

Le montant de l'autorisation de programme relative à l'opération de travaux de la médiathèque (AP n°6) doit être ajustée en 2020 au regard des notifications définitives des révisions de prix sur chaque lot de travaux. A noter que sur cette même opération a été appliquée des pénalités financières à hauteur de 28 800 €. Celles-ci ne figurent pas dans l'AP concernée car le montant du patrimoine en serait impacté. Elles sont inscrites en recettes exceptionnelles de fonctionnement au chapitre 77.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

BP 2020 : 232 361 €

Ce chapitre comprend :

- Les études et travaux en régie estimés à 200 000€
- Les subventions d'équipement étalées, soit 32 361 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

BP 2020 : 3 300 000 €

Ce chapitre comprend les écritures d'intégration au patrimoine (Convention de mandat Espace Santé)

Montant prévu en dépenses et en recettes sur le même chapitre 041.

COMMUNE DE LODEVE

Restes à réaliser dépenses : 524 388.29 €

Chapitre	Nature	Libellé	Montant RAR
10	10226	TAXE D'AMENAGEMENT	2 756,57
20	202	FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	1 120,00
20	2031	FRAIS D'ETUDES	10 689,94
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	28 662,00
204	2041511	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 728,00
21	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	11 278,03
21	21311	HOTEL DE VILLE	20 705,81
21	21312	BATIMENTS SCOLAIRES	484,88
21	21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	100,00
21	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	39 692,53
21	2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	48 957,32
21	2151	RESEAUX DE VOIRIE	142 480,41
21	2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	66 197,52
21	21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	34 352,33
21	21538	AUTRES RESEAUX	1 524,00
21	2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	16 870,13
21	2182	MATERIEL DE TRANSPORT	36 490,00
21	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 961,00
21	2184	MOBILIER	5 935,64
21	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 408,87
45	458101	PERIL IMMINENT 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
45	458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	11 654,40
Total			524 388,29

COMMUNE DE LODEVE

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	BP 2019	Propositions BP 2020
10 Dotations et fonds propres (sauf 1068)	919 033,00	395 000,00
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	578 176,58	1 111 716,98
13 Subventions (sauf 138)	1 865 218,00	2 042 080,00
16 Emprunts et dettes	2 539 667,25	1 288 003,89
21 Immobilisations corporelles	2 500,00	2 500,00
27 Autres immobilisations	50 000,00	-
45 Opérations pour compte de tiers	200 000,00	150 000,00
024 Produits de cessions d'immobilisation	148 000,00	444 800,00
<i>RAR recettes</i>	<i>1 904 261,42</i>	<i>2 699 615,84</i>
Recettes réelles d'investissement	8 206 856,25	8 133 716,71
021 Virement de la section de fonctionnement	1 821 339,32	1 152 917,71
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	455 000,00	503 929,00
041 Opérations patrimoniales	72 500,00	3 300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 348 839,32	4 956 846,71
TOTAL	10 555 695,57	13 090 563,42

Chapitre 10 – Recettes financières

BP 2020 : 1 506 716 €

Affectation du résultat : 1 111 716,98 €

Prévisions FCTVA : 363 000 €

Prévisions produits TLE + TAM : 32 000 €

Chapitre 13 – Participations et subventions

Le montant des subventions déjà attribuées à inscrire au budget 2020 au regard des dépenses d'équipement prévues s'élève à 2 042 080 €, détaillé comme suit :

- Etat : 678 900 €
- Région : 64 360 €
- Département : 673 870 €
- Europe (ATI) : 544 000 €
- CCLL : 28 950 €
- Autres organismes (Ademe, Hérault Energie...) : 52 000 €

Principales opérations concernées :

Espace Santé

Eclairage public

Travaux école Prèmerlet

Chapitre 16 – Dette

BP 2020 : 1 288 003 € (hors Restes à réaliser)

Au regard du programme prévisionnel d'investissement 2020, la commune envisage d'inscrire en dette prévisionnelle 1 288 003 € décomposé comme suit :

- 475 337 € dans le cadre de la souscription d'un prêt relai pour préfinancer le montant du FCTVA qui devrait être encaissé en 2021 en fonction des dépenses prévisionnelles 2020
- 172 666 € au titre des nouvelles recettes de subventions attendues au cours du 1^{er} semestre 2019 (dossiers en cours et en attente d'attributions)

Ce montant d'inscription de dette n'aura pas lieu d'être contractualisé. Cette recette sera compensée par décision modificative dès lors que les confirmations attendues seront obtenues.

- 640 000 € au titre du montant d'emprunt d'équilibre, à recalibrer en fin d'année en fonction de l'avancement des investissements. Montant d'emprunt maximum qui permet à la collectivité de maintenir son endettement.

Chapitre 040 – Dotations aux amortissements

BP 2020 : 503 929 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

BP 2020 : 3 300 000 €

Ce chapitre comprend les écritures d'intégration au patrimoine (Convention de mandat Espace Santé).

Montant prévu en dépenses et en recettes sur le même chapitre 041.

Restes à réaliser recettes

2 699 615.84 €

Dont 750 000 € de prêt long terme et 1 904 739.04 € de subventions d'investissement

Chapitre	Nature	Libellé	Montant RAR
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	5 980,00
13	1312	REGIONS	2 128,00
13	1313	DEPARTEMENTS	25 000,00
13	1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	689 532,80
13	1322	REGIONS	357 651,54
13	1323	DEPARTEMENTS	330 846,70
13	1327	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	448 600,00
13	1328	AUTRES	45 000,00
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	750 000,00
20	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 793,00
21	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	7 304,49
45	458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
45	458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	18 440,40
Total			2 699 615,84

6 LES BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe du service « Assainissement collectif »

Les prévisions d'exploitation en 2020

Les prévisions des principaux postes de dépenses d'exploitation :

- Consommation d'électricité de la STEP : 52 000 €
- Consommation du bâtiment et carburant : 3 000 €
- Transport et compostage des boues : 120 000 €
- Diverses prestations sur réseaux (astreintes, curage...) : 157 000 €
- Fournitures et habillement : 8 850 €
- Autres prestations (entretien, maintenance, études...) : 61 750 €
- Reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'Agence de l'Eau : 55 500€
- Frais de personnel : 171 800 €
- Amortissements : 115 466 €
- Intérêts d'emprunt : 23 943 €
- Intérêts de ligne de trésorerie : 4 000 €

Les prévisions des principaux postes de recettes d'exploitation :

- Produit de la redevance, PFAC, refacturation des travaux de branchement, remboursement de personnel mis à disposition pour un total de : 687 600 €
- Prime épuration de l'Agence de l'Eau : 30 000 €

Une année contrainte du fait :

- de la baisse progressive de la prime épuration versée par l'Agence de l'Eau.
- d'une augmentation du montant des amortissements due aux premières dépenses d'équipement dans le cadre de la régie
- des charges de personnel plus importantes (personnel embauché en cours d'année N-1), mais qui seront remboursées en partie par le SIEL et la CCLL dans le cadre du dispositif de mutualisation du personnel

Les investissements 2020

Acquisition de terrain à côté de la STEP 5000 €
Acquisition véhicule 5 000 €
Acquisition matériel informatique 2 000 €
Acquisition outillage 25 000 €
Nouveaux branchements 25 000 €
Etudes et travaux de mise à niveau de la STEP 137 800 €
Autres études et diagnostic réseaux: 50 000
Reprise étanchéité réseau Soulongre 14 000 €
Rechemisage Soulongre 205 000 €
Suppression réseau amiante rive droite Soulongre 250 000 €
Suppression réseau en contrebas piscine 300 000 € Travaux renouvellement Epote déshydratation des boues 214 000 €
Autres travaux réseaux 208 320 €

Tarification 2020

Au regard du renforcement du programme de travaux en 2020 et l'objectif d'atteinte de bon niveau de qualité de l'eau et des milieux, une augmentation tarifaire de 0,9 % a été appliquée sur les parts suivantes :

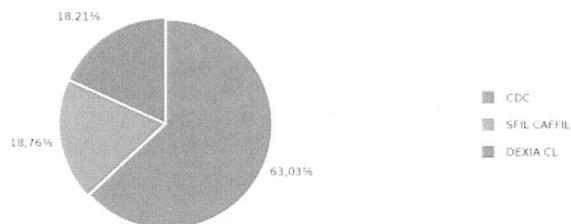
- part fixe indépendante de la consommation : soit 43,89 euros hors taxes par an et par unité de logement
- part proportionnelle liée à la consommation : soit 0,93 euros hors taxes par m³, les autres tarifs restant inchangés.

Dettes du service de l'assainissement collectif au 01/01/2020

Eléments de synthèse	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Dettes globales	1 172 744,21 €	396 925,28 €	↗
Taux moyen	1,99 %	3,08 %	→
Durée résiduelle moyenne	34,74 ans	17,84 ans	↗
Durée de vie moyenne	19,05 ans	10,05 ans	↗

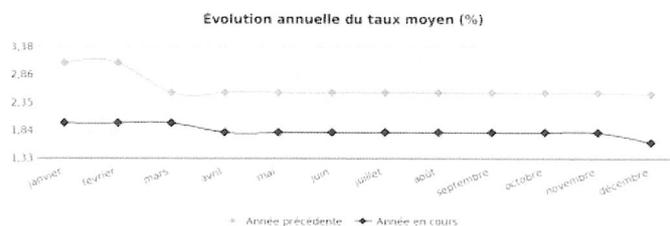
Répartition de la dette par prêteur

5 emprunts répartis auprès de 3 établissements prêteurs.



Dettes par type de risque

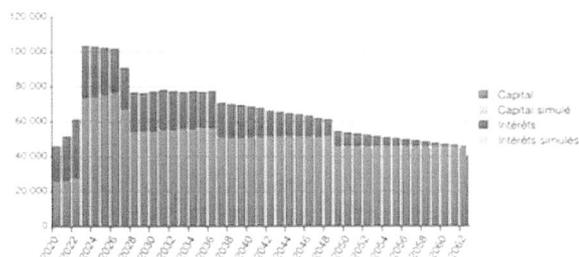
Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	226 740,09 €	19,33 %	4,0
Variable	0,00 €	0,00 %	0,0
Livret A	946 004,12 €	80,67 %	1,5
Ensemble des risques	1 172 744,21 €	100,00 %	1,9



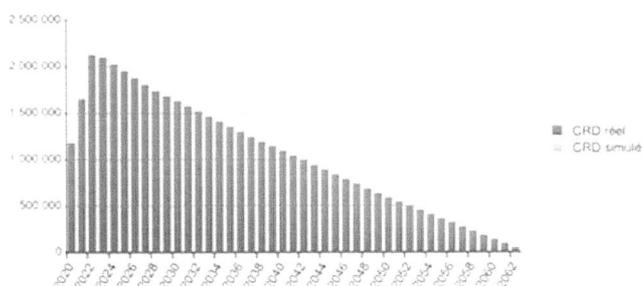
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

COMMUNE DE LODEVÉ

Flux de remboursement



Evolution du CRD



Très peu d'emprunts ont été réalisés avant 2018 du fait du faible niveau des dépenses d'équipements.

Un emprunt de 1,8 millions d'euros a été souscrit en 2018 auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour financer l'ensemble du programme pluriannuel 2018-2021 comprenant les opérations suivantes :

- lutte contre les eaux parasites météoriques
- aménagement d'accès
- réseaux en encorbellement
- travaux à la STEP
- diverses études (filière boue et Step)
- lutte contre les eaux parasites permanentes
- renouvellement de réseaux

A.P.C.P. 2020

N° ET INTITULE DE L'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Revision de l'exercice N	Total cumulé y compris N	CP antérieurs (realisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1
1/ Réseau assainissement La Bouquerie	450 000,00	0,00	450 000,00	411 051,25	0,00	38 948,75
3/ Programmation des travaux 2015-2021 Schéma directeur d'assainissement des eaux usées	6 721 962,00		6 721 962,00	352 538,24	1 307 620,00	5 061 803,76
3.1 Amélioration et réhabilitation réseaux Centre Ville			3 068 352,00	23 556,80	728 000,00	2 316 805,20
3.2 Amélioration filière boue de la station d'épuration			955 700,00	9 585,96	214 000,00	732 114,04
3.3 Remise à niveau et amélioration de la station d'épuration			318 800,00	118 731,10	137 800,00	62 268,90
3.4 Travaux rizières			2 379 100,00	200 664,88	227 820,00	1 950 615,12
TOTAUX	7 171 962,00	0,00	7 171 962,00	763 589,49	1 307 620,00	5 100 752,51

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le budget annexe lotissement

Il est prévu au budget lotissement 2020 de procéder aux dernières ventes de parcelles dans le cadre de l'opération des Roucans, celles-ci n'ayant pu se réaliser depuis 2013, de par la situation conjoncturelle relativement défavorable.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	56
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	57
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	58
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	59

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	60
--	----

D2 - Arrêté et signatures

61

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant instrué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT - art. L. 5211-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB*237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet (le cas échéant).

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE	BP 2020
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7708
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	201
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3756831.00	5030274.00	636.01	1073.24

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1043.96	1037.00
2	Produit des impositions directes/population	609.72	478.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1156.34	1167.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	612.86	298.00
5	Encours de dette/population	1254.26	849.00
6	DGF/population	369.86	151.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'ou sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement. - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) :</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 904 734,71	9 146 614,00
+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	758 120,71
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 904 734,71	9 904 734,71

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 279 230,60	10 390 947,58
+			
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	524 388,29	2 699 615,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		3 286 944,53	0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 090 563,42	13 090 563,42

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	22 995 298,13	22 995 298,13

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 612 900,00	0,00	1 747 212,00	1 747 212,00	1 747 212,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	0,00	4 782 050,00	4 782 050,00	4 782 050,00
014	Atténuations de produits	610 275,00	0,00	625 275,00	625 275,00	625 275,00
65	Autres charges de gestion courante	627 850,00	0,00	750 300,00	750 300,00	750 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 612 025,00	0,00	7 904 837,00	7 904 837,00	7 904 837,00
66	Charges financières	278 697,30	0,00	259 600,00	259 600,00	259 600,00
67	Charges exceptionnelles	17 950,00	0,00	33 450,00	33 450,00	33 450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	45 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 003 672,30	0,00	8 247 887,00	8 247 887,00	8 247 887,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 821 339,32		1 152 917,71	1 152 917,71	1 152 917,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	455 000,00		503 930,00	503 930,00	503 930,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 276 339,32		1 656 847,71	1 656 847,71	1 656 847,71
TOTAL		10 280 011,62	0,00	9 904 734,71	9 904 734,71	9 904 734,71

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	56 000,00	0,00	58 500,00	58 500,00	58 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	440 043,00	0,00	383 463,00	383 463,00	383 463,00
73	Impôts et taxes	4 691 134,00	0,00	4 700 326,00	4 700 326,00	4 700 326,00
74	Dotations et participations	3 180 498,00	0,00	3 388 921,00	3 388 921,00	3 388 921,00
75	Autres produits de gestion courante	409 813,00	0,00	141 013,00	141 013,00	141 013,00
Total des recettes de gestion courante		8 777 488,00	0,00	8 672 223,00	8 672 223,00	8 672 223,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	27 600,00	0,00	2 030,00	2 030,00	2 030,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 805 088,00	0,00	8 914 253,00	8 914 253,00	8 914 253,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	330 000,00		232 361,00	232 361,00	232 361,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		330 000,00		232 361,00	232 361,00	232 361,00
TOTAL		9 135 088,00	0,00	9 146 614,00	9 146 614,00	9 146 614,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	758 120,71
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 424 486,71	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$;
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 940,00	40 471,94	91 400,00	91 400,00	131 871,94
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	1 728,00	380,00	380,00	2 108,00
21	Immobilisations corporelles	2 961 512,00	451 438,47	2 070 480,60	2 070 480,60	2 521 919,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 180 549,00	0,00	2 362 849,00	2 362 849,00	2 362 849,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 248 001,00	493 638,41	4 524 909,60	4 524 909,60	5 018 548,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	2 756,57	0,00	0,00	2 756,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	0,00	935 000,00	935 000,00	935 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	136 960,00	136 960,00	136 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 222 756,57	2 756,57	1 071 960,00	1 071 960,00	1 074 716,57
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	200 000,00	27 993,31	150 000,00	150 000,00	177 993,31
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 670 757,57	524 388,29	5 746 869,60	5 746 869,60	6 271 257,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	330 606,00		232 361,00	232 361,00	232 361,00
041	Opérations patrimoniales (4)	72 500,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	402 500,00		3 532 361,00	3 532 361,00	3 532 361,00
	TOTAL	8 073 257,57	524 388,29	9 279 230,60	9 279 230,60	9 803 618,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 286 944,53
---	--------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 865 218,00	1 904 739,04	2 042 080,00	2 042 080,00	3 946 819,04
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 539 667,25	750 000,00	1 288 003,89	1 288 003,89	2 038 003,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 793,00	0,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	7 304,49	2 500,00	2 500,00	9 804,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 407 385,25	2 664 836,53	3 332 583,89	3 332 583,89	5 997 420,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	919 033,00	0,00	395 000,00	395 000,00	395 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	578 176,58	0,00	1 111 716,98	1 111 716,98	1 111 716,98
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00	0,00	444 800,00	444 800,00	444 800,00
	Total des recettes financières	1 695 209,58	0,00	1 951 516,98	1 951 516,98	1 951 516,98
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	200 000,00	34 779,31	150 000,00	150 000,00	184 779,31
	Total des recettes réelles d'investissement	6 302 594,83	2 699 615,84	5 434 100,87	5 434 100,87	8 133 716,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 821 339,32		1 152 917,71	1 152 917,71	1 152 917,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	455 960,00		503 929,00	503 929,00	503 929,00
041	Opérations patrimoniales (4)	72 500,00		3 309 600,00	3 309 600,00	3 309 600,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 349 839,32		4 956 846,71	4 956 846,71	4 956 846,71

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	8 651 434,15	2 699 615,84	10 390 947,58	10 390 947,58	13 090 563,42

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 424 485,71
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 747 212,00		1 747 212,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 782 050,00		4 782 050,00
014	Atténuations de produits	625 275,00		625 275,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	750 300,00		750 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	259 600,00	0,00	259 600,00
67	Charges exceptionnelles	33 450,00	0,00	33 450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	503 930,00	503 930,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Depenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 152 917,71	1 152 917,71
Dépenses de fonctionnement – Total		8 247 887,00	1 656 847,71	9 904 734,71

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00	2 756,57
13	Subventions d'investissement	0,00	32 361,00	32 361,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	935 000,00	0,00	935 000,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
196	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	131 871,94	0,00	131 871,94
204	Subventions d'équipement versées	2 108,00	0,00	2 108,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 521 919,07	3 300 000,00	5 821 919,07
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 362 649,00	200 000,00	2 562 649,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	136 960,00	0,00	136 960,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	177 993,31	0,00	177 993,31
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 271 257,89	3 532 361,00	9 803 618,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 286 944,53
--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	58 500,00		58 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	383 463,00		383 463,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	4 700 326,00		4 700 326,00
74	Dotations et participations	3 388 921,00		3 388 921,00
75	Autres produits de gestion courante	141 013,00	0,00	141 013,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 030,00	32 361,00	34 391,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	240 000,00	0,00	240 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 914 253,00	232 361,00	9 146 614,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	758 120,71
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	395 000,00	0,00	395 000,00
13	Subventions d'investissement	3 946 819,04	0,00	3 946 819,04
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 038 003,89	0,00	2 038 003,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 793,00	0,00	2 793,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 804,49	0,00	9 804,49
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		503 929,00	503 929,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	184 779,31	0,00	184 779,31
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 152 917,71	1 152 917,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00		444 800,00
Recettes d'investissement – Total		7 021 999,73	4 956 846,71	11 978 846,44

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 111 716,98
-----------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 090 563,42
---	----------------------

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 612 900,00	1 747 212,00	1 747 212,00
60611	Eau et assainissement	72 161,00	50 920,00	50 920,00
60612	Energie - Electricite	226 550,00	263 160,00	263 160,00
60618	Autres fournitures non stockables	38 400,00	55 600,00	55 600,00
60621	Combustibles	107 515,00	104 000,00	104 000,00
60622	Carburants	56 527,00	42 500,00	42 500,00
60623	Alimentation	17 300,00	14 300,00	14 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	120,00	120,00	120,00
60631	Fournitures d'entretien	17 890,00	21 655,00	21 655,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 270,00	18 825,00	18 825,00
60633	Fournitures de voierie	18 800,00	18 800,00	18 800,00
60636	Vêtements de travail	24 300,00	28 500,00	28 000,00
6064	Fournitures administratives	16 800,00	19 600,00	19 600,00
6065	Livres, disques, ... (mediatheque)	8 752,00	37 696,00	37 696,00
6067	Fournitures scolaires	24 880,00	25 240,00	25 240,00
6068	Autres matières et fournitures	163 350,00	129 750,00	129 750,00
611	Contrats de prestations de services	99 174,00	124 970,00	124 970,00
6135	Locations mobilières	109 715,00	68 038,00	68 038,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 550,00	2 550,00	2 550,00
61521	Entretien terrains	10 500,00	10 500,00	10 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 860,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	22 200,00	22 000,00	22 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	40 600,00	57 600,00	57 600,00
61551	Entretien matériel roulant	25 400,00	25 400,00	25 400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 540,00	6 540,00	6 540,00
6156	Maintenance	96 415,00	105 200,00	105 200,00
6161	Multirisques	30,00	12 530,00	12 530,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	13 500,00	13 500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	18 345,00	18 345,00
617	Etudes et recherches	530,00	530,00	530,00
6182	Documentation générale et technique	3 250,00	4 700,00	4 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 300,00	53 010,00	53 010,00
6188	Autres frais divers	18 279,00	26 200,00	26 200,00
6226	Honoraires	11 400,00	21 400,00	21 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	15 890,00	14 764,00	14 764,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	9 000,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	44 100,00	44 850,00	44 850,00
6236	Catalogues et imprimés	24 150,00	24 150,00	24 150,00
6238	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports de biens	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	34 665,00	34 704,00	34 704,00
6256	Missions	300,00	3 300,00	3 300,00
6257	Receptions	11 305,00	7 975,00	7 975,00
6261	Frais d'affranchissement	43 000,00	43 000,00	43 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 407,00	22 135,00	22 135,00
627	Services bancaires et assimilés	5 400,00	7 400,00	7 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 600,00	9 150,00	9 150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 400,00	5 200,00	5 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	34 390,00	23 764,00	23 764,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 140,00	11 040,00	11 040,00
6288	Autres services extérieurs	13 275,00	15 075,00	15 075,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63513	Autres impôts locaux	6 800,00	6 800,00	6 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	29 700,00	17 226,00	17 226,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 761 000,00	4 782 050,00	4 782 050,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	126 000,00	195 700,00	195 700,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	27 500,00	27 500,00
6333	Particip. employeurs formatif prof. cont.	47 795,00	47 795,00	47 795,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 000,00	41 000,00	41 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 575 211,00	2 447 011,00	2 447 011,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	67 200,00	67 200,00	67 200,00
64118	Autres indemnités titulaires	247 200,00	247 200,00	247 200,00
64131	Rémunérations non tit.	324 450,00	324 450,00	324 450,00
64162	Emplois d'avenir	35 964,00	35 964,00	35 964,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 200,00	10 200,00	10 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	458 000,00	458 000,00	458 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	672 000,00	672 000,00	672 000,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 100,00	68 100,00	68 100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	32 880,00	32 930,00	32 930,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6488	Autres charges	0,00	57 000,00	57 000,00
014	Atténuations de produits	610 275,00	625 275,00	625 275,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat ¹¹ sur logements vaca	25 000,00	40 000,00	40 000,00
739211	Attributions de compensation	565 275,00	565 275,00	565 275,00
65	Autres charges de gestion courante	627 850,00	750 300,00	750 300,00
6531	Indemnités	145 000,00	164 000,00	164 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	40 000,00	40 000,00
6553	Service d'incendie	278 350,00	276 700,00	276 700,00
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ¹² , personnes privée	90 000,00	90 000,00	90 000,00
65888	Autres	65 000,00	120 100,00	120 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 612 025,00	7 904 837,00	7 904 837,00
66	Charges financières (b)	278 697,30	259 600,00	259 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	262 199,23	245 855,98	245 855,98
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 501,93	-6 255,98	-6 255,98
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 950,00	33 450,00	33 450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	3 100,00	3 100,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	14 000,00	27 000,00	27 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 350,00	3 350,00	3 350,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	45 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	45 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 003 672,30	8 247 887,00	8 247 887,00
023	Virement à la section d'investissement	1 821 339,32	1 152 917,71	1 152 917,71
042	Opérat¹³ ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	455 000,00	503 930,00	503 930,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	455 000,00	503 930,00	503 930,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 276 339,32	1 656 847,71	1 656 847,71
043	Opérat¹⁴ ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 276 339,32	1 656 847,71	1 656 847,71
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 280 011,62	9 904 734,71	9 904 734,71

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	48 644,72
Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 900,70
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-6 255,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	56 000,00	58 500,00	58 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	56 000,00	58 500,00	58 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	440 043,00	383 463,00	383 463,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 243,00	10 263,00	10 263,00
7062	Redevances services à caractère culturel	225 400,00	167 000,00	167 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	21 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	22 000,00	22 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A., régies	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	116 000,00	116 000,00	116 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	28 800,00	28 800,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	400,00	400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	4 691 134,00	4 700 326,00	4 700 326,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 180 387,00	4 259 858,00	4 259 858,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	112 979,00	104 000,00	104 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	1 268,00	1 268,00	1 268,00
7336	Droits de place	64 500,00	64 000,00	64 000,00
7338	Autres taxes	7 000,00	6 200,00	6 200,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	165 000,00	165 000,00	165 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	160 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	3 180 498,00	3 388 921,00	3 388 921,00
7411	Dotation forfaitaire	1 105 688,00	1 104 087,00	1 104 087,00
74121	Dotation de solidarité rurale	913 401,00	968 013,00	968 013,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	430 903,00	447 833,00	447 833,00
74127	Dotation nationale de péréquation	334 806,00	331 288,00	331 288,00
74718	Autres participations Etat	0,00	65 000,00	65 000,00
7473	Participat° Départements	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participat° Autres communes	31 000,00	33 000,00	33 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	23 353,00	28 260,00	28 260,00
7478	Participat° Autres organismes	12 000,00	72 433,00	72 433,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 029,00	1 029,00	1 029,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	21 775,00	12 678,00	12 678,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	282 413,00	301 170,00	301 170,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	409 813,00	141 013,00	141 013,00
752	Revenus des immeubles	109 813,00	141 013,00	141 013,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 777 488,00	8 672 223,00	8 672 223,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	27 600,00	2 030,00	2 030,00
7788	Produits exceptionnels divers	27 600,00	2 030,00	2 030,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	240 000,00	240 000,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 805 088,00	8 914 253,00	8 914 253,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	330 000,00	232 361,00	232 361,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv. invest. transf. cpte. résul	30 000,00	32 361,00	32 361,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		330 000,00	232 361,00	232 361,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 135 088,00	9 146 614,00	9 146 614,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	758 120,71
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 904 734,71

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	102 940,00	91 400,00	91 400,00
202	Frais réalisat* documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 940,00	84 000,00	84 000,00
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	7 400,00	7 400,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 000,00	380,00	380,00
2041511	GFP rat - Bien mobilier, matériel	0,00	380,00	380,00
2041512	GFP rat - Bâtiments, installations	3 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 961 512,00	2 070 480,60	2 070 480,60
2111	Terrains nus	0,00	5 000,00	5 000,00
2115	Terrains bâtis	20 000,00	420 000,00	420 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	43 200,00	38 260,00	38 260,00
21311	Hôtel de ville	4 780,00	10 000,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	313 300,00	145 000,00	145 000,00
21316	Équipements du cimetière	113 800,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	829 996,00	192 000,00	192 000,00
2132	Immeubles de rapport	30 100,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	15 330,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	280 165,00	742,00	742,00
2151	Réseaux de voirie	211 493,00	369 351,00	369 351,00
2152	Installations de voirie	103 810,00	17 501,60	17 501,60
21534	Réseaux d'électrification	610 259,00	591 892,00	591 892,00
21538	Autres réseaux	8 000,00	10 000,00	10 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 000,00	9 500,00	9 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 700,00	150,00	150,00
2158	Autres inst. matériel outill. techniques	77 100,00	27 290,00	27 290,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	42 000,00	75 000,00	75 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	22 634,00	29 944,00	29 944,00
2184	Mobilier	91 815,00	29 024,00	29 024,00
2188	Autres immobilisations corporelles	120 030,00	73 726,00	73 726,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 180 549,00	2 362 649,00	2 362 649,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 180 549,00	2 362 649,00	2 362 649,00
Total des dépenses d'équipement		5 248 001,00	4 524 909,60	4 524 909,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 756,57	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 756,57	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 170 000,00	935 000,00	935 000,00
1641	Emprunts en euros	2 170 000,00	935 000,00	935 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	136 960,00	136 960,00
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	50 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	136 960,00	136 960,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 222 756,57	1 071 960,00	1 071 960,00
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (6)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
458101	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (6)	0,00	0,00	0,00
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		200 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 670 757,57	5 746 869,60	5 746 869,60
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	330 000,00	232 361,00	232 361,00
Reprises sur autofinancement antérieur (8)		30 000,00	32 361,00	32 361,00
13911	Etat et établissements nationaux	28 790,00	31 557,00	31 557,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	790,00	654,00	654,00
13918	Autres subventions d'équipement	600,00	150,00	150,00
Charges transférées (9)		300 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	300 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	72 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
2151	Réseaux de voirie	72 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		402 500,00	3 532 361,00	3 532 361,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 073 257,57	9 279 230,60	9 279 230,60
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			524 388,29
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			3 286 944,53
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			13 090 563,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 040 = Rf 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, Df 041 = Rf 041.

(11) Inscrits au cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 865 218,00	2 042 080,00	2 042 080,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	15 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	5 932,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	731 940,00	678 900,00	678 900,00
1322	Subv. non transf. Régions	161 200,00	64 360,00	64 360,00
1323	Subv. non transf. Départements	458 618,00	673 870,00	673 870,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	28 950,00	28 950,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	260 000,00	544 000,00	544 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	232 528,00	52 000,00	52 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 539 667,25	1 288 003,89	1 288 003,89
1641	Emprunts en euros	2 394 667,25	1 288 003,89	1 288 003,89
16878	Dettes - Autres organismes particuliers	145 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2135	Installations générales, agencements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 407 385,25	3 332 583,89	3 332 583,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 497 209,58	1 506 716,98	1 506 716,98
10222	FCTVA	851 133,00	363 000,00	363 000,00
10226	Taxe d'aménagement	67 900,00	32 000,00	32 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	578 176,58	1 111 716,98	1 111 716,98
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	50 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	148 000,00	444 800,00	444 800,00
	Total des recettes financières	1 695 209,58	1 951 516,98	1 951 516,98
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) (5)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (5)	0,00	0,00	0,00
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	200 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 302 594,83	5 434 100,87	5 434 100,87
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 821 339,32	1 152 917,71	1 152 917,71
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	455 000,00	503 929,00	503 929,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	4 200,00	4 154,00	4 154,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	576,00	576,00
28041512	GFP rat : Bâtements, installations	0,00	818,00	818,00
28051	Concessions et droits similaires	33 700,00	21 346,00	21 346,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	200,00	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	96 400,00	99 729,00	99 729,00
28132	Immeubles de rapport	4 600,00	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ...	16 100,00	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 600,00	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	7 700,00	6 997,00	6 997,00
281534	Réseaux d'électrification	106 200,00	130 620,00	130 620,00
281538	Autres réseaux	2 000,00	2 970,00	2 970,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 300,00	3 446,00	3 446,00
281571	Matériel roulant	1 400,00	1 365,00	1 365,00
281576	Autre matériel et outillage de voirie	300,00	2 048,00	2 048,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	46 100,00	54 093,00	54 093,00
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	44 500,00	41 317,00	41 317,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 400,00	32 514,00	32 514,00
28184	Mobilier	35 500,00	40 062,00	40 062,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	30 600,00	35 670,00	35 670,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 276 339,32	1 656 846,71	1 656 846,71
041	Opérations patrimoniales (9)	72 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	72 500,00	3 300 000,00	3 300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 348 839,32	4 956 846,71	4 956 846,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 651 434,15	10 390 947,58	10 390 947,58
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				2 699 615,84
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				13 090 563,42

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV -- ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION -- VUE D'ENSEMBLE (1)

Libelle	01 Operations non ventilables	0 Services generaux administrat° publiques	1 Securite et salubrite publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et sante	6 Famille	7 Logement	8 Amenagt et services urbains, environnement	9 Action economique	TOTAL	IV
													A1
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Depenses reales	935 000	110 775	12 800	172 476	274 063	216 376	500	0	0	4 025 076	0	5 746 670	
- Equipements municipaux (2)		110 395	12 800	172 476	274 063	216 376	500	0	0	3 738 116	0	4 524 530	
- Equip non municipaux (204) (3)		380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380	
- Operations financieres	935 000											935 000	
- Depenses d'ordre	232 361											232 361	
Total depenses de l'exercice	1 167 361	3 410 775	12 800	172 476	274 063	216 376	500	0	0	4 025 076	0	9 279 221	
RAR N-1 et reports	3 286 945	78 637	1 524	5 693	34 367	72 753	0	0	0	3 311 394	0	3 811 333	
Total cumule depenses d'investissement	4 454 306	3 489 412	14 124	178 171	308 430	289 131	500	0	0	4 336 469	0	13 090 553	
RECETTES													
Total recettes de l'exercice	4 419 566	3 702 500	0	69 500	35 410	0	0	0	0	2 163 970	0	10 390 948	
RAR N-1 et reports	750 600	73 300	0	20 000	616 545	30 535	0	0	0	1 209 246	0	2 699 616	
Total cumule recettes d'investissement	5 169 566	3 775 800	0	89 500	651 955	30 535	0	0	0	3 373 216	0	13 090 563	
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total depenses de l'exercice	2 610 323	4 857 706	449 135	372 160	390 516	336 637	13 444	50 000	0	809 464	6 350	9 904 735	
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total cumule depenses de fonctionnement	2 610 323	4 857 706	449 135	372 160	390 516	336 637	13 444	50 000	0	809 464	6 350	9 904 735	
RECETTES													
Total recettes de l'exercice	8 272 528	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	9 146 614	
RAR N-1 et reports	758 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	758 121	
Total cumule recettes de fonctionnement	9 030 649	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	9 904 735	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services agréés, les caisses de secours, les écoles et les services à activité unique organisés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le colement par fonction est fait au niveau le plus élevé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique) (Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre d'habitant la plus grande). (Articles L. 5211-38 et R. 5211-14 et R. 5211-2 du CGCT)

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratif publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	1 167 361	3 469 412	14 124	178 171	308 450	289 131	500	0	0	4 356 469	0	9 803 619
	Depenses réelles	935 000	189 412	14 124	178 171	308 450	289 131	500	0	0	4 356 469	0	6 271 259
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	020 Dépenses motivées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 757	0	2 757
	11 Subventions investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	935 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	935 000
	18 Comptes de liaison "article" (BA, epse)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	50 558	0	0	0	0	0	0	0	81 314	0	131 872
	204 Subventions d'équipement versées	0	2 106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 108
	21 Immobilisations corporelles	0	136 746	14 124	167 243	245 450	146 131	500	0	0	1 611 724	0	2 521 913
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	10 928	63 000	143 000	0	0	0	2 145 721	0	2 362 649
	26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 969	0	136 969
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 983	0	177 983
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
	45810 DEPENSES A SUBDIVISER PAR (MANGAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	458101 FERIL IAVINENT IMMEUBLE 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 339	0	16 339
	RUE GARIBOLDI												
	458102 FERIL IAVINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 654	0	11 654
	Consommations diverses	232 361	3 266 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 522 361
	040 Opérat* offre financière sections	232 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 361
	041 Opérations patrimoniales	0	3 266 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 266 000
RECETTES													
	Total recettes investissement	5 169 568	3 775 800	0	89 800	651 955	30 535	0	0	0	3 373 206	0	13 090 063
	Recettes réelles	3 512 721	475 800	0	89 800	651 955	30 535	0	0	0	3 373 206	0	8 133 717

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	B Amenagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	444 800	0	444 800
10	Dotation, fonds divers et réserves	1 474 717	0	0	0	0	0	0	0	0	32 060	0	1 506 777
13	Subventions d'investissement	0	463 203	0	89 500	651 955	30 535	0	0	0	2 711 627	0	3 946 819
18	Emprunts et dettes assimilées	2 038 164	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 038 164
18	Compte de liaison "affecté" (R.A.regie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 793
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	9 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 804
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	184 779	0	184 779
45320	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000	0	150 000
453201	PERL IMVINENT IMMOBILE 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 334	0	16 334
453202	RUE GARBALDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 440	0	18 440
453202	PERL IMVINENT 19 RUE DE LA REPUBLICQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 606 847	3 304 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 910 847
1021	Virement de la soirée	1 152 976	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 152 976
1021	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
640	Opérat° ordre transfert entre sections	503 929	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503 929
647	Opérations assimilées	0	3 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 300 000

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
		2 619 323	4 857 706	449 136	372 160	300 516	336 637	13 444	50 000	0	800 464	6 350	9 904 735
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles		962 476	4 807 706	449 136	372 160	300 516	336 637	13 444	50 000	0	800 464	6 350	8 247 887
011	Charges à caractère général	27 000	827 020	48 895	172 860	233 416	211 977	5 244	0	0	222 950	6 350	1 747 212
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 705 036	1 25 540	77 800	157 100	121 610	8 200	0	0	586 514	0	4 782 859
014	Adenudatons de produits	625 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	625 275
022	Dépenses matérielles	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
65	Autres charges de gestion courante	0	303 650	275 700	120 000	0	0	0	50 000	0	0	0	750 300

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
655	Frais fonctionnement des groupes civels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	259 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	259 600
67	Charges exceptionnelles	600	28 000	0	2 000	0	2 650	0	0	0	0	0	33 450
68	Dot. aux aménagements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exercices d'attente													
023	Intériorité à la section d'investissement	1 656 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 656 048
042	Opérat' ordre transfert entre sections	1 152 918	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 152 918
043	Opérat' ordre inférieur de la section	503 930	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503 930
043	Opérat' ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 272 528	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	9 146 614
Recettes fiscales		8 040 167	365 401	46 600	98 000	222 060	71 705	0	0	0	6 320	64 000	8 914 253
013	Attributions de charges	0	16 000	40 000	0	0	2 500	0	0	0	0	0	58 500
70	Produits des services, du domaine, vente	3 943	162 600	400	0	166 000	42 000	0	0	0	6 320	0	343 483
73	Impôts et taxes	4 830 126	0	6 200	0	0	0	0	0	0	0	64 000	4 700 326
74	Dotations et participations	3 166 088	72 371	0	88 000	52 452	0	0	0	0	0	0	3 388 921
75	Autres produits de gestion courante	0	112 000	0	0	1 608	27 205	0	0	0	0	0	141 013
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	2 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 030
78	Remise sur aménagements et provisions	240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000
Moindres croquis													
042	Opérat' ordre transfert entre sections	232 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 361
043	Opérat' ordre inférieur de la section	232 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	232 361
043	Opérat' ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisis par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
5193148105	24/06/2019	1 350 000,00	700 000,00	0,00	0,00	650 000,00
00003319849	07/10/2019	650 000,00	650 000,00	0,00	0,00	650 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	1 550 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00

(1) Circulaire n° ROR - INTB90071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la décision de réalisation de la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611, et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Cate- gorie d'em- prunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
162 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 621 214,68									
1641 Emprunts en euros (Total)					16 181 214,68									
00000167596	CREDIT AGRICOLE	28/12/2014	28/08/2015	22/08/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 3,16 %	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
00000791763	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	03/08/2016	03/10/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,800	2,800	EUR	T	P	O	A-1
0000224313	CREDIT AGRICOLE	12/12/2017	09/04/2018	30/06/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,17 %	2,170	2,160	EUR	T	P	O	A-1
00002813132	CREDIT AGRICOLE	18/11/2016	18/11/2018	17/08/2020	720 000,00	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
00003463043	CREDIT AGRICOLE	10/01/2020	10/04/2020	25/07/2020	375 000,00	F	Taux fixe à 1,17 %	1,170	1,180	EUR	T	P	O	A-1
005929	CREDIT AGRICOLE	18/11/2013	23/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4,89 %	4,890	4,770	EUR	T	P	O	A-1
2001	SFIL CAFFIL	05/07/2000	26/07/2000	01/10/2002	1 600 714,68	V	Euribor 3M-Euribor 3M + 0,15 sur Euribor 3M	3,000	3,700	EUR	T	P	O	A-1
2004	DEXA CL	05/11/2004	31/10/2005	01/11/2006	1 155 000,00	C	Taux fixe 3,71% à la fin + 5,25% sur Euribor	3,710	3,760	EUR	A	P	O	A-1
2007	SOUSCRIPTION GENERALE	30/07/2007	30/07/2007	30/10/2007	1 154 000,00	F	(Marge de 0,09%) Taux fixe à 3,89 %	3,900	4,020	EUR	T	C	O	A-1
2008-1	CREDIT AGRICOLE	04/11/2008	04/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
4605684	CASSE DEPARAGNE	07/12/2015	29/02/2016	29/09/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2,98 %	2,980	2,710	EUR	T	P	O	A-1
4801954	CASSE DEPARAGNE	14/12/2016	14/04/2017	23/04/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,190	EUR	A	P	O	A-1
5165835	CASSE DES DEPOS ET CONSIGNATIONS	18/12/2016	09/04/2017	01/01/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6413	CASSE DES DEPOS ET CONSIGNATIONS	18/02/2014	18/02/2014	01/03/2015	470 000,00	V	Libor A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
932800008068E	CASSE DEPARAGNE	20/01/2020	20/01/2020	20/11/2021	375 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,950	EUR	A	P	O	A-1
A1118200	CASSE DEPARAGNE	25/10/2018	25/10/2018	25/11/2020	965 000,00	F	Taux fixe à 0,81 %	0,810	0,810	EUR	X	F	O	A-1
A111950000	CASSE DEPARAGNE	01/07/2019	05/07/2019	25/07/2021	500 000,00	F	Taux fixe à 0,64 %	0,640	0,640	EUR	X	F	O	A-1
PE2009	CREDIT AGRICOLE	07/12/2009	10/12/2009	10/05/2010	850 000,00	V	Euribor 3M + 0,55	1,270	1,280	EUR	T	C	O	A-1
PE2010	CREDIT AGRICOLE	01/12/2010	02/02/2011	02/05/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3,14 %	3,140	3,180	EUR	T	C	O	A-1
PE20102	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	27/03/2011	25/04/2011	250 000,00	V	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	1,530	1,540	EUR	T	C	O	A-1
PE2011	CREDIT AGRICOLE	23/08/2011	25/08/2011	29/08/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 %	4,390	4,440	EUR	S	C	O	A-1

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie de prêt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
PE2012	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2012	04/07/2012	25/05/2013	450 000,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,800	EUR	S	C	O	A.1
PE20122	CAISSE DES DEPOSITS ET CONSIGNATIONS	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	550 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A.1
PE2013	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2013	18/09/2013	25/03/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 4,63 %	4,630	4,710	EUR	T	C	O	A.1
PRESAME2006	SEIL CAFFIL	02/10/2006	01/12/2006	01/03/2007	823 500,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,250	4,320	EUR	T	P	O	A.1
RAR 2014	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	15/03/2015	25/07/2015	250 000,00	F	Taux fixe à 2,96 %	2,960	2,960	EUR	T	P	O	A.1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					1 440 000,00									
2006 CRCA CREYON 002D TH014PR - Tring 3,71%	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/03/2005	08/12/2005	30/03/2007	1 060 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,710	3,600	EUR	S	C	O	A.1
2005 CRCA CAMYON 002D TH014PR - Tring 2,4%	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/12/2005	08/12/2005	31/03/2007	440 000,00	V	(1,44)(Pos)(est) Floor -0,09 sur 1,44(Pos)(est) + 0,09	2,180	2,240	EUR	S	C	O	A.1
165 Depôts et cautionnements (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1673 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1674 Dettes envers les autres emprunteurs (total)					0,00									
1675 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et prêts à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicités remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1062 Baux à moyen terme négociables (total)					0,00									
1067 Autres débits (total)					0,00									
Total général					17 621 214,08									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Numéral, montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB10150177C du 25 juin 2010) sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/20

Natures (Pour chaque ligne indiquer le numéro de comptable)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuités de l'exercice			ICN de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 668 119,27					928 518,66	236 511,39	0,00	48 644,71	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 165 119,27					856 516,66	223 784,02	0,00	45 800,37	
02000167595	N	0,00	A-1	390 444,51	20,47	Taux fixe à 3,18 %	0,000	3,180	13 382,81	12 348,05	0,00	9 222,36	
05000797263	N	0,00	A-1	1,64 504,72	16,51	Taux fixe à 2,8 %	2,830	2,830	8 291,98	4 802,09	0,00	1 126,32	
00040224913	N	0,00	A-1	947 681,33	23,29	Taux fixe à 2,17 %	2,190	2,190	35 094,11	20 960,85	0,00	0,00	
00002911132	N	0,00	A-1	723 000,00	24,63	Taux fixe à 2,23 %	2,220	2,220	27 916,91	18 790,01	0,00	9 176,95	
00003463043	N	0,00	A-1	0,00	20,03	Taux fixe à 1,17 %	0,000	0,000	8 346,89	2 328,21	0,00	774,56	
050029	N	0,00	A-1	358 383,58	13,89	Taux fixe à 4,03 %	4,170	4,170	18 465,62	16 390,46	0,00	1 716,84	
2001	N	0,00	A-1	293 834,20	2,50	taux fixe à 0,00 %	0,000	0,000	100 504,59	0,00	0,00	0,00	
2004	N	0,00	A-1	470 416,06	5,83	taux fixe à 0,15 %	0,000	0,000	68 159,39	0,00	0,00	0,00	
2007	N	0,00	A-1	447 735,00	7,75	taux fixe à 3,69 %	4,020	4,020	57 700,00	16 829,29	0,00	42,08	
2008 1	N	0,00	A-1	568 846,57	8,79	Taux fixe à 4,65 %	4,940	4,940	51 727,74	26 662,56	0,00	5 226,07	
4636584	N	0,00	A-1	120 172,04	11,48	Taux fixe à 2,68 %	2,710	2,710	9 047,13	3 130,19	0,00	41,36	
4801854	N	0,00	A-1	372 171,10	22,32	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,190	14 163,31	4 428,84	0,00	2 898,56	
5166816	N	0,00	A-1	540 000,00	17,00	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	39 000,00	0,00	0,00	0,00	
6413	N	0,00	A-1	411 250,00	34,17	taux fixe à 0 %	0,000	0,000	11 750,00	7 196,88	0,00	4 977,10	
90298000898308	N	0,00	A-1	0,00	15,01	Taux fixe à 0,95 %	0,810	0,810	165 030,00	1 644,75	0,00	3 364,58	
A1718040	N	0,00	A-1	165 000,00	0,96	Taux fixe à 0,81 %	0,640	0,640	0,00	3 377,78	0,00	1 377,78	
A1718820000	N	0,00	A-1	500 000,00	1,57	Taux fixe à 0,64 %	0,150	0,150	42 500,00	794,29	0,00	77,92	
PE2009	N	0,00	A-1	435 825,60	10,11	taux fixe à 0,55 %	3,180	3,180	25 000,00	6 829,59	0,00	1 037,07	
PE2010	N	0,00	A-1	225 000,00	11,09	Taux fixe à 3,14 %	0,050	0,050	12 500,00	156,63	0,00	26,81	
PE2010.2	N	0,00	A-1	140 825,60	11,07	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	4,440	4,440	40 000,00	27 511,00	0,00	6 825,35	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts pécuniaires (le cas échéant) (16)
PE2012	N	0,00	A-1	260 000,00	12,90	F	Taux fixe à 4,67 %	4,930	20 000,00	12 416,50	0,00	1 136,33
PE20122	N	0,00	A-1	302 341,52	7,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	32 070,98	11 942,49	0,00	857,44
PE2013	N	0,00	A-1	245 000,00	13,98	F	Taux fixe à 4,63 %	4,710	17 500,00	11 039,85	0,00	146,39
PRESAME2006	N	0,00	A-1	369 853,97	6,92	F	Taux fixe à 4,25 %	4,320	48 351,74	14 978,07	0,00	1 106,86
RAE 2014	N	0,00	A-1	205 852,67	15,32	F	Taux fixe à 2,95 %	2,950	19 631,69	5 975,55	0,00	1 042,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de louage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		904 000,00					72 000,00	12 727,36	0,00	2 844,34
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Trésor 3,71 %	N	0,00	A-1	350 000,00	6,75	F	Taux fixe à 3,71 %	3,800	50 000,00	12 727,36	0,00	2 844,34
2005 CRCA CALYON 002D1H014PR - Trésor 144 -	N	0,00	A-1	154 000,00	6,75	V	(FRM)Positive+Floor -0,09 sur TAM(Positive) + 0,09	0,000	22 000,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances concédées au Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PFP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 669 119,27					928 518,86	236 511,38	0,00	48 644,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encaissement.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Mairie de Lodeve - Budget Principal de Lodeve - BP - 2020

- (10) S : montant de la somme à couvrir, à compléter le tableau « détail des opérations de couverture »
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts au sein du tableau de la circulaire (DCB) 0150770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités locales)
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point ou pourcentage)
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

	IV
	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne comptabilité en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et autres opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de financements contractuels de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et les intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 796.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice(s) sous-jacent(s)		(1) Indice(s) zone euro	(2) Indice(s) inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indice(s) hors zone euro et écart(s) d'indices dans l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Indice(s) sous-jacent(s)	Indice(s) sous-jacent(s)						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (barrière)	Nombre de produits	28	0	0	0	0	0	
	% des encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 659 119,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits							0
	% des encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 01/01/N, après opérations de couverture éventuelles.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Reference de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux sans de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts. A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Niveau de taux					
Taux fixe (total)									0.00	0.00		
Taux variable simple (total)									0.00	0.00		
Taux complexe (total) (2)									0.00	0.00		
Total									0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FCCB 01/05/77C du 29 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	LOGICIELS	2	21/12/2009
	APPAREILS DE LEVAGE. ASCENSEURS	20	21/12/2009
	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10	21/12/2009
	EQUIPEMENTS DES CUISINES	10	21/12/2009
	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	21/12/2009
	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	21/12/2009
	PLANTATIONS	15	21/12/2009
	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	21/12/2009
	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	21/12/2009
	AGENC. & AMENAGEMT DE BAT. INSTALLAT° ELECT ET TEL	15	21/12/2009
	VOITURE	7	21/12/2009
	CAMION ET VEHICULE INDUSTRIEL	8	21/12/2009
	MOBILIER	10	21/12/2009
	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	21/12/2009
	MATERIEL INFORMATIQUE	5	21/12/2009
	MATERIELS CLASSIQUES	6	21/12/2009
	COFFRE FORT	20	21/12/2009
	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	21/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00
Mise en jeu garantie d'ajustement Alapied	0,00	01/01/2015	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
Restes à recouvrer	0,00	01/01/2009	99 559,00	99 559,00	0,00	99 559,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		339 559,00	339 559,00	0,00	339 559,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		967 361,00	967 361,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		935 000,00	935 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	935 000,00	935 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 361,00	32 361,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cote résultat	32 361,00	32 361,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	967 361,00	524 388,29	3 286 944,53	4 778 693,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 496 646,71	III 2 496 646,71
Ressources propres externes de l'année (a)		395 000,00	395 000,00
10222	FCTVA	363 000,00	363 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	32 000,00	32 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00
26 ...	Participations et créances rattachées		
27 ...	Autres immobilisations financières		
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 101 646,71	2 101 646,71
15 ...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26 ...	Participations et créances rattachées		
27 ...	Autres immobilisations financières		
28 ...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	4 154,00	4 154,00
28041511	GFP rat - Bien mobilier, matériel	576,00	576,00
28041512	GFP rat - Bâtimts, installations	818,00	818,00
28051	Concessions et droits similaires	21 346,00	21 346,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	99 729,00	99 729,00
28132	Immeubles de rapport	5 397,00	5 397,00
28135	Installations générales, agencements, ...	16 935,00	16 935,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	6 997,00	6 997,00
281534	Réseaux d'électrification	130 620,00	130 620,00
281538	Autres réseaux	2 970,00	2 970,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 446,00	3 446,00
281571	Matériel roulant	1 365,00	1 365,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 048,00	2 048,00
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	54 093,00	54 093,00
28181	Installations générales, aménagt divers	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	41 317,00	41 317,00
28183	Matériel de bureau et informatique	32 514,00	32 514,00
28184	Mobilier	40 062,00	40 062,00
28188	Autres immo. corporelles	35 670,00	35 670,00
29 ...	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations		
39 ...	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49 ...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59 ...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	444 800,00	444 800,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	1 152 917,71	1 152 917,71

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Total ressources propres disponibles	2 496 646,71	2 699 615,84	0,00	1 111 716,98	6 307 979,53
--------------------------------------	--------------	--------------	------	--------------	--------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 778 693,82
Ressources propres disponibles	IV	6 307 979,53
Solde	V = IV - II (6)	1 529 285,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 58 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée (estimation) de la durée	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Categorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (4)	Index (4)			Niveau de taux	En interets (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				2 404 236,89	1 834 516,96										31 099,28	75 112,34
ALAFED	2006		CDC	761 466,83	395 705,27	10,33	A	V	Loiret A+ 1,15	3,400	V	Loiret A+ 1,15	EUR	7 518,40	35 567,14	
CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE	2012		Crédit Foncier	1 642 750,00	1 436 631,09	24,08	T	V	Loiret A+ 1,03	3,320	V	Loiret A+ 1,03	EUR	23 560,88	38 545,20	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				4 282 775,86	3 165 755,67										62 153,84	126 172,22
ERLIA	2007		CDC	600 382,41	467 357,87	22,83	A	V	Loiret A+ 1,15	4,150	V	Loiret A+ 1,15	EUR	8 879,80	16 397,78	
ERLIA	2007		CDC	291 900,10	260 483,34	37,85	A	V	Loiret A+ 1,15	4,130	V	Loiret A+ 1,15	EUR	9 687,20	4 737,83	
ERLIA	2007		CDC	70 897,61	53 641,86	22,85	A	V	Loiret A+ 0,7	3,700	V	Loiret A+ 0,7	EUR	780,70	1 089,02	
ERLIA	2007		CDC	34 688,27	30 424,72	37,83	A	V	Loiret A+ 0,7	3,700	V	Loiret A+ 0,7	EUR	441,16	605,87	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt(1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée escomptée	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote du budget(6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé(5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital	
ERILIA	2009	P		CDC	398 838,50	213 383,06	9,00	A	V	Loi	A+	0,25	4,250	V	Loi	A+	1,000	2 133,83	23 140,23
ERILIA	1999	P		CDC	16 015,64	994,21	0,67	A	V	Loi	A+	0,25	3,800	V	Loi	A+	2,050	20,18	984,21
ERILIA	1999	P		CDC	38 048,93	2 338,21	0,67	A	V	Loi	A+	1,1	3,800	V	Loi	A+	2,050	47,83	2 338,21
F D1 HABITAT	1991	P		CDC	35 972,33	14 252,49	9,50	A	V	Loi	A+	1,1	5,800	V	Loi	A+	2,950	277,92	1 389,58
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	553 698,35	365 274,40	20,75	A	V	Loi	A+	1,2	2 250	V	Loi	A+	1,000	3 852,75	16 578,69
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	159 813,00	132 738,17	35,75	A	V	Loi	A+	0,25	2 250	V	Loi	A+	1,000	1 327,38	3 081,43
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	254 401,79	183 171,15	20,75	A	V	Loi	A+	0,25	2 250	V	Loi	A+	1,000	1 631,71	7 021,38
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	941 934,29	389 134,43	22,33	A	V	Loi	A+	0,25	3 200	V	Loi	A+	1,200	4 788,81	19 172,19
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	276 647,79	214 314,39	27,33	A	V	Loi	A+	0,45	3 050	V	Loi	A+	1,050	2 250,30	6 623,82
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	243 359,33	183 869,64	18,42	A	F	Taux fixe	A+	0,3	0,910	F	Taux fixe	A+	0,910	6 598,20	8 284,74
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	759 627,64	644 177,94	22,40	T	V	Loi	A+	0,7	2 700	V	Loi	A+	3,270	19 436,17	17 833,30
TOTAL GENERAL					6 657 012,75	5 000 272,23												89 250,12	207 284,56

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux à intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe C est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

(7) Catégorie d'empouffrement opération de couverture. Exemple 4.1 (cf. la désignation des emprunts suivant le type de la circulaire 002890150/7C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 611.1 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	106 211,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	294 537,69
Provisions pour garanties d'emprunts	D	240 000,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	160 749,31
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 914 253,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,80

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (realisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
16 Complexe André Beaumont- Projet de requalification des espaces	2 134 680,00	0,00	2 134 680,00	76 991,23	0,00	210 000,00	1 847 688,77
14 Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	3 743 644,00	0,00	3 743 644,00	0,00	138 960,00	415 960,00	3 190 724,00
5 Construction d'une halte de sport pour le collège Paul DARDE	383 385,00	0,00	383 385,00	32 000,00	143 000,00	208 385,00	0,00
20 Diagnostic aménité	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	8 000,00	12 000,00	20 000,00
6 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une médiathèque	7 100 000,00	0,00	7 100 000,00	7 019 852,77	134 116,00	2 031,23	0,00
Tranche Ferme 21 Etude et travaux de réhabilitation du site Gambetta - Réalisation d'une école de musique	438 000,00	0,00	438 000,00	0,00	66 000,00	372 000,00	0,00
2 Etude programmativa hôtel de ville	47 840,00	0,00	47 840,00	0,00	0,00	47 840,00	0,00
10 La Bouquane Réseau pluvial et voirie	1 675 000,00	0,00	1 675 000,00	1 602 713,02	48 505,60	23 781,38	0,00
13 Maison de santé pluridisciplinaire	3 144 000,00	0,00	3 144 000,00	998 278,07	2 145 721,00	0,93	0,00
15 Programmation pluriannuelle Eclairage public	1 535 000,00	0,00	1 535 000,00	674 931,96	528 000,00	332 068,04	0,00
19 Projet agricole sur le site de Campeyroux	75 000,00	0,00	75 000,00	28 739,23	36 260,00	10 001,77	0,00
1 Réalisation Centre Technique Municipal - Ancienne usine Fraisse	1 176 900,00	0,00	1 176 900,00	1 098 916,07	0,00	77 983,93	0,00
11 Travaux cadastrale	284 000,00	0,00	284 000,00	177 598,08	63 000,00	43 401,92	0,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
17 Travaux cimetières (réfection voies et allées, reprises)	305 000,00	0,00	305 000,00	76 178,90	0,00	129 000,00	99 821,10
18 Travaux groupe scolaire Préménat	463 800,00	0,00	463 800,00	256 354,49	145 000,00	62 445,51	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTI (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent centre technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptable	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secrétaire de direction	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent affaires scolaires	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'entretien polyvalent centre technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice arts plastiques	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice danse jazz gymn	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice gymnastique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent médiathèque	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur musique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Professeur musique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		90,00	26,00	116,00	106,00	0,00	106,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB5900162C du 23 mars 1965. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur nombre de jours de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2020

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel à 80 % (quoté de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP ; un agent à temps partiel à 80 % (quoté de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 * 0,5) ;

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant ; emplois spécialisés ; v. n°s par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Delegation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	ALAPED		Association	395 705,47
-	F D I HABITAT		OPH	14 252,49
-	CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE		Association	1 438 811,09
-	OPH HERAULT HABITAT		OPH	2 122 680,12
-	ERILIA		SA HLM	1 028 823,06
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	9 002 000,00	-4,56	19,52	0,00	1 757 190,00	4,55
TFPB	7 495 000,00	2,49	32,67	0,00	2 448 617,00	2,49
TFPNS	41 954,00	-0,13	129,00	0,00	54 051,00	-0,13
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS	Joana SINÈGRE	Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN- -DUPONT, Sébastien ROME
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	18	1	5

DÉLIBÉRATION N°MLCM_200610_18 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant notamment que le budget primitif 2020 pouvait être adopté jusqu'au 31 juillet 2020,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

VU la délibération n°MLCM_200610_10 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'approbation du compte administratif 2019 du budget annexe du service assainissement,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

<https://drive.lodevoisetlarzac.info/nextcloud/index.php/s/tEWqasPLEf24xXC>

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe du service assainissement, annexé à la présente délibération et accompagné de la note synthétique, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation, un montant de 932 902,21 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 1 757 527,94 euros,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1 après le vote du compte administratif n-1.

Proposition d'acte de délibération :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2020 du budget annexe du service assainissement, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est annexée à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

> ANNEXE DISPONIBLE À LA DÉLIBÉRATION N°CM_200610_17

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340142500169	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus MAIRIE DE LODEVE
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LODEVE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compté en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libelle du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Detail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

38

[1] Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

[2] Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

[3] Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement);
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 683 118,24	G 792 667,74	G-A 109 549,50
	Section d'investissement	B 623 911,96	H 847 339,51	H-B 223 427,55

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00	I 181 155,21	(si déficit)	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 427 941,58	(si déficit)	(si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 307 030,20	Q= G+H+I+J 2 249 104,04	=Q-P 942 073,84

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 683 118,24	= G+I+K 973 822,95	290 704,71
	Section d'investissement	= B+D+F 623 911,96	= H+J+L 1 275 281,09	651 369,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 307 030,20	= G+H+I+J+K+L 2 249 104,04	942 073,84

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat ⁿ (BA,régie) (6)	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ¹ et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	402 600,00	279 862,26	45 656,64	0,00	77 081,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 800,00	170 958,06	0,00	0,00	841,94
014	Atténuations de produits	55 500,00	49 568,00	0,00	0,00	5 932,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,24	0,00	0,00	-0,24
Total des dépenses de gestion courante		629 900,00	500 388,56	45 656,64	0,00	83 854,80
66	Charges financières	27 943,65	17 688,74	0,00	0,00	10 254,91
67	Charges exceptionnelles	22 600,00	3 918,30	0,00	0,00	18 681,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		680 443,65	521 995,60	45 656,64	0,00	112 791,41
023	Virement à la section d'investissement ⁽⁴⁾	136 992,56				
042	Opérat ⁽⁵⁾ ordre transfert entre sections ⁽⁴⁾	115 466,00	115 466,00			0,00
043	Opérat ⁽⁵⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) ⁽⁴⁾	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		252 458,56	115 466,00			136 992,56
TOTAL		932 902,21	637 461,60	45 656,64	0,00	249 783,97
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	687 600,00	754 839,25	5 600,00	0,00	-72 839,25
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	3 655,35	0,00	0,00	26 344,65
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
Total des recettes de gestion courante		717 600,00	758 495,01	5 600,00	0,00	-46 495,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 028,79	0,00	0,00	-11 028,79
78	Reprises sur provisions et dépréciations ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		717 600,00	769 523,80	5 600,00	0,00	-57 523,80
042	Opérat ⁽⁵⁾ ordre transfert entre sections ⁽⁴⁾	34 147,00	17 543,94			16 603,06
043	Opérat ⁽⁵⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) ⁽⁴⁾	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 147,00	17 543,94			16 603,06
TOTAL		751 747,00	787 067,74	5 600,00	0,00	-40 920,74
Pour information		181 155,21				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(4) DE 023 + RI 023 + DI 040 + RE 042 + RI 040 + DE 042 + RI 041 + DE 043 + RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	122 805,50	20 437,50	0,00	102 368,00
21	Immobilisations corporelles	1 574 575,44	560 892,99	0,00	1 013 682,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 697 380,94	581 330,49	0,00	1 116 050,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
18	Compte de liaison : affectat* (BA régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 723 380,94	606 368,02	0,00	1 117 012,92
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	34 147,00	17 543,94		16 603,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 147,00	17 543,94		16 603,06
	TOTAL	1 757 527,94	623 911,96	0,00	1 133 615,98
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	365 668,00	107 137,00	0,00	258 531,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	655 069,80	500 000,00	0,00	155 069,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 020 737,80	607 137,00	0,00	413 600,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 077 127,80	731 873,51	0,00	345 254,29
021	Virement de la section d'exploitation (2)	136 992,56			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	115 466,00	115 466,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	252 458,56	115 466,00		136 992,56
	TOTAL	1 329 586,36	847 339,51	0,00	482 246,85
	Pour information	427 941,58			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
 (3) À servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	325 518,90		325 518,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	170 958,06		170 958,06
014	Atténuations de produits	49 568,00		49 568,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,24		0,24
66	Charges financières	17 688,74	0,00	17 688,74
67	Charges exceptionnelles	3 918,30	0,00	3 918,30
68	Dot. Amortist, dépréciat ⁴ , provisions	0,00	115 466,00	115 466,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		567 652,24	115 466,00	683 118,24

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	683 118,24
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 543,94	17 543,94
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	25 037,53	0,00	25 037,53
18	Compte de liaison : affectat ⁶ (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 437,50	0,00	20 437,50
21	Immobilisations corporelles (6)	560 892,99	0,00	560 892,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat ⁷ des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		606 368,02	17 543,94	623 911,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	623 911,96
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas au 31/12/19.
 (5) S'ila régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	760 439,25		760 439,25
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 655,35		3 655,35
75	Autres produits de gestion courante	0,41		0,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 028,79	17 543,94	28 572,73
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	775 123,80	17 543,94	792 667,74

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	181 155,21
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	973 822,95
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	124 736,51	0,00	124 736,51
13	Subventions d'investissement	107 137,00	0,00	107 137,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		115 466,00	115 466,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	731 873,51	115 466,00	847 339,51

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	427 941,58
---	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 275 281,09
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	402 600,00	279 862,26	45 656,64	0,00	77 081,10
6021	Matières consommables	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
60221	Combustibles et carburants	3 000,00	2 404,84	242,42	0,00	362,74
60226	Vêtements de travail	5 000,00	627,99	0,00	0,00	4 372,01
60228	Autres fournitures consommables	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
604	Achats d'études, prestations de services	176 500,00	119 393,60	9 064,69	0,00	48 041,71
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	53 600,00	53 800,24	15 293,19	0,00	-15 493,43
6062	Produits de traitement	7 500,00	10 310,40	0,00	0,00	-2 810,40
6063	Fournitures entretien et petit équip	7 500,00	5 066,62	1 458,41	0,00	974,97
6064	Fournitures administratives	750,00	153,80	0,00	0,00	596,20
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 036,05	825,65	0,00	-861,70
611	Sous-traitance générale	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	60 000,00	60 124,73	8 472,48	0,00	-8 597,21
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	935,15	140,00	0,00	924,85
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6156	Maintenance	700,00	1 386,00	397,80	0,00	-1 083,80
617	Etudes et recherches	37 500,00	10 626,00	9 762,00	0,00	17 112,00
618	Divers	10 000,00	4 123,20	0,00	0,00	5 876,80
6226	Honoraires	3 000,00	685,00	0,00	0,00	2 315,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 009,87	0,00	0,00	2 990,13
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	502,00	0,00	0,00	-2,00
6257	Receptions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 208,10	0,00	0,00	1 291,90
6287	Remboursements de frais	3 000,00	2 468,67	0,00	0,00	531,33
6378	Autres taxes et redevances	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 800,00	170 958,06	0,00	0,00	841,94
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	76 800,00	81 083,77	0,00	0,00	-4 283,77
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	310,70	0,00	0,00	-310,70
6411	Salaires, appointements, commissions	85 000,00	55 138,48	0,00	0,00	29 861,52
6413	Primes et gratifications	0,00	9 217,92	0,00	0,00	-9 217,92
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	19 762,79	0,00	0,00	-19 762,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 572,71	0,00	0,00	-2 572,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 516,71	0,00	0,00	-2 516,71
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	434,98	0,00	0,00	-434,98
014	Atténuations de produits (4)	55 500,00	49 568,00	0,00	0,00	5 932,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	55 500,00	49 568,00	0,00	0,00	5 932,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,24	0,00	0,00	-0,24
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,24	0,00	0,00	-0,24
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		629 900,00	500 388,56	45 656,64	0,00	83 854,80
66	Charges financières (b) (5)	27 943,65	17 688,74	0,00	0,00	10 254,91
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 343,84	20 403,72	0,00	0,00	940,12
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 599,81	-5 144,26	0,00	0,00	7 744,07
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	2 429,28	0,00	0,00	1 570,72
67	Charges exceptionnelles (c)	22 600,00	3 918,30	0,00	0,00	18 681,70
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	3 918,30	0,00	0,00	2 081,70
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	16 600,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Depenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		680 443,65	521 995,60	45 656,64	0,00	112 791,41
023	Virement à la section d'investissement	136 992,56				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	115 466,00	115 466,00			0,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	115 466,00	115 466,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		252 458,56	115 466,00			136 992,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		252 458,56	115 466,00			136 992,56

MAIRIE DE LODEVÉ - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	932 902,21	637 461,60	45 656,64	0,00	249 783,97
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 144,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 144,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	687 600,00	754 839,25	5 600,00	0,00	-72 839,25
704	Travaux	38 000,00	60 584,98	5 600,00	0,00	-26 184,98
70611	Redevance d'assainissement collectif	554 100,00	598 922,49	0,00	0,00	-44 822,49
706121	Redevance modernisation des réseaux	55 500,00	58 903,65	0,00	0,00	-3 403,65
7084	Mise à disposition de personnel facturée	40 000,00	36 428,13	0,00	0,00	3 571,87
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	3 655,35	0,00	0,00	26 344,65
741	Primes d'épuration	30 000,00	3 655,35	0,00	0,00	26 344,65
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
7588	Autres	0,00	0,41	0,00	0,00	-0,41
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		717 600,00	758 495,01	5 600,00	0,00	-46 495,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 028,79	0,00	0,00	-11 028,79
7711	Dedits et pénalités perçus	0,00	9 750,00	0,00	0,00	-9 750,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 278,79	0,00	0,00	-1 278,79
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		717 600,00	769 523,80	5 600,00	0,00	-57 523,80
042	Operat° ordre transfert entre sections (6)	34 147,00	17 543,94			16 603,06
777	Quote-part subv invest transf cpte resultat	17 547,00	17 543,94			3,06
791	Transferts de charges d'exploitation	16 560,00	0,00			16 600,00
043	Operat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 147,00	17 543,94			16 603,06
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		751 747,00	787 067,74	5 600,00	0,00	-40 920,74
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		181 155,21				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = D/040, RE 043 = DE 043.
 (6) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a voté pour les provisions budgétaires.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	122 805,50	20 437,50	0,00	102 368,00
2031	Frais d'études	122 805,50	20 437,50	0,00	102 368,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 574 575,44	560 892,99	0,00	1 013 682,45
2118	Autres terrains	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 536 075,44	560 275,99	0,00	975 799,45
2155	Outils industriel	25 000,00	168,00	0,00	24 832,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	449,00	0,00	-449,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 697 380,94	581 330,49	0,00	1 116 650,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
1641	Emprunts en euros	26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		26 000,00	25 037,53	0,00	962,47
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 723 380,94	606 368,02		1 117 012,92
040	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	34 147,00	17 543,94		16 603,06
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	17 547,00	17 543,94		3,06
139111	Sub. equipt cpte résult Agence de l'eau	13 924,00	13 923,11		0,89
13913	Sub. equipt cpte résult Départements	519,00	517,33		1,67
13918	Autres subventions d'équipement	3 104,00	3 103,50		0,50
	Charges transférées	16 600,00	0,00		16 600,00
4818	Charges à étaler	16 600,00	0,00		16 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		34 147,00	17 543,94		16 603,06
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 757 527,94	623 911,96	0,00	1 133 615,98
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A1 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	365 668,00	107 137,00	0,00	258 531,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	365 668,00	75 537,00	0,00	290 131,00
13118	Autres Subv. Equipt Etat	0,00	31 600,00	0,00	-31 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	655 069,80	500 000,00	0,00	155 069,80
1641	Emprunts en euros	655 069,80	500 000,00	0,00	155 069,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 020 737,80	607 137,00	0,00	413 600,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
10222	FCTVA	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	56 390,00	124 736,51	0,00	-68 346,51
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 077 127,80	731 873,51	0,00	345 254,29
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>136 992,56</i>			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)/(5)	115 466,00	115 466,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	105 969,00	105 969,00		0,00
28155	Outilsage industriel	5 135,00	5 135,00		0,00
281562	Service d'assainissement	767,00	767,00		0,00
28182	Matériel de transport	2 760,00	2 760,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	696,00	696,00		0,00
28184	Mobilier	139,00	139,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	252 458,56	115 466,00		136 992,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	252 458,56	115 466,00		136 992,56
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 329 586,36	847 339,51	0,00	482 246,85
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	427 941,58			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: Di 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: Di 041 = Ri 041.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de crédit)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
3361510	07/10/2019	400 000,00	250 000,00	2 429,28	100 000,00	150 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	250 000,00	2 429,28	100 000,00	150 000,00

(1) Circulaire n° NOR: INTB060071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-25 de la C.G.C.T.).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Categorie de prêt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				547 500,00									
1641 Emprunts en euros (Total)				547 500,00									
5237823	10/11/2018	18/11/2018	05/02/2019	0,00	V	0,000 A + 0,75% Floor 0 sur Level A	1,500	1,500	EUR	X	X	O	A-1
72824	21/12/2017	05/01/2018	01/01/2019	150 000,00	V	0,000 A + 0,75% Floor 0 sur Level A	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
A2005	14/12/2005	18/12/2005	01/01/2007	147 500,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,770	EUR	A	P	O	A-1
A2006	02/10/2006	02/11/2006	01/03/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,430	EUR	T	P	O	A-1
APE2012	22/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	150 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de trépas sur ligne de trésorerie (Total)				0,00									
165 Depôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1675 Dettes pour MEFP et PPP (Total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Cate- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1681 Autres emprunts (libellé)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (libellé)					0,00									
1687 Autres dettes (libellé)					0,00									
Total general					547 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : composé (fixe à date de taux variable) qui n'est pas soustrait de la somme addition d'un taux fixe de référence ; et d'une marge exprimée en point de pourcentage

(4) Montre le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer la procédure des remboursements : F : pour en fin ; X : pour autres à préciser

(8) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour en fin ; X : pour autres à préciser

(9) Catégorie d'emprunt : A : Emprunt ; B : Emprunt ; C : Emprunt ; D : Emprunt ; E : Emprunt ; F : Emprunt ; G : Emprunt ; H : Emprunt ; I : Emprunt ; J : Emprunt ; K : Emprunt ; L : Emprunt ; M : Emprunt ; N : Emprunt ; O : Emprunt ; P : Emprunt ; Q : Emprunt ; R : Emprunt ; S : Emprunt ; T : Emprunt ; U : Emprunt ; V : Emprunt ; W : Emprunt ; X : Emprunt ; Y : Emprunt ; Z : Emprunt ; AA : Emprunt ; AB : Emprunt ; AC : Emprunt ; AD : Emprunt ; AE : Emprunt ; AF : Emprunt ; AG : Emprunt ; AH : Emprunt ; AI : Emprunt ; AJ : Emprunt ; AK : Emprunt ; AL : Emprunt ; AM : Emprunt ; AN : Emprunt ; AO : Emprunt ; AP : Emprunt ; AQ : Emprunt ; AR : Emprunt ; AS : Emprunt ; AT : Emprunt ; AU : Emprunt ; AV : Emprunt ; AW : Emprunt ; AX : Emprunt ; AY : Emprunt ; AZ : Emprunt ; BA : Emprunt ; BB : Emprunt ; BC : Emprunt ; BD : Emprunt ; BE : Emprunt ; BF : Emprunt ; BG : Emprunt ; BH : Emprunt ; BI : Emprunt ; BJ : Emprunt ; BK : Emprunt ; BL : Emprunt ; BM : Emprunt ; BN : Emprunt ; BO : Emprunt ; BP : Emprunt ; BQ : Emprunt ; BR : Emprunt ; BS : Emprunt ; BT : Emprunt ; BU : Emprunt ; BV : Emprunt ; BV : Emprunt ; BX : Emprunt ; BY : Emprunt ; BZ : Emprunt ; CA : Emprunt ; CB : Emprunt ; CC : Emprunt ; CD : Emprunt ; CE : Emprunt ; CF : Emprunt ; CG : Emprunt ; CH : Emprunt ; CI : Emprunt ; CJ : Emprunt ; CK : Emprunt ; CL : Emprunt ; CM : Emprunt ; CN : Emprunt ; CO : Emprunt ; CP : Emprunt ; CQ : Emprunt ; CR : Emprunt ; CS : Emprunt ; CT : Emprunt ; CU : Emprunt ; CV : Emprunt ; CV : Emprunt ; CX : Emprunt ; CY : Emprunt ; CZ : Emprunt ; DA : Emprunt ; DB : Emprunt ; DC : Emprunt ; DD : Emprunt ; DE : Emprunt ; DF : Emprunt ; DG : Emprunt ; DH : Emprunt ; DI : Emprunt ; DJ : Emprunt ; DK : Emprunt ; DL : Emprunt ; DM : Emprunt ; DN : Emprunt ; DO : Emprunt ; DP : Emprunt ; DQ : Emprunt ; DR : Emprunt ; DS : Emprunt ; DT : Emprunt ; DU : Emprunt ; DV : Emprunt ; DV : Emprunt ; DX : Emprunt ; DY : Emprunt ; DZ : Emprunt ; EA : Emprunt ; EB : Emprunt ; EC : Emprunt ; ED : Emprunt ; EE : Emprunt ; EF : Emprunt ; EG : Emprunt ; EH : Emprunt ; EI : Emprunt ; EJ : Emprunt ; EK : Emprunt ; EL : Emprunt ; EM : Emprunt ; EN : Emprunt ; EO : Emprunt ; EP : Emprunt ; EQ : Emprunt ; ER : Emprunt ; ES : Emprunt ; ET : Emprunt ; EU : Emprunt ; EV : Emprunt ; EV : Emprunt ; EX : Emprunt ; EY : Emprunt ; EZ : Emprunt ; FA : Emprunt ; FB : Emprunt ; FC : Emprunt ; FD : Emprunt ; FE : Emprunt ; FF : Emprunt ; FG : Emprunt ; FH : Emprunt ; FI : Emprunt ; FJ : Emprunt ; FK : Emprunt ; FL : Emprunt ; FM : Emprunt ; FN : Emprunt ; FO : Emprunt ; FP : Emprunt ; FQ : Emprunt ; FR : Emprunt ; FS : Emprunt ; FT : Emprunt ; FU : Emprunt ; FV : Emprunt ; FV : Emprunt ; FX : Emprunt ; FY : Emprunt ; FZ : Emprunt ; GA : Emprunt ; GB : Emprunt ; GC : Emprunt ; GD : Emprunt ; GE : Emprunt ; GF : Emprunt ; GG : Emprunt ; GH : Emprunt ; GI : Emprunt ; GJ : Emprunt ; GK : Emprunt ; GL : Emprunt ; GM : Emprunt ; GN : Emprunt ; GO : Emprunt ; GP : Emprunt ; GQ : Emprunt ; GR : Emprunt ; GS : Emprunt ; GT : Emprunt ; GU : Emprunt ; GV : Emprunt ; GV : Emprunt ; GX : Emprunt ; GY : Emprunt ; GZ : Emprunt ; HA : Emprunt ; HB : Emprunt ; HC : Emprunt ; HD : Emprunt ; HE : Emprunt ; HF : Emprunt ; HG : Emprunt ; HH : Emprunt ; HI : Emprunt ; HJ : Emprunt ; HK : Emprunt ; HL : Emprunt ; HM : Emprunt ; HN : Emprunt ; HO : Emprunt ; HP : Emprunt ; HQ : Emprunt ; HR : Emprunt ; HS : Emprunt ; HT : Emprunt ; HU : Emprunt ; HV : Emprunt ; HV : Emprunt ; HX : Emprunt ; HY : Emprunt ; HZ : Emprunt ; IA : Emprunt ; IB : Emprunt ; IC : Emprunt ; ID : Emprunt ; IE : Emprunt ; IF : Emprunt ; IG : Emprunt ; IH : Emprunt ; II : Emprunt ; IJ : Emprunt ; IK : Emprunt ; IL : Emprunt ; IM : Emprunt ; IN : Emprunt ; IO : Emprunt ; IP : Emprunt ; IQ : Emprunt ; IR : Emprunt ; IS : Emprunt ; IT : Emprunt ; IU : Emprunt ; IV : Emprunt ; IV : Emprunt ; IX : Emprunt ; IY : Emprunt ; IZ : Emprunt ; JA : Emprunt ; JB : Emprunt ; JC : Emprunt ; JD : Emprunt ; JE : Emprunt ; JF : Emprunt ; JG : Emprunt ; JH : Emprunt ; JI : Emprunt ; JJ : Emprunt ; JK : Emprunt ; JL : Emprunt ; JM : Emprunt ; JN : Emprunt ; JO : Emprunt ; JP : Emprunt ; JQ : Emprunt ; JR : Emprunt ; JS : Emprunt ; JT : Emprunt ; JU : Emprunt ; JV : Emprunt ; JV : Emprunt ; JX : Emprunt ; JY : Emprunt ; JZ : Emprunt ; KA : Emprunt ; KB : Emprunt ; KC : Emprunt ; KD : Emprunt ; KE : Emprunt ; KF : Emprunt ; KG : Emprunt ; KH : Emprunt ; KI : Emprunt ; KJ : Emprunt ; KK : Emprunt ; KL : Emprunt ; KM : Emprunt ; KN : Emprunt ; KO : Emprunt ; KP : Emprunt ; KQ : Emprunt ; KR : Emprunt ; KS : Emprunt ; KT : Emprunt ; KU : Emprunt ; KV : Emprunt ; KV : Emprunt ; KX : Emprunt ; KY : Emprunt ; KZ : Emprunt ; LA : Emprunt ; LB : Emprunt ; LC : Emprunt ; LD : Emprunt ; LE : Emprunt ; LF : Emprunt ; LG : Emprunt ; LH : Emprunt ; LI : Emprunt ; LJ : Emprunt ; LK : Emprunt ; LL : Emprunt ; LM : Emprunt ; LN : Emprunt ; LO : Emprunt ; LP : Emprunt ; LQ : Emprunt ; LR : Emprunt ; LS : Emprunt ; LT : Emprunt ; LU : Emprunt ; LV : Emprunt ; LV : Emprunt ; LX : Emprunt ; LY : Emprunt ; LZ : Emprunt ; MA : Emprunt ; MB : Emprunt ; MC : Emprunt ; MD : Emprunt ; ME : Emprunt ; MF : Emprunt ; MG : Emprunt ; MH : Emprunt ; MI : Emprunt ; MJ : Emprunt ; MK : Emprunt ; ML : Emprunt ; MM : Emprunt ; MN : Emprunt ; MO : Emprunt ; MP : Emprunt ; MQ : Emprunt ; MR : Emprunt ; MS : Emprunt ; MT : Emprunt ; MU : Emprunt ; MV : Emprunt ; MV : Emprunt ; MX : Emprunt ; MY : Emprunt ; MZ : Emprunt ; NA : Emprunt ; NB : Emprunt ; NC : Emprunt ; ND : Emprunt ; NE : Emprunt ; NF : Emprunt ; NG : Emprunt ; NH : Emprunt ; NI : Emprunt ; NJ : Emprunt ; NK : Emprunt ; NL : Emprunt ; NM : Emprunt ; NN : Emprunt ; NO : Emprunt ; NP : Emprunt ; NQ : Emprunt ; NR : Emprunt ; NS : Emprunt ; NT : Emprunt ; NU : Emprunt ; NV : Emprunt ; NV : Emprunt ; NX : Emprunt ; NY : Emprunt ; NZ : Emprunt ; OA : Emprunt ; OB : Emprunt ; OC : Emprunt ; OD : Emprunt ; OE : Emprunt ; OF : Emprunt ; OG : Emprunt ; OH : Emprunt ; OI : Emprunt ; OJ : Emprunt ; OK : Emprunt ; OL : Emprunt ; OM : Emprunt ; ON : Emprunt ; OO : Emprunt ; OP : Emprunt ; OQ : Emprunt ; OR : Emprunt ; OS : Emprunt ; OT : Emprunt ; OU : Emprunt ; OV : Emprunt ; OV : Emprunt ; OX : Emprunt ; OY : Emprunt ; OZ : Emprunt ; PA : Emprunt ; PB : Emprunt ; PC : Emprunt ; PD : Emprunt ; PE : Emprunt ; PF : Emprunt ; PG : Emprunt ; PH : Emprunt ; PI : Emprunt ; PJ : Emprunt ; PK : Emprunt ; PL : Emprunt ; PM : Emprunt ; PN : Emprunt ; PO : Emprunt ; PP : Emprunt ; PQ : Emprunt ; PR : Emprunt ; PS : Emprunt ; PT : Emprunt ; PU : Emprunt ; PV : Emprunt ; PV : Emprunt ; PX : Emprunt ; PY : Emprunt ; PZ : Emprunt ; QA : Emprunt ; QB : Emprunt ; QC : Emprunt ; QD : Emprunt ; QE : Emprunt ; QF : Emprunt ; QG : Emprunt ; QH : Emprunt ; QI : Emprunt ; QJ : Emprunt ; QK : Emprunt ; QL : Emprunt ; QM : Emprunt ; QN : Emprunt ; QO : Emprunt ; QP : Emprunt ; QQ : Emprunt ; QR : Emprunt ; QS : Emprunt ; QT : Emprunt ; QU : Emprunt ; QV : Emprunt ; QV : Emprunt ; QX : Emprunt ; QY : Emprunt ; QZ : Emprunt ; RA : Emprunt ; RB : Emprunt ; RC : Emprunt ; RD : Emprunt ; RE : Emprunt ; RF : Emprunt ; RG : Emprunt ; RH : Emprunt ; RI : Emprunt ; RJ : Emprunt ; RK : Emprunt ; RL : Emprunt ; RM : Emprunt ; RN : Emprunt ; RO : Emprunt ; RP : Emprunt ; RQ : Emprunt ; RR : Emprunt ; RS : Emprunt ; RT : Emprunt ; RU : Emprunt ; RV : Emprunt ; RV : Emprunt ; RX : Emprunt ; RY : Emprunt ; RZ : Emprunt ; SA : Emprunt ; SB : Emprunt ; SC : Emprunt ; SD : Emprunt ; SE : Emprunt ; SF : Emprunt ; SG : Emprunt ; SH : Emprunt ; SI : Emprunt ; SJ : Emprunt ; SK : Emprunt ; SL : Emprunt ; SM : Emprunt ; SN : Emprunt ; SO : Emprunt ; SP : Emprunt ; SQ : Emprunt ; SR : Emprunt ; SS : Emprunt ; ST : Emprunt ; SU : Emprunt ; SV : Emprunt ; SV : Emprunt ; SX : Emprunt ; SY : Emprunt ; SZ : Emprunt ; TA : Emprunt ; TB : Emprunt ; TC : Emprunt ; TD : Emprunt ; TE : Emprunt ; TF : Emprunt ; TG : Emprunt ; TH : Emprunt ; TI : Emprunt ; TJ : Emprunt ; TK : Emprunt ; TL : Emprunt ; TM : Emprunt ; TN : Emprunt ; TO : Emprunt ; TP : Emprunt ; TQ : Emprunt ; TR : Emprunt ; TS : Emprunt ; TT : Emprunt ; TU : Emprunt ; TV : Emprunt ; TV : Emprunt ; TX : Emprunt ; TY : Emprunt ; TZ : Emprunt ; UA : Emprunt ; UB : Emprunt ; UC : Emprunt ; UD : Emprunt ; UE : Emprunt ; UF : Emprunt ; UG : Emprunt ; UH : Emprunt ; UI : Emprunt ; UJ : Emprunt ; UK : Emprunt ; UL : Emprunt ; UM : Emprunt ; UN : Emprunt ; UO : Emprunt ; UP : Emprunt ; UQ : Emprunt ; UR : Emprunt ; US : Emprunt ; UT : Emprunt ; UY : Emprunt ; UV : Emprunt ; UV : Emprunt ; UX : Emprunt ; UY : Emprunt ; UZ : Emprunt ; VA : Emprunt ; VB : Emprunt ; VC : Emprunt ; VD : Emprunt ; VE : Emprunt ; VF : Emprunt ; VG : Emprunt ; VH : Emprunt ; VI : Emprunt ; VJ : Emprunt ; VK : Emprunt ; VL : Emprunt ; VM : Emprunt ; VN : Emprunt ; VO : Emprunt ; VP : Emprunt ; VQ : Emprunt ; VR : Emprunt ; VS : Emprunt ; VT : Emprunt ; VU : Emprunt ; VV : Emprunt ; VV : Emprunt ; VX : Emprunt ; VY : Emprunt ; VZ : Emprunt ; WA : Emprunt ; WB : Emprunt ; WC : Emprunt ; WD : Emprunt ; WE : Emprunt ; WF : Emprunt ; WG : Emprunt ; WH : Emprunt ; WI : Emprunt ; WJ : Emprunt ; WK : Emprunt ; WL : Emprunt ; WM : Emprunt ; WN : Emprunt ; WO : Emprunt ; WP : Emprunt ; WQ : Emprunt ; WR : Emprunt ; WS : Emprunt ; WT : Emprunt ; WY : Emprunt ; WV : Emprunt ; WV : Emprunt ; WX : Emprunt ; WY : Emprunt ; WZ : Emprunt ; XA : Emprunt ; XB : Emprunt ; XC : Emprunt ; XD : Emprunt ; XE : Emprunt ; XF : Emprunt ; XG : Emprunt ; XH : Emprunt ; XI : Emprunt ; XJ : Emprunt ; XK : Emprunt ; XL : Emprunt ; XM : Emprunt ; XN : Emprunt ; XO : Emprunt ; XP : Emprunt ; XQ : Emprunt ; XR : Emprunt ; XS : Emprunt ; XT : Emprunt ; XU : Emprunt ; XV : Emprunt ; XV : Emprunt ; XX : Emprunt ; XY : Emprunt ; XZ : Emprunt ; YA : Emprunt ; YB : Emprunt ; YC : Emprunt ; YD : Emprunt ; YE : Emprunt ; YF : Emprunt ; YG : Emprunt ; YH : Emprunt ; YI : Emprunt ; YJ : Emprunt ; YK : Emprunt ; YL : Emprunt ; YM : Emprunt ; YN : Emprunt ; YO : Emprunt ; YP : Emprunt ; YQ : Emprunt ; YR : Emprunt ; YS : Emprunt ; YT : Emprunt ; YU : Emprunt ; YV : Emprunt ; YV : Emprunt ; YX : Emprunt ; YY : Emprunt ; YZ : Emprunt ; ZA : Emprunt ; ZB : Emprunt ; ZC : Emprunt ; ZD : Emprunt ; ZE : Emprunt ; ZF : Emprunt ; ZG : Emprunt ; ZH : Emprunt ; ZI : Emprunt ; ZJ : Emprunt ; ZK : Emprunt ; ZL : Emprunt ; ZM : Emprunt ; ZN : Emprunt ; ZO : Emprunt ; ZP : Emprunt ; ZQ : Emprunt ; ZR : Emprunt ; ZS : Emprunt ; ZT : Emprunt ; ZU : Emprunt ; ZV : Emprunt ; ZV : Emprunt ; ZX : Emprunt ; ZY : Emprunt ; ZZ : Emprunt

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES **IV**
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Duree résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)		0,00		1 647 706,68					20 463,72	0,00	25 037,53	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 647 706,68					20 463,72	0,00	25 037,53	0,00
5237423	N	0,00	A-1	1 300 000,00	0,00	V	Index A+ 0,75%Floor 0 sur livret A	0,910	9 126,66	0,00	0,00	0,00
72824	N	0,00	A-1	141 948,30	0,00	V	Index A+ 0,75%Floor 0 sur livret A	0,000	2 190,04	0,00	4 055,82	0,00
A2005	N	0,00	A-1	58 161,66	0,00	F	Taux fixe à 3,77 %	0,000	2 426,69	0,00	0 206,73	0,00
A2006	N	0,00	A-1	63 755,54	0,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,000	3 077,56	0,00	2 913,69	0,00
AFE2012	N	0,00	A-1	80 841,18	0,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,650	3 582,79	0,00	9 861,29	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

MAIRIE DE LODEVE - SERVICE ASSAINISSEMENT - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de costat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0.00		1 847 706.88					29 837.53	29 403.72	0.00	0.00

(9) Signifiant des emprunts assortis d'une ligne de résivene, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A : 1 ed. La classification des emprunts suit la typologie de la circulaire DC26 (01/07/06 du 25 Juin 2016 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel (de référence) et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Monteur ou Index en cours au 31/12/N après opérations de couverture

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux contracté sur l'année

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'annuité (11) « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels et capitalisés à l'article 606.

(16) Il s'agit des intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'article 606.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiaies	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 1 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification des indices sous-jacents au type de la circulation de la circulation au 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 - Indices : zone euro / 2 - Indices : zone euro / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro au écart indice zone euro / 5 - écarts à indices hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indique le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou la cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 0811) et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 088.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

		A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indicez sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
		Indicez zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecartis d'indices zone euro	Indicez hors zone euro et écartis d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecartis d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).	Nombre de produits	5	0	0	0	0		
	% de recours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	1 647 700,03	0,00	0,00	0,00	0,00		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de recours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de recours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 - multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de recours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de recours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de recours						0,00	
	Montant en euros						0,00	
							0,00	

(1) Cette annexe reflète le stock de dette au 31/12/N, après opérations de couverture éventuelles.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture										Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, burst, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux d'origine				Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux fixe		Taux variable		Taux reçu (7)		Taux appliqué		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768		
Taux fixe (total)										0,00	0,00
Taux variable simple (total)										0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)										0,00	0,00
Total										0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-T (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCCB 10/16277C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Année de mobilisation et profit d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital remaniage	Durée résiduelle	Perte-dette des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Années de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/106 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/106 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouveau emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/106 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant remaniement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après remaniement des emprunts de refinancement.
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fixe, X pour autres à préciser.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements: A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (test-à-zéro ou un taux variable qui n'est pas exactement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
 (8) Indiquer le type d'index (tax, Eurobor 3 mois).
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau de taux constaté à la date du refinancement.
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
 (11) Indiquer A pour amortissement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouveau emprunt, D pour allongement de durée.
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'exercice « (intérêts décaissés) » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et capitalisés à l'exercice suivi.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Dates auxquelles le contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		ICM de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (en €)	
				Contrat initial	Type de taux fixe	Contrat initial		Contrat initial	Contrat renégocié (3)	Capital restant dû au 31/12/N		Intérêts	Capital
						Type de taux fixe (4)	Type de taux fixe (5)						
Total									0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux et la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe, V : variable simple, C : composite réévaluée un taux variable qui n'est pas servement défini comme la simple addition d'un taux usuel (au référentiel et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index relatif l'exercice : Eurofix 3 mois.

(5) Remplir à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : Pour la période d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour le fixe, X pour autres.

— Pour la période de remboursement, indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2017-12-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BIEN DE FAIBLE VALEUR INFERIEUR A 1 000	1	20/12/2017
L	RESEAUX	60	20/12/2017
L	GENIE CIVIL BATIMENTS	60	20/12/2017
L	OUVRAGES COURANTS (BASSIN DECANTAT*/POSTE RELEV)	30	20/12/2017
L	EQUIP TRAITEMENT, POMPES, EQUIP ELECT&ELECTRONIQ	10	20/12/2017
L	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10	20/12/2017
L	CHAUFFAGE, INSTALLATIONS DE VENTILATION	10	20/12/2017
L	ORGANES DE REGULATION (ELECTRONIQUE, CAPTEURS...)	4	20/12/2017
L	BATIMENTS DURABLES	50	20/12/2017
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	20/12/2017
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	10	20/12/2017
L	AGENCEMENT DE TERRAINS	10	20/12/2017
L	MOBILIER DE BUREAU	10	20/12/2017
L	VEHICULES	8	20/12/2017
L	FRAIS ETUDE ET INSERTION NON SUIVIS DE REALISAT*	5	20/12/2017
L	OUTILLAGE	5	20/12/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	20/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46
Restes à recouvrer	0,00	01/01/2009	2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 746,46	2 746,46	0,00	2 746,46

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		43 547,00	42 581,47
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		26 000,00	25 037,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	26 000,00	25 037,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ¹ afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 547,00	17 543,94
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	17 547,00	17 543,94
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	42 581,47	0,00	0,00	42 581,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		308 848,56	240 202,51
Ressources propres externes de l'année (a)		56 390,00	124 736,51
10222	FCTVA	56 390,00	124 736,51
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		252 458,56	115 466,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281532	Reseaux d'assainissement	105 969,00	105 969,00
28155	Outilage industriel	5 135,00	5 135,00
281562	Service d'assainissement	767,00	767,00
28182	Matériel de transport	2 760,00	2 760,00
28183	Matériel de bureau et informatique	696,00	696,00
28184	Mobilier	139,00	139,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	136 992,56	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	240 202,51	0,00	427 941,58	0,00	668 144,09

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	42 581,47
Ressources propres disponibles	668 144,09
Solde	V = IV - II (3)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/02/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERGUE RIVE DROITE SECTEUR1	134 220,00	0,00	0
21/02/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR4	29 185,20	0,00	0
30/03/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERGUE RIVE DROITE SECTEUR2	6 378,00	0,00	0
30/03/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT SOULONDRE RIVE DROITE SECTEUR2	45 773,64	0,00	0
30/03/2020	BRANCHEMENT ROUTE DE MAYRES	1 830,00	0,00	60
30/03/2020	BRANCHEMENT ASST LE CAPITOU FAC 13006R12000124	2 748,00	0,00	60
29/04/2020	STATION EPURATION	57 712,38	0,00	35
29/04/2020	BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT ROUTE DE GREZAC	2 238,00	0,00	60
29/04/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR5	130 337,75	0,00	0
10/07/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT LERGUE RIVE GAUCHE SECTEUR4	60 025,22	0,00	0
23/07/2020	LAVE LINGE SECHE LINGE FAC 60184 DU 04/05/2020	449,00	0,00	1
18/09/2020	RESEAU ASSAINISSEMENT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR1	55 308,60	0,00	0
18/09/2020	RESEAUX ASSAINISSEMENT SOULONDRE RIVE GAUCHE SECTEUR3	9 960,00	0,00	0
16/10/2020	RESEAU ASSAINISSEMENT SOULONDRE RIVE DROITE SECTEUR1	6 942,00	0,00	0
16/10/2020	BRANCHEMENT EU CHEMIN DES CHENES	1 890,00	0,00	60
16/10/2020	BRANCHEMENT ALLEE P.MASSE FAC 201807/0020-0011 DU	1 266,00	0,00	0
16/10/2020	BRANCHEMENTS ALLEE DES TILLEULS	1 242,00	0,00	0
16/10/2020	BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT PLACE A LORRAINE	5 964,00	0,00	0
25/11/2020	BRANCHEMENTS QUAI MEGISSERIE	660,00	0,00	0
25/11/2020	BRANCHEMENTS IMPASSE DES FIGUIERS	2 340,00	0,00	0
08/12/2020	LAME DEVERSANTE INOX FAC 20201114-08 DU 14/11/2020	768,00	0,00	1
11/12/2020	BRANCHEMENT EU QUAI MEGISSERIE	1 194,00	0,00	0
11/12/2020	BRANCHEMENTS EU ROUTE DE MONTPELLIER	2 761,20	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		560 892,99	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
3.1 Amélioration et réhabilitation réseaux Centre ville	3 068 362,00	0,00	3 068 362,00	23 556,30	728 000,00	3 023 007,70	21 798,00
3.2 Amélioration fiens bous de la station d'épuration	955 700,00	0,00	955 700,00	9 585,96	214 000,00	944 812,04	1 302,00
3.0 Programmation des travaux 2015-2021	6 721 962,00	0,00	6 721 962,00	352 538,24	1 307 620,00	6 138 078,22	231 345,54
3.3 Remise à niveau et amélioration de la station d'épuration	318 800,00	0,00	318 800,00	118 731,10	137 800,00	149 084,75	50 974,15
1 Réseau assainissement La Bouquene	450 000,00	0,00	450 000,00	411 051,25	0,00	38 948,75	0,00
3.4 Travaux roliers	2 379 100,00	0,00	2 379 100,00	200 684,88	227 820,00	2 021 183,73	157 271,39

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'écheancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

IV – ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Electromecanicien	B	TECH	429	0,00	3-3-1 [°]	CDI
Technicien assainissement	B	TECH	404	0,00	A, article 20 de la loi n° 2005-843 du 26/07/2005	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES A, B, ETC.

(2) SECTEURS ADM : Administration
 IURB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Service
 MS : Médico-social
 ST : Services techniques
 SUP : Supplémentaire
 CULT : Culture
 ANIM : Animation
 CTR : Centre
 OTR : Missions non rattachées à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut indiquant le niveau d'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Modalité contractuelle du 26 janvier 1984 (modifiée)
 3-3-1[°] : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-3-1 : remplacement d'un fonctionnaire absent à temps partiel ou indisponible (matadie, maladie...)
 3-3-2 : remplacement d'un fonctionnaire absent à temps partiel ou indisponible (matadie, maladie...)
 3-3-3 : emplois du cadre d'emplois de fonctionnaires subsidiaires d'assurer les fonctions correspondantes
 3-3-4 : emplois du cadre de main d'œuvre des communes de moins de 1000 habitants et de secteurs des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et de secteurs des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et de secteurs des groupements de communes de moins de 1000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création ou de suppression de postes ou de suppression d'un service public
 3-3-5 : emplois du cadre de main d'œuvre des communes de moins de 1000 habitants et de secteurs des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et de secteurs des groupements de communes de moins de 1000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création ou de suppression de postes ou de suppression d'un service public
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-247 : contrat à durée indéterminée conclusés à un agent contractuel
 4 : article 33 (anciennement, catégorie C)
 5 : article 34 (anciennement, catégorie D)
 110 : article 110 (collaborateurs de groupes d'élus)
 110.1 : collaborateurs de groupes d'élus
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers découlent des législations « A.7 autres » et font l'objet d'une précision (ex : « contrats aides »)
 (6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-593 du 26 juillet 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-247

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Sur ce contrat l'axe correspondance la rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner la direction conformément à l'article 6 du décret 88-1144 du 29 octobre 1988.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :
article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	19	0	5

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 19 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE LES GARDIES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU les lois n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et n°2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, précisant notamment que le budget primitif 2020 pouvait être adopté jusqu'au 31 juillet 2020,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

VU la délibération n°MLCM_200610_11 du Conseil municipal de ce jour, relative à l'approbation du compte administratif 2019 du budget annexe Les Gardies,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la MSAP de Lodève ainsi que sur le lien du drive suivant :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe Les Gardies, annexé à la présente délibération et accompagné de la note synthétique, en votant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, un montant de 98 420,48 euros,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, un montant de 73 230,82 euros,
- avec reprise des résultats de l'exercice n-1 après le vote du compte administratif n-1.

Proposition d'acte de délibération :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2020 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette budgétaire correspondante et dont la note synthétique est annexée à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

> **ANNEXE DISPONIBLE À LA DÉLIBÉRATION N°CM_200610_17**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
LODEVE (1)**
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2020

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE DE LODEVE LOTISSEMENTS LES GARDIES	CA 2020
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les basses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'ou sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription au recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	23 189,66 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	73 230,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	96 420,48	= G+H+I+J	0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	23 189,66	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	73 230,82	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	96 420,48	= G+H+I+J+K+L	0,00

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections (2)	73 230,82	0,00	0,00	0,00	73 230,82
043	Opérat ¹ ordre intérieur de la section (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 230,82	0,00	0,00	0,00	74 230,82
TOTAL		75 230,82	0,00	0,00	0,00	75 230,82
Pour information		(3) 23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		23 189,66	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
042	Opérat ¹ ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat ¹ ordre intérieur de la section (2)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
TOTAL		98 420,48	0,00	0,00	0,00	98 420,48
Pour information		(3) 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (insérer le montant reporté)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison "affectat" (BA régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat" et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat" ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	(2) 73 230,82			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent" invest. non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison "affectat" (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat" et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect" de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat" ordre transfert entre sections (1)	73 230,82	0,00		73 230,82
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	73 230,82	0,00		73 230,82
	TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 020 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AB).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				23 189,66

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				73 230,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ¹ (BA, régie)	0,00		0,00
19	Neutral et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat ¹ immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat ¹ des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	73 230,82	0,00			73 230,82
71355	Variat° stocks terrains aménagés	73 230,82	0,00			73 230,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73 230,82	0,00			73 230,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	1 000,00	0,00			1 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		74 230,82	0,00			74 230,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 230,82	0,00	0,00	0,00	75 230,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		23 189,66				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		97 420,48	0,00	0,00	0,00	97 420,48
042	Opérat ¹¹ ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ¹¹ ordre intérieur de la section (6)	1 000,00	0,00			1 000,00
796	Transferts charges financières	1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	0,00			1 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		98 420,48	0,00	0,00	0,00	98 420,48
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = D1 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7915 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ² (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ³ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Operat ⁴ ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	73 230,82			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre : D/ 040=R/ 042.

(5) Les comptes 15, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : D/ 041=R/ 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	0,00			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (3) (4)	73 230,82	0,00		73 230,82
3355	Travaux	73 230,82	0,00		73 230,82
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		73 230,82	0,00		73 230,82
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		73 230,82	0,00		73 230,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		73 230,82	0,00	0,00	73 230,82
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRRES, Gaëlle LÉVÊQUE, Ahmed KASSOUH, David DRUART, Ludovic CROS, Sébastien ROME		Isabelle MACEDO, Françoise WALTER-MARTIN-DUPONT, Joana SINÈGRE
présents en visio-conférence	Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		Anne GAUTIER
Votants par procuration	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		Frédéric CARO
TOTAL	19	0	5

DÉLIBÉRATION N°MLCM 200610 20 : CRISE SANITAIRE COVID-19 - REMISES GRACIEUSES ACCORDÉES SUR LES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET LES REDEVANCES D'EXPLOITATION DES SERVICES

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 11 :

« Afin de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et aux conséquences des mesures prises pour limiter cette propagation, et notamment afin de prévenir et limiter la cessation d'activité des personnes physiques et morales exerçant une activité économique et des associations ainsi que ses incidences sur l'emploi, en prenant toute mesure :

a) D'aide directe ou indirecte à ces personnes dont la viabilité est mise en cause, notamment par la mise en place de mesures de soutien à la trésorerie de ces personnes »

VU la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

VU l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020, relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19,

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées par les commerçants de la Ville de Lodève pour faire face à l'épidémie de covid-19, et contraints de fermer leurs établissements pour

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

respecter les mesures sanitaires imposées,

CONSIDÉRANT que certaines activités municipales (activités Luteva et école de musique) n'ont pu être assurées par les services municipaux du fait des mesures exceptionnelles qui ont été mises en place pour faire face à la crise sanitaire,

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions financières des redevances d'occupation du domaine public des terrasses, la Ville de Lodève a émis des titres de recettes aux commerçants ayant fait la demande d'occupation du domaine public des terrasses avant la crise sanitaire,

CONSIDÉRANT que conformément aux règlements des services, les personnes inscrites aux activités Luteva et école de musique, sont théoriquement redevables des frais d'inscription pour la totalité de l'année 2020,

CONSIDÉRANT, à titre indicatif, que le montant des recettes annuelles concernées s'élevaient en 2019 à :

- 8 143 euros pour les redevances d'occupation de terrasses,
- 10 699 euros pour les recettes au titre des portants commerciaux,
- 60 132 euros pour les activités Luteva et école de musique,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le principe de remises gracieuses des sommes correspondant :

- aux titres de recettes liés aux redevances d'occupation du domaine public des terrasses et aux redevances des portants commerciaux, aux commerçants concernés, pour la totalité de l'exercice 2020,

- aux recettes d'activités Luteva et école de musique, non assurées par les services municipaux du fait des mesures exceptionnelles qui ont été mises en place pour faire face à la crise sanitaire, sur la période du 3ème trimestre de l'année scolaire (soit 33%),

Il précise qu'une somme de 40 000 euros a été inscrite au budget 2020 du budget principal de la ville, au chapitre 65 article 6541, pour enregistrer les remises gracieuses qui auront été accordées dans les conditions définies ci-dessus.

Où l'exposé de Pierre LEDUC et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** les remises gracieuses des sommes correspondant aux titres de recettes liés aux redevances d'occupation du domaine public des terrasses et aux redevances des portants commerciaux, aux commerçants concernés, pour la totalité de l'exercice 2020,

- **ARTICLE 2: APPROUVE** les remises gracieuses des sommes correspondant aux recettes d'activités Luteva et école de musique, non assurées par les services municipaux du fait des mesures exceptionnelles qui ont été mises en place pour faire face à la crise sanitaire, sur la période du 3ème trimestre de l'année scolaire (soit 33%),

- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** qu'une somme de 40 000 euros a été inscrite au budget 2020 du budget principal de la ville, au chapitre 65 article 6541, pour enregistrer les remises gracieuses qui auront été accordées dans les conditions définies ci-dessus,

- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

DÉTAIL DES VOTES AU SCRUTIN PUBLIC PAR APPEL NOMINAL :

article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
présents dans la salle	Pierre LEDUC, Ali BENAMEUR, Marie Laure VERDOL, Gilles MARRES, Gaëlle LÉVÊQUE,		

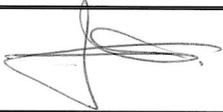
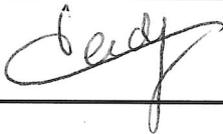
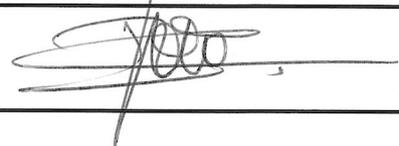
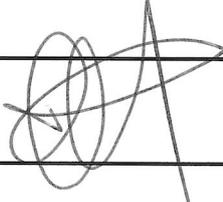
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

	Ahmed KASSOUH, Isabelle MACEDO, David DRUART, Françoise WALTER-MARTIN- -DUPONT, Ludovic CROS, Sébastien ROME, Joana SINÈGRE		
présents en visio- conféren ce	Anne GAUTIER, Valérie OLIVER, Nathalie SYZ, Aline SERRES Fadilha BENAMMAR-KOLY		
Votants par procurati on	Raoul MILLAN, Ginette CLAPIER, Gérard LOSSON, Sandrine MINERVA, Frédéric CARO, Sonia ARRAZAT, Bernadette TRANI		
TOTAL	24	0	0

L'ordre du jour étant épuisé, Pierre LEDUC lève la séance à 21h30.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Les Conseillers municipaux soussignés approuvent le procès verbal du Conseil municipal du 10 juin 2020 :

NOM Prénom	SIGNATURE
LEVEQUE Gaëlle	
CROS Ludovic	
ROCOPLAN Nathalie	
MARRES Gilles	
GALEOTE Monique	
BENAMEUR Ali	
VERDOL Marie-Laure	
KOEHLER Didier	
PEDROS Isabelle	
SAUVIER Jean-Marc	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
GOURMELON Izia	
ENNADIFI Fatiha	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Deuxième page pour l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 10 juin 2020 :

NOM Prénom	SIGNATURE
ALIBERT Damien	
DRUART David	
SYZ Nathalie	
KASSOUH Hamed	
FERRAL Claude	
PANIS Michel	
LAUGIER Elisabeth	
DETRY Thibault	
LAATEB Claude	
COUPEAU Sandrine	
RICARDO Christian	
SINEGRE Joana	
MARTIN José	
STADLER-LATOURE Magali	
ROUQUETTE Damien	

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.